Le Bulletin des règlements salariaux

Janvier 2004
Volume 15, numéro 1

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

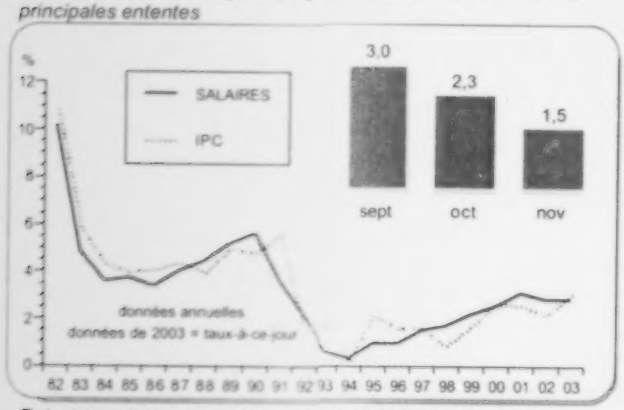

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, seon les secteurs public/privé

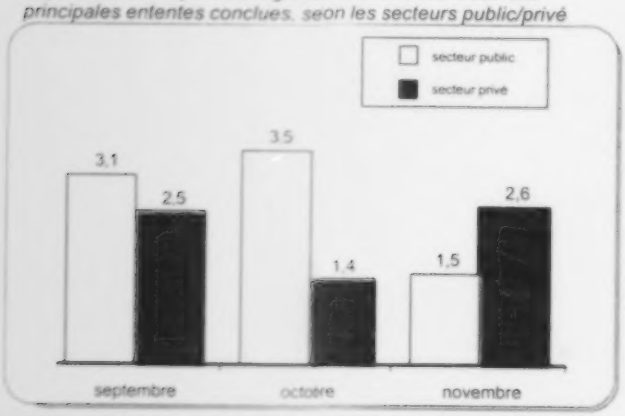

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

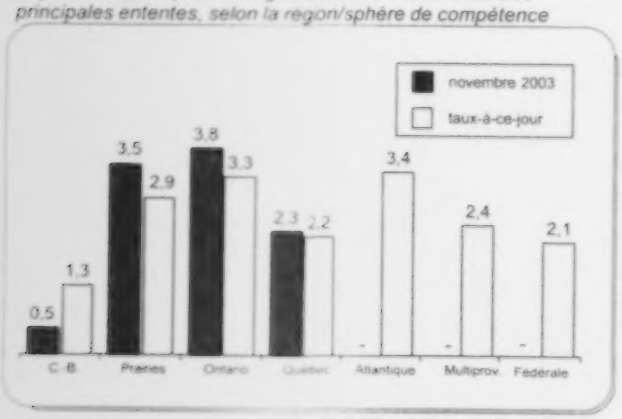

The Bulletin is also available in English

Les données salariales de novembre 2003

Les principales conventions collectives ratifiées en **novembre 2003** ont donné lieu à une augmentation moyenne du taux de salaire de base de **1,5 %** par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une baisse par rapport à la moyenne de 2,3 % enregistrée au cours du mois précédent et celle de 2,6 % affichée à ce jour pour les 11 premiers mois de l'année 2003. Ces données sont basées sur l'examen de 22 conventions visant 50 290 employés.

Lors des précédentes négociations, le rajustement salarial s'élevait à 3,1 % en moyenne, affichant un taux supérieur à celui enregistré au cours des ententes courantes. En novembre 2003, la durée des conventions était de 30 mois, comparativement à 34 mois pour les ententes précédentes.

Les données de novembre 2003 sont largement influencées par la convention du gouvernement de la Colombie-Britannique qui donne lieu à un gel de salaire de 24 mois visant 26 550 employés. Cette convention collective touche 52,8 % des employés visés par les ententes ratifiées en novembre.

La majorité des conventions et des employés visés se trouve dans le **secteur public** où 47 830 employés reçoivent des rajustements de **1,5 %** dans le cadre de 19 conventions. Comparativement, dans le **secteur privé**, 2 460 employés obtiennent des augmentations de **2,6 %** à l'issue de trois conventions.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, l'**Ontario** enregistre la plus forte augmentation salariale au taux de **3,8 %**, suivi de l'**Alberta (3,5 %)** et du **Québec (2,3 %)**. La **Colombie-Britannique** affiche le plus faible rajustement salarial au taux de **0,5 %** en moyenne.

Canada

105-01488/

Si l'on observe les secteurs d'activité, la plus forte concentration d'employés se trouve dans le secteur de l'**administration publique** qui compte 29 180 employés (58 % de l'ensemble) visés par trois conventions; ce secteur enregistre la plus faible augmentation salariale, soit **0,2 %** en moyenne (en raison de la principale convention signée par le gouvernement de la Colombie-Britannique). Le secteur de l'**éducation, de la santé et des services sociaux** affiche la plus importante augmentation salariale au taux de **3,9 %** accordé à 10 330 employés dans le cadre de 11 conventions. Les secteurs de la **fabrication**, du **transport** et de l'**information et de la culture** enregistrent **2,6 %** d'augmentation en moyenne.

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité

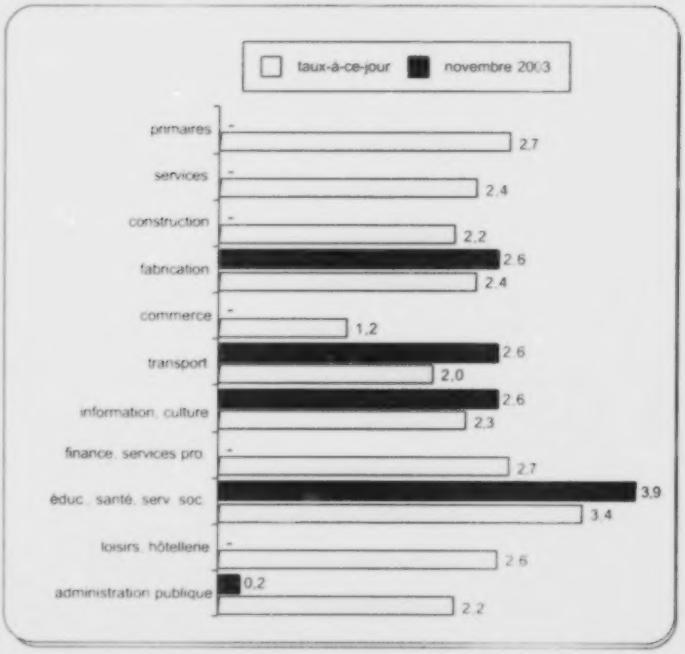

Répartition en pourcentage des travailleurs visés par les principales ententes, selon l'augmentation salariale

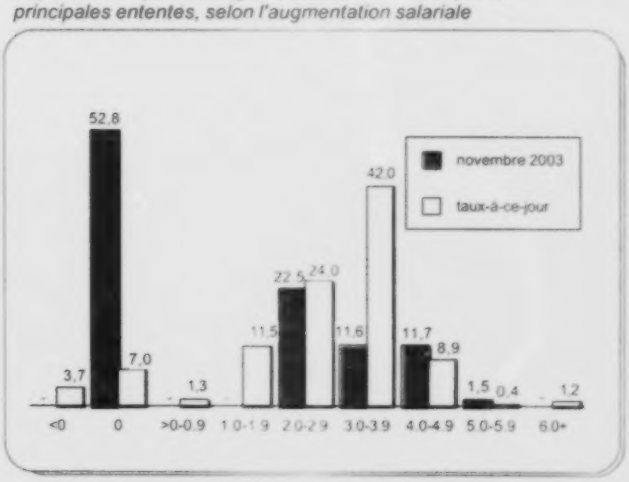

Ventilation des conventions et des employés par région et par sphère de compétence, novembre 2003

	Conv	Employés
Provinces de l'Atlantique	-	-
Québec	4	3 940
Ontario	11	10 910
Provinces des Prairies	2	2 170
Colombie-Britannique	5	33 270
Multiprovince	-	-
Compétence fédérale	-	-

LES RAJUSTEMENTS SALARIAUX ISSUS DES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS
(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	2000	2001	2002	2003			Taux à	2003		
				1	2	3	ce jour	sept	oct	nov
Toutes les industries/compétences										
Rajustements annuels moyens	2,5	3,2	2,8	2,8	2,5	3,1	2,6	3,0	2,3	1,5
Sans clause d'IVC	2,5	3,2	2,8	2,8	2,5	3,3	2,6	3,3	2,6	1,4
Avec clause d'IVC	2,4	3,2	3,6	1,9	2,4	2,9	2,6	2,9	1,8	2,6
Moyenne annuelle de 1re année	2,3	3,4	3,0	3,0	2,4	3,3	2,6	2,9	2,5	1,5
Sans clause d'IVC	2,3	3,4	2,9	3,1	2,4	3,6	2,7	3,1	3,4	1,4
Avec clause d'IVC	2,5	3,3	4,2	1,6	1,7	2,8	2,2	2,8	0,9	2,5
Industries										
Primaires	2,1	2,7	2,1	1,5	3,8	-	2,7	-	-	-
Services publics	3,5	2,5	2,4	3,9	2,2	2,8	2,4	2,8	2,8	-
Construction	3,6	3,2	1,2	-	2,4	1,8	2,2	1,8	-	-
Fabrication	2,6	2,6	3,5	2,4	2,4	2,3	2,4	2,5	2,6	2,6
Commerce	1,7	1,6	1,8	-	1,0	3,0	1,2	3,0	1,2	-
Transport	2,4	2,8	2,9	2,5	0,3	2,9	2,0	2,9	-	2,6
Information, culture	2,9	3,2	3,0	1,4	2,9	3,0	2,3	3,0	3,1	2,6
Finance, services professionnels	1,8	2,2	2,1	2,7	2,0	2,5	2,7	-	4,0	-
Education, santé, services sociaux	2,6	3,5	3,0	2,9	3,4	4,3	3,4	5,1	4,3	3,9
Loisirs, hôtellerie	3,0	4,0	2,5	2,8	3,3	1,8	2,6	-	2,6	-
Administration publique	2,3	3,1	2,6	2,7	2,8	3,0	2,2	2,7	3,3	0,2
Secteurs de compétence										
Terre-Neuve-et-Labrador	3,7	5,0	6,6	3,0	-	5,0	3,4	-	-	-
Île-du-Prince-Édouard	2,2	3,1	4,9	3,6	-	-	3,2	-	3,0	-
Nouvelle-Écosse	2,2	3,7	2,4	3,4	3,1	3,3	3,3	-	2,0	-
Nouveau-Brunswick	2,8	3,4	2,7	2,3	3,8	-	3,7	-	8,3	-
Québec	2,4	2,8	2,1	1,7	2,4	1,9	2,2	2,0	2,7	2,3
Ontario	2,6	2,9	3,0	3,0	3,5	3,7	3,3	3,9	2,1	3,8
Manitoba	2,6	2,4	4,0	3,1	2,0	3,8	2,8	2,8	2,8	-
Saskatchewan	3,5	2,9	3,9	3,6	2,6	3,1	3,0	3,1	-	-
Alberta	4,7	5,1	4,5	3,5	2,4	3,3	3,0	3,3	3,5	3,5
Colombie-Britannique	1,6	3,1	1,9	2,3	1,5	2,5	1,3	-	1,3	0,5
Multiprovince	2,7	3,0	3,3	-	2,7	1,8	2,4	1,8	-	
Compétence fédérale	2,2	3,0	2,9	2,1	0,8	3,1	2,1	3,0	3,4	
Secteur public	2,5	3,3	2,9	2,9	3,1	3,2	2,9	3,1	3,5	1,5
Secteur privé	2,4	3,0	2,6	2,4	0,7	2,3	1,4	2,5	1,4	2,6
Indice des prix à la consom.	2,7	2,6	2,2	4,4	2,8	2,1	2,8	2,2	1,6	1,6

Les données de novembre sont préliminaires.

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN NOVEMBRE 2003

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1ère année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Fabrication (3 conventions)	**2 460**	**2,6**	**2,5**	**45,6**	
Manac, division de Le Groupe Canam Manac inc., production, St-Georges, Qc	550	3,1	3,0	48,0	2007-04-30
Maple Lodge Farms Ltd., production, Norval, Ont.	1 200	2,4	2,3	36,0	2006-10-12
Saputo, employés d'usine et préposés à l'entretien, Ste-Marie-de-Beauce, Qc	710	2,5*	2,4	60,0	2007-12-31
Transport (4 conventions)	**7 630**	**2,6**	**2,2**	**40,2**	
Coast Mountain Bus Company, chauffeurs d'autobus, Vancouver, C.-B.	3 400	2,7	2,7	36,0	2007-03-31
Société de transport de Montréal, employés de bureau, Montréal, Qc	650	2,0	1,0	48,0	2007-01-06
Société de transport de Montréal, mécaniciens, Montréal, Qc	2 030	2,2	1,2	48,0	2007-01-06
Ville d'Edmonton, chauffeurs d'autobus, Edmonton, Alb.	1 550	3,3	3,0	36,0	2005-12-24
Information et culture (1 convention)	**690**	**2,6**	**2,5**	**48,0**	
Conseil de la bibliothèque publique de Vancouver, bibliothécaires, Vancouver, C.-B.	690	2,6*	2,5	48,0	2006-12-31
Éducation, santé et services sociaux (11 conv.)	**10 330**	**3,9**	**4,2**	**26,0**	
Avon Maitland District School Board, enseignants au secondaire, Seaforth, Ont.	500	3,7	2,8	36,0	2004-08-31
Board of Trustees of the Calgary Board of Education, entretien des bâtiments, Calgary, Alb.	620	4,0	4,0	24,0	2005-08-31
District School Board of Niagara, enseignants au secondaire, St. Catharines, Ont.	950	4,1	4,2	24,0	2004-08-31
Durham District School Board, enseignants suppléants, Whitby, Ont.	930	4,8	6,8	20,0	2004-08-31
Grand Erie District School Board, enseignants au secondaire, Brantford, Ont.	800	4,0	4,0	12,0	2004-08-31
Greater Essex County District School Board, enseignants au secondaire, Windsor, Ont.	730	3,4	2,0	36,0	2004-08-31
Kawartha Pine Ridge District School Board, enseignants au secondaire, Peterborough, Ont.	890	3,5	2,4	36,0	2004-08-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN NOVEMBRE 2003 (suite)

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1ère année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Thames Valley District School Board, enseignants suppléants, London, Ont.	1 200	4,1	3,5	24,0	2004-08-31
Toronto District School Board, enseignants suppléants, Toronto, Ont.	1 600	3,0	3,0	24,0	2004-08-31
Université Carleton, professeurs, Ottawa, Ont.	750	5,2	9,6	36,0	2006-04-30
Upper Grand District School Board, enseignants à l'élémentaire, Guelph, Ont.	1 360	4,2	4,2	24,0	2004-08-31
Administration publique (3 conventions)	**29 180**	**0,2**	**0,2**	**26,2**	
Gouvernement de la Colombie-Britannique, tous les groupes, à l'échelle de la province, C.-B.	26 550	0,0	0,0	24,0	2006-03-31
Ville de Surrey, employé(es) d'intérieur et d'extérieur, Surrey, C.-B.	1 200	2,6*	2,5	48,0	2006-12-31
Ville de Vancouver, employés d'extérieur, Vancouver, C.-B.	1 430	2,6*	2,5	48,0	2006-12-31
Conventions avec clause IVC (4 conventions)	**4 030**	**2,6***	**2,5**	**50,1**	
Conventions sans clause IVC (18 conventions)	**46 260**	**1,4**	**1,4**	**27,7**	
Toutes les conventions (22 conventions)	**50 290**	**1,5**	**1,5**	**29,5**	

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %*

CONVENTIONS CLÉS EN COURS DE NÉGOCIATION

Employeur	Syndicat	Nombre d'employés	Statut*	Date d'expiration
•Gouvernement du Canada	divers syndicats	114 320	N/CO	mai02/déc.03
•Agence canadienne d'inspection des aliments	AFPC et IPFPC	4 350	N/CO	déc 02-sept.03
•Agence des douanes et du revenu du Canada	AFPC	41 480	N	oct.03/déc.03
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	SCFP (travaux publics)	1 600	ARB	oct. 02
•Nova Scotia Power Inc.	FIOE	1 100	N	mars 03
•Nova Scotia Assn. of Health Orgs.	infirmiers(ères)	4 000	CO	oct. 03
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	SCFP (santé)	5 800	N	juin 03
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	infirmiers(ères)	5 000	N	déc. 03
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	enseignants	7 600	N	fév. 03
•Aliant Telecom inc. (Atlantique)	SCEP et ACTWU	4 500	CO	divers
•Gouvernement du Québec	divers syndicats	323 470	N	juin 02/ 03
•Société des alcools du Québec	Synd. des empls. de la SAQ	3 500	N	déc. 02
•Ville de Montréal	divers syndicats	8 770	N/ARB	avril 02
•GO Transit (Ont.)	ATU	780	CO	juil. 03
•Conseil de la rémunération et des nominations dans les collèges (Ont.)	SEFPO	6 500	CO	août 03
•Ontario Power Generation	Society of Energy Professionals	3 930	N	déc. 03
•Ontario Nursing Homes	SEIU	3 200	N	déc. 03
•Falconbridge	TCA	1 260	N	janv. 04
•Gouvernement de la Saskatchewan	Sask. Govt. and Gen. Empls. Union	9 860	N	août 03
•Sask Power	FIOE	1 340	N	déc. 03
•Alberta Boards of Education/Trustees (Calgary et Edmonton)	ATA (enseignants)	13 360	N	août 03
•Health Authorities of Alberta	UNA et HSSA	26 500	MED/ARB	mars 02/03
•Industrie de la Construction en Alberta	divers syndicats	20 000	N/MED	avril 03
•TELUS (C.-B. et Alb.)	TWU	16 710	CO	déc. 00
•Ville de Vancouver et autres municipalités	divers syndicats	4 000	N	déc. 02
•Industrie forestière de la C.-B.	IWA-Canada	19 500	N/MED/PR	juin 03
•B.C. Ferry Corp.	B.C. Ferry and Marine Workers	4 400	N/ARB	dec. 03
•Government of Nunavut	AFPC	2 500	N	mar. 03
•CP / CN / VIA Rail	divers syndicats	23 660	N/PR	déc. 02/ 03
•Pipeline Contractors	manoeuvres, ingénieurs	4 000	N/PR	avril 03
•Bell Canada	SCEP et ACET	8 000	N	nov./déc. 03

Statut* :

ARB	arbitrage	MPAT	médiation après un arrêt de travail	NPC	négociation postérieure à la conciliation
AT	arrêt de travail	N	négociation	NPM	négociation postérieure à la médiation
CO	conciliation	NPA	négociation postérieure à l'arbitrage	PR	projet de règlement
MED	médiation	NPAT	négociation après un arrêt de travail	LEG	accord législatif

Données enregistrées par les petites, moyennes et grandes unités de négociation depuis janvier 2003

De janvier à novembre 2003, 458 conventions collectives ont été ratifiées et se répartissent comme suit : 148 ont été signées dans les petites unités de négociation (100 à 499 employés); 246 dans les unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés) et 64 conventions dans les grandes unités de négociation (2 000 employés ou plus).

Les **PETITES** unités de négociation enregistrent une augmentation de **2,8 %** en moyenne. Le **secteur public** enregistre une augmentation de **3,2 %** en moyenne, comparativement au **secteur privé** qui affiche des rajustements moins élevés, soit **2,4 %**. Si l'on observe les secteurs d'activité, le secteur de la **construction** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **3,7 %**, tandis que les secteurs des **industries primaires** et de la **fabrication** affichent le plus faible rajustement, soit **2,3 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **3,5 %** dans la catégorie **Multiprovince** et **2,2 %** en **Colombie-Britannique**.

Les unités **MOYENNES** enregistrent une augmentation salariale moyenne de **3,0 %**. Dans le **secteur public**, les conventions donnent lieu à une augmentation de **3,2 %** en moyenne comparativement à la moyenne de **2,4 %** enregistrée par le **secteur privé**. Si l'on examine les secteurs d'activité, le secteur de l'**éducation, santé et services sociaux** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **3,3 %**, tandis que le secteur de la **construction** affiche le plus faible rajustement, soit **2,2 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales vont de **3,6 %** dans les **provinces de l'Atlantique**, à **2,1 %** en **Colombie-Britannique**.

Les **GRANDES** unités de négociation enregistrent une augmentation salariale de **2,4 %** en moyenne. Le **secteur public** enregistre des augmentations de **2,8 %** en moyenne, comparativement au **secteur privé** qui affiche une moyenne de **0,7 %**. Le gel de salaire et les réductions salariales chez Air Canada continuent d'avoir un effet à la baisse dans les secteurs privé, du transport et de la compétence fédérale. Si l'on observe les secteurs d'activité, le secteur de l'**éducation, santé et services sociaux** enregistre les rajustements salariaux les plus élevés au taux de **3,6 %**, tandis que le secteur du **commerce de gros et de détail** affiche la plus faible augmentation salariale, soit **1,0 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **3,3 %** en **Ontario** et **0,7 %** en **Colombie-Britannique**.

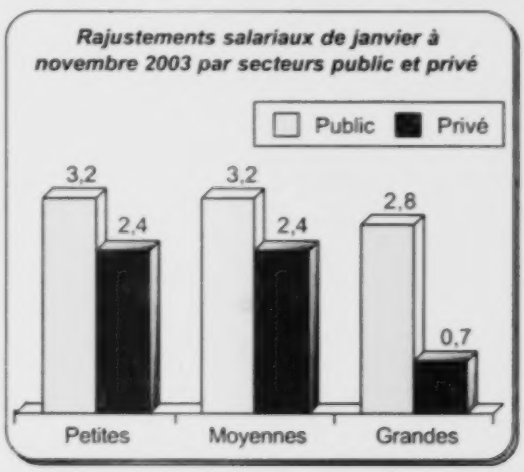

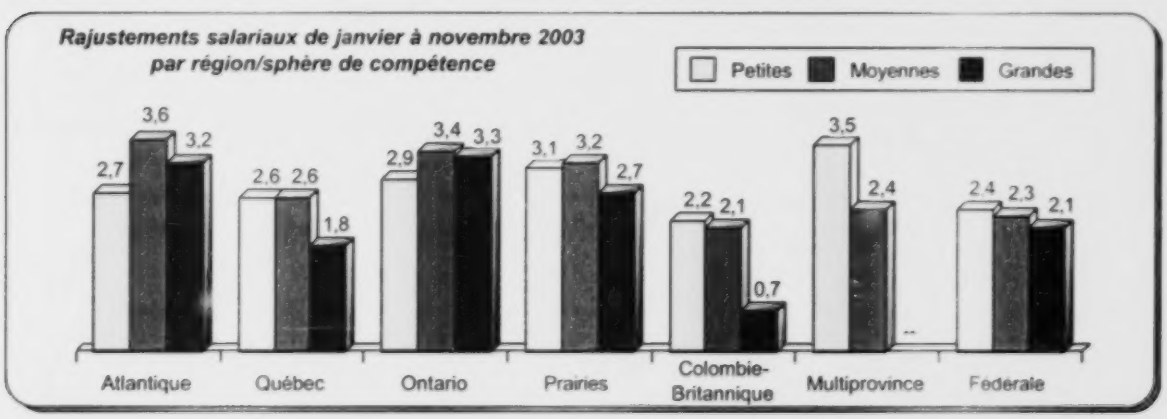

Rajustements salariaux de janvier à novembre 2003
en pourcentage et par industrie

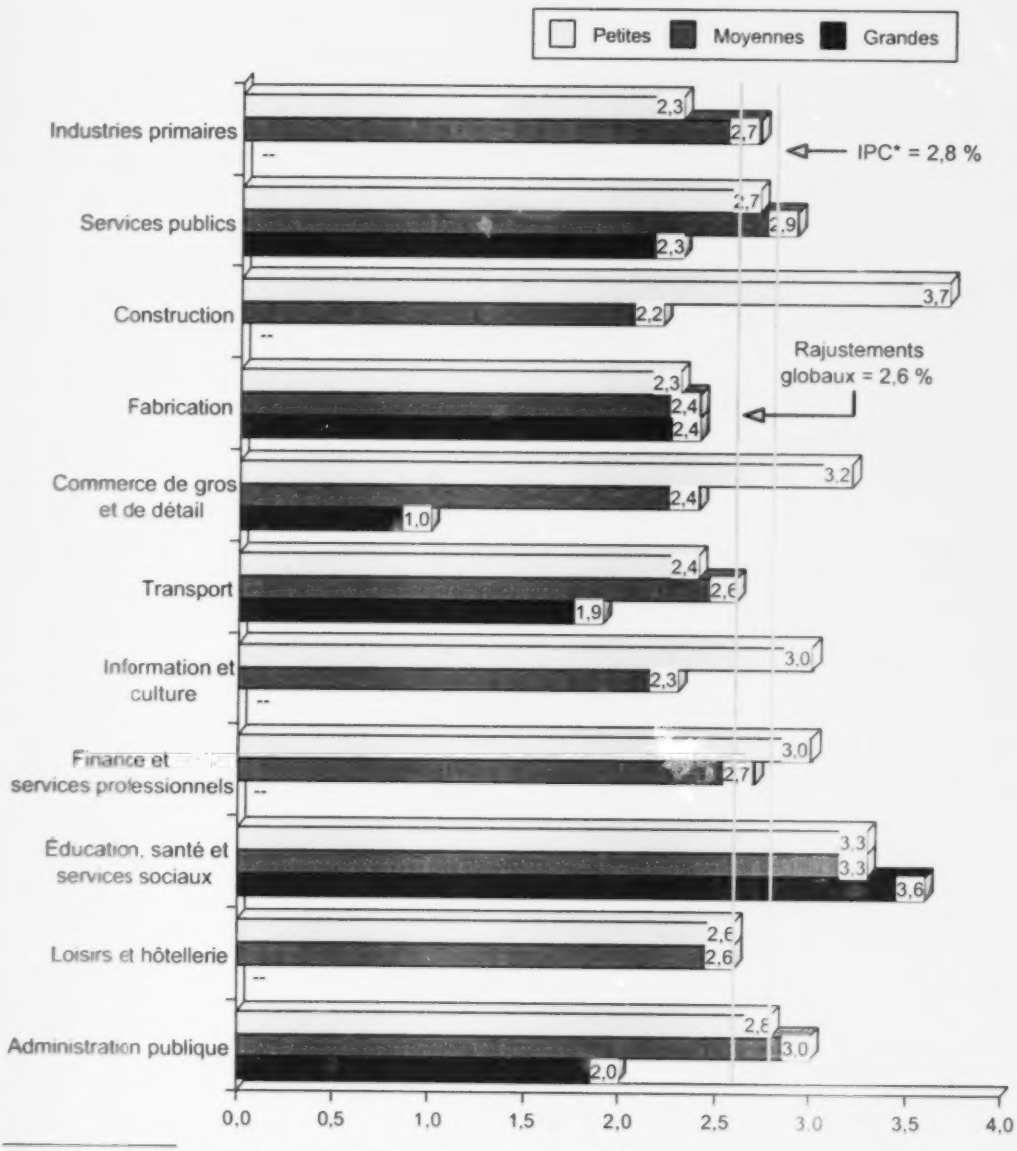

* Taux de variation par rapport à la même période de l'année précédente.

LES ENTENTES CONCLUES DANS LES PETITES UNITÉS DE NÉGOCIATION EN NOVEMBRE 2003

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Industries primaires (1 convention)					
IMC Potash Colonsay ULC., mineurs, Colonsay, Sask.	300	2,7	2,8	36,0	2006-04-30
Fabrication (1 convention)					
Sun-Rype Products Ltd., employés d'usine et préposés à l'entretien, Kelowna, C.-B.	280	2,4	3,0	48,0	2006-08-31
Loisirs et hôtellerie (1 convention)					
Hospitality Industrial Relations, personnel hôtelier et de restaurant, New Westminster, C.-B.	350	1,0	0,0	36,0	2006-02-28
Administration publique (1 convention)					
Bureau du surintendant des institutions financières, employés professionnels, Ottawa, Ont.	340	2,6	3,5	27,0	2006-03-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

NOTES EXPLICATIVES

Sources : les renseignements sur la négociation collective et sur les règlements salariaux présentés dans ce bulletin sont produits par la Direction de l'information sur les milieux de travail. Les données sur l'indice des prix à la consommation proviennent de *L'indice des prix à la consommation* (Cat. 62-001-XPB) de Statistique Canada.

Population ciblée dans les principales conventions : les renseignements sur les ententes conclues dans le cadre de la négociation collective touchent les unités de négociation de 500 travailleurs et plus et englobent tous les secteurs d'activité et toutes les sphères de compétence au Canada. La Direction suit l'évolution de près de 1 070 conventions visant 2,5 millions de travailleurs. Ces travailleurs forment environ 60 % de la main-d'oeuvre syndiquée et 20 % de la main-d'oeuvre salariée non agricole. Pour fins d'analyse, ces unités de négociation sont divisées en grandes unités (2 000 employés et plus) et en unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés).

Population ciblée dans les petites unités de négociation : l'information relative aux petites unités de négociation introduites en janvier 2000 concerne un échantillon d'unités composées de 100 à 499 travailleurs, réparties dans tous les secteurs d'activité et sphères de compétence. Le taux d'échantillonnage de ces unités est de 1 sur 10 dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux passe de 1 sur 8 dans les grandes sphères de compétence à 1 sur 2 dans les petites sphères. Toutes les unités de la sphère de compétence fédérale constituées de 200 à 499 travailleurs sont incluses (1/1), et le taux d'échantillonnage est établi à 1 sur 8 conventions pour les unités qui comptent entre 100 et 199 employés.

Rajustements des taux de base : le «taux de base» qui est utilisé dans tous les calculs est le taux de salaire de la catégorie la plus faiblement rémunérée dans le groupe de négociation qui comprend un nombre important de travailleurs qualifiés. Le rajustement de salaire correspond au rajustement annuel moyen du taux de base en pourcentage pour toute la durée de la convention dans les ententes conclues au cours de la période indiquée. La moyenne est une pondération de chacune des ententes par le nombre de travailleurs touchés. Le rajustement comprend les paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.

Secteurs industriels : le *Bulletin des règlements salariaux* et la *Gazette du travail* présentent et publient des données provenant des secteurs restructurés dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un système de classification conçu par les agences de statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'élaborer des définitions communes en ce qui concerne la structure industrielle des trois économies. Pour fins d'analyse, les 20 plus grandes divisions industrielles basées sur la structure du SCIAN de Statistique Canada sont regroupées pour former les 11 secteurs industriels actuels. Les secteurs public et privé sont définis selon les caractéristiques des employeurs, les termes «unités institutionnelles» ou «entités» étant employés conformément à l'usage en vigueur à Statistique Canada.

Pour plus de renseignements communiquez avec :
Service à la clientèle au 1-800-567-6866
Région d'Ottawa-Gatineau (819) 997-3117
http://www.rhdcc.gc.ca/fr/pt/imt/info.shtml

Publié en vertu de l'autorisation du ministre du Travail, Gouvernement du Canada
© Ministre des Travaux publics et services gouvernementaux Canada 2004. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autres, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre du Travail.

Le Bulletin des règlements salariaux

Février 2004
Volume 15, numéro 2

Revue annuelle - 2003

Les principales conventions collectives ratifiées en **2003** ont donné lieu à un rajustement moyen du taux de salaire de base de **2,6 %** par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une baisse par rapport à la moyenne de 2,8 % enregistrée pour l'ensemble de l'année 2002.

Les données de l'année 2003 sont basées sur l'examen de 337 conventions visant 616 710 employés.

Le rajustement du salaire moyen enregistré en 2003 est légèrement inférieur à celui des conventions précédentes. Lors des précédentes négociations, le rajustement salarial s'élevait à 2,7 % en moyenne, comparativement à 2,6 % pour les conventions signées en 2003.

Tout au long des années 90, le secteur public enregistre des gains salariaux inférieurs à ceux du secteur privé. Cependant, depuis l'année 2000, le secteur privé affiche des augmentations inférieures à celle du secteur public. En 2003, le **secteur privé** enregistre des augmentations de **1,5 %** en moyenne, comparativement à **2,6 %** en 2002; tandis que le **secteur public** affiche **2,9 %** d'augmentation, la même moyenne que l'année précédente. La baisse des résultats dans le secteur privé peut être attribuée aux modestes résultats des conventions signées dans le secteur du commerce de détail ainsi qu'aux réductions ou gels de salaire stipulés par les trois principales conventions d'Air Canada. Si l'on excluait ces trois dernières conventions, les rajustements salariaux atteindraient 2,0 % en moyenne dans les autres ententes du secteur privé, en hausse par rapport à la moyenne actuelle de 1,5 %.

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

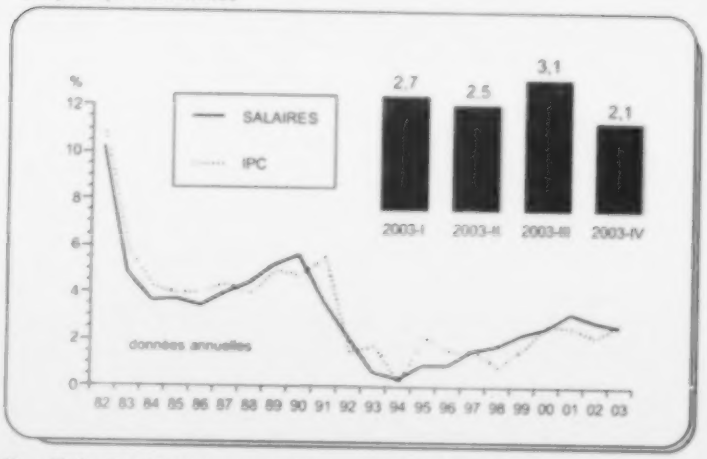

La durée moyenne des conventions qui s'établissait à 35,4 mois en 2003 est fixée à nouveau à une période de plus de 30 mois. En 2002, la durée des conventions de 29,4 mois, la plus courte depuis 1994, était due en grande partie aux nombreuses conventions collectives d'une durée de moins de 12 mois des secteurs public et parapublic du Québec et, dans une moindre mesure, à la ratification de plusieurs conventions d'une durée de 12 mois dans le secteur de l'éducation de l'Ontario. Depuis le début des années 90, la durée moyenne des conventions a toujours été plus courte dans le secteur public que dans le secteur privé. En effet, la durée moyenne des conventions est de 32,8 mois dans le secteur public cette année, comparativement à 44,3 mois dans le secteur privé.

Les conventions du secteur privé de l'Alberta affichent la durée la plus longue, soit 66,2 mois en moyenne. Dans le secteur public, les conventions affichant la plus longue durée en 2003 sont signées au Nouveau-Brunswick pour une période de 51,2 mois en moyenne. Si l'on observe les secteurs d'activité, les con-

Rajustements en pourcentage des taux de base, selon le secteur public/privé - 1995 à 2003

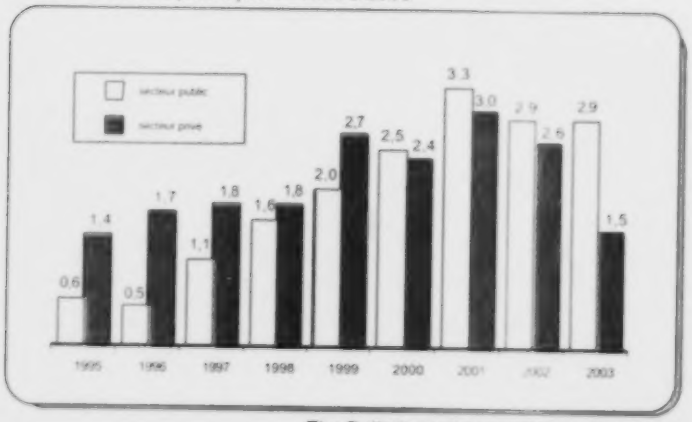

The Bulletin is also available in English.

Canada

ventions ayant la plus longue durée sont ratifiées dans le secteur du commerce pour une période de 50,7 mois en moyenne, suivi du secteur de la construction avec une durée moyenne des conventions de 44,2 mois.

Les clauses d'indemnité de vie chère ont augmenté au cours de l'année 2003. En 2002, 9,3 % des ententes comportaient une clause d'IVC, comparativement à 15,4 % des conventions en 2003. Toutefois, le nombre de ces clauses a diminué au fil des années : 32,6 % des conventions signées en 1990 contenaient une clause d'IVC; en 2000, seulement 7,7 % des conventions en comportent.

En 2002, 0,9 % des employés font l'objet d'un gel de salaire mais aucune réduction salariale n'a lieu. En 2003, 10,2 % des employés connaissent un gel ou une réduction de salaire dans le cadre de neuf conventions (dont deux stipulent des réductions salariales). Les trois plus importantes de ces ententes visent 28 530 employés d'Air Canada.

De nombreux employés (40,9 %) reçoivent des augmentations salariales allant de 3,0 à 3,9 %; environ 26 % des employés obtiennent des augmentations situées entre 2,0 et 2,9 %; un peu plus de 13 % des employés reçoivent entre 0,1 et 1,9 % d'augmentations et un peu moins de 10 % d'entre eux obtiennent 4,0 % et plus de gains salariaux.

En 2003, l'**Ontario** signe le plus grand nombre de conventions : 142 conventions (42,1 % de la totalité des ententes) qui donnent lieu à **3,3 %** d'augmentations visant 215 270 employés (34,9 % des employés). La **Nouvelle-Écosse** enregistre également une moyenne de **3,3 %**, soit le plus fort taux d'augmentation salariale des provinces canadiennes. La **Colombie-Britannique** affiche la plus faible moyenne d'augmentation, soit **1,3 %**; les **provinces de l'Atlantique** enregistrent **3,1 %**; les **provinces des Prairies**, **2,9 %** et la **sphère de compétence fédérale** affiche des augmentations de **2,1 %** en moyenne.

Si l'on observe les secteurs d'activité, le **secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux** enregistre la plus forte moyenne d'augmentation au taux de **3,4 %**, suivi des **industries primaires** et du **secteur des finances et des services professionnels** qui affichent **2,7 %** d'augmentation. Tous les autres secteurs enregistrent des augmentations inférieures à 2,7 %. Le **secteur du commerce** affiche la plus faible moyenne d'augmentation salariale avec **1,3 %**.

Répartition des conventions et travailleurs, selon le rajustement salarial

	2003			
rajustements en %	# de conv.	% de conv.	# d' empl.	% d'empl.
moins de 0 %	2	0.6	21 470	3,5
0%	7	2.1	41 300	6,7
>0%-0,9%	7	2.1	7 340	1,2
1,0%-1,9%	29	8.6	74 200	12,0
2,0%-2,9%	116	34.4	159 430	25,9
3,0%-3,9%	133	39.5	252 160	40,9
4,0%-4,9%	35	10.4	51 540	8,4
5,0%-5,9%	3	0.9	2 310	0,4
6,0% et plus	5	1.5	6 960	1,1
total	337	100.0	616 710	100,0

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon les régions/sphères de compétence - 2003

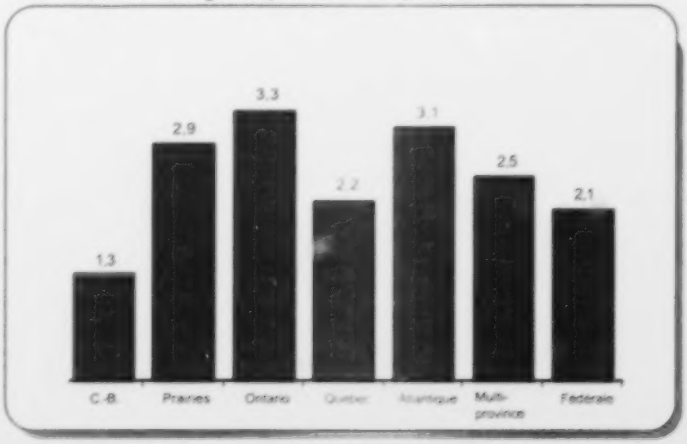

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité, en 2003

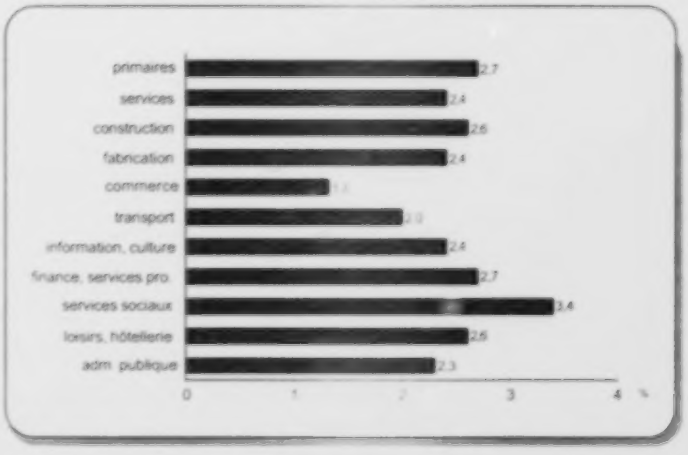

Données de décembre 2003

Au cours de **décembre 2003**, 29 conventions visant 42 740 employés sont signées et donnent lieu à des augmentations du taux de base de **2,6 %** en moyenne. Il s'agit d'une moyenne supérieure à celle de 1,5 % enregistrée en novembre 2003.

Lors des précédentes négociations, la durée des conventions était de 40 mois en moyenne et le rajustement salarial s'élevait à 2,2 % en moyenne, comparativement à 2,6 % pour les ententes courantes et une durée moyenne des conventions de 39,7 mois.

En décembre 2003, le **secteur public (2,9 %)** enregistre des gains salariaux supérieurs à ceux du **secteur privé (1,8 %)**. Les résultats du secteur public sont basés sur l'examen de 22 conventions visant 30 430 employés et ceux du secteur privé sont basés sur sept conventions visant 12 310 employés.

Près de la moitié des employés visés (48,1 %) ont reçu des augmentations salariales allant de 2,0 à 2,9 %; 21,3 % des employés ont obtenu des augmentations inférieures à 2,0 % et 30,6 % ont reçu des augmentations de 3,0 % et plus. Deux conventions signées entre B.C. Rail et B.C. Assessment Authority ont donné lieu à un gel de salaire.

Si l'on observe les secteurs d'activité, la plus forte concentration d'employés (35,4 %) se trouve dans le secteur de l'**administration publique** qui affiche une augmentation de **2,5 %** et celui de l'**éducation, de la santé et des services sociaux** (33,4 % des employés) qui enregistre la plus importante augmentation salariale au taux de **3,4 %**. Le **secteur du transport** affiche le plus faible rajustement salarial au taux de **0,0 %**, soit un gel de salaire dans le cadre de l'unique convention de B.C. Rail (toutefois, la convention de B.C. Rail pourrait engendrer un paiment issu d'un régime de participation aux bénéfices).

Sur une base régionale et par sphère de compétence, voici les données de décembre concernant les rajustements salariaux, la répartition des conventions et des employés visés :

	salaires(%)	conv.	empls.
Provinces de l'Atlantique	2.5	4	3 350
Québec	1.8	2	1 950
Ontario	3.5	9	12 500
Provinces des Prairies	2.7	9	12 650
Colombie-Britannique	1.1	3	8 590
Compétence fédérale	2.6	1	900

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

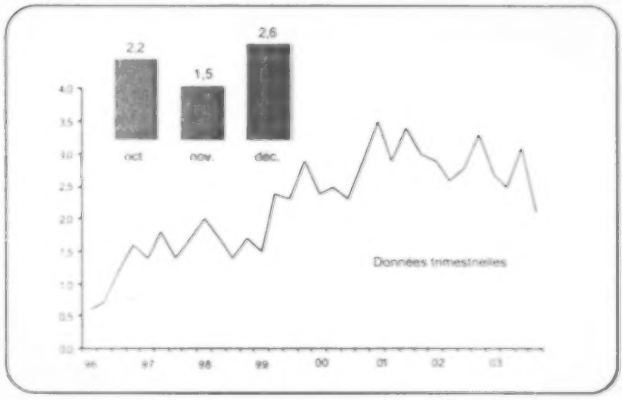

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon les secteurs public/privé

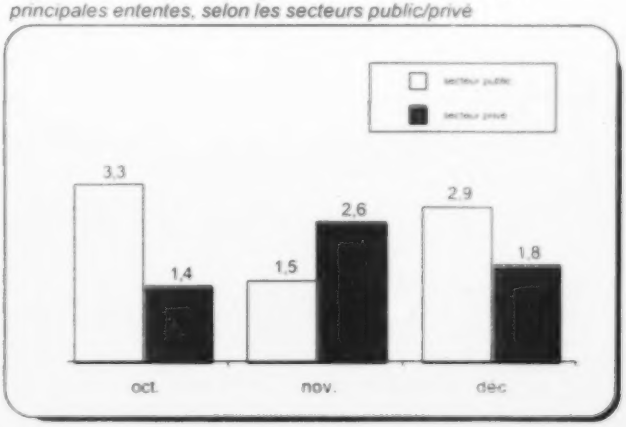

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité, décembre 2003

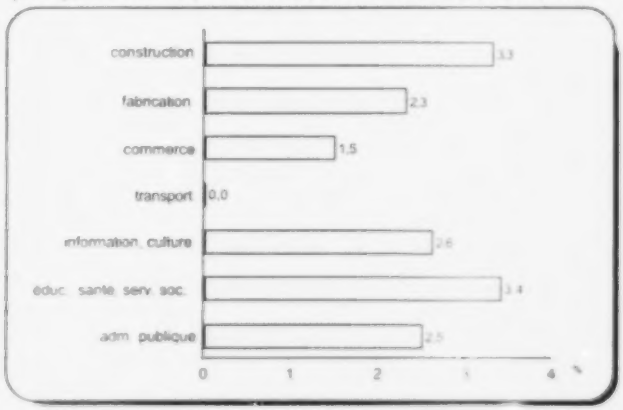

Tableau A

LES RAJUSTEMENTS SALARIAUX ISSUS DES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS
(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	2001	2002	2003	2003				2003		
				1	2	3	4	oct	nov	déc
Toutes les industries/compétences										
Hausses annuelles moyennes	3,2	2,8	2,6	2,7	2,5	3,1	2,1	2,2	1,5	2,6
Sans clause d'IVC	3,2	2,8	2,6	2,8	2,5	3,3	2,1	2,4	1,4	2,9
Avec clause d'IVC	3,2	3,6	2,5	1,9	2,4	2,9	2,1	1,8	2,6	2,2
Moy. ann. de 1ère année	3,4	3,0	2,6	3,0	2,4	3,3	1,8	2,0	1,5	2,1
Sans clause d'IVC	3,4	2,9	2,6	3,1	2,4	3,6	2,0	2,6	1,4	2,3
Avec clause d'IVC	3,3	4,2	2,2	1,6	1,6	2,8	1,5	0,9	2,5	1,9
Industries										
Primaires	2,7	2,1	2,7	1,5	3,8	-	-	-	-	-
Services publics	2,5	2,4	2,4	3,9	2,2	2,8	2,8	2,8	-	-
Construction	3,2	1,2	2,6	-	2,4	1,8	3,3	-	-	3,3
Fabrication	2,6	3,5	2,4	2,4	2,4	2,3	2,6	2,6	2,6	2,3
Commerce	1,6	1,8	1,3	-	1,0	3,0	1,3	1,2	-	1,5
Transport	2,8	2,9	2,0	2,5	0,3	2,9	2,5	-	2,6	0,0
Information, culture	3,2	3,0	2,4	1,4	2,9	3,0	2,8	3,1	2,6	2,6
Finance, services professionnels	2,2	2,1	2,7	2,6	2,0	2,5	4,0	4,0	-	-
Education, santé, services sociaux	3,5	3,0	3,4	2,9	3,4	4,3	3,6	3,7	3,9	3,4
Loisirs, hôtellerie	4,0	2,5	2,6	2,8	3,3	1,8	2,6	2,6	-	-
Administration publique	3,1	2,6	2,3	2,7	2,8	3,0	1,3	3,3	0,2	2,5
Sphère de compétence										
Terre-Neuve-et-Labrador	5,0	6,6	3,1	3,0	-	5,0	2,2	-	-	2,2
Île-du-Prince-Édouard	3,1	4,9	3,2	3,6	-	-	3,0	3,0	-	-
Nouvelle-Écosse	3,7	2,4	3,3	3,4	3,1	3,3	2,0	2,0	-	-
Nouveau-Brunswick	3,4	2,7	2,7	2,3	3,8	-	2,8	2,5	-	2,9
Québec	2,8	2,1	2,2	1,7	2,4	1,9	2,4	2,7	2,3	1,8
Ontario	2,9	3,0	3,3	3,0	3,5	3,7	2,9	2,1	3,8	3,5
Manitoba	2,4	4,0	2,8	3,1	2,0	3,8	2,7	2,8	-	2,7
Saskatchewan	2,9	3,9	3,0	3,6	2,6	3,1	-	-	-	-
Alberta	5,1	4,5	3,0	3,5	2,4	3,3	3,5	3,5	3,5	-
Colombie-Britannique	3,1	1,9	1,3	2,3	1,5	2,5	0,8	1,3	0,5	1,1
Multiprov.	3,0	3,3	2,5	-	2,7	1,8	2,5	-	-	2,5
Compétence fédérale	3,0	2,9	2,1	2,1	0,8	3,1	3,1	3,4	-	2,6
Secteur public	3,3	2,9	2,9	2,9	3,1	3,2	2,3	3,3	1,5	2,9
Secteur privé	3,0	2,6	1,5	2,4	0,7	2,3	1,6	1,4	2,6	1,8
Indice des prix à la consom.	2,6	2,2	2,8	1,5	1,3	2,3	1,7	1,6	1,6	2,0

Les données de décembre sont préliminaires.

Tableau B

LES RAJUSTEMENTS SALARIAUX ISSUS DES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS, PAR SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ ET PAR SPHÈRE DE COMPÉTENCE

(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	2001	2002	2003	2003			
				1	2	3	4
	%	%	%	%	%	%	%
Tous les secteurs							
Canada	3,2	2,8	2,6	2,7	2,5	3,1	2,1
Région de l'Atlantique	3,9	4,1	3,1	3,1	3,5	4,2	2,6
Terre-Neuve-et-Labador	5,0	6,6	3,1	3,0	-	5,0	2,2
Île-du-Prince-Édouard	3,1	4,9	3,2	3,6	-	-	3,0
Nouvelle-Écosse	3,7	2,4	3,3	3,4	3,1	3,3	2,0
Nouveau-Brunswick	3,4	2,7	2,7	2,3	3,8	-	2,8
Québec	2,8	2,1	2,2	1,7	2,4	1,9	2,4
Ontario	2,9	3,0	3,3	3,0	3,5	3,7	2,9
Provinces des prairies	4,3	4,2	2,9	3,4	2,3	3,5	2,9
Manitoba	2,4	4,0	2,8	3,1	2,0	3,8	2,7
Saskatchewan	2,9	3,9	3,0	3,6	2,6	3,1	-
Alberta	5,1	4,5	3,0	3,5	2,4	3,3	3,5
Colombie-Britannique	3,1	1,9	1,3	2,3	1,5	2,5	0,8
Multiprovince	3,0	3,3	2,5	-	2,7	1,8	2,5
Compétence fédérale	3,0	2,9	2,1	2,1	0,8	3,1	3,1
Secteur public							
Canada	3,3	2,9	2,9	2,9	3,1	3,2	2,3
Région de l'Atlantique	4,0	4,3	3,2	3,2	-	4,2	2,7
Terre-Neuve-et-Labador	5,0	7,2	4,5	4,0	-	5,0	-
Île-du-Prince-Édouard	3,1	4,9	3,0	-	-	-	3,0
Nouvelle-Écosse	3,8	2,3	3,4	3,4	-	3,3	-
Nouveau-Brunswick	3,5	3,0	2,3	2,3	-	-	2,3
Québec	2,7	2,0	2,0	1,4	2,3	1,8	2,1
Ontario	3,0	2,9	3,6	3,1	3,6	4,0	3,8
Provinces des prairies	4,1	4,8	3,2	3,3	3,3	3,5	2,9
Manitoba	2,4	4,6	3,0	3,1	3,0	3,8	2,7
Saskatchewan	2,9	4,4	3,4	3,6	-	3,1	-
Alberta	5,0	5,2	3,4	3,5	3,4	3,3	3,5
Colombie-Britannique	3,2	2,2	1,2	2,3	1,5	2,9	0,5
Multiprovince	3,1	3,0	2,5	-	2,5	-	2,5
Compétence fédérale	3,1	2,9	3,0	2,8	2,6	3,2	4,0
Secteur privé							
Canada	3,0	2,6	1,5	2,4	0,7	2,3	1,6
Région de l'Atlantique	3,3	2,7	2,8	2,8	3,5	-	2,6
Terre-Neuve-et-Labador	-	3,0	2,5	2,7	-	-	2,2
Île-du-Prince-Édouard	-	-	3,6	3,6	-	-	-
Nouvelle-Écosse	3,3	4,0	2,7	-	3,1	-	2,0
Nouveau-Brunswick	3,0	1,4	3,5	-	3,8	-	3,3
Québec	2,8	2,5	2,6	2,2	2,9	2,7	2,8
Ontario	2,8	3,2	2,0	2,7	2,4	2,3	1,3
Provinces des prairies	4,9	1,5	1,2	3,8	1,1	-	
Manitoba	2,5	1,3	0,3	-	0,3	-	
Saskatchewan	3,3	1,6	2,6	-	2,6	-	-
Alberta	5,5	1,6	1,4	3,8	1,1	-	-
Colombie-Britannique	1,7	1,4	1,4	-	1,7	2,0	1,3
Multiprovince	3,0	4,3	2,4	-	2,8	1,8	
Compétence fédérale	2,5	2,8	0,4	1,8	-0,4	2,5	2,8

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN DÉCEMBRE 2003

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1ère année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Construction (2 conventions)	**1 200**	**3,3**	**0,0**	**48**	
Moncton NorthEast Construction Association Inc., ouvriers, Moncton et région, N.-B.	600	4,0	0,0	48	2006-06-30
Moncton NorthEast Construction Association Inc., ouvriers, Moncton et région, N.-B.	600	2,6	0,0	48	2006-06-30
Fabrication (2 conventions)	**1 090**	**2,3**	**1,6**	**35,5**	
Aventis, employés d'usine et préposés à l'entretien, Toronto, Ont.	590	3,1	3,0	35	2006-09-06
Pepsi-Cola Canada ltée, employés d'usine et préposés à l'entretien, St-Laurent, Qc	500	1,4	0,0	36	2006-08-31
Commerce de gros et de détail (3 conventions)	**9 670**	**1,5**	**0,5**	**55,3**	
Dominion Stores, commis de détail, à l'échelle de la province, T.-N.-L.	1 620	2,2	2,2	40	2006-12-04
Manitoba Société des Alcools, employés des services administratifs, à l'échelle de la province, Man.	550	2,7*	3,0	36	2006-03-31
Overwaitea Food Group (Overwaitea Foods & Save-On-Foods), commis de détail, à l'échelle de la province, C.-B.	7 500	1,3*	0,0	60	2008-03-29
Transport (1 convention)	**500**	**0,0**	**0,0**	**36**	
BC Rail Ltd., préposés à l'entretien des voies, à l'échelle de la province, C.-B.	500	0,0	0,0	36	2005-12-31
Information et culture (1 convention)	**900**	**2,6**	**2,5**	**36**	
Allstream, téléphonistes, à l'échelle du Canada	900	2,6	2,5	36	2006-12-31
Éducation, santé et services sociaux (10 conventions)	**14 270**	**3,4**	**2,8**	**30,7**	
Avon Maitland District School Board, enseignants à l'élémentaire, Seaforth, Ont.	600	3,7	2,8	36	2004-08-31
College Compensation and Appointments Council, personnel de soutien, à l'échelle de la province, Ont.	7 000	3,3	3,0	24	2005-08-31
Gouvernement du Manitoba, professionnels des soins de santé et de bien-être, à l'échelle de la province, Man.	910	2,7*	3,0	36	2006-03-17
Kawartha Pine Ridge District School Board, enseignants suppléants, Peterborough, Ont.	570	6,9	0,0	24	2004-08-31
Lambton Kent District School Board, enseignants au secondaire, Sarnia, Ont.	640	4,1	4,1	24	2004-08-31
Limestone District School Board, enseignants au secondaire, Kingston, Ont.	660	3,5	2,4	36	2004-08-31
Thames Valley District School Board, enseignants suppléants, London, Ont.	640	3,9	6,7	24	2004-08-31
Toronto Catholic District School Board, enseignants suppléants, Toronto, Ont.	1 100	3,0	3,0	24	2004-08-31
Université McGill, employé(é)s de bureau, Montréal, Qc	1 450	2,0	2,0	60	2007-11-30
Waterloo Region District School Board, enseignants suppléants, Kitchener, Ont.	700	3,9	0,0	48	2004-08-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN DÉCEMBRE 2003 (suite)

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1ère année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Administration publique (10 conventions)	**15 110**	**2,5**	**2,7**	**38,4**	
Gouvernement du Manitoba, agents des services correctionnels, à l'échelle de la province, Man.	1 130	2,7*	3,0	36	2006-03-17
Gouvernement du Manitoba, employé(é)s de bureau, à l'échelle de la province, Man.	2 780	2,7*	3,0	36	2006-03-17
Gouvernement du Manitoba, employés des services administratifs, à l'échelle de la province, Man.	1 360	2,7*	3,0	36	2006-03-17
Gouvernement du Manitoba, gens de métier, à l'échelle de la province, Man.	1 930	2,7*	3,0	36	2006-03-17
Gouvernement du Manitoba, personnel en sciences sociales, à l'échelle de la province, Man.	1 670	2,7*	3,0	36	2006-03-17
Gouvernement du Manitoba, scientifiques et autres professionnels, à l'échelle de la province, Man	1 080	2,7*	3,0	36	2006-03-17
Gouvernement du Manitoba, scientifiques et autres professionnels, à l'échelle de la province, Man	1 240	2,7*	3,0	36	2006-03-17
Gouvernement du Nouveau-Brunswick, service de santé non-professionnels, à l'échelle de la province, N.-B.	530	2,0	2,0	54	2007-06-15
Gouvernement du Yukon, tous les groupes, Whitehorse, Yn.	2 800	2,5	2,0	48	2006-12-31
Service d'évaluation foncière de la Colombie-Britannique, employé(é)s de bureau, à l'échelle de la province, C.-B.	590	0,0	0,0	24	2005-12-31
Conventions avec clause IVC (10 conventions)	**20 150**	**2,2***	**1,9**	**44,9**	
Conventions sans clause IVC (19 conventions)	**22 590**	**2,9**	**2,3**	**35,1**	
Toutes les conventions (29 conventions)	**42 740**	**2,6**	**2,1**	**39,7**	

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

CONVENTIONS CLÉS EN COURS DE NÉGOCIATION

Employeur	Syndicat	Nombre d'employés	Statut*	Date d'expiration
•Gouvernement du Canada	divers syndicats	114 320	N/CO/PR	mai02/déc.03
•Agence canadienne d'inspection des aliments	AFPC et IPFPC	4 350	N/CO	déc.02-sept.03
•Agence des douanes et du revenu du Canada	AFPC	41 480	N/CO	oct.03/déc.03
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	SCFP (travaux publics)	1 600	ARB	oct. 02
•Capital District Health	NSGEU	3 000	N	oct. 03
•Nova Scotia Power Inc.	FIOE	1 100	N	mars 03
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	SCFP (santé)	5 800	N	juin 03
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	infirmiers(ères)	5 000	N	déc. 03
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	enseignants	7 600	N	fév. 03
•Aliant Telecom inc. (Atlantique)	SCEP et ACTWU	4 500	CO	divers
•Gouvernement du Québec	divers syndicats	323 470	N	juin 02/ 03
•Société des alcools du Québec	Synd. des empls. de la SAQ	3 500	N	déc. 02
•Ville de Montréal	divers syndicats	8 770	N/ARB	avril 02
•GO Transit (Ont.)	ATU	780	MED	juil. 03
•Conseil de la rémunération et des nominations dans les collèges (Ont.)	SEFPO	6 500	MED	août 03
•Ontario Power Generation	Society of Energy Professionals	3 930	N	déc. 03
•Ontario Nursing Homes	SEIU	3 200	N	déc. 03
•Falconbridge	TCA	1 260	AT	janv. 04
•Gouvernement de la Saskatchewan	Sask. Govt. and Gen. Empls. Union	9 860	N	août 03
•Saskatchewan Assn. of Health Orgs.	divers syndicats	24 530	N	mar. 04
•Sask Power	FIOE	1 340	N	déc. 03
•Alberta Boards of Education/Trustees (Calgary et Edmonton)	ATA (enseignants)	13 360	N	août 03
•Health Authorities of Alberta	divers syndicats	29 500	N/MED	mar. 03/04
•Industrie de la Construction en Alberta	divers syndicats	20 000	N/MED	avril 03
•TELUS (C.-B. et Alb.)	TWU	10 500	ARB	déc. 00
•Ville de Vancouver et autres municipalités	divers syndicats	4 000	N	déc. 02
•Industrie forestière de la C.-B.	IWA-Canada	15 000	N/MED	juin 03
•B.C. Ferry Corp.	B.C. Ferry and Marine Workers	4 400	N/ARB	déc. 03
•Health Employers of British Columbia	divers syndicats	97 800	N/PR	mar. 04
•Government of Nunavut	AFPC	2 500	N	mar. 03
•CP / CN / VIA Rail	divers syndicats	22 450	N/PR	déc. 02/ 03
•Pipeline Contractors	manoeuvres, ingénieurs	4 000	PR	avril 03
•Bell Canada	SCEP et ACET	7 200	CO	nov. 03

Statut* :

ARB	arbitrage	MPAT	médiation après un arrêt de travail	NPC	négociation postérieure à la conciliation
AT	arrêt de travail	N	négociation	NPM	négociation postérieure à la médiation
CO	conciliation	NPA	négociation postérieure à l'arbitrage	PR	projet de règlement
MED	médiation	NPAT	négociation après un arrêt de travail	LEG	accord législatif

Données annuelles – 2003 – enregistrées par les petites, moyennes et grandes unités de négociation

Au cours de l'année 2003, 503 conventions collectives ont été ratifiées et se répartissent comme suit : 166 ont été signées dans les petites unités de négociation (100 à 499 employés); 269 dans les unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés) et 68 conventions dans les grandes unités de négociation (2 000 employés ou plus).

Les **PETITES** unités de négociation enregistrent une augmentation de **2,7 %** en moyenne. Le **secteur public** enregistre une augmentation de **3,1 %** en moyenne, comparativement au **secteur privé** qui affiche des rajustements moins élevés, soit **2,4 %**. Si l'on observe les secteurs d'activité, le secteur de la **construction** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **4,8 %**, tandis que le secteur des **transports** affiche le plus faible rajustement, soit **2,1 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **3,5 %** dans la catégorie **Multiprovince** et **2,0 %** en **Colombie-Britannique.**

Les unités **MOYENNES** enregistrent une augmentation salariale moyenne de **2,9 %**. Dans le **secteur public,** les conventions donnent lieu à une augmentation de **3,1 %** en moyenne comparativement à la moyenne de **2,4 %** enregistrée par le **secteur privé.** Si l'on examine les secteurs d'activité, le secteur de l'**éducation, santé et services sociaux** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **3,2 %**, tandis que le secteur du **commerce de gros et de détail** affiche le plus faible rajustement, soit **2,3 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales vont de **3,4 %** en **Ontario** à **2,0%** en **Colombie-Britannique.**

Les **GRANDES** unités de négociation enregistrent une augmentation salariale de **2,4 %** en moyenne. Le **secteur public** enregistre une augmentation de **2,8 %** en moyenne, comparativement au **secteur privé** qui affiche une moyenne de **0,8 %**. Le gel de salaire et les réductions salariales chez Air Canada ont eu un effet à la baisse dans les secteurs privé, du transport et de la comptétence fédérale. Si l'on observe les secteurs d'activité, le secteur de l'**éducation, santé et services sociaux** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **3,6 %**, tandis que le secteur du **commerce de gros et de détail** affiche la plus faible augmentation salariale, soit **1,1 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **3,3%** en **Ontario** et **0,8 %** en **Colombie-Britannique.** Un gel de salaire pour les employés des services publics, en novembre, ont causé cet effet à la baisse.

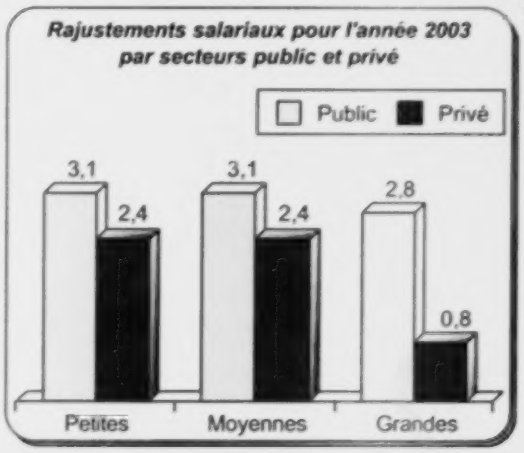

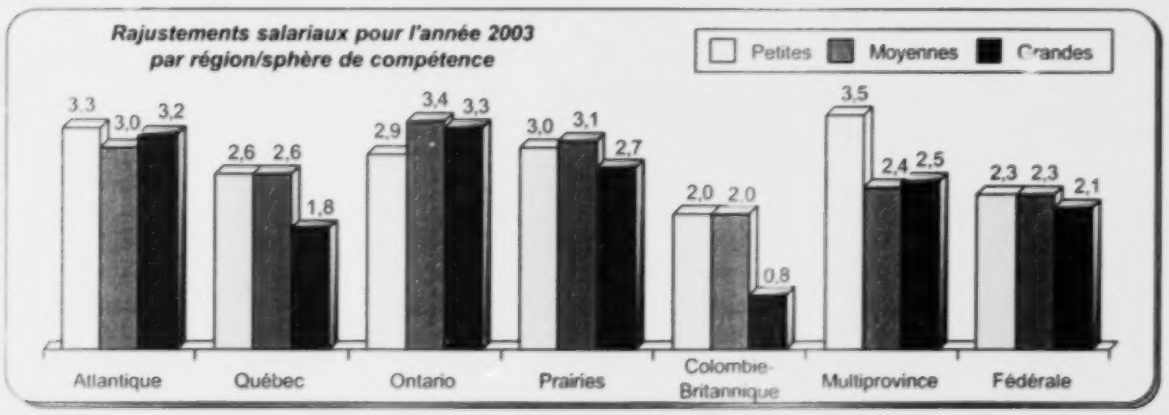

Rajustements salariaux pour l'année 2003
en pourcentage et par industrie

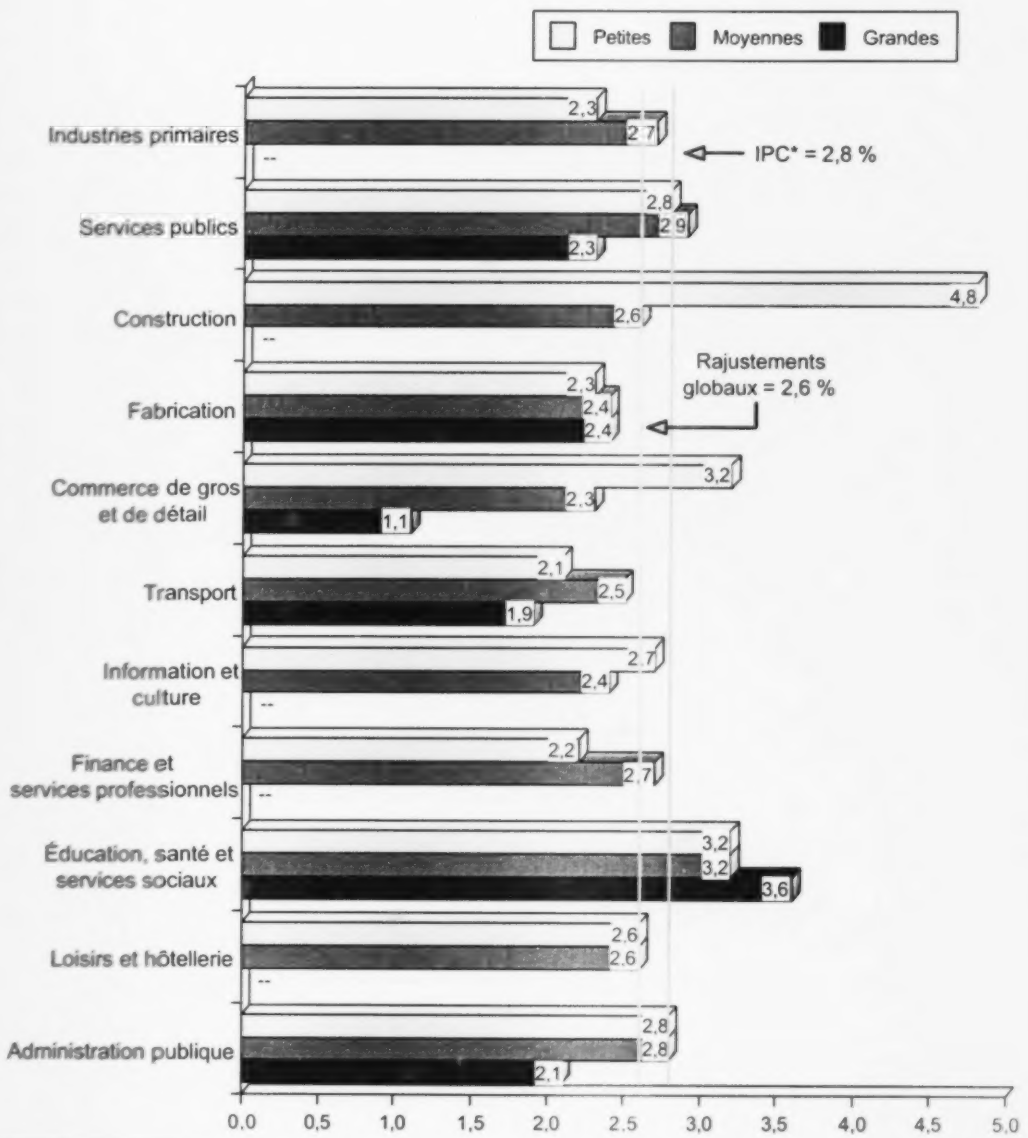

* Taux de variation par rapport à la même période de l'année précédente.

Données enregistrées par les petites, moyennes et grandes unités de négociation au cours du quatrième trimestre 2003

Au cours du quatrième trimestre 2003, 106 conventions collectives ont été ratifiées et se répartissent comme suit : 28 ont été signées dans les petites unités de négociation (100 à 499 employés); 66 dans les unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés) et 12 conventions dans les grandes unités de négociation (2 000 employés ou plus).

Les **PETITES** unités de négociation enregistrent une augmentation de **2,3 %** en moyenne. Le **secteur public** enregistre une baisse de **2,1 %** en moyenne, comparativement au **secteur privé** qui affiche des rajustements plus élevés, soit **2,5 %.** Si l'on observe les secteurs d'activité, le secteur de la **construction** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **6,7 %**, tandis que le secteur des **loisirs et de l'hôtellerie** et le secteur des **transports** affichent le plus faible rajustement, soit **1,0 %.** Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **6,0 %** dans les provinces de l'**Atlantique** et **0,8 %** en **Colombie-Britannique.**

Les unités **MOYENNES** enregistrent une augmentation salariale moyenne de **3,1 %.** Dans le **secteur public**, les conventions donnent lieu à une augmentation de **3,2 %** en moyenne comparativement à la moyenne de **2,6 %** enregistrée par le **secteur privé.** Si l'on examine les secteurs d'activité, le secteur des **finances et des services professionnels** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **4,0 %**, tandis que le secteur du **commerce de gros et de détail** affiche le plus faible rajustement, soit **2,0 %.** Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales vont de **3,9 %** en **Ontario** à **1,9%** en **Colombie-Britannique.**

Les **GRANDES** unités de négociation enregistrent une augmentation salariale de **1,3 %** en moyenne. Le **secteur public** enregistre une augmentation de **1,4 %** en moyenne, comparativement au **secteur privé** qui affiche une moyenne de **1,2 %.** Si l'on observe les secteurs d'activité, le secteur de l'**éducation, santé et services sociaux** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **3,3 %**, tandis que le secteur de l'**administration publique** affiche la plus faible augmentation salariale, soit **0.7 %.** Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **2,7 %** dans les provinces des **Prairies** et **0,7 %** en **Colombie-Britannique.** Un gel de salaire pour les employés des services publics, en novembre, ont causé cet effet à la baisse.

Rajustements salariaux selon la taille des unités de négociation, quatrième trimestre 2003

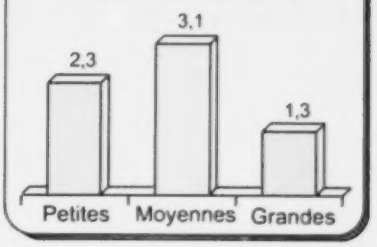

Rajustements salariaux par secteurs public et privé, quatrième trimestre 2003

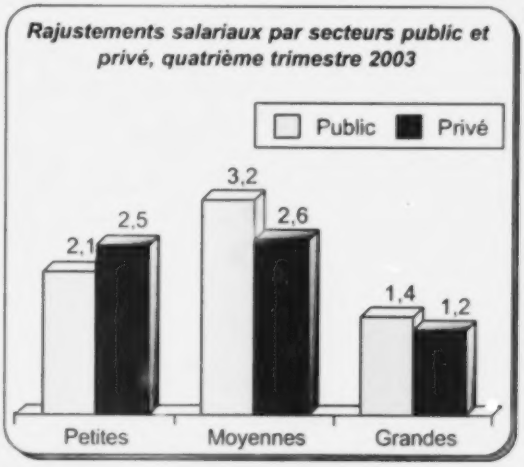

Rajustements salariaux par région/sphère de compétence, quatrième trimestre 2003

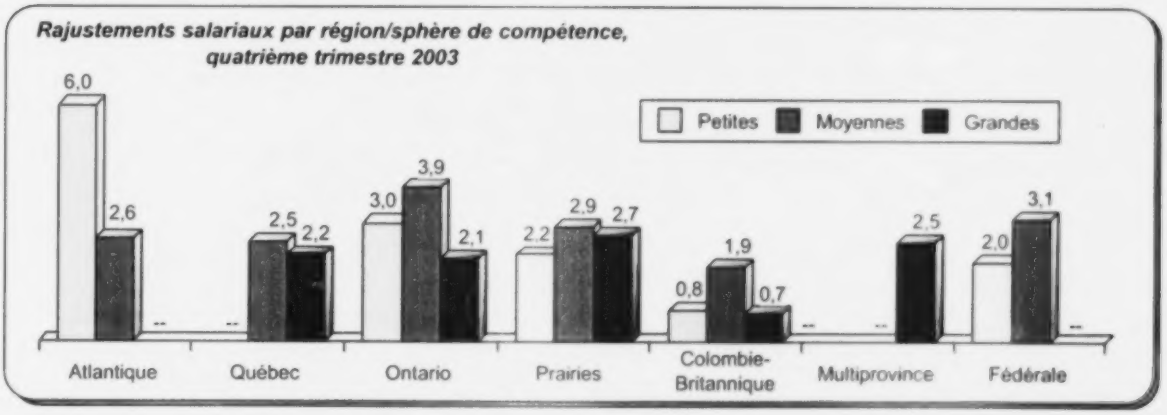

Rajustements salariaux en pourcentage et par industrie, quatrième trimestre 2003

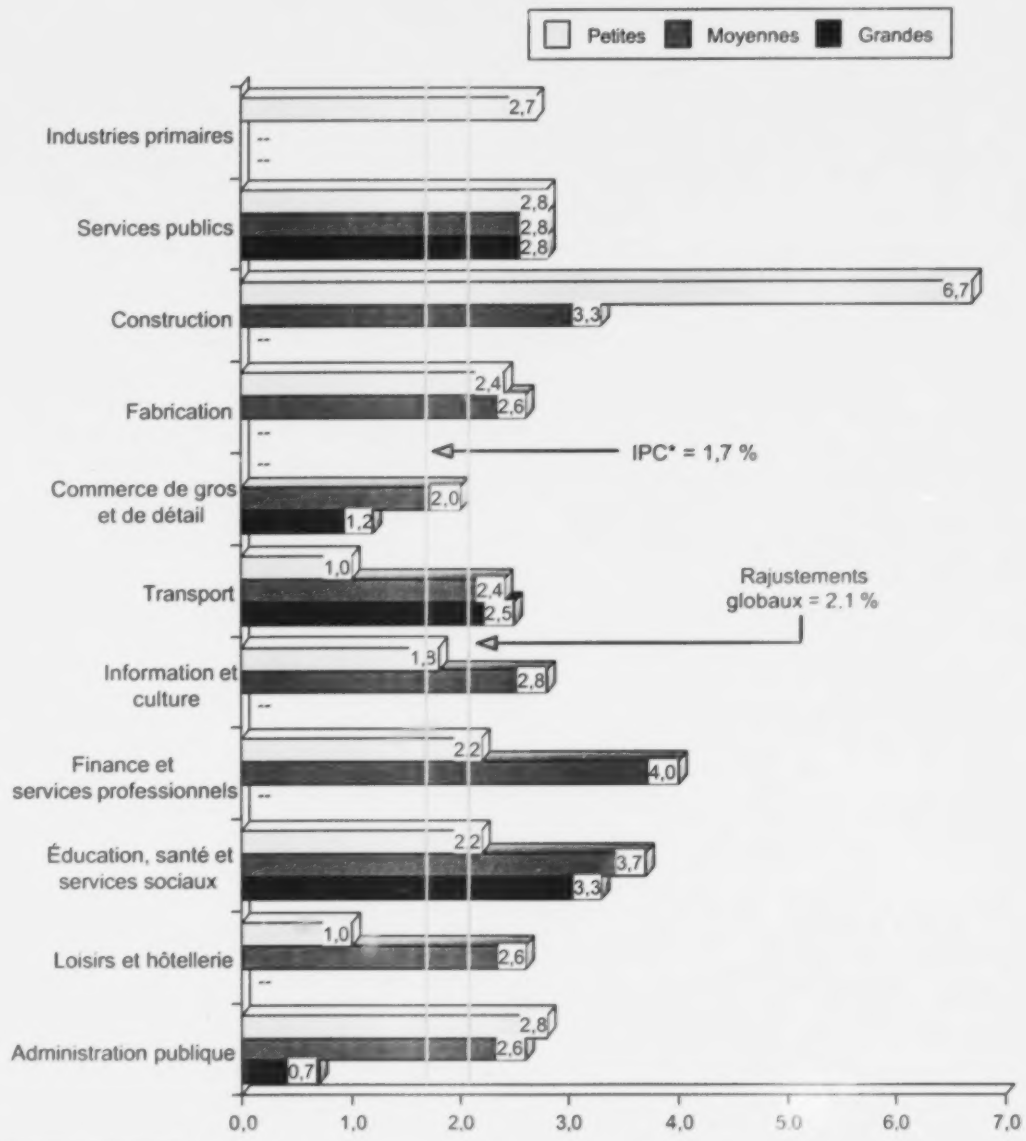

* Taux de variation par rapport à la même période de l'année précédente.

LES ENTENTES CONCLUES DANS LES PETITES UNITÉS DE NÉGOCIATION EN DÉCEMBRE 2003

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Services publics (1 convention)					
Independent Electricity Market Operator, scientifiques et autres professionnels, à l'échelle de la province, Ont.	270	3,0	3,0	36	2006-12-31
Construction (1 convention)					
Electrical Contractors Association of N.B., Inc., électriciens, Sunbury et 7 autres comtés, N.-B.	300	3,5	6,0	30	2006-06-30
Fabrication (3 conventions)					
McCoy Bros. Inc., production, Edmonton, Alb.	110	1,8	0,0	36	2006-01-04
Ultra Electronic Maritime Systems, production et préposés à l'entretien, Halifax, N.-É.	160	3,6	3,5	36	2005-12-31
West Fraser Mills Ltd., Pacific Inland Resources Div., employés de moulin, Smithers, C.-B.	210	1,7	2,0	72	2009-09-30
Transport (4 conventions)					
Air Transat A.T. inc., employés des services et préposés à l'entretien, Dorval, Qc	330	1,3	0,0	36	2006-04-30
BC Rail Limited, ingénieurs de locomotives, à l'échelle de la province, C.-B.	160	0,0	0,0	36	2005-12-31
Federated Co-Operatives Limited (Grocery People Ltd.), employés de centres de distribution alimentaire, Edmonton, Alb.	200	1,6	4,8	60	2008-08-26
ICS Courier (Div.of Information Communication Services (ICS) Inc.), messagers, Toronto, Ont.	350	1,6	2,5	36	2006-01-26
Information et culture (3 conventions)					
Global Calgary (CICT-TV), employés de radiodiffusion-télévision, Calgary, Alb.	160	1,3	0,0	60	2006-08-31
Global Edmonton (CITV-TV), employés de radiodiffusion-télévision, Edmonton, Alb.	130	2,0	0,0	60	2007-05-31
Société Radio-Canada, employés de radiodiffusion-télévision, à l'échelle du réseau	430	2,5	2,5	24	2005-12-11
Finance et services professionnels (1 convention)					
Énergie atomique du Canada limitée, employés salariés, Chalk River, Ont.	130	1,3	1,2	36	2006-06-30
Éducation, santé et services sociaux (1 convention)					
Board of Trustees of Grande Prairie Public School District 2357, personnel de soutien, Grande Prairie, Alb.	160	2,0	2,0	12	2004-08-31
Administration publique (1 convention)					
Chambre des communes du Canada, agents de sécurité, Ottawa, Ont.	300	3,0	3,0	36	2006-05-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %*

NOTES EXPLICATIVES

Sources : les renseignements sur la négociation collective et sur les règlements salariaux présentés dans ce bulletin sont produits par la Direction de l'information sur les milieux de travail. Les données sur l'indice des prix à la consommation proviennent de *L'indice des prix à la consommation* (Cat. 62-001-XPB) de Statistique Canada.

Population ciblée dans les principales conventions : les renseignements sur les ententes conclues dans le cadre de la négociation collective touchent les unités de négociation de 500 travailleurs et plus et englobent tous les secteurs d'activité et toutes les sphères de compétence au Canada. La Direction suit l'évolution de près de 1 070 conventions visant 2,5 millions de travailleurs. Ces travailleurs forment environ 60 % de la main-d'oeuvre syndiquée et 20 % de la main-d'oeuvre salariée non agricole. Pour fins d'analyse, ces unités de négociation sont divisées en grandes unités (2 000 employés et plus) et en unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés).

Population ciblée dans les petites unités de négociation : l'information relative aux petites unités de négociation introduites en janvier 2000 concerne un échantillon d'unités composées de 100 à 499 travailleurs, réparties dans tous les secteurs d'activité et sphères de compétence. Le taux d'échantillonnage de ces unités est de 1 sur 10 dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux passe de 1 sur 8 dans les grandes sphères de compétence à 1 sur 2 dans les petites sphères. Toutes les unités de la sphère de compétence fédérale constituées de 200 à 499 travailleurs sont incluses (1/1), et le taux d'échantillonnage est établi à 1 sur 8 conventions pour les unités qui comptent entre 100 et 199 employés.

Rajustements des taux de base : le «taux de base» qui est utilisé dans tous les calculs est le taux de salaire de la catégorie la plus faiblement rémunérée dans le groupe de négociation qui comprend un nombre important de travailleurs qualifiés. Le rajustement de salaire correspond au rajustement annuel moyen du taux de base en pourcentage pour toute la durée de la convention dans les ententes conclues au cours de la période indiquée. La moyenne est une pondération de chacune des ententes par le nombre de travailleurs touchés. Le rajustement comprend les paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.

Secteurs industriels : le *Bulletin des règlements salariaux* et la *Gazette du travail* présentent et publient des données provenant des secteurs restructurés dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un système de classification conçu par les agences de statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'élaborer des définitions communes en ce qui concerne la structure industrielle des trois économies. Pour fins d'analyse, les 20 plus grandes divisions industrielles basées sur la structure du SCIAN de Statistique Canada sont regroupées pour former les 11 secteurs industriels actuels. Les secteurs public et privé sont définis selon les caractéristiques des employeurs, les termes «unités institutionnelles» ou «entités» étant employés conformément à l'usage en vigueur à Statistique Canada.

Pour plus de renseignements communiquez avec :
Service à la clientèle au 1-800-567-6866
Région d'Ottawa-Gatineau (819) 997-3117
http://www.rhdcc.gc.ca/fr/pt/imt/info.shtml

Publié en vertu de l'autorisation du ministre du Travail, Gouvernement du Canada
© Ministre des Travaux publics et services gouvernementaux Canada 2004. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autres, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre du Travail.

Le Bulletin des règlements salariaux

Mars 2004
Volume 15, numéro 3

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

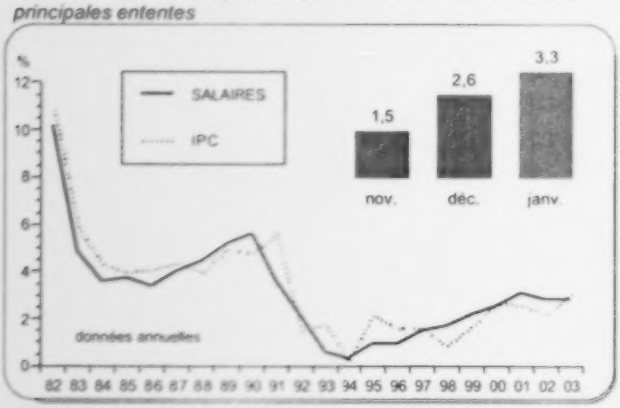

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

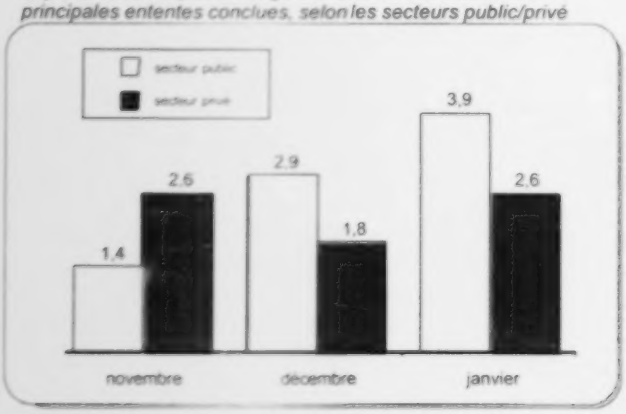

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

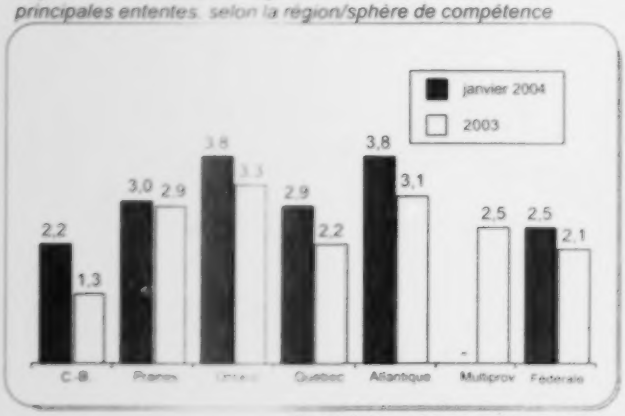

The Bulletin is also available in English

Les données salariales de janvier 2004

Les principales conventions collectives ratifiées en **janvier 2004** ont donné lieu à une augmentation moyenne du taux de salaire de base de **3,3 %** par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une hausse par rapport à la moyenne de 2,6 % enregistrée au cours du mois précédent et pour l'ensemble de l'année 2003. Les données de janvier 2004 sont basées sur l'examen de 20 conventions visant 24 150 employés.

Lors des précédentes négociations, le rajustement salarial s'élevait à 3,2 %, affichant un taux supérieur à celui enregistré au cours des ententes courantes. En janvier 2004, la durée des conventions s'établissait à 31,2 mois, comparativement à 30,2 mois pour les ententes précédentes.

Dans le **secteur public**, 12 850 employés obtiennent des augmentations salariales de **3,9 %** dans le cadre de 10 conventions; tandis que dans le **secteur privé**, 11 300 employés reçoivent des augmentations de **2,6 %** en moyenne à l'issue de 10 conventions.

Le secteur public enregistre des augmentations supérieures à celles du secteur privé en raison de la convention signée par les infirmières de la Nouvelle-Écosse qui donne lieu à un gain salarial de 3,9 % et des cinq ententes ratifiées par le secteur de l'éducation de l'Ontario qui accordent des gains de 4,9 % en moyenne (notamment la convention de Toronto Catholic District School Board qui donne lieu à une augmentation de 6,1 %).

Sur une base régionale et par sphère de compétence, la **Nouvelle-Écosse** enregistre la moyenne d'augmentation la plus élevée au taux de **3,9 %** (convention signée par les infirmières). Au **Nouveau-Brunswick**, la convention ratifiée dans le secteur de la construction donne lieu à une augmentation de **3,4 %** et porte à 3,8 % la moyenne des augmentations enregistrées dans les provinces de l'Atlantique. En **Ontario**, 8 260 employés visés par huit conventions obtiennent des gains salariaux de **3,8 %** en moyenne. La **Colombie-Britannique** affiche la plus faible moyenne de rajustement au taux de **2,2 %** dans le

Canada

cadre de trois conventions visant 2 320 employés. Dans les provinces des **Prairies**, l'unique convention du **Manitoba** (ville de Winnipeg) accorde à 550 employés une augmentation salariale de **3,0 %** en moyenne. Au **Québec**, 5 510 employés reçoivent une augmentation de **2,9 %** en moyenne à l'issue de 4 conventions. Dans la sphère de **compétence fédérale**, deux conventions visant 2 310 employés ont donné lieu à **2,5 %** de gains salariaux (les conventions de Bell Canada et CP Rail qui accordent respectivement 2,7 et 2,3 % d'augmentation en moyenne).

Si l'on observe les secteurs d'activité, la plus forte concentration d'employés (11 560 employés constituant 48 % de l'ensemble) se trouve dans le **secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux** qui enregistre la plus importante moyenne d'augmentation au taux de **4,1 %** dans le cadre de huit conventions. Dans le **secteur de la fabrication**, 6 240 employés obtiennent la plus faible moyenne d'augmentation, soit **2,2 %**, à l'issue de cinq conventions. Dans le **secteur de l'administration publique**, 1 290 employés reçoivent des augmentations de **2,8 %** en moyenne au terme de deux conventions. Les autres secteurs ne signent qu'une seule convention. Toutes les augmentations salariales sont répertoriées dans le graphique de droite.

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité

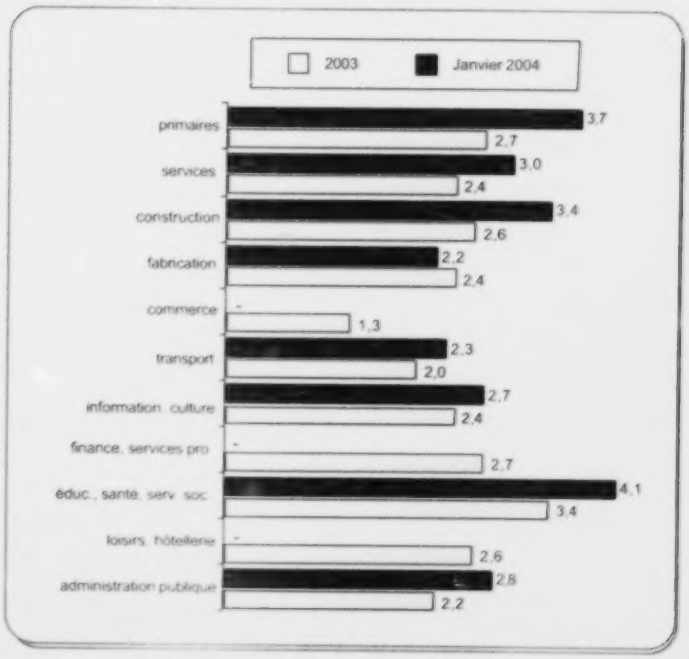

Répartition en pourcentage des travailleurs visés par les principales ententes, selon l'augmentation salariale

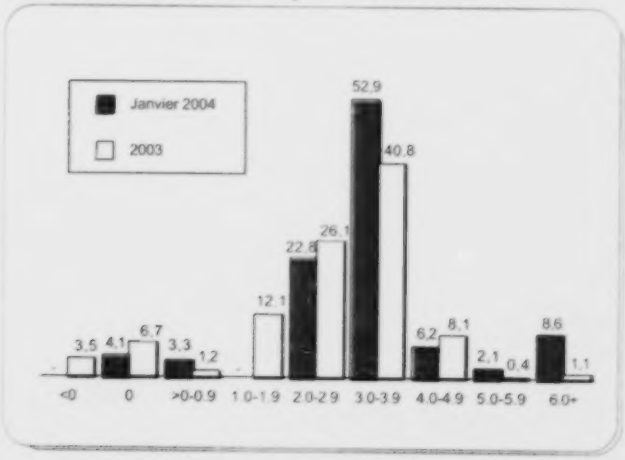

Ventilation des conventions et des employés par région et par sphère de compétence, janvier 2004

	Conv.	Employés
Provinces de l'Atlantique	2	5 200
Québec	4	5 510
Ontario	8	8 260
Provinces des Prairies	1	550
Colombie-Britannique	3	2 320
Multiprovince	-	-
Compétence fédérale	2	2 310

LES RAJUSTEMENTS SALARIAUX ISSUS DES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS
(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	2001	2002	2003	2003				2003		2004
				1	2	3	4	nov	déc	janv
Toutes les Industries/compétences										
Rajustements annuels moyens	3,2	2,8	2,6	2,7	2,5	3,1	2,0	1,5	2,6	3,3
Sans clause d'IVC	3,2	2,8	2,6	2,8	2,5	3,3	2,0	1,4	2,9	3,4
Avec clause d'IVC	3,2	3,6	2,5	1,9	2,4	2,9	2,0	2,6	2,2	2,3
Moy. ann. de 1ère année	3,4	3,0	2,6	3,0	2,4	3,3	1,8	1,5	2,1	3,7
Sans clause d'IVC	3,4	2,9	2,7	3,1	2,5	3,6	1,9	1,4	2,2	3,8
Avec clause d'IVC	3,3	4,2	2,2	1,6	1,6	2,8	1,5	2,5	1,9	2,1
Industries										
Primaires	2,7	2,1	2,7	1,5	3,8	-	-	-	-	3,7
Services publics	2,5	2,4	2,4	3,9	2,2	2,4	2,4	-	-	3,0
Construction	3,2	1,2	2,6	-	2,4	1,8	3,3	-	3,3	3,4
Fabrication	2,6	3,5	2,4	2,4	2,4	2,3	2,6	2,6	2,3	2,2
Commerce	1,6	1,8	1,3	-	1,0	3,0	1,3	-	1,5	-
Transport	2,9	2,4	2,0	2,5	0,4	2,9	2,5	2,6	0,0	2,3
Information, culture	3,2	3,0	2,4	1,4	2,9	3,0	2,8	2,6	2,6	2,7
Finance, services administratifs	2,2	2,1	2,7	2,3	2,0	2,5	4,0	-	-	-
Education, santé, services sociaux	3,5	3,0	3,4	2,9	3,4	4,3	3,6	3,9	3,4	4,1
Loisirs, hôtellerie	4,0	2,5	2,6	2,8	3,3	1,8	2,6	-	-	-
Administration publique	3,1	2,6	2,2	2,7	2,8	3,0	1,2	0,2	2,5	2,8
Sphères de compétence										
Terre-Neuve-et-Labrador	5,0	6,6	3,1	3,0	-	5,0	2,2	-	2,2	-
Île-du-Prince-Édouard	3,1	4,9	3,2	3,6	-	-	3,0	-	-	-
Nouvelle-Écosse	3,7	2,4	3,3	3,4	3,1	3,3	2,0	-	-	3,9
Nouveau-Brunswick	3,4	2,7	2,7	2,3	3,8	-	2,8	-	2,9	3,4
Québec	2,8	2,1	2,2	1,7	2,4	1,9	2,4	2,3	1,8	2,9
Ontario	2,9	3,0	3,3	3,0	3,5	3,7	2,9	3,8	3,5	3,8
Manitoba	2,4	4,0	2,7	3,0	2,0	3,8	2,6	-	2,7	3,0
Saskatchewan	2,9	4,0	3,0	3,6	2,6	3,1	-	-	-	-
Alberta	5,1	4,5	3,0	3,5	2,4	3,3	3,5	3,5	-	-
Colombie-Britannique	3,1	1,9	1,3	2,3	1,5	2,5	0,8	0,5	1,1	2,2
Multiprov.	3,0	3,3	2,5	-	2,7	1,8	2,5	-	2,5	-
Compétence fédérale	3,0	2,7	2,1	2,1	0,8	3,1	3,0	2,5	2,6	2,5
Secteur public	3,3	2,9	2,9	2,9	3,1	3,2	2,2	1,4	2,9	3,9
Secteur privé	3,0	2,5	1,5	2,4	0,8	2,3	1,6	2,6	1,8	2,6
Indice des prix à la consom.	2,6	2,2	2,8	1,5	1,3	2,3	1,7	1,6	2,0	1,2

Les données de janvier sont préliminaires.

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN JANVIER 2004

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1ère année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Industries primaires (1 convention)	**780**	**3,7**	**5,0**	**36**	
Highland Valley Copper, production, Logan Lake, C.-B.	780	3,7	5,0	36	2006-09-30
Services publics (1 convention)	**770**	**3,0**	**3,0**	**36**	
Enbridge Gas Distribution, ouvriers des services publics, à l'échelle de la province, Ont.	770	3,0	3,0	36	2006-12-31
Construction (1 convention)	**1 200**	**3,4**	**3,4**	**36**	
L'Association des entrepreneurs en mécanique du N-B Inc., plombiers et tuyauteurs, à l'échelle de la province, N.-B.	1 200	3,4	3,4	36	2006-06-30
Fabrication (5 conventions)	**6 240**	**2,2**	**2,2**	**32,7**	
Brasseries Molson, production, Montréal, Qc	1 300	2,1*	1,9	84	2010-12-21
Camco Inc., production, Hamilton, Ont.	1 000	0,0	0,0	20	2005-12-31
DuPont Canada Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Kingston, Ont.	1 150	2,4	2,7	36	2007-01-27
Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan, Ltée. (Usine Laterrière), production, Laterrière, Qc	500	3,0	3,0	12	2004-12-31
Société d'électrolyse et de chimie Alcan, ltée (Arvida), employés rémunérés à l'heure, Jonquière, Qc	2 290	3,0	3,0	12	2004-12-31
Transport (1 convention)	**1 210**	**2,3**	**3,0**	**36**	
Canadian Pacific Railway & St. Lawrence & Hudson Railway, empl. des chemins de fer, à l'échelle du réseau	1 210	2,3	3,0	36	2006-12-31
Information et culture (1 convention)	**1 100**	**2,7**	**2,5**	**36**	
Bell Canada, vendeurs, à l'échelle de la province	1 100	2,7	2,5	36	2006-12-31
Éducation, santé et services sociaux (8 conventions)	**11 560**	**4,1**	**4,6**	**27**	
District School Board of Niagara, enseignants à l'élémentaire, St. Catharines, Ont.	1 500	4,1	4,2	24	2004-08-31
Grand Erie District School Board, enseignants au secondaire, Brantford, Ont.	670	3,5	2,5	36	2004-08-31
Halton District School Board, enseignants suppléants, Burlington, Ont.	600	3,9	3,0	24	2004-08-31
Nova Scotia Association of Health Organizations, infirmiers(ières), à l'échelle de la province, N.-É.	4 000	3,9	5,7	36	2006-10-31
Toronto Catholic District School Board, enseignants au secondaire, Toronto, Ont.	2 070	6,1	6,1	12	2004-08-31
University of Victoria, charges de cours, Victoria, C.-B.	800	0,4	1,3	36	2006-08-31
Université de Montréal, professeurs, Montréal, Qc	1 420	3,6	3,3	24	2005-05-31
Upper Canada District School Board #26, enseignants suppléants, Brockville, Ont.	500	5,2	5,2	12	2004-08-31
Administration publique (2 conventions)	**1 290**	**2,8**	**3,4**	**42,9**	
Ville de New Westminster, employé(es) d'intérieur et d'extérieur, New Westminster, C.-B.	740	2,6*	2,5	48	2006-12-31
Ville de Winnipeg, employés des services administratifs, Winnipeg, Man.	550	3,0	4,5	36	2006-10-11
Conventions avec clause IVC (2 conventions)	**2 040**	**2,3***	**2,1**	**70,9**	
Conventions sans clause IVC (18 conventions)	**22 110**	**3,4**	**3,8**	**27,5**	
Toutes les conventions (20 conventions)	**24 150**	**3,3**	**3,7**	**31,2**	

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %*

CONVENTIONS CLÉS EN COURS DE NÉGOCIATION

Employeur	Syndicat	Nombre d'employés	Statut*	Date d'expiration
•Gouvernement du Canada	divers syndicats	113 390	N/CO/PR	mai02/jan.04
•Agence canadienne d'inspection des aliments	AFPC et IPFPC	4 350	N/CO	déc.02-sept.03
•Agence du revenu du Canada	AFPC et IPFPC	41 480	N/CO	oct.03/déc.03
•Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador	NAPE et SCFP	17 000	CO	mars 04
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	SCFP (travaux publics)	1 600	ARB	oct. 02
•Capital District Health	NSGEU	3 000	N	oct. 03
•Nova Scotia Power Inc.	FIOE	1 000	N	mars 03
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	SCFP (santé)	5 800	CO	juin 03
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	infirmiers(ères)	5 000	N	déc. 03
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	enseignants	7 600	N	fév. 04
•Aliant Telecom inc. (Atlantique)	SCEP et ACTWU	4 500	CO	divers
•Gouvernement du Québec	divers syndicats	323 470	N	juin 02/ 03
•Société des alcools du Québec	Synd. des empls. de la SAQ	3 500	N	déc. 02
•Ville de Montréal	divers syndicats	8 770	N/ARB	avril 02
•Construction Quebec	divers syndicats	65 000	N	avril 04
•GO Transit (Ont.)	ATU	780	MED	juil. 03
•Conseil de la rémunération et des nominations dans les collèges (Ont.)	SEFPO	6 500	PR	août 03
•Ontario Power Generation	Society of Energy Professionals	3 930	ARB	déc. 03
•Ontario Nursing Homes	SEIU	3 200	N	déc. 03
•Gouvernement de la Saskatchewan	Sask. Govt. and Gen. Empls. Union	9 860	N	août 03
•Saskatchewan Assn. of Health Orgs	divers syndicats	24 530	N	mar. 04
•Sask Power	FIOE	1 340	N	déc. 03
•Alberta Boards of Education/Trustees (Calgary et Edmonton)	ATA (enseignants)	13 360	N	août 03
•Health Authorities of Alberta	divers syndicats	29 500	N/MED	mar. 03/04
•Industrie de la Construction en Alberta	divers syndicats	20 000	N/MED	avril 03
•TELUS (C.-B. et Alb.)	TWU	10 500	ARB	déc. 00
•Ville de Vancouver et autres municipalités	divers syndicats	4 000	N	déc. 02
•Industrie forestière de la C.-B.	IWA-Canada	15 000	N/MED	juin 03
•B.C. Ferry Corp.	B.C. Ferry and Marine Workers	4 400	N/ARB	déc. 03
•Health Employers of British Columbia	divers syndicats	97 800	N/PR	mar. 04
•Government of Nunavut	AFPC	1 750	N	mar. 03
•CP / CN / VIA Rail	divers syndicats	22 450	N/AT	déc. 02/ 03
•Pipeline Contractors	manoeuvres, ingénieurs	4 000	PR	avril 03
•Bell Canada	SCEP	7 200	CO	nov. 03

Statut* :

ARB	arbitrage	MPAT	médiation après un arrêt de travail	NPC	négociation postérieure à la conciliation
AT	arrêt de travail	N	négociation	NPM	négociation postérieure à la médiation
CO	conciliation	NPA	négociation postérieure à l'arbitrage	PR	projet de règlement
MED	médiation	NPAT	négociation après un arrêt de travail	LEG	accord législatif

Analyse des données salariales annuelles (2000–2003) enregistrées par les petites, moyennes et grandes unités de négociation

La Direction de l'information sur les milieux de travail a introduit un échantillon stratifié des petites unités de négociation (100 à 499 employés) au cours de l'année 2000, afin de répondre aux demandes des clients. Les unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés) et les grandes unités de négociation (2 000 employés et plus) représentent toutes les unités de négociation reconnues au Canada. Voici, selon la taille des unités de négociation, les principales données enregistrées au cours des quatre dernières années :

En2003, les petites unités de négociation, dans la sphère de compétence des Multiprovince, affichent la plus forte moyenne au taux de 3,5 %, tandis que la Colombie-Britannique enregistre la plus faible moyenne, soit 0,8 %.

En **2002**, les grandes unités de négociation, dans les Provinces de l'Atlantique, enregistrent une augmentation salariale de 4,6 % en moyenne, tandis que les petites unités de la Colombie-Britannique affichent la plus faible augmentation au taux de 1,5 % en moyenne.

En **2001**, les grandes unités de négociation, dans les Provinces des Prairies, enregistrent la plus forte moyenne au taux de 4,7 %, tandis que les unités moyennes de la Colombie-Britannique affichent le plus faible rajustement salarial, soit 1,8 % en moyenne.

En **2000**, les grandes unités de négociation enregistrent la plus forte augmentation salariale au taux de 4,2 %, tandis que les petites unités de la Colombie-Britannique affichent la plus faible moyenne, soit 1,3 %.

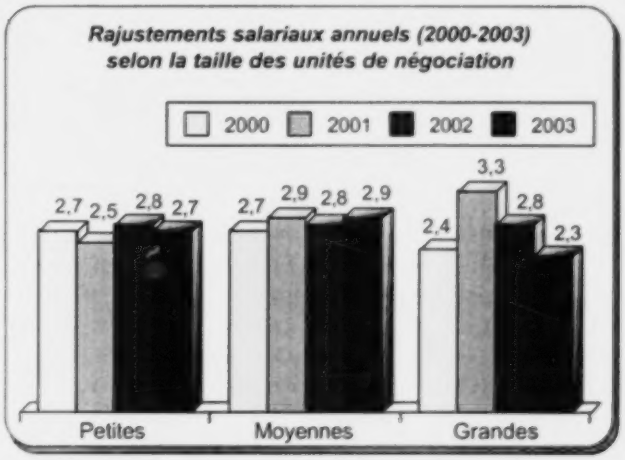

Les principales données enregistrées au sein des petites et moyennes unités de négociation

Les secteurs public et privé ont enregistré des augmentations allant de 2,3 à 3,3 % en moyenne. En 2002, les petites unités de négociation du secteur public affichent la moyenne la plus élevée. Dans le secteur privé, les petites unités (en 2001) ainsi que les unités moyennes (en 2003) enregistrent le plus faible rajustement salarial.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre la moyenne de 4,5 % affichée en 2002 dans les provinces des Prairies, et celle de 1,3 % enregistrée en 2000 en Colombie-Britannique.

Si l'on observe les secteurs d'activité, les rajustements salariaux se situent entre le taux de 4,8 % affiché en 2003 par les petites unités de négociation du secteur de la construction, et la plus faible moyenne jamais enregistrée (-1,4 %) en 2001 par les petites unités du secteur primaire.

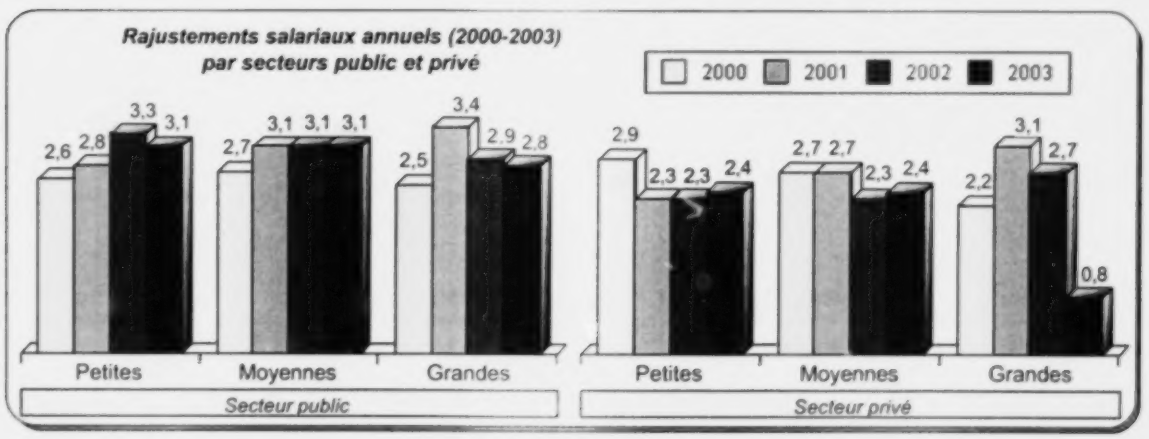

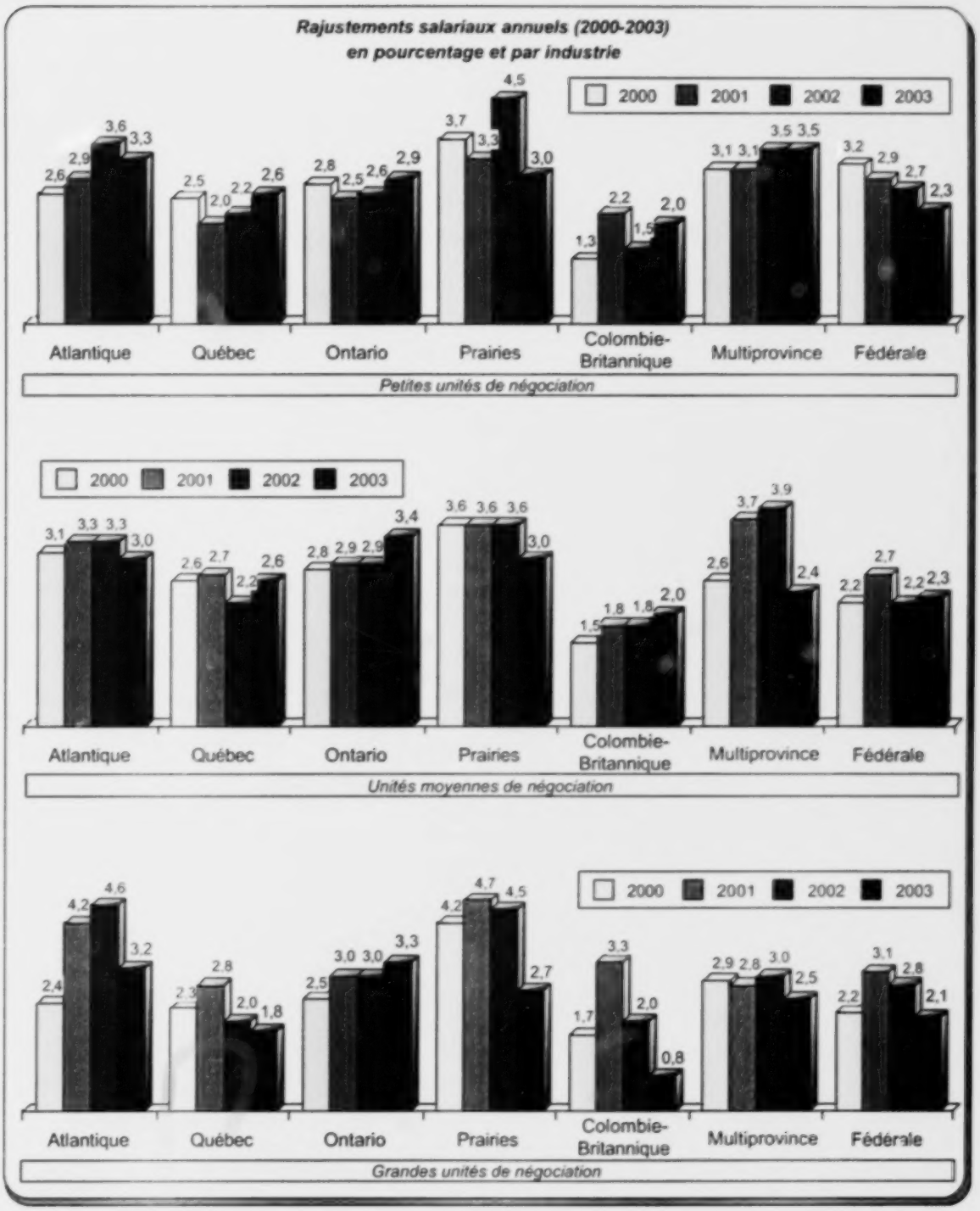
Rajustements salariaux annuels (2000-2003)
en pourcentage et par industrie
2000
2001
2002
2003
2,6 2,9 3,6 3,3
2,5 2,0 2,2 2,6
2,8 2,5 2,6 2,9
3,7 3,3 4,5 3,0
1,3 2,2 1,5 2,0
3,1 3,1 3,5 3,5
3,2 2,9 2,7 2,3
Atlantique
Québec
Ontario
Prairies
Colombie-Britannique
Multiprovince
Fédérale
Petites unités de négociation
2000
2001
2002
2003
3,1 3,3 3,3 3,0
2,6 2,7 2,2 2,6
2,8 2,9 2,9 3,4
3,6 3,6 3,6 3,0
1,5 1,8 1,8 2,0
2,6 3,7 3,9 2,4
2,2 2,7 2,2 2,3
Atlantique
Québec
Ontario
Prairies
Colombie-Britannique
Multiprovince
Fédérale
Unités moyennes de négociation
2000
2001
2002
2003
2,4 4,2 4,6 3,2
2,3 2,8 2,0 1,8
2,5 3,0 3,0 3,3
4,2 4,7 4,5 2,7
1,7 3,3 2,0 0,8
2,9 2,8 3,0 2,5
2,2 3,1 2,8 2,1
Atlantique
Québec
Ontario
Prairies
Colombie-Britannique
Multiprovince
Fédérale
Grandes unités de négociation

LES ENTENTES CONCLUES DANS LES PETITES UNITÉS DE NÉGOCIATION EN JANVIER 2004

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1ère année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Services publics (1 convention)					
Société d'électrolyse et de chimie Alcan ltée, énergie électrique, gens de métier (non construction), Shipshaw, Qc	260	3,0	3,0	12	2004-12-31
Fabrication (3 conventions)					
Prudential Steel Ltd., production, Calgary, Alb.	440	1,6	2,3	36	2006-12-31
Société d'électrolyse et de chimie Alcan, ltée, employés rémunérés à l'heure, Shawinigan, Qc	450	3,0	3,0	12	2004-12-31
Tolko Industries Ltd., Div. Tolko Manitoba Kraft Papers, employés de moulin, The Pas, Man.	270	2,2	2,5	60	2008-09-30
Transport (1 convention)					
Groupe Alcan Métal Primaire-Québec, débardeurs, Port-Alfred, Qc	170	3,0	3,0	12	2004-12-31
Information et culture (1 convention)					
Groupe Pages Jaune, employé(é)s de bureau, Montréal, Qc	250	2,2 *	2,2	36	2006-09-30
Éducation, santé et services sociaux (1 convention)					
Durham Catholic District School Board, concierges, Durham, Ont.	190	3,0	3,0	36	2006-08-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

NOTES EXPLICATIVES

Sources : les renseignements sur la négociation collective et sur les règlements salariaux présentés dans ce bulletin sont produits par la Direction de l'information sur les milieux de travail. Les données sur l'indice des prix à la consommation proviennent de *L'indice des prix à la consommation* (Cat. 62-001-XPB) de Statistique Canada.

Population ciblée dans les principales conventions : les renseignements sur les ententes conclues dans le cadre de la négociation collective touchent les unités de négociation de 500 travailleurs et plus et englobent tous les secteurs d'activité et toutes les sphères de compétence au Canada. La Direction suit l'évolution de près de 1 070 conventions visant 2,5 millions de travailleurs. Ces travailleurs forment environ 60 % de la main-d'oeuvre syndiquée et 20 % de la main-d'oeuvre salariée non agricole. Pour fins d'analyse, ces unités de négociation sont divisées en grandes unités (2 000 employés et plus) et en unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés).

Population ciblée dans les petites unités de négociation : l'information relative aux petites unités de négociation introduites en janvier 2000 concerne un échantillon d'unités composées de 100 à 499 travailleurs, réparties dans tous les secteurs d'activité et sphères de compétence. Le taux d'échantillonnage de ces unités est de 1 sur 10 dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux passe de 1 sur 8 dans les grandes sphères de compétence à 1 sur 2 dans les petites sphères. Toutes les unités de la sphère de compétence fédérale constituées de 200 à 499 travailleurs sont incluses (1/1), et le taux d'échantillonnage est établi à 1 sur 8 conventions pour les unités qui comptent entre 100 et 199 employés.

Rajustements des taux de base : le «taux de base» qui est utilisé dans tous les calculs est le taux de salaire de la catégorie la plus faiblement rémunérée dans le groupe de négociation qui comprend un nombre important de travailleurs qualifiés. Le rajustement de salaire correspond au rajustement annuel moyen du taux de base en pourcentage pour toute la durée de la convention dans les ententes conclues au cours de la période indiquée. La moyenne est une pondération de chacune des ententes par le nombre de travailleurs touchés. Le rajustement comprend les paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.

Secteurs industriels : le *Bulletin des règlements salariaux* et la *Gazette du travail* présentent et publient des données provenant des secteurs restructurés dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un système de classification conçu par les agences de statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'élaborer des définitions communes en ce qui concerne la structure industrielle des trois économies. Pour fins d'analyse, les 20 plus grandes divisions industrielles basées sur la structure du SCIAN de Statistique Canada sont regroupées pour former les 11 secteurs industriels actuels. Les secteurs public et privé sont définis selon les caractéristiques des employeurs, les termes «unités institutionnelles» ou «entités» étant employés conformément à l'usage en vigueur à Statistique Canada.

Pour plus de renseignements communiquez avec :
Service à la clientèle au 1-800-567-6866
Région d'Ottawa-Gatineau (819) 997-3117
http://www.rhdcc.gc.ca/fr/pt/imt/info.shtml

Publié en vertu de l'autorisation du ministre du Travail, Gouvernement du Canada
© Ministre des Travaux publics et services gouvernementaux Canada 2004. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autres, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre du Travail.

Gouvernement du Canada / Government of Canada

Information sur les milieux de travail / Workplace Information

Le Bulletin des règlements salariaux

Avril 2004
Volume 15, numéro 4

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

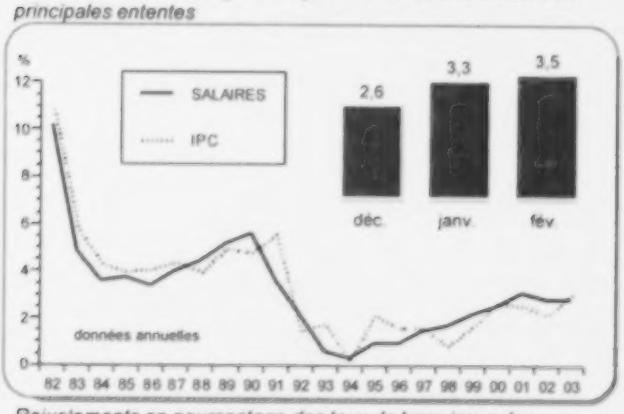

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

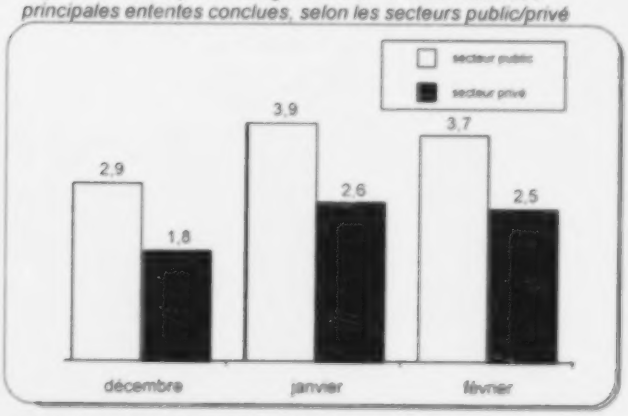

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

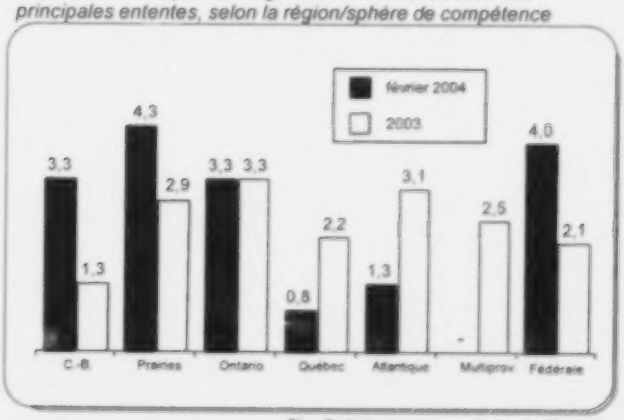

The Bulletin is also available in English

Les données salariales de février 2004

Les principales conventions collectives ratifiées en **février 2004** ont donné lieu à une augmentation moyenne du taux de salaire de base de **3,5 %** par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une hausse par rapport à la moyenne de 3,3 % enregistrée au cours du mois précédent et celle de 2,6 % affichée pour l'ensemble de l'année 2003. Les données de février 2004 sont basées sur l'examen de 18 conventions visant 27 290 employés.

Lors des précédentes négociations, le rajustement salarial s'élevait à 3,9 %, affichant un taux supérieur à celui enregistré au cours des ententes courantes. En février 2004, la durée des conventions s'établissait à 34,3 mois, comparativement à 29,6 mois pour les ententes précédentes.

Les résultats de février 2004 ont été largement influencés par la convention de Provincial Health Authorities of Alberta visant 7 700 employés paramédicaux (soit plus que le quart de l'ensemble des employés) qui obtiennent une augmentation salariale de 4,7 % en moyenne.

Le secteur public enregistre des augmentations supérieures à celles du secteur privé. En effet, dans le **secteur public**, 22 390 employés obtiennent des augmentations de **3,7 %** en moyenne dans le cadre de 13 conventions; tandis que dans le **secteur privé**, 4 900 employés reçoivent des augmentations de **2,5 %** à l'issue de cinq conventions.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, l'Alberta enregistre le gain salarial le plus élevé au taux de 4,3 %; le Québec affiche le rajustement salarial le plus faible au taux de 0,8 % et la sphère de compétence fédérale enregistre des rajustements de 4,0 % en moyenne. Les augmentations salariales sont répertoriées par sphère de compétence dans le graphique de gauche.

Canada

Si l'on observe les secteurs d'activité, les **services publics** enregistrent la plus forte augmentation salariale **(4,0 %)** à l'issue d'une seule convention visant 810 employés. Le **secteur de la fabrication** affiche la plus faible augmentation **(2,1 %)** dans le cadre de trois conventions visant 2 300 employés. La plus importante concentration d'employés (50,5 %) se trouve dans le **secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux** où 13 770 employés visés par six conventions obtiennent des augmentations de **3,7 %** en moyenne. Dans le secteur de l'**administration publique**, 7 810 employés reçoivent des augmentations de **3,6 %** en moyenne au terme de six conventions, et dans le **secteur primaire**, 2 600 employés obtiennent des augmentations de **2,8 %** en moyenne à l'issue de deux conventions.

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité

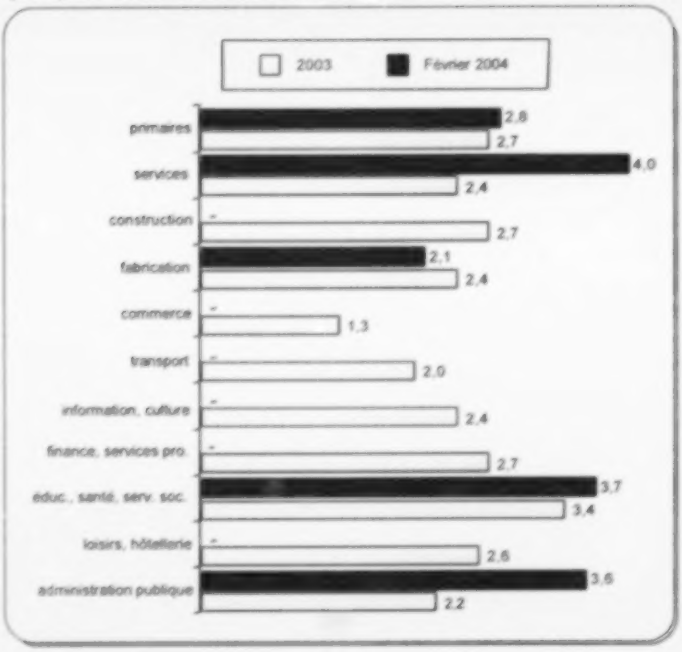

Répartition en pourcentage des travailleurs visés par les principales ententes, selon l'augmentation salariale

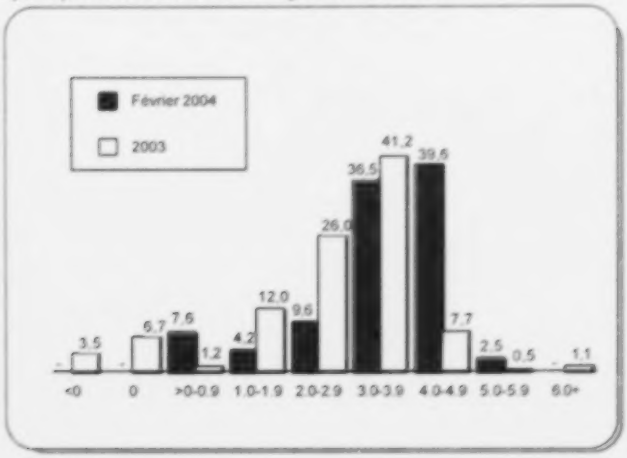

Ventilation des conventions et des employés par région et par sphère de compétence, février 2004

	Conv.	Employés
Provinces de l'Atlantique	1	1 150
Québec	1	2 070
Ontario	9	9 960
Provinces des Prairies	3	10 690
Colombie-Britannique	1	810
Multiprovince	-	-
Compétence fédérale	3	2 610

LES AUGMENTATIONS SALARIALES ISSUES DES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS

(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	2001	2002	2003	2003				Taux à	2003	2004	
				1	2	3	4	ce jour	déc	janv	fév
Toutes les industries/compétences											
Rajustements annuels moyens	3,2	2,8	2,6	2,7	2,5	3,1	2,0	3,4	2,6	3,3	3,5
Sans clause d'IVC	3,2	2,8	2,6	2,8	2,5	3,3	2,0	3,3	2,9	3,4	3,1
Avec clause d'IVC	3,2	3,6	2,5	1,9	2,4	2,9	2,0	3,7	2,2	2,3	3,9
Moy. ann. de 1ère année	3,4	3,0	2,6	3,0	2,4	3,3	1,8	3,7	2,1	3,7	3,7
Sans clause d'IVC	3,4	2,9	2,7	3,1	2,5	3,6	1,9	3,5	2,2	3,8	3,2
Avec clause d'IVC	3,3	4,2	2,2	1,6	1,6	2,8	1,5	4,1	1,9	2,1	4,5
Industries											
Primaires	2,6	2,1	2,7	1,5	3,8	-	-	3,0	-	3,7	2,8
Services publics	2,5	2,4	2,4	3,9	2,2	2,4	2,4	3,5	-	3,0	4,0
Construction	3,2	1,2	2,7	-	2,4	1,8	3,5	3,4	3,5	3,4	-
Fabrication	2,6	3,5	2,4	2,4	2,5	2,3	2,6	2,2	2,3	2,2	2,1
Commerce	1,6	1,8	1,3	-	1,0	3,1	1,3	-	1,5	-	-
Transport	2,9	2,4	2,0	2,5	0,4	2,9	2,5	2,3	0,0	2,3	-
Information, culture	3,2	3,0	2,4	1,4	2,9	3,0	2,8	2,7	2,6	2,7	-
Finance, services administratifs	2,0	2,1	2,7	2,3	2,0	2,5	4,0	-	-	-	-
Education, santé, services sociaux	3,5	3,0	3,4	2,9	3,4	4,3	3,6	3,9	3,4	4,1	3,7
Loisirs, hôtellerie	4,0	2,5	2,6	2,8	3,3	1,8	2,6	-	-	-	-
Administration publique	3,1	2,6	2,2	2,7	2,8	3,0	1,2	3,5	2,5	2,8	3,6
Secteurs de compétence											
Terre-Neuve-et-Labrador	5,0	6,6	3,1	3,0	-	5,0	2,2	-	2,2	-	-
Île-du-Prince-Édouard	3,1	4,9	3,2	3,6	-	-	3,0	-	-	-	-
Nouvelle-Écosse	3,7	2,4	3,3	3,4	3,1	3,3	2,0	3,3	-	3,9	1,3
Nouveau-Brunswick	3,4	2,7	2,8	2,3	3,8	-	2,9	3,4	3,1	3,4	-
Québec	2,7	2,1	2,2	1,7	2,4	1,9	2,4	2,4	1,9	2,9	0,8
Ontario	2,9	3,0	3,3	3,0	3,5	3,7	2,9	3,5	3,6	3,8	3,3
Manitoba	2,4	4,0	2,7	3,0	2,0	3,8	2,6	3,0	2,7	3,0	-
Saskatchewan	2,9	4,0	3,0	3,6	2,6	3,1	-	-	-	-	-
Alberta	5,1	4,5	3,0	3,5	2,5	3,3	3,6	4,3	-	-	4,3
Colombie-Britannique	3,1	1,9	1,3	2,3	1,5	2,5	0,8	2,5	1,1	2,2	3,3
Multiprov.	3,0	3,3	2,5	-	2,7	1,8	2,5	-	2,5	-	-
Compétence fédérale	3,0	2,7	2,1	2,1	0,8	3,1	3,0	3,3	2,6	2,5	4,0
Secteur public	3,3	2,9	2,9	2,9	3,1	3,2	2,2	3,8	2,9	3,9	3,7
Secteur privé	3,0	2,5	1,5	2,4	0,8	2,3	1,6	2,5	1,8	2,6	2,5
Indice des prix à la consom.	2,6	2,2	2,8	1,5	1,3	2,3	1,7	1,0	2,0	1,2	0,7

Les données de février sont préliminaires.

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN FÉVRIER 2004

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1ère année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Industries primaires (2 conventions)	**2,600**	**2.8**	**3.2**	**36**	
Falconbridge Limited, production, Falconbridge, Ont.	1,050	2.3*	3.4	36	2007-01-31
Suncor Energy Inc., Oil Sands, mineurs, Fort McMurray, Alb.	1,550	3.2	3.0	36	2007-04-30
Services publics (1 convention)	**810**	**4.0**	**4.0**	**12**	
Bruce Power LP, scientifiques et autres professionnels, Toronto, Ont.	810	4.0	4.0	12	2004-12-31
Fabrication (3 conventions)	**2,300**	**2.1**	**1.4**	**30.8**	
Canadian General-Tower Limited, employés d'usine et préposés à l'entretien, Cambridge, Ont.	500	2.4	2.4	12	2005-02-28
Générale électrique du Canada inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Pickering, Ont.	650	3.1*	3.0	36	2007-02-15
Trenton Works Ltd., production, Trenton, N.-É.	1,150	1.3*	0.0	36	2006-10-31
Éducation, santé et services sociaux (6 conventions)	**13,770**	**3.7**	**4.4**	**35.3**	
Centre for Addiction and Mental Health, empls. de service de santé, Toronto, Ont.	1,700	3.0	3.0	36	2005-03-31
Peel District School Board, concierges, Mississauga, Ont.	840	4.0	4.0	12	2004-08-31
Peel District School Board, employé(é)s de bureau, Mississauga, Ont.	600	4.1	4.1	12	2004-08-31
Provincial Health Authorities of Alberta, employés para-médicaux professionnels, à l'échelle de la province, Alb.	7,700	4.7*	5.5	36	2005-03-31
Service de santé des Soeurs de la Charité d'Ottawa, service de santé, entretien et métiers, Ottawa, Ont.	860	3.0	3.0	36	2005-03-31
Université de Sherbrooke, chargés de cours, Sherbrooke, Qc	2,070	0.8	2.1	48	2007-12-31
Administration publique (6 conventions)	**7,810**	**3.6**	**3.4**	**35.2**	
Gouvernement du Canada, traducteurs, à l'échelle du Canada	1,070	2.5	2.5	24	2005-04-18
Opérations des enquêtes statistiques, intervieweurs sur place, à l'échelle du Canada	850	4.6	3.2	48	2004-11-30
Opérations des enquêtes statistiques, intervieweurs des bureaux régionaux, à l'échelle du Canada	690	5.4	3.5	36	2004-11-30
Ville de Calgary, agents de police, Calgary, Alb.	1,440	3.3	3.7	27	2006-03-31
Ville de Toronto, pompiers, Toronto, Ont.	2,950	3.5	3.5	36	2004-12-31
Ville de Vancouver, pompiers, Vancouver, C.-B.	810	3.3*	3.8	48	2006-12-31
Conventions avec clause IVC (5 conventions)	**11,360**	**3.9***	**4.5**	**36.9**	
Conventions sans clause IVC (13 conventions)	**15,930**	**3.1**	**3.2**	**32.4**	
Toutes les conventions (18 conventions)	**27,290**	**3.5**	**3.7**	**34.3**	

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

CONVENTIONS CLÉS EN COURS DE NÉGOCIATION

Employeur	Syndicat	Nombre d'employés	Statut*	Date d'expiration
•Gouvernement du Canada	divers syndicats	113 390	N/CO/ARB	mai02/jan.04
•Agence canadienne d'inspection des aliments	AFPC et IPFPC	4 350	N/CO	déc.02-sept.03
•Agence du revenu du Canada	AFPC et IPFPC	41 480	N/CO	oct.03/déc.03
•Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador	NAPE et SCFP	17 000	AT	mars 04
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	SCFP (travaux publics)	1 600	ARB	oct. 02
•Capital District Health	NSGEU	7 800	N	oct. 03
•Nova Scotia Health Organizations	SCFP	3 000	N	mars 04
•Nova Scotia Power Inc.	FIOE	1 000	CO	mars 03
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	SCFP (santé)	5 800	CO	juin 03
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	infirmiers(ères)	5 000	CO	déc. 03
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	enseignants	7 600	N	fév. 04
•Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	enseignants	1 500	N	mars 04
•Aliant Telecom inc. (Atlantique)	SCEP et ACTWU	4 500	CO	divers
•Gouvernement du Québec	divers syndicats	323 470	N	juin 02/ 03
•Société des alcools du Québec	Synd. des empls. de la SAQ	3 500	N	déc. 02
•Ville de Montréal	divers syndicats	8 770	N/ARB	avril 02
•Construction Quebec	divers syndicats	65 000	PR	avril 04
•GO Transit (Ont.)	ATU	780	MED	juil. 03
•Ontario Nursing Homes	SEIU	3 200	N	déc. 03
•Gouvernement de la Saskatchewan	Sask. Govt. and Gen. Empls. Union	9 860	N	août 03
•Saskatchewan Assn. of Health Orgs.	divers syndicats	24 530	N	mar. 04
•Sask Power	FIOE	1 340	N	déc. 03
•Alberta Boards of Education/Trustees (Calgary et Edmonton)	ATA (enseignants)	13 360	N	août 03
•Health Authorities of Alberta	divers syndicats	29 500	N/MED	mar. 03/04
•Industrie de la Construction en Alberta	divers syndicats	20 000	N/MED	avril 03
•TELUS (C.-B. et Alb.)	TWU	10 500	ARB	déc. 00
•Ville de Vancouver et autres municipalités	divers syndicats	4 000	N/MED	déc. 02
•Industrie forestière de la C.-B.	IWA-Canada	15 000	N/MED	juin 03
•B.C. Ferry Corp.	B.C. Ferry and Marine Workers	4 400	N/ARB	déc. 03
•Health Employers of British Columbia	divers syndicats	84 000	N	mar. 04
•Government of Nunavut	AFPC	1 750	PR	mar. 03
•CP / CN / VIA Rail	divers syndicats	1 730	N/CO	déc. 02/ 03
•Pipeline Contractors	manoeuvres, ingénieurs	4 000	PR	avril 03
•Bell Canada	SCEP	7 200	CO	nov. 03

Statut* :

ARB	arbitrage	MPAT	médiation après un arrêt de travail	NPC	négociation postérieure à la conciliation
AT	arrêt de travail	N	négociation	NPM	négociation postérieure à la médiation
CO	conciliation	NPA	négociation postérieure à l'arbitrage	PR	projet de règlement
MED	médiation	NPAT	négociation après un arrêt de travail	LEG	accord législatif

Analyse des répartitions salariales enregistrées en 2003 par les petites, les moyennes et les grandes unités de négociation

Au cours de l'année de 2003, au total 508 conventions visant 661 760 employés ont donné lieu à une augmentation moyenne du taux de salaire de base de 2,6 % et se répartissent comme suit : 168 conventions ont été ratifiées dans les petites unités de négociation (100 à 499 employés); 273 conventions ont été signées au sein des unités moyennes (500 à 1999 employés) et 67 conventions ont été ratifiées dans les grandes unités de négociation (2000 employés et plus).

Les résultats des rajustements annuels indiquent peu de variations entre les petites, moyennes et grandes unités de négociation. Les pourcentages les plus faibles et les plus élevés ont été enregistrés dans les grandes unités de négociation où deux conventions d'Air Canada (7 840 agents de bord et 13 630 techniciens et employés des opérations) donnent lieu à des diminutions de salaire de moins 0,7 %, tandis qu'une convention visant 3 040 enseignants à l'élémentaire (Dufferin-Peel Catholic District School Board en Ontario) donne lieu à des rajustements de 6,6 % en moyenne.

À l'issue des 168 conventions signées dans les **petites unités** de négociation, 4 020 employés (8,9 %) visés par 13 conventions obtiennent des rajustements salariaux de plus de 4 %. Aussi, 12 010 (26,6 %) employés reçoivent des rajustements allant de 3,0 à 3,9 % au terme de 44 conventions; tandis que 19 330 employés (42,8 %) obtiennent des rajustements salariaux allant de 2,0 à 2,9 % dans le cadre de 69 conventions. Par ailleurs, 8 300 employés (18,4 %) reçoivent des rajustements situés entre 1,0 et 1,9 % à l'issue de 35 conventions.

À l'issue des 273 conventions ratifiées dans les **moyennes unités** de négociation, 30 920 employés (12,4 %) visés par 33 conventions obtiennent des rajustements de plus de 4 %. Aussi, 96 570 employés (38,6 %) visés par 105 conventions reçoivent des rajustements allant de 3,0 à 3,9 %; tandis que 92 590 employés (37,0 %) visés par 101 conventions obtiennent des rajustements de 2,0 à 2,9 %. En outre, 20 800 employés (8,3 %) visés par 24 conventions reçoivent des rajustements allant de 1,0 à 1,9 %.

À l'issue des 67 conventions signées dans les **grandes unités** de négociation, 23 710 employés (6,5 %) visés par six conventions obtiennent des rajustements de plus de 4 %. Par ailleurs, 154 260 employés (42,1 %) visés par 28 conventions reçoivent des rajustements allant de 3,0 à 3,9 %; tandis que 70 100 employés (19,1 %) visés par 18 conventions obtiennent des rajustements situés entre 2,0 et 2,9 %. En outre, 57 530 employés (15,7 %) visés par neuf conventions reçoivent des rajustements allant de 1,0 à 1,9 %.

Points saillants

Il faut souligner qu'en Colombie-Britannique, sept conventions (75 % des employés) sur douze (42 370 employés) donnent lieu à des gels de salaire. La grande majorité des employés (26 550 employés) travaillent pour l'administration municipale et University of British Columbia (3 500 employés). Les deux autres conventions faisant état de gel de salaire sont Air Canada (7 060 employés, à l'échelle du réseau) représentant 16,7 % des employés et Canada Safeway Ltd. (3 100 employés au Manitoba) visant 7,3 % des employés.

Dans le cadre de la convention signée entre Construction Management Ltd., à Maitland, en Nouvelle-Écosse, et United Association of Journeymen and Apprentices of the Plumbing and Pipe Fitting Industry of the United States and Canada, 200 plombiers et tuyauteurs obtiennent le rajustement salarial le plus élevé, soit **11,3 %**. En Alberta, quatre petites unités de négociation affichent une moyenne de 5,7 %; au Québec, deux unités de taille moyenne enregistrent 5,4 %; et à l'Île-du-Prince-Édouard, une petite unité de négociation affiche 5,0 % de rajustement salarial.

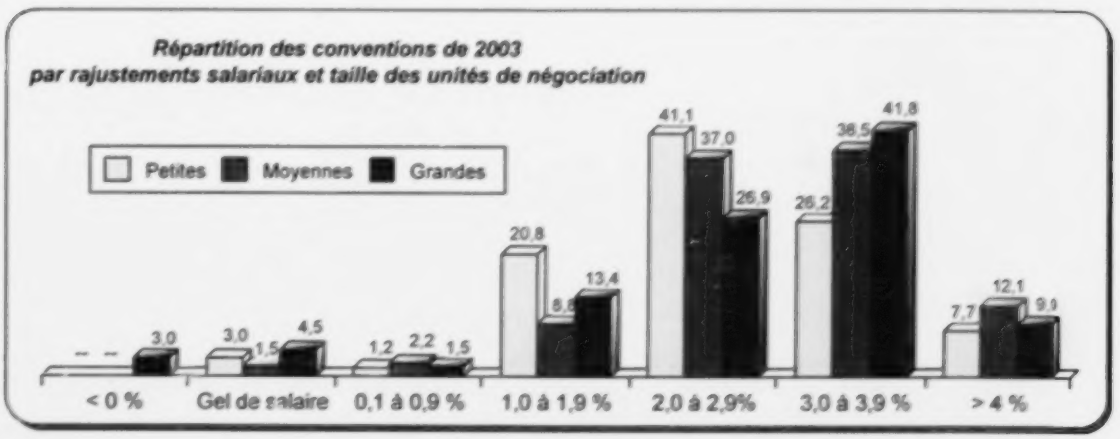

LES ENTENTES CONCLUES DANS LES PETITES UNITÉS DE NÉGOCIATION EN FÉVRIER 2004

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Fabrication (5 conventions)					
Autoliv Electronics Canada Inc., production, Markham, Ont.	240	0,0	0,0	36	2007-01-12
Draxis Pharma inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Kirkland, Qc	170	3,6	3,5	60	2008-04-30
Industries A.P. inc., production, Laurier Station, Qc	230	2,5	2,2	48	2007-04-24
Lilydale Co-Operative Limited, employés d'usine et préposés à l'entretien, Abbotsford, C.-B.	140	1,0	1,2	36	2006-06-30
Tower Automotive, employés d'usine et préposés à l'entretien, Toronto, Ont.	170	2,3	2,0	36	2007-02-23
Transport (1 convention)					
Laidlaw Transit Ltd. (Cumberland Branch), chauffeurs d'autobus, Ottawa, Ont.	190	2,0	2,0	24	2005-06-30
Administration publique (1 convention)					
Service de police de la région de Halton, employé(é)s de bureau, comté de Halton, Ont.	160	3,8	4,0	36	2005-12-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

NOTES EXPLICATIVES

Sources : les renseignements sur la négociation collective et sur les règlements salariaux présentés dans ce bulletin sont produits par la Direction de l'information sur les milieux de travail. Les données sur l'indice des prix à la consommation proviennent de *L'indice des prix à la consommation* (Cat. 62-001-XPB) de Statistique Canada.

Population ciblée dans les principales conventions : les renseignements sur les ententes conclues dans le cadre de la négociation collective touchent les unités de négociation de 500 travailleurs et plus et englobent tous les secteurs d'activité et toutes les sphères de compétence au Canada. La Direction suit l'évolution de près de 1 070 conventions visant 2,5 millions de travailleurs. Ces travailleurs forment environ 60 % de la main-d'oeuvre syndiquée et 20 % de la main-d'oeuvre salariée non agricole. Pour fins d'analyse, ces unités de négociation sont divisées en grandes unités (2 000 employés et plus) et en unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés).

Population ciblée dans les petites unités de négociation : l'information relative aux petites unités de négociation introduites en janvier 2000 concerne un échantillon d'unités composées de 100 à 499 travailleurs, réparties dans tous les secteurs d'activité et sphères de compétence. Le taux d'échantillonnage de ces unités est de 1 sur 10 dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux passe de 1 sur 8 dans les grandes sphères de compétence à 1 sur 2 dans les petites sphères. Toutes les unités de la sphère de compétence fédérale constituées de 200 à 499 travailleurs sont incluses (1/1), et le taux d'échantillonnage est établi à 1 sur 8 conventions pour les unités qui comptent entre 100 et 199 employés.

Rajustements des taux de base : le «taux de base» qui est utilisé dans tous les calculs est le taux de salaire de la catégorie la plus faiblement rémunérée dans le groupe de négociation qui comprend un nombre important de travailleurs qualifiés. Le rajustement de salaire correspond au rajustement annuel moyen du taux de base en pourcentage pour toute la durée de la convention dans les ententes conclues au cours de la période indiquée. La moyenne est une pondération de chacune des ententes par le nombre de travailleurs touchés. Le rajustement comprend les paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.

Secteurs industriels : le *Bulletin des règlements salariaux* et la *Gazette du travail* présentent et publient des données provenant des secteurs restructurés dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un système de classification conçu par les agences de statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'élaborer des définitions communes en ce qui concerne la structure industrielle des trois économies. Pour fins d'analyse, les 20 plus grandes divisions industrielles basées sur la structure du SCIAN de Statistique Canada sont regroupées pour former les 11 secteurs industriels actuels. Les secteurs public et privé sont définis selon les caractéristiques des employeurs, les termes «unités institutionnelles» ou «entités» étant employés conformément à l'usage en vigueur à Statistique Canada.

Pour plus de renseignements communiquez avec :
Service à la clientèle au 1-800-567-6866
Région d'Ottawa-Gatineau (819) 997-3117

Publié en vertu de l'autorisation du ministre du Travail, Gouvernement du Canada
© Ministre des Travaux publics et services gouvernementaux Canada 2004. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autres, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre du Travail.

Gouvernement du Canada / Government of Canada

Information sur les milieux de travail / Workplace Information

Le Bulletin des règlements salariaux

Mai 2004
Volume 15, numéro 5

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

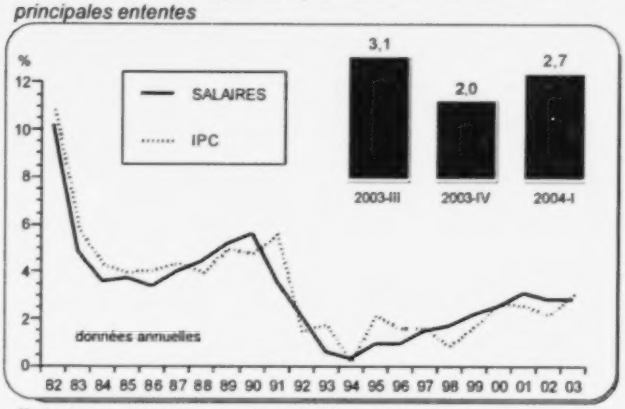

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

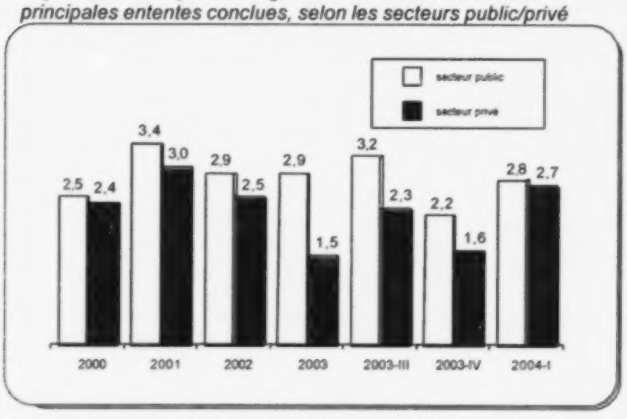

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

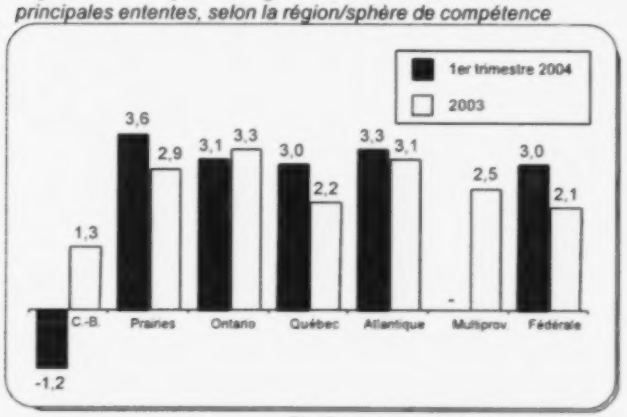

The Bulletin is also available in English.

Les données salariales du premier trimestre 2004

Les principales conventions collectives ratifiées au cours du **premier trimestre 2004** ont donné lieu à une augmentation moyenne du taux de salaire de base de **2,7 %** par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une hausse par rapport à la moyenne de 2,0 % enregistrée durant le trimestre précédent et celle de 2,6 % affichée pour l'ensemble de l'année 2003. Les données du premier trimestre 2004 sont basées sur l'examen de 72 conventions visant 139 300 employés.

Lors des précédentes négociations, le rajustement salarial s'établissait à 3,6 % en moyenne, un taux supérieur à celui affiché au cours des ententes courantes. Au cours du premier trimestre 2004, la durée des conventions était de 28,8 mois, comparativement à 31,7 mois durant les ententes précédentes.

Le secteur public enregistre des augmentations salariales légèrement supérieures à celles du secteur privé. En effet, dans le **secteur public**, 100 630 employés obtiennent **2,8 %** d'augmentation en moyenne dans le cadre de 50 conventions, tandis que dans le **secteur privé**, 38 670 employés reçoivent **2,7 %** d'augmentation à l'issue de 22 conventions.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, au cours du premier trimestre 2004, l'Alberta enregistre le gain salarial le plus élevé au taux de 3,7 %. La Colombie-Britannique affiche le plus faible rajustement salarial au taux de -1,2 %, en raison d'une réduction de salaire de 4,1 % visant 13 500 employés de Health Employers Association of British Columbia. Si l'on exclut cette dernière convention, les 71 conventions restantes à travers le Canada enregistrent une moyenne de 3,2 % (comparativement à la moyenne globale de 2,7 %). La sphère de compétence fédérale affiche des rajustements salariaux de 3,0 % en moyenne.

Canada

Les données salariales de mars 2004

Les principales conventions collectives signées en **mars 2004** ont donné lieu à un rajustement moyen du taux de salaire de base de **2,3 %** par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une baisse par rapport à la moyenne de 3,1 % enregistrée au cours du mois précédent et celle de 2,6 % affichée pour l'ensemble de l'année 2003. Les données de mars 2004 sont basées sur l'examen de 33 conventions visant 73 860 employés.

Lors des précédentes négociations, la durée des conventions était de 32,2 mois et le rajustement salarial s'élevait à 3,8 % en moyenne, comparativement au taux de 2,3 % établi au cours des ententes courantes, la durée moyenne des conventions étant de 24,7 mois.

La majorité des employés (presque 70 %) visée par les conventions ratifiées en mars 2004 obtient des augmentations salariales allant de 3,0 à 3,9 %.

En mars 2004, la majorité des conventions (81,8 %) et des employés (88,5 %) se trouve dans le **secteur public** qui enregistre des gains salariaux **(2,2 %)** inférieurs à ceux du **secteur privé (3,2 %)**. Le résultat relativement faible du secteur public est dû à la convention de Health Employers Association of British Columbia susmentionnée qui donne lieu à une réduction salariale de 4,1 % visant 13 500 employés. Si l'on exclut cette convention du secteur de la santé, les autres conventions du secteur public accordent des augmentations de 3,4 % en moyenne.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, le Québec enregistre les rajustements les plus élevés au taux de 4,1 % en moyenne (les chargés de cours de l'Université Laval ont obtenu des gains salariaux de 6,3 %). La Colombie-Britannique affiche les plus faibles rajustements, soit -2,1 %. La plus importante concentration des employés (36,3 %) et la majorité des conventions (51,5 %) se trouvent dans les provinces des Prairies où les augmentations salariales s'élèvent à 3,4 % en moyenne. Les autres augmentations salariales concernant diverses sphères de compétence sont représentées dans le graphique ci-joint.

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

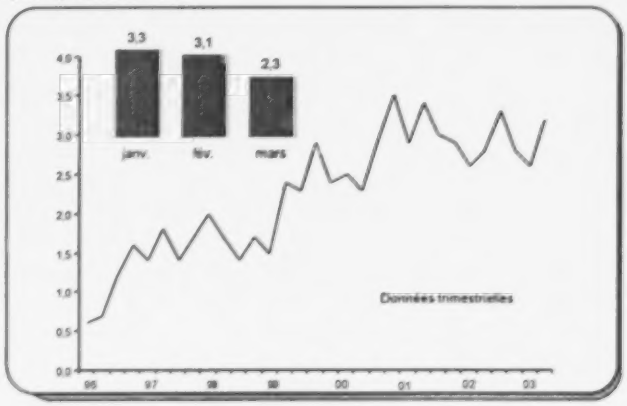

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

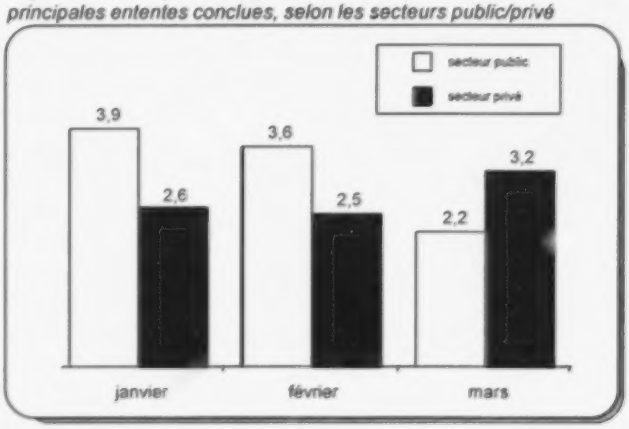

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

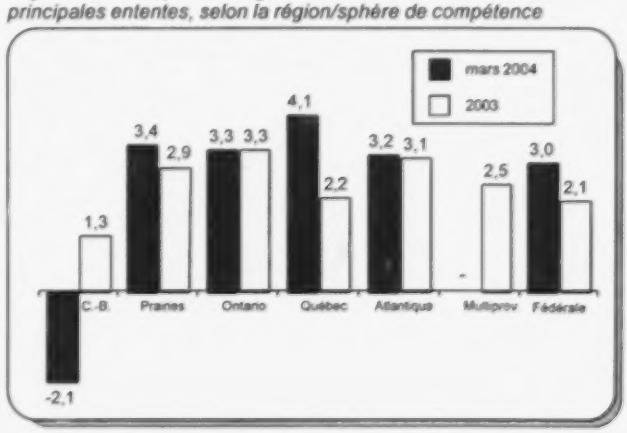

Si l'on observe les secteurs d'activité, 19 130 employés du **secteur de l'administration publique** obtiennent la plus forte augmentation salariale au taux de **3,5 %** dans le cadre de huit conventions. Le **secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux** qui compte la plus importante concentration d'employés (48,3 %) enregistre la plus faible moyenne d'augmentation (**1,4 %**) accordée à 35 710 employés visés par 17 conventions. Les **services publics** (deux conventions visant 3 000 employés) et celui du **transport** (trois conventions visant 13 710 employés) enregistrent des augmentations salariales de **3,0 %** en moyenne. Dans le secteur de la **fabrication**, 1 360 employés visés par deux conventions reçoivent des augmentations de **2,8 %** en moyenne; et dans le secteur du **commerce**, 950 employés visés par une seule convention obtiennent des augmentations de **2,7 %** en moyenne.

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité

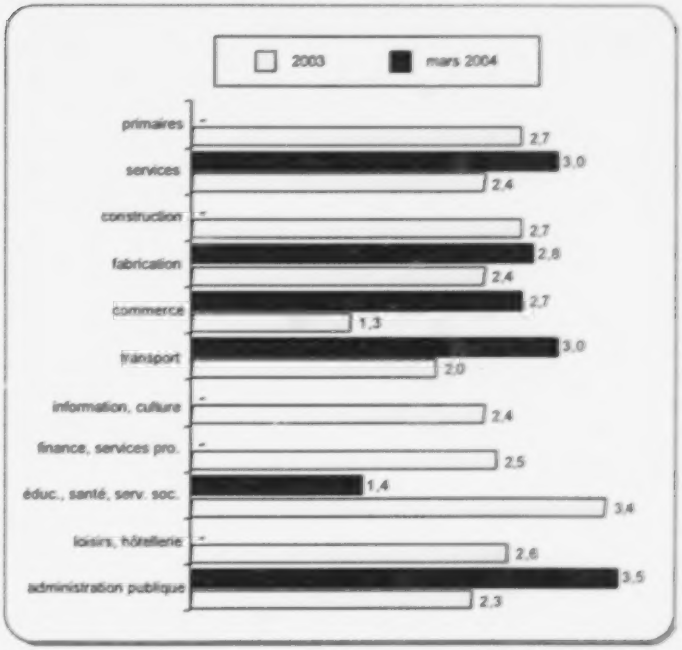

Répartition en pourcentage des travailleurs visés par les principales ententes, selon l'augmentation salariale

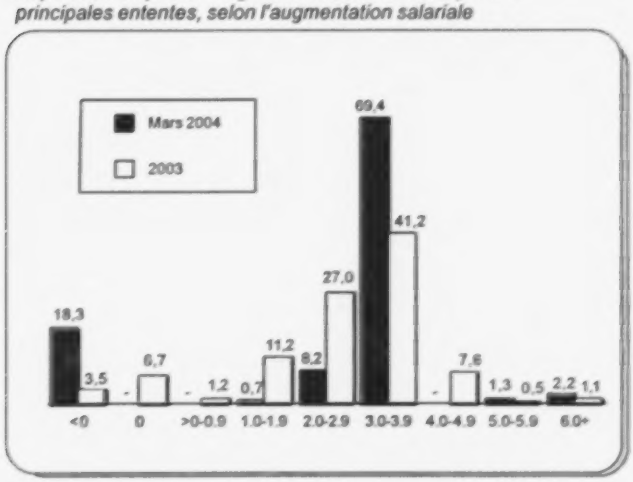

Ventilation des conventions et des employés par région et par sphère de compétence, mars 2004

	Conv.	Employés
Provinces de l'Atlantique	1	640
Québec	3	4 200
Ontario	8	15 000
Provinces des Prairies	17	26 810
Colombie-Britannique	1	13 500
Multiprovince	-	-
Compétence fédérale	3	13 710

LES RAJUSTEMENTS SALARIAUX ISSUS DES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS
(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	2001	2002	2003	2003				2004	2004		
				1	2	3	4	1	janv	fév	mars
Toutes les industries/compétences											
Rajustements annuels moyens	3,2	2,8	2,6	2,8	2,5	3,1	2,0	2,7	3,3	3,1	2,3
Sans clause d'IVC	3,2	2,8	2,6	2,8	2,5	3,3	2,0	2,6	3,4	2,8	2,3
Avec clause d'IVC	3,3	3,6	2,5	1,9	2,6	2,9	2,1	3,8	2,3	3,9	4,4
Moy. ann. de 1ère année	3,5	3,0	2,5	3,0	2,4	3,3	1,8	2,8	3,7	3,3	2,1
Sans clause d'IVC	3,4	2,9	2,6	3,1	2,4	3,6	1,9	2,6	3,8	2,9	2,1
Avec clause d'IVC	3,7	4,2	2,2	1,6	1,6	2,8	1,6	4,2	2,1	4,5	4,4
Industries											
Primaires	2,6	2,1	2,7	1,5	3,8	-	-	3,0	3,7	2,8	-
Services publics	2,5	2,4	2,4	3,9	2,2	2,4	2,4	3,2	3,0	4,0	3,0
Construction	3,2	1,2	2,7	-	2,4	1,8	3,5	2,6	3,4	2,5	-
Fabrication	2,6	3,5	2,4	2,4	2,5	2,3	2,6	2,3	2,2	2,1	2,8
Commerce	1,6	1,8	1,3	-	1,0	3,1	1,3	2,7	-	-	2,7
Transport	2,9	2,4	2,0	2,5	0,4	2,9	2,5	2,9	2,3	-	3,0
Information, culture	3,2	3,0	2,4	1,4	2,9	3,0	2,8	2,7	2,7	-	-
Finance, services administratifs	2,0	2,1	2,5	2,3	2,0	2,5	3,1	-	-	-	-
Education, santé, services sociaux	3,5	3,0	3,4	2,9	3,4	4,3	3,6	2,4	4,1	3,7	1,4
Loisirs, hôtellerie	4,0	2,5	2,6	2,8	3,3	1,8	2,6	-	-	-	-
Administration publique	3,1	2,6	2,3	2,7	2,9	3,0	1,2	3,4	2,8	3,4	3,5
Secteurs de compétence											
Terre-Neuve-et-Labrador	5,0	6,6	3,1	3,0	-	5,0	2,2	-	-	-	-
Île-du-Prince-Édouard	3,1	4,9	3,2	3,6	-	-	3,0	3,2	-	-	3,2
Nouvelle-Écosse	3,7	2,4	3,3	3,4	3,1	3,3	2,0	3,3	3,9	1,3	-
Nouveau-Brunswick	3,4	2,7	2,8	2,3	3,8	-	2,9	3,4	3,4	-	-
Québec	2,7	2,1	2,2	1,7	2,5	1,9	2,3	3,0	2,9	0,8	4,1
Ontario	2,9	3,0	3,3	3,0	3,5	3,7	2,9	3,1	3,8	2,8	3,3
Manitoba	2,4	4,0	2,8	3,0	2,0	3,8	2,7	3,2	3,0	-	3,2
Saskatchewan	2,9	4,0	3,0	3,6	2,6	3,1	-	-	-	-	-
Alberta	5,1	4,5	3,0	3,5	2,5	3,3	3,6	3,7	-	4,3	3,4
Colombie-Britannique	3,3	1,9	1,3	2,3	1,5	2,5	0,8	-1,2	2,2	3,3	-2,1
Multiprov.	3,0	3,3	2,5	-	2,7	1,8	2,5	-	-	-	-
Compétence fédérale	3,0	2,7	2,1	2,1	0,8	3,1	3,0	3,0	2,5	3,3	3,0
Secteur public	3,4	2,9	2,9	2,9	3,1	3,2	2,2	2,8	3,9	3,6	2,2
Secteur privé	3,0	2,5	1,5	2,4	0,8	2,3	1,6	2,7	2,6	2,5	3,2
Indice des prix à la consom.	2,6	2,2	2,8	4,5	2,8	2,1	1,7	0,9	1,2	0,7	0,7

Les données de mars sont préliminaires.

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN MARS 2004

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Services publics (2 conventions)	**3 000**	**3,0**	**3,0**	**12,0**	
Ontario Power Generation Inc., scientifiques et autres professionnels, à l'échelle de la province, Ont.	900	3,0	3,0	12,0	2004-12-31
Ontario Power Generation Inc., scientifiques et autres professionnels, à l'échelle de la province, Ont.	2 100	3,0	3,0	12,0	2004-12-31
Fabrication (2 conventions)	**1 360**	**2,8**	**2,5**	**36,0**	
Camco inc., production, Montréal, Qc	800	3,1 *	3,0	36,0	2007-03-04
Hershey Canada Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Smiths Falls, Ont.	560	2,4	1,7	36,0	2007-01-31
Commerce de gros et de détail (1 convention)	**950**	**2,7**	**1,9**	**36,0**	
Great Atlantic & Pacific Company of Canada, Limited, employés de centres de distribution alimentaire, Toronto, Ont.	950	2,7	1,9	36,0	2006-10-11
Transport (3 conventions)	**13 710**	**3,0**	**3,0**	**43,4**	
Chemins de fer nationaux du Canada, employé(é)s de bureau, à l'échelle du réseau (ex. T.N.)	2 430	3,0	3,0	36,0	2006-12-31
Chemins de fer nationaux du Canada, employés d'atelier, à l'échelle du réseau	2 780	3,0	3,0	36,0	2006-12-31
Purolator Courrier limitée, messagers, à l'échelle du Canada	8 500	3,0	3,0	48,0	2007-12-31
Éducation, santé et services sociaux (17 conventions)	**35 710**	**1,4**	**1,0**	**24,0**	
Black Gold Regional Division No. 18, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Nisku, Alb.	510	2,1	2,1	12,0	2003-08-31
Calgary Laboratory Services (CLS), empls. de service de santé, Calgary, Alb.	950	5,5 *	5,5	36,0	2005-06-30
College Compensation and Appointments Council, personnel enseignant, à l'échelle de la province, Ont.	8 600	3,7	3,5	24,0	2005-08-31
Conseil des écoles catholiques separées de Calgary district no. 1, personnel de soutien, Calgary, Alb.	1 360	3,2	3,0	60,0	2007-08-31
Division scolaire no. 10 Seven Oaks, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Seven Oaks, Man.	630	3,0	3,0	24,0	2005-06-30
Dufferin-Peel Catholic District School Board, services éducationnels, Mississauga et région, Ont.	500	1,5	1,5	7,0	2004-09-30
Elk Island Public Schools Regional Division No. 14, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Elk Island, Alb.	950	2,0	2,0	12,0	2004-08-31
Gouvernement de l'Alberta, empls. de services de santé, à l'échelle de la province, Alb.	1 190	3,5	3,5	12,0	2004-08-31
Gouvernement de l'Alberta, professionnels des soins de santé et de bien-être, à l'échelle de la province, Alb.	560	3,5	3,5	12,0	2004-08-31
Hamilton-Wentworth Catholic District School Board, services éducationnels, Hamilton, Ont.	640	3,0	3,0	24,0	2005-08-31
Health Authorities of Prince Edward Island, employés des services administratifs, à l'échelle de la province, Î.-P.-É.	640	3,2	4,0	36,0	2006-03-31
Health Employers Association of British Columbia, employés non-médicaux, à l'échelle de la province, C.-B.	13 500	-2,1	-4,1	24,0	2006-03-31
Pembina Trails School Division, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Winnipeg, Man.	1 010	3,0	3,0	24,0	2004-06-30
Université Laval, chargés de cours, Québec, Qc	1 600	6,3	15,3	36,0	2006-04-30

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %*

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN MARS 2004 (suite)

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1ère année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Université du Québec à Montréal, personnel de soutien, Montréal, Qc	1 800	2,6	2,6	6,0	2004-11-30
York Catholic District School Board, employé(é)s de bureau, Aurora, Ont.	750	2,5	2,5	24,0	2005-08-31
École publique de Red Deer district no. 104, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Red Deer, Alb.	520	2,5	2,5	12,0	2004-08-31
Administration publique (8 conventions)	**19 130**	**3,5**	**3,5**	**13,0**	
Gouvernement de l'Alberta, agent des services correctionnels, à l'échelle de la province, Alb.	2 070	3,5	3,5	12,0	2004-08-31
Gouvernement de l'Alberta, conservation des ressources naturelles, à l'échelle de la province, Alb.	850	3,5	3,5	12,0	2004-08-31
Gouvernement de l'Alberta, employés des services techniques, à l'échelle de la province, Alb.	1 490	3,5	3,5	12,0	2004-08-31
Gouvernement de l'Alberta, gens de métier (non construction), à l'échelle de la province, Alb.	580	3,5	3,5	12,0	2004-08-31
Gouvernement de l'Alberta, personnel des services administratifs et de soutien, à l'échelle de la province, Alb.	7 060	3,5	3,5	12,0	2004-08-31
Gouvernement de l'Alberta, travailleurs sociaux, à l'échelle de la province, Alb.	2 670	3,5	3,5	12,0	2004-08-31
Gouvernement de l'Alberta (Admin.& Program Serv.), personnel des services administratifs et programmation, à l'échelle de la province, Alb.	2 860	3,5	3,5	12,0	2004-08-31
Ville de Winnipeg, agents de police, Winnipeg, Man.	1 550	3,4	3,5	24,0	2004-12-23
Conventions avec clause IVC (2 conventions)	**1 750**	**4,4 ***	**4,4**	**36,0**	
Conventions sans clause IVC (31 conventions)	**72 110**	**2,3**	**2,1**	**24,4**	
Toutes les conventions (33 conventions)	**73 860**	**2,3**	**2,1**	**24,7**	

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

CONVENTIONS CLÉS EN COURS DE NÉGOCIATION

Employeur	Syndicat	Nombre d'employés	Statut*	Date d'expiration
•Gouvernement du Canada	divers syndicats	113 390	N/CO/ARB	mai02/jan.04
•Agence canadienne d'inspection des aliments	AFPC et IPFPC	4 350	N/CO	déc.02-sept.03
•Agence du revenu du Canada	AFPC et IPFPC	41 480	N/CO	oct.03/déc.03
•Abitibi Consolidated (T.-N. et L., Qc, Ont.)	CEP	4 830	N	avril 04
•Government of Newfoundland and Labrador Health Boards Association	infirmiers(ères)	5 000	N	juin 04
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	SCFP (travaux publics)	1 600	ARB	oct. 02
•Capital District Health	NSGEU	7 800	N	oct. 03
•Nova Scotia Health Organizations	SCFP	3 000	N	mars 04
•Nova Scotia Power Inc.	FIOE	1 000	CO	mars 03
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	SCFP (santé)	5 800	CO	juin 03
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	infirmiers(ères)	5 000	CO	déc. 03
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	enseignants	7 600	N	fév. 04
•Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	enseignants	1 500	N	juin 04
•Aliant Telecom inc. (Atlantique)	SCEP et ACTWU	4 500	CO/AT	divers
•Gouvernement du Québec	divers syndicats	323 470	N	juin 02/ 03
•Société des alcools du Québec	Synd. des empls. de la SAQ	3 500	N	déc. 02
•Ville de Montréal	divers syndicats	8 770	N/ARB	avril 02
•GO Transit (Ont.)	ATU	780	MED	juil. 03
•Ontario Nursing Homes	SEIU	3 200	N	déc. 03
•Industrie de la Construction en Ontario	divers syndicats	80 000	N	avril 04
•Industrie de la Construction au Manitoba	divers syndicats	1 600	N	avril 04
•Regional Health Authorities of Manitoba	SCFP	11 000	N	juin 04
•Gouvernement de la Saskatchewan	Sask. Govt. and Gen. Empls. Union	9 860	N	août 03
•Saskatchewan Assn. of Health Orgs.	divers syndicats	24 530	N	mar. 04
•Sask Power	FIOE	1 340	N/MED	déc. 03
•Alberta Boards of Education/Trustees (Calgary et Edmonton)	ATA (enseignants)	13 360	N	août 03
•Health Authorities of Alberta	divers syndicats	29 500	N/MED	mar. 03/04
•Industrie de la Construction en Alberta	divers syndicats	20 000	N/MED	avril 03
•TELUS (C.-B. et Alb.)	TWU	10 500	ARB	déc. 00
•Ville de Vancouver et autres municipalités	divers syndicats	4 000	N/MED	déc. 02
•Industrie forestière de la C.-B.	IWA-Canada	15 000	N/MED	juin 03
•B.C. Ferry Corp.	B.C. Ferry and Marine Workers	4 400	N/ARB	déc. 03
•Health Employers of British Columbia	divers syndicats	84 000	N/ARB	mar. 04
•Industrie de la Construction en C.-B.	divers syndicats	26 160	N	avril 04
•B.C. Public School Employers' Assn.	enseignants	45 000	N	juin 04
•Government of Nunavut	AFPC	1 750	PR	mar. 03
•CP / CN / VIA Rail	divers syndicats	1 730	N/CO	déc. 02/ 03
•Pipeline Contractors	manoeuvres, ingénieurs	4 000	PR	avril 03
•Bell Canada	SCEP	7 200	CO	nov. 03

Statut* :

ARB	arbitrage	MPAT	médiation après un arrêt de travail	NPC	négociation postérieure à la conciliation
AT	arrêt de travail	N	négociation	NPM	négociation postérieure à la médiation
CO	conciliation	NPA	négociation postérieure à l'arbitrage	PR	projet de règlement
MED	médiation	NPAT	négociation après un arrêt de travail	LEG	accord législatif

Données enregistrées au cours du premier trimestre 2004 par les petites, moyennes et grandes unités de négociation

Au cours du premier trimestre 2004, au total 98 conventions collectives ont été ratifiées et se répartissent comme suit : 26 ont été signées dans les petites unités de négociation (100 à 499 employés); 55 dans les unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés) et 17 conventions dans les grandes unités de négociation (2 000 employés ou plus).

Les **PETITES** unités de négociation enregistrent une augmentation de **2,7 %** en moyenne. Le **secteur public** enregistre une hausse de **3,2 %** en moyenne, comparativement au **secteur privé** qui affiche un rajustement moins élevé, soit **2,3 %**. Si l'on observe les secteurs d'activité, le secteur de l'**administration publique** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **3,6 %**, tandis que les secteurs du **commerce de gros et de détail**, de la **fabrication** et de l'**information et culture** affichent le plus faible rajustement, soit **2,2 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **3,2 %** dans les provinces de l'**Atlantique** et **2,2 %** au **Manitoba**.

Les unités **MOYENNES** enregistrent une augmentation salariale moyenne de **3,1 %**. Dans le **secteur public**, les conventions donnent lieu à une augmentation de **3,3 %** en moyenne. Par comparaison, la moyenne enregistrée par le **secteur privé** est de **2,7 %**. Si l'on examine les secteurs d'activité, les secteurs de l'**éducation, santé et services sociaux** et de la **construction** enregistrent le rajustement salarial le plus élevé au taux de **3,4 %**, tandis que le secteur de la **fabrication** affiche le plus faible rajustement, soit **2,0 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales vont de **3,6 %** dans la province de **Québec**, à **2,5 %** en **Colombie-Britannique**.

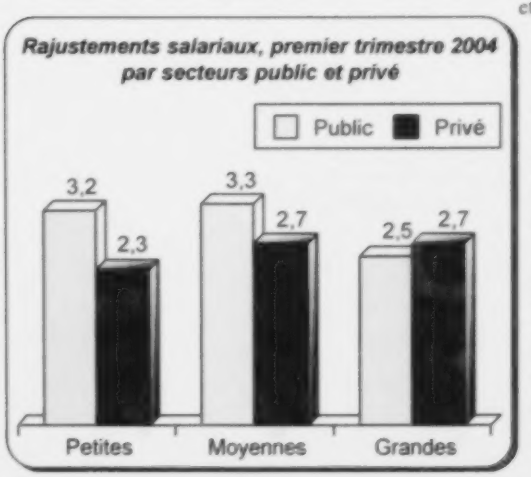

Les **GRANDES** unités de négociation enregistrent une augmentation salariale de **2,5 %** en moyenne. Le **secteur public** enregistre des augmentations de **2,5 %** en moyenne, comparativement au **secteur privé** qui affiche une moyenne de **2,7 %**. Si l'on observe les secteurs d'activité, celui de l'**administration publique** enregistre les rajustements salariaux les plus élevés au taux de **3,5 %**, tandis que le secteur de l'**éducation, santé et services sociaux** affiche la plus faible augmentation salariale, soit **1,8 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **3,9 %** dans les **Prairies** et les provinces de l'**Atlantique** et **moins 2,1 %** en **Colombie-Britannique**. Cette réduction salariale de 2.1% est le résultat de la ratification d'une entente par la *Health Employers Association of British Columbia* pour 13 500 employés.

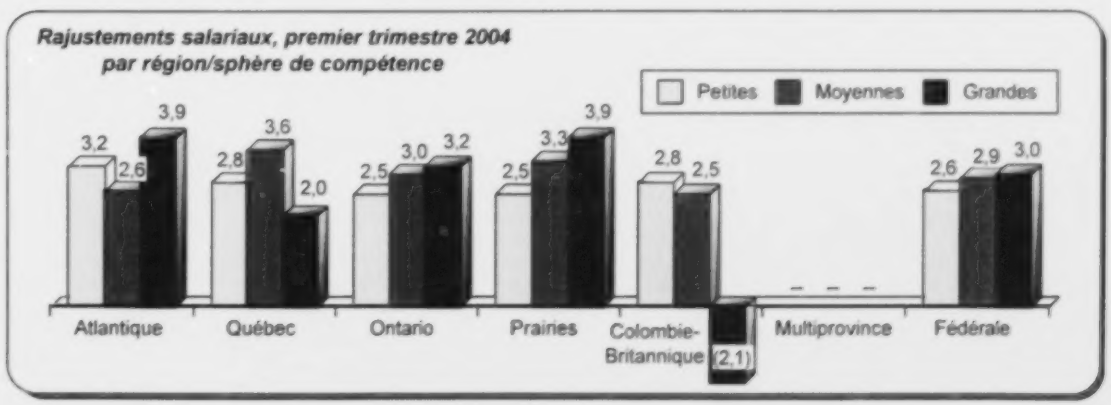

Rajustements salariaux, premier trimestre 2004
en pourcentage et par industrie

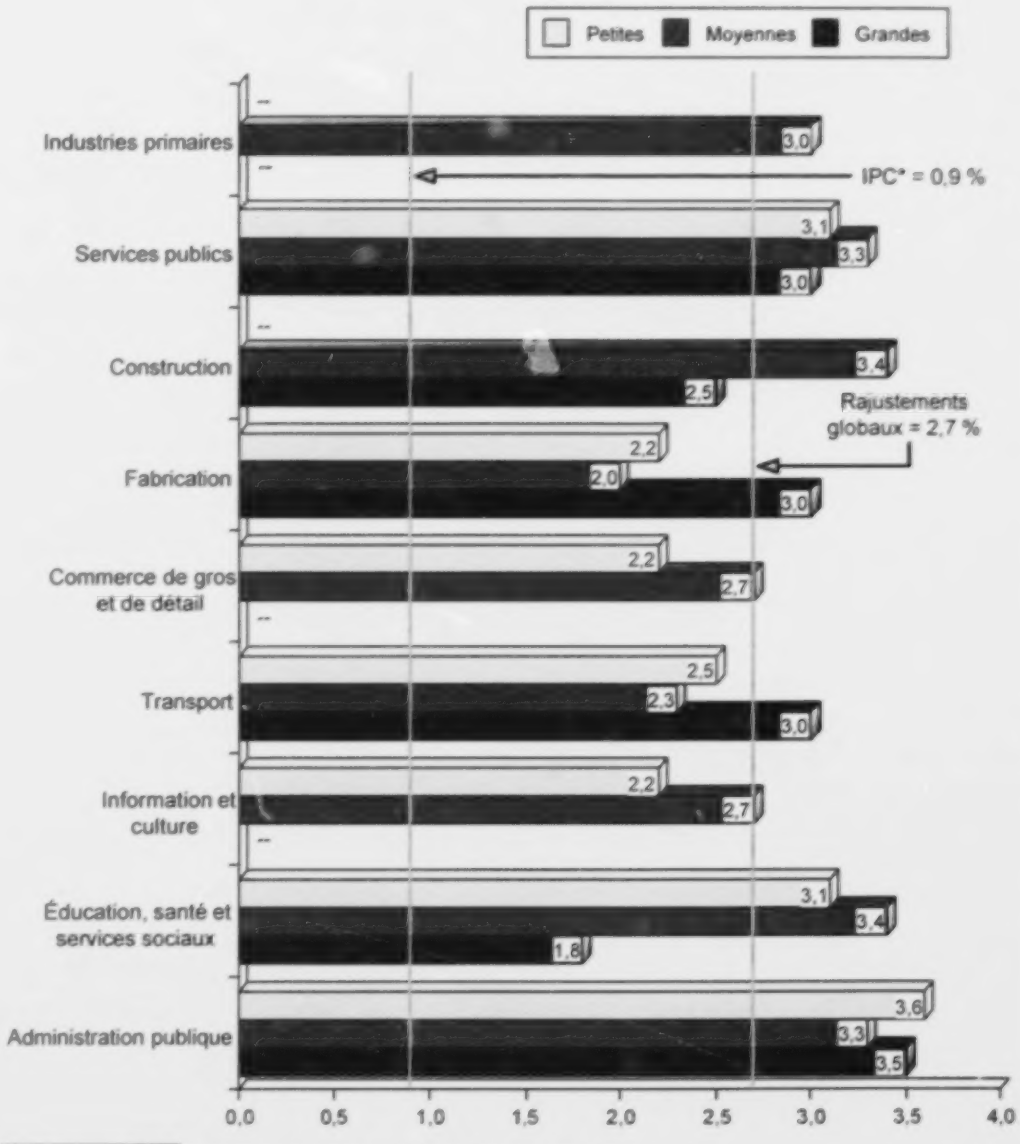

* Taux de variation par rapport à la même période de l'année précédente.

LES ENTENTES CONCLUES DANS LES PETITES UNITÉS DE NÉGOCIATION EN MARS 2004

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Services publics (1 convention)	**480**				
TransAlta Utilities Corporation, employés d'usine et préposés à l'entretien, à l'échelle de la province, Alb.	480	3,5	3,5	24,0	2005-12-31
Fabrication (4 conventions)	**760**				
Crossley Carpet Mills Limited, employés d'usine et préposés à l'entretien, Truro, N.-É.	260	3,2	3,0	36,0	2006-06-30
Moduline Industries (Canada) Ltd., production, Penticton, C.-B.	150	2,0	2,0	48,0	2007-11-30
Noma Cable Tech, Division of Noma Inc., production, Stouffville, Ont.	200	1,0	1,0	36,0	2007-02-28
Parmalat Dairy and Bakery Inc., production, Brampton, Ont.	150	3,5	3,6	36,0	2007-04-05
Commerce de gros et de détail (1 convention)	**110**				
9001-4986 Québec inc. (Marché St-Joseph), commis de détail, Montréal, Qc	110	2,2	3,0	76,0	2010-03-13
Éducation, santé et services sociaux (2 conventions)	**390**				
Greater Essex County District School Board, employés de bureau et techniciens, Windsor, Ont.	250	3,0	3,0	30,0	2006-02-28
Toronto French School, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Toronto Métropolitain, Ont.	140	2,8	2,6	36,0	2005-08-31
Administration publique (2 conventions)	**400**				
Chambre des Communes, empl. d'exploitation, Ottawa, Ont.	270	3,8	5,3	36,0	2006-04-20
Ville de Coquitlam, pompiers, Coquitlam, C.-B.	130	3,3*	3,8	48,0	2006-12-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

NOTES EXPLICATIVES

Sources : les renseignements sur la négociation collective et sur les règlements salariaux présentés dans ce bulletin sont produits par la Direction de l'information sur les milieux de travail. Les données sur l'indice des prix à la consommation proviennent de *L'indice des prix à la consommation* (Cat. 62-001-XPB) de Statistique Canada.

Population ciblée dans les principales conventions : les renseignements sur les ententes conclues dans le cadre de la négociation collective touchent les unités de négociation de 500 travailleurs et plus et englobent tous les secteurs d'activité et toutes les sphères de compétence au Canada. La Direction suit l'évolution de près de 1 070 conventions visant 2,5 millions de travailleurs. Ces travailleurs forment environ 60 % de la main-d'oeuvre syndiquée et 20 % de la main-d'oeuvre salariée non agricole. Pour fins d'analyse, ces unités de négociation sont divisées en grandes unités (2 000 employés et plus) et en unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés).

Population ciblée dans les petites unités de négociation : l'information relative aux petites unités de négociation introduites en janvier 2000 concerne un échantillon d'unités composées de 100 à 499 travailleurs, réparties dans tous les secteurs d'activité et sphères de compétence. Le taux d'échantillonnage de ces unités est de 1 sur 10 dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux passe de 1 sur 8 dans les grandes sphères de compétence à 1 sur 2 dans les petites sphères. Toutes les unités de la sphère de compétence fédérale constituées de 200 à 499 travailleurs sont incluses (1/1), et le taux d'échantillonnage est établi à 1 sur 8 conventions pour les unités qui comptent entre 100 et 199 employés.

Rajustements des taux de base : le «taux de base» qui est utilisé dans tous les calculs est le taux de salaire de la catégorie la plus faiblement rémunérée dans le groupe de négociation qui comprend un nombre important de travailleurs qualifiés. Le rajustement de salaire correspond au rajustement annuel moyen du taux de base en pourcentage pour toute la durée de la convention dans les ententes conclues au cours de la période indiquée. La moyenne est une pondération de chacune des ententes par le nombre de travailleurs touchés. Le rajustement comprend les paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.

Secteurs industriels : le *Bulletin des règlements salariaux* et la *Gazette du travail* présentent et publient des données provenant des secteurs restructurés dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un système de classification conçu par les agences de statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'élaborer des définitions communes en ce qui concerne la structure industrielle des trois économies. Pour fins d'analyse, les 20 plus grandes divisions industrielles basées sur la structure du SCIAN de Statistique Canada sont regroupées pour former les 11 secteurs industriels actuels. Les secteurs public et privé sont définis selon les caractéristiques des employeurs, les termes «unités institutionnelles» ou «entités» étant employés conformément à l'usage en vigueur à Statistique Canada.

Pour plus de renseignements communiquez avec :
Service à la clientèle au 1-800-567-6866
Région d'Ottawa-Gatineau (819) 997-3117
http://www.rhdcc.gc.ca/dimtpubs

Publié en vertu de l'autorisation du ministre du Travail, Gouvernement du Canada
© Ministre des Travaux publics et services gouvernementaux Canada 2004. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autres, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre du Travail.

Ressources humaines et Développement des compétences Canada
Human Resources and Skills Development Canada

Information sur le milieu de travail
Workplace Information

Le Bulletin des règlements salariaux

Juin 2004
Volume 15, numéro 6

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

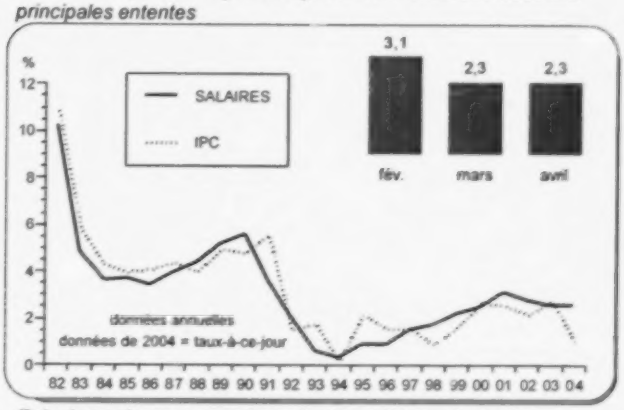

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

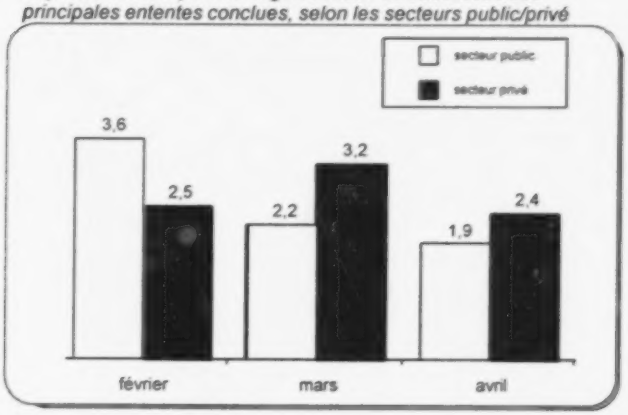

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

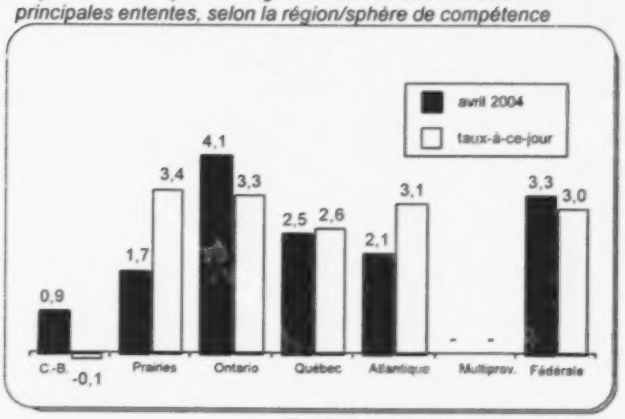

The Bulletin is also available in English.

Les données salariales d'avril 2004

Les principales conventions collectives ratifiées en **avril 2004** ont donné lieu à une augmentation moyenne du taux de salaire de base de **2,3 %** par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une moyenne identique à celle enregistrée au cours du mois précédent, mais d'une légère baisse par rapport à la moyenne de 2,6 % affichée pour l'ensemble de l'année 2003. Les données d'avril 2004 sont basées sur l'examen de 26 conventions visant 112 100 employés.

Lors des précédentes négociations, le rajustement salarial s'élevait à 2,9 %, affichant un taux supérieur à celui enregistré au cours des ententes courantes. En avril 2004, la durée des conventions s'établissait à 35,9 mois, comparativement à 37,0 mois pour les ententes précédentes.

Les résultats d'avril 2004 ont été largement influencés par quatre conventions de l'industrie de la construction du Québec visant 79 910 employés (soit 71,3 % de l'ensemble des employés) qui obtiennent des augmentations de 2,5 % en moyenne.

Le secteur privé qui compte la plus forte concentration d'employés (soit 79,5 % de l'ensemble) enregistre des augmentations salariales supérieures à celles du secteur public. En effet, le **secteur privé** enregistre des augmentations de **2,4 %** en moyenne visant 89 090 employés à l'issue de 14 conventions; tandis que le **secteur public** affiche des augmentations de **1,9 %** en moyenne visant 23 010 employés dans le cadre de 12 conventions.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, l'Ontario enregistre le gain salarial le plus élevé au taux de 4,1 %; la Colombie-Britannique affiche le rajustement salarial le plus faible au taux de 0,9 %; le Québec comprend la plus importante concentration d'employés (73 %) qui reçoivent des augmentations de 2,5 % en moyenne; la sphère de compétence fédérale enregistre des rajustements de 3,3 % en moyenne; les provinces de l'Atlantique affichent des

Canada

augmentations de 2,1 % en moyenne et les provinces des Prairies enregistrent 1,7 % d'augmentations salariales.

Si l'on observe les secteurs d'activité, le **secteur du transport** affiche la plus forte moyenne d'augmentation salariale, soit **3,3 %** visant 1 620 employés de NAV CANADA à l'issue de deux conventions. Le secteur de l'**administration publique** enregistre le plus faible rajustement sous forme de gel salarial dans le cadre d'une seule convention signée par le groupe scientifique du Gouvernement de la Colombie-Britannique; le secteur de la **construction** qui comporte la plus forte concentration d'employés (72,5 % de l'ensemble) affiche des augmentations de **2,5 %** en moyenne à l'issue de six conventions; le **secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux** enregistre **2,0 %** d'augmentation visant 21 760 employés dans le cadre de 11 conventions; le secteur de la **fabrication** affiche **1,8 %** d'augmentation visant 3 080 employés au terme de cinq conventions et le secteur du **commerce** enregistre **1,3 %** d'augmentation visant 3 100 employés à l'issue d'une seule convention.

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité

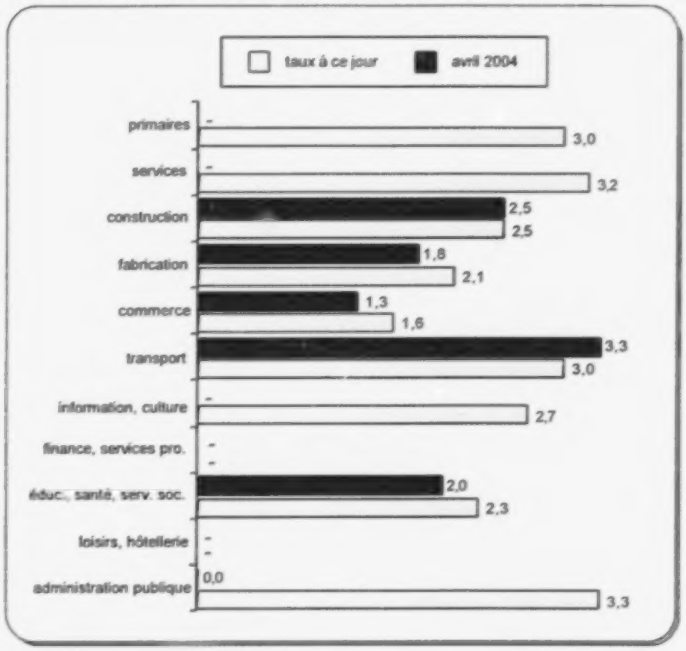

Répartition en pourcentage des travailleurs visés par les principales ententes, selon l'augmentation salariale

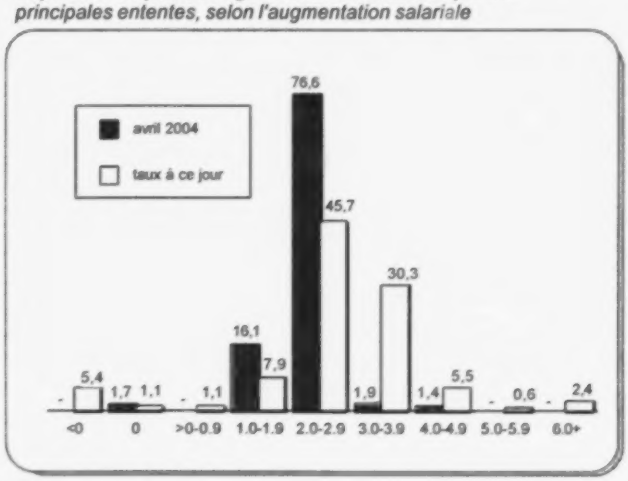

Ventilation des conventions et des employés par région et par sphère de compétence, avril 2004

	Conv.	Employés
Provinces de l'Atlantique	2	1 230
Québec	7	81 810
Ontario	8	5 960
Provinces des Prairies	4	5 230
Colombie-Britannique	3	16 250
Multiprovince	-	-
Compétence fédérale	2	1 620

LES RAJUSTEMENTS SALARIAUX ISSUS DES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS
(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	2001	2002	2003	2003				2004	Taux à	2004		
				1	2	3	4	1	ce jour	fév	mars	avril
Toutes les industries/compétences												
Rajustement annuel moyen	3,2	2,8	2,6	2,8	2,5	3,1	2,0	2,7	2,6	3,1	2,3	2,3
Sans clause d'IVC	3,2	2,8	2,6	2,8	2,5	3,3	2,0	2,6	2,5	2,8	2,3	2,3
Avec clause d'IVC	3,3	3,5	2,5	1,9	2,5	2,9	2,1	3,8	3,5	3,9	4,4	1,9
Moy. ann. de 1ère année	3,5	3,0	2,5	3,0	2,4	3,3	1,8	2,8	1,7	3,3	2,1	0,4
Sans clause d'IVC	3,4	2,9	2,6	3,1	2,4	3,6	1,9	2,6	1,6	2,9	2,1	0,4
Avec clause d'IVC	3,7	4,2	2,2	1,8	1,6	2,8	1,6	4,2	3,8	4,5	4,4	2,1
Industries												
Primaires	2,6	2,1	2,7	1,5	3,8	-	-	3,0	3,0	2,8	-	-
Services publics	2,5	2,4	2,4	3,6	2,2	2,4	2,4	3,2	3,2	4,0	3,0	-
Construction	3,2	1,2	2,7	-	2,4	1,8	3,5	2,6	2,5	2,5	-	2,5
Fabrication	2,6	3,5	2,4	2,4	2,4	2,3	2,6	2,3	2,1	2,1	2,8	1,8
Commerce	1,6	1,8	1,3	-	1,0	3,1	1,3	2,7	1,6	-	2,7	1,3
Transport	2,9	2,4	2,0	2,5	0,4	2,9	2,5	2,9	3,0	-	3,0	3,3
Information, culture	3,2	3,0	2,4	1,4	2,9	3,0	2,8	2,7	2,7	-	-	-
Finance, services administratifs	2,0	2,1	2,5	2,3	2,0	2,5	3,1	-	-	-	-	-
Education, santé, services sociaux	3,5	3,0	3,4	2,9	3,4	4,3	3,6	2,4	2,3	3,7	1,4	2,0
Loisirs, hôtellerie	4,0	2,5	2,6	2,8	3,3	1,8	2,6	-	-	-	-	-
Administration publique	3,1	2,6	2,3	2,7	2,9	3,0	1,2	3,4	3,3	3,4	3,5	0,0
Secteurs de compétence												
Terre-Neuve-et-Labrador	5,0	6,6	3,1	3,0	-	5,0	2,2	-	-	-	-	-
Île-du-Prince-Édouard	3,1	4,9	3,2	3,6	-	-	3,0	3,2	3,2	-	3,2	-
Nouvelle-Écosse	3,7	2,4	3,3	3,4	3,1	3,3	2,0	3,3	3,1	1,3	-	2,0
Nouveau-Brunswick	3,4	2,7	2,8	2,3	3,8	-	2,9	3,4	3,0	-	-	2,1
Québec	2,7	2,1	2,2	1,7	2,5	1,9	2,3	3,0	2,6	0,8	4,1	2,5
Ontario	2,9	3,0	3,3	3,0	3,5	3,7	2,9	3,1	3,3	2,8	3,3	4,1
Manitoba	2,4	4,0	2,8	3,0	2,0	3,8	2,7	3,2	2,4	-	3,2	1,6
Saskatchewan	2,9	4,0	3,0	3,6	2,6	3,1	-	-	2,2	-	-	2,2
Alberta	5,1	4,5	3,0	3,5	2,5	3,3	3,6	3,7	3,7	4,3	3,4	2,0
Colombie-Britannique	3,3	1,9	1,3	2,3	1,5	2,5	0,8	-1,2	-0,1	3,3	-2,1	0,9
Multiprovince	3,0	3,3	2,5	-	2,7	1,8	2,5	-	-	-	-	-
Compétence fédérale	3,0	2,7	2,1	2,1	0,8	3,1	3,0	3,0	3,0	3,3	3,0	3,3
Secteur public	3,4	2,9	2,9	2,9	3,1	3,2	2,2	2,8	2,6	3,6	2,2	1,9
Secteur privé	3,0	2,5	1,5	2,4	0,8	2,3	1,6	2,7	2,5	2,5	3,2	2,4
Indice des prix à la consom.	2,6	2,2	2,8	4,5	2,8	2,1	1,7	0,9	1,1	0,7	0,7	1,6

Les données d'avril sont préliminaires.

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN AVRIL 2004

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1ère année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Construction (6 conventions)	**81 290**	**2,5**	**0,0**	**36**	
Assoc. provinciale des constructeurs d'habitations du Québec inc., gens des métiers de la construction, à l'échelle de la province, Qc	18 010	2,5	0,0	36	2007-04-30
Association de la construction du Québec, gens des métiers de la construction, à l'échelle de la province, Qc	39 330	2,5	0,0	36	2007-04-30
Association de la construction du Québec, gens des métiers de la construction, à l'échelle de la province, Qc	11 380	2,5	0,0	36	2007-04-30
Association des constructeurs de routes et grands travaux du Qué., gens des métiers de la construction, à l'échelle de la province, Qc	11 190	2,5	0,0	36	2007-04-30
Independent Plumbing and Heating Contractors' Association, plombiers et tuyauteurs, Toronto, Ont.	720	3,1	3,3	36	2007-04-30
Metropolitan Plumbing and Heating Contractors Association, plombiers et tuyauteurs, Toronto, Ont.	660	2,7	2,5	36	2007-04-30
Fabrication (5 conventions)	**3 080**	**1,8**	**1,8**	**42,1**	
Association coopérative des pêcheurs de l'île ltée, employés d'usine et préposés à l'entretien, Lameque, N.-B.	530	2,1	2,0	42	2006-08-28
Gencorp Canada Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Welland, Ont.	700	2,2*	2,2	36	2007-05-31
Lear Corporation, employés d'usine et préposés à l'entretien, Ajax, Ont.	560	2,4*	2,5	36	2007-04-27
Nortel Networks, production, empl. de serv. technique et préposés à l'entretien, Montréal, Qc	640	0,0*	0,0	36	2007-03-05
Weyerhaeuser Saskatchewan Ltd., employés d'usine et préposés à l'entretien, Prince Albert, Sask.	650	2,2	2,5	60	2008-05-31
Commerce de gros et de détail (1 convention)	**3 100**	**1,3**	**0,0**	**54**	
Westfair Foods Ltd., commis de détail, à l'échelle de la province, Man.	3 100	1,3	0,0	54	2008-09-30
Transport (2 conventions)	**1 620**	**3,3**	**3,3**	**47,4**	
NAV CANADA, opérateurs de radio, à l'échelle du Canada	850	4,0	4,0	36	2004-04-30
NAV CANADA, techniciens en électronique, à l'échelle du Canada	770	2,7	2,5	60	2005-08-31
Éducation, santé et services sociaux (11 conventions)	**21 760**	**2,0**	**1,5**	**31,9**	
Community Social Services Employers Association, professionnels des soins de santé et de bien-être, à l'échelle de la province, C.-B.	6 000	1,0	0,0	36	2006-03-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN AVRIL 2004 (suite)

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1ère année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Community Social Services Employers Association, professionnels des soins de santé, à l'échelle de la province, C.-B.	9 000	1,0	0,0	36	2006-03-31
Halifax Regional School Board, services éducationnels, Halifax, N.-É.	700	2,0	2,0	36	2006-07-31
Queen's University, professeurs, Kingston, Ont.	860	3,3	3,3	12	2005-04-30
Red River College, chargés de cours, Winnipeg, Man.	980	2,7 *	3,0	36	2006-06-23
Toronto Catholic District School Board, concierges, Toronto, Ont.	850	6,1	6,1	12	2004-08-31
Toronto Catholic District School Board, employé(é)s de bureau, Toronto, Ont.	540	6,1	6,1	12	2004-08-31
Toronto Catholic District School Board, services éducationnels, Toronto, Ont.	1 070	6,1	6,1	12	2004-08-31
Université du Québec en Outaouais, chargés de cours, Hull, Qc	560	3,9	5,5	42	2006-11-30
Université du Québec à Chicoutimi, chargés de cours, Chicoutimi, Qc	700	4,5	8,7	36	2006-12-31
Wolf Creek School Division No. 72, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Ponoka, Alb.	500	2,0	2,0	12	2004-08-31
Administration publique (1 convention)	**1 250**	**0,0**	**0,0**	**24**	
Gouvernement de la Colombie-Britannique, scientifiques et autres professionnels, à l'échelle de la province, C.-B.	1 250	0,0	0,0	24	2006-03-31
Conventions avec clause IVC (4 conventions)	**2 880**	**1,9 ***	**2,1**	**36**	
Conventions sans clause IVC (22 conventions)	**109 220**	**2,3**	**0,4**	**35,9**	
Toutes les conventions (26 conventions)	**112 100**	**2,3**	**0,4**	**35,9**	

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

CONVENTIONS CLÉS EN COURS DE NÉGOCIATION

Employeur	Syndicat	Nombre d'employés	Statut*	Date d'expiration
•Gouvernement du Canada	divers syndicats	112 830	N/CO/ARB	mai 02/avr.04
•Agence canadienne d'inspection des aliments	AFPC et IPFPC	4 350	N/CO	déc.02-sept.03
•Agence du revenu du Canada	AFPC et IPFPC	41 480	N/CO	oct.03/déc.03
•Abitibi Consolidated (T.-N. et L., Qc, Ont.)	CEP	4 830	N	avril 04
•Government of Newfoundland and Labrador Health Boards Association	infirmiers(ères)	5 000	N	juin 04
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	SCFP (travaux publics)	1 600	NPC	oct. 02
•Capital District Health	NSGEU	7 800	N	oct. 03
•Nova Scotia Health Organizations	SCFP	3 000	N	mars 04
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	SCFP (santé)	5 800	CO	juin 03
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	infirmiers(ères)	5 000	CO	déc. 03
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	enseignants	7 600	CO	fév. 04
•Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	enseignants	1 500	N	juin 04
•Aliant Telecom inc. (Atlantique)	SCEP et ACTWU	4 500	CO/AT	divers
•Gouvernement du Québec	divers syndicats	323 470	N	juin 02/ 03
•Société des alcools du Québec	Synd. des empls. de la SAQ	3 500	N	déc. 02
•Ville de Montréal	divers syndicats	8 770	N/ARB	avril 02
•Ontario Nursing Homes	SEIU	3 200	N	déc. 03
•Bruce Power (Ont.)	SCFP	2 750	N	déc. 03
•Algoma Steel Inc. (Ont.)	Métallos	3 780	CO	juil. 04
•City of Hamilton	SCFP	2 010	N	déc. 03
•Industrie de la Construction en Ontario	divers syndicats	32 020	N/NPC/PR	avril 04
•Industrie de la Construction au Manitoba	divers syndicats	1 700	N/PR	avril 04
•Regional Health Authorities of Manitoba	SCFP	11 000	N	juin 04
•Gouvernement de la Saskatchewan	Sask. Govt. and Gen. Empls. Union	9 860	N	août 03
•Saskatchewan Assn. of Health Orgs.	divers syndicats	24 530	N	mar. 04
•Sask Power	FIOE	1 340	N/MED	déc. 03
•Alberta Boards of Education/Trustees (Calgary et Edmonton)	ATA (enseignants)	13 360	N	août 03
•Health Authorities of Alberta	AUPE	9 500	MED	mar. 03/04
•Industrie de la Construction en Alberta	divers syndicats	19 000	N/MED/PR	avril 03
•TELUS (C.-B. et Alb.)	TWU	10 500	ARB	déc. 00
•Ville de Vancouver et autres municipalités	divers syndicats	4 000	N/MED	déc. 02
•B.C. Ferry Corp.	B.C. Ferry and Marine Workers	4 400	ARB	déc. 03
•Health Employers of British Columbia	divers syndicats	39 000	N	mar. 04
•Industrie de la Construction en C.-B.	divers syndicats	26 160	N	avril 04
•B.C. Public School Employers' Assn.	enseignants	45 000	N	juin 04
•Government of Nunavut	AFPC	1 750	PR	mar. 03
•CP / CN / VIA Rail	divers syndicats	1 730	N/CO	déc. 02/ 03
•Bell Canada	SCEP	7 200	CO	nov. 03

Statut* :

ARB	arbitrage	MPAT	médiation après un arrêt de travail	NPC	négociation postérieure à la conciliation
AT	arrêt de travail	N	négociation	NPM	négociation postérieure à la médiation
CO	conciliation	NPA	négociation postérieure à l'arbitrage	PR	projet de règlement
MED	médiation	NPAT	négociation après un arrêt de travail		

Données enregistrées par les petites, moyennes et grandes unités de négociation depuis janvier 2004

Depuis le début de l'année 2004, soit de janvier à avril, 133 conventions collectives ont été ratifiées et se répartissent comme suit : 35 ont été signées dans les petites unités de négociation (100 à 499 employés); 74 dans les unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés) et 24 conventions dans les grandes unités de négociation (2 000 employés et plus). Ces conventions ont donné lieu à un rajustement global du taux de salaire de base de 2,6 % en moyenne. Le **secteur public** affiche un rajustement global de **2,7 %**, comparativement au **secteur privé** qui enregistre un taux de **2,5 %**.

Les **PETITES** unités de négociation enregistrent une augmentation de **2,7%** en moyenne. Le **secteur public** enregistre une augmentation de **3,2 %** en moyenne, comparativement au **secteur privé** qui affiche un rajustement moins élevé, soit **2,4 %**. Si l'on observe les secteurs d'activité, le secteur de **l'administration publique** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **3,5 %**, tandis que le secteur des **loisirs et hôtellerie** affiche le plus faible rajustement, soit **1,7 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **3,2 %** dans les provinces de **l'Atlantique** et **2,5 %** en **Colombie-Britannique.**

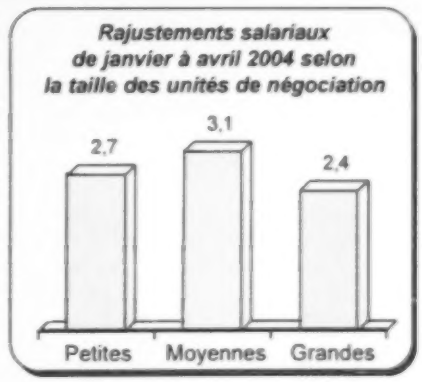

Les unités **MOYENNES** enregistrent, dans l'ensemble, une augmentation salariale de **3,1 %**. Dans le **secteur public,** les conventions donnent lieu à une augmentation de **3,4 %** en moyenne, en comparaison à la hausse de **2,6 %** enregistrée par le **secteur privé**. Si l'on examine les secteurs d'activité, le secteur de **l'éducation, santé et services sociaux** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **3,6 %**, tandis que le secteur de la **fabrication** affiche le plus faible rajustement, soit **2,0 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales vont de **3,4 %** dans la province de **Québec**, à **1,8 %** en **Colombie-Britannique**.

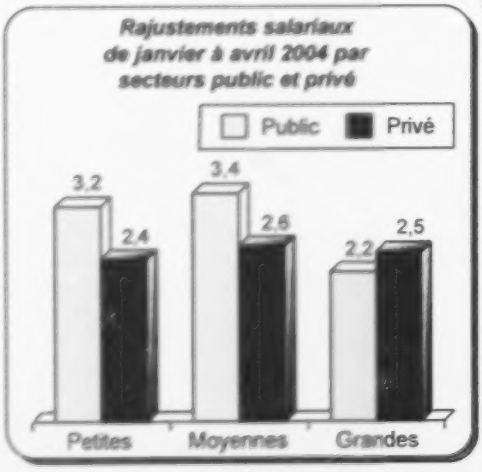

Les **GRANDES** unités de négociation enregistrent une augmentation salariale de **2,4 %** en moyenne. Le **secteur public** enregistre des augmentations de **2,2 %** en moyenne, comparativement au **secteur privé** qui affiche une moyenne de **2,5 %**. Si l'on observe les secteurs d'activité, le secteur de l'**administration publique** enregistre les rajustements salariaux les plus élevés au taux de **3,5 %**, tandis que le secteur du **commerce de gros et de détail** affiche la plus faible augmentation salariale, soit **1,3 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **3,9 %** dans les provinces de l'**Atlantique** et **moins 0,4 %** en **Colombie-Britannique.**

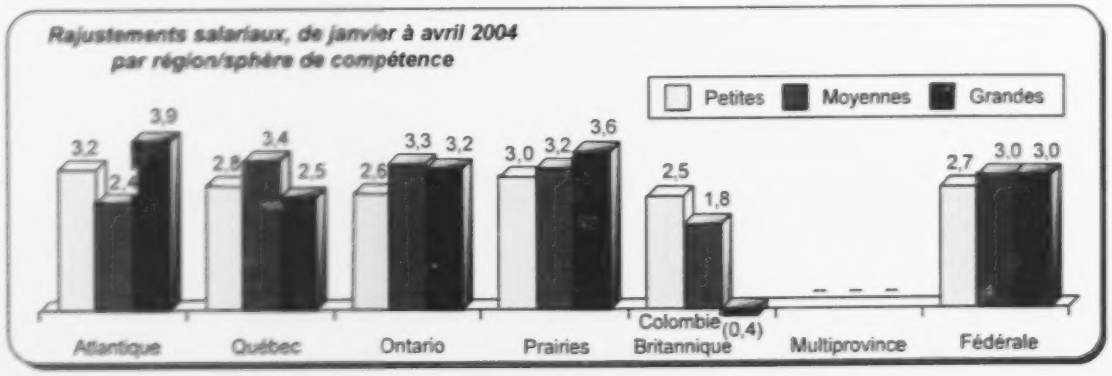

Rajustements salariaux de janvier à avril 2004
en pourcentage et par industrie

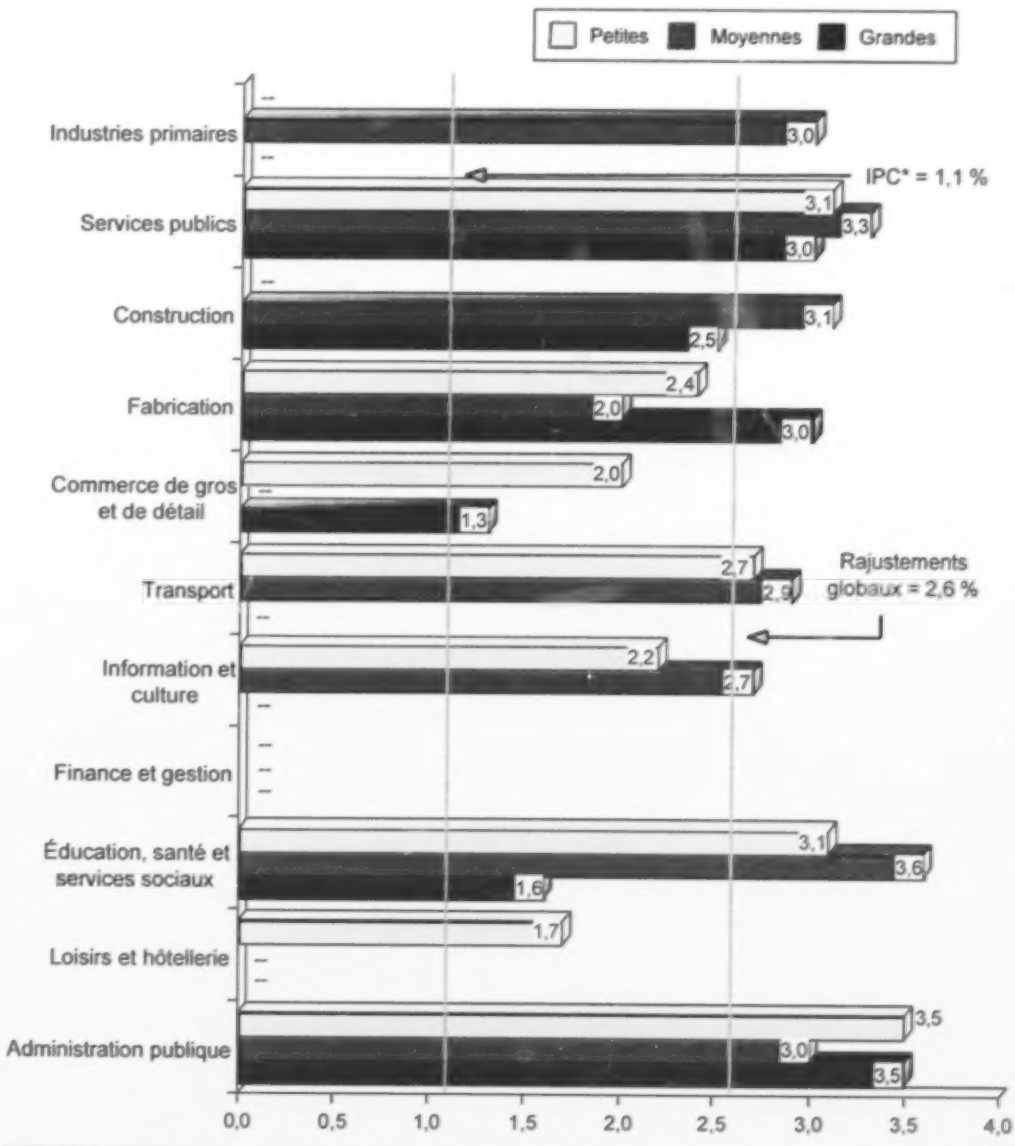

* Taux de variation par rapport à la même période de l'année précédente.

LES ENTENTES CONCLUES DANS LES PETITES UNITÉS DE NÉGOCIATION EN AVRIL 2004

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Fabrication (4 conventions)					
AT Plastics Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Edmonton, Alb.	230	3,2	3,0	36	2007-01-29
Labatt Alberta Brewery, employés d'usine et préposés à l'entretien, Edmonton, Alb.	120	2,7	1,7	72	2010-03-22
Petro-Canada, employés de production et préposés à l'entretien, Edmonton, Alb.	260	3,2	3,0	36	2007-01-31
Sherritt International Corp., employés d'usine et préposés à l'entretien, Fort Saskatchewan, Alb.	300	3,8	4,0	36	2007-03-31
Commerce de gros et de détail (1 convention)					
Detroit Diesel-Allison British Columbia, employés d'usine et préposés à l'entretien, Burnaby, C.-B.	150	1,3	0,0	36	2007-02-28
Transport (2 conventions)					
Marine Atlantique inc., personnel breveté, à l'échelle du réseau	150	3,0*	4,0	48	2004-12-31
Trentway-Wagar Inc., chauffeurs d'autobus, Peterborough, Ont.	430	3,0	3,0	36	2006-12-31
Loisirs et hôtellerie (1 convention)					
Vancouver & District Labour Council, employé(é)s de bureau, Vancouver, C.-B.	100	1,7	1,5	48	2005-12-31
Administration publique (1 convention)					
Ville de Sault Ste. Marie, pompiers, Sault Ste. Marie, Ont.	100	3,0	3,0	24	2004-01-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

NOTES EXPLICATIVES

Sources : les renseignements sur la négociation collective et sur les règlements salariaux présentés dans ce bulletin sont produits par la Direction de l'information sur les milieux de travail. Les données sur l'indice des prix à la consommation proviennent de *L'indice des prix à la consommation* (Cat. 62-001-XPB) de Statistique Canada.

Population ciblée dans les principales conventions : les renseignements sur les ententes conclues dans le cadre de la négociation collective touchent les unités de négociation de 500 travailleurs et plus et englobent tous les secteurs d'activité et toutes les sphères de compétence au Canada. La Direction suit l'évolution de près de 1 070 conventions visant 2,5 millions de travailleurs. Ces travailleurs forment environ 60 % de la main-d'oeuvre syndiquée et 20 % de la main-d'oeuvre salariée non agricole. Pour fins d'analyse, ces unités de négociation sont divisées en grandes unités (2 000 employés et plus) et en unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés).

Population ciblée dans les petites unités de négociation : l'information relative aux petites unités de négociation introduites en janvier 2000 concerne un échantillon d'unités composées de 100 à 499 travailleurs, réparties dans tous les secteurs d'activité et sphères de compétence. Le taux d'échantillonnage de ces unités est de 1 sur 10 dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux passe de 1 sur 8 dans les grandes sphères de compétence à 1 sur 2 dans les petites sphères. Toutes les unités de la sphère de compétence fédérale constituées de 200 à 499 travailleurs sont incluses (1/1), et le taux d'échantillonnage est établi à 1 sur 8 conventions pour les unités qui comptent entre 100 et 199 employés.

Rajustements des taux de base : le «taux de base» qui est utilisé dans tous les calculs est le taux de salaire de la catégorie la plus faiblement rémunérée dans le groupe de négociation qui comprend un nombre important de travailleurs qualifiés. Le rajustement de salaire correspond au rajustement annuel moyen du taux de base en pourcentage pour toute la durée de la convention dans les ententes conclues au cours de la période indiquée. La moyenne est une pondération de chacune des ententes par le nombre de travailleurs touchés. Le rajustement comprend les paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.

Secteurs industriels : le *Bulletin des règlements salariaux* et la *Gazette du travail* présentent et publient des données provenant des secteurs restructurés dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un système de classification conçu par les agences de statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'élaborer des définitions communes en ce qui concerne la structure industrielle des trois économies. Pour fins d'analyse, les 20 plus grandes divisions industrielles basées sur la structure du SCIAN de Statistique Canada sont regroupées pour former les 11 secteurs industriels actuels. Les secteurs public et privé sont définis selon les caractéristiques des employeurs, les termes «unités institutionnelles» ou «entités» étant employés conformément à l'usage en vigueur à Statistique Canada.

Pour plus de renseignements communiquez avec :
Service à la clientèle au 1-800-567-6866
Région d'Ottawa-Gatineau (819) 997-3117
http://www.rhdcc.gc.ca/fr/pt/imt/info.shtml

Publié en vertu de l'autorisation du ministre du Travail, Gouvernement du Canada
© Ministre des Travaux publics et services gouvernementaux Canada 2004. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autres, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre du Travail.

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Information sur les milieux de travail
Workplace Information

Le Bulletin des règlements salariaux

Juillet 2004
Volume 15, numéro 7

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

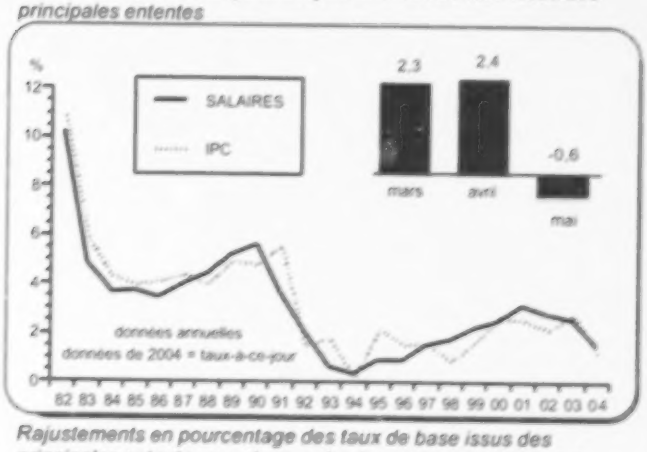

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

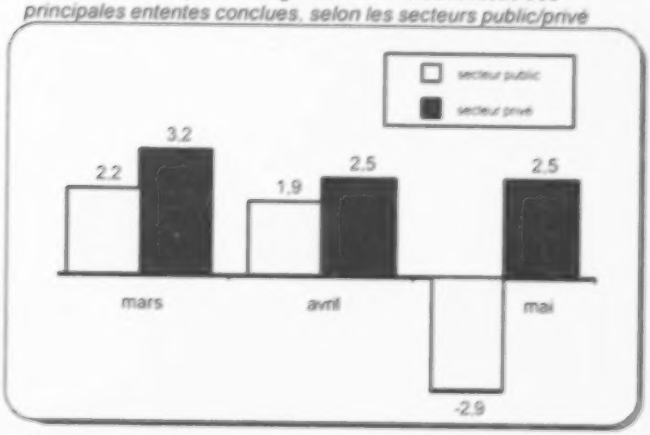

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

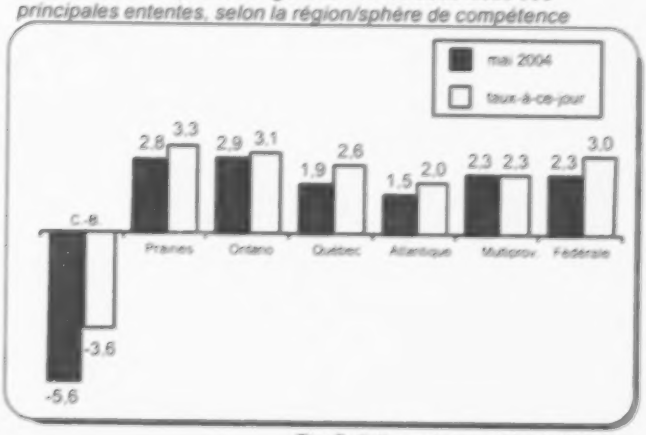

The Bulletin is also available in English.

Les données salariales de mai 2004

Les principales conventions collectives ratifiées en **mai 2004** ont donné lieu à un rajustement moyen du taux de salaire de base de **-0,6 %** par année pendant la durée des conventions. Les données de mai 2004 sont basées sur l'examen de 46 conventions visant 140 370 employés.

Lors des précédentes négociations, le rajustement salarial s'établissait à 3,1 % en moyenne, soit un taux supérieur à celui enregistré au cours des ententes courantes. En mai 2004, la durée des conventions était de 35,8 mois, comparativement à 35,5 mois durant les ententes précédentes.

Le **secteur privé** enregistre des augmentations salariales de **2,5 %** visant 60 280 employés dans le cadre de 21 conventions. Le **secteur public** affiche des augmentations de **-2,9 %** visant 80 090 employés à l'issue de 25 conventions.

Le secteur public affiche un faible rajustement en raison de la convention signée par le secteur de la santé de la Colombie-Britannique qui donne lieu à une réduction de salaire de 11 % visant 43 000 employés des services de santé ainsi qu'à une prolongation de la semaine de travail qui passe de 36 heures à 37,5 heures (ce qui entraîne une réduction additionnelle du taux horaire de 4 %). Dans le secteur public, le dernier rajustement mensuel négatif (-0,2 % en moyenne) remonte à octobre 1994. Dans ce secteur, en excluant la convention signée par B.C. Health Employers Association, les 24 principales conventions collectives restantes donnent lieu à des augmentations de 2,4 % en moyenne.

À l'exception de la convention signée par B.C. Health Employers Association, les 45 principales conventions collectives restantes donnent lieu à des augmentations de 2,5 % en moyenne.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, la Nouvelle-Écosse affiche le gain salarial le plus élevé au taux de 5,7 % en moyenne dans le cadre d'une seule convention ratifiée par les auxiliaires

Canada

d'enseignement de l'Université Dalhousie. La Colombie-Britannique enregistre le rajustement salarial le plus faible au taux de -5,6 % en moyenne. La sphère de compétence fédérale affiche des augmentations salariales de 2,3 % en moyenne. Les provinces de l'Atlantique affichent des augmentations de 1,5 % en moyenne; le Québec, 1,9 %; l'Ontario, 2,9 % et les provinces des Prairies enregistrent 2,8 % d'augmentation en moyenne.

Si l'on observe les secteurs d'activité, en mai 2004, les rajustements salariaux se situent entre le faible taux de **-3,6 %** affiché par le secteur de **l'éducation, de la santé et des services sociaux**, et celui de **3,2 %** enregistré par le secteur des **loisirs et de l'hôtellerie**. La plus importante concentration d'employés (50,4 % de l'ensemble) se trouve dans le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Le secteur de la **construction** enregistre des augmentations salariales de **2,7 %** en moyenne; le secteur du **transport, 2,3 %**; le secteur de la **fabrication, 1,8 %** et le secteur de l'**administration publique** affiche **1,5 %** d'augmentation en moyenne.

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité

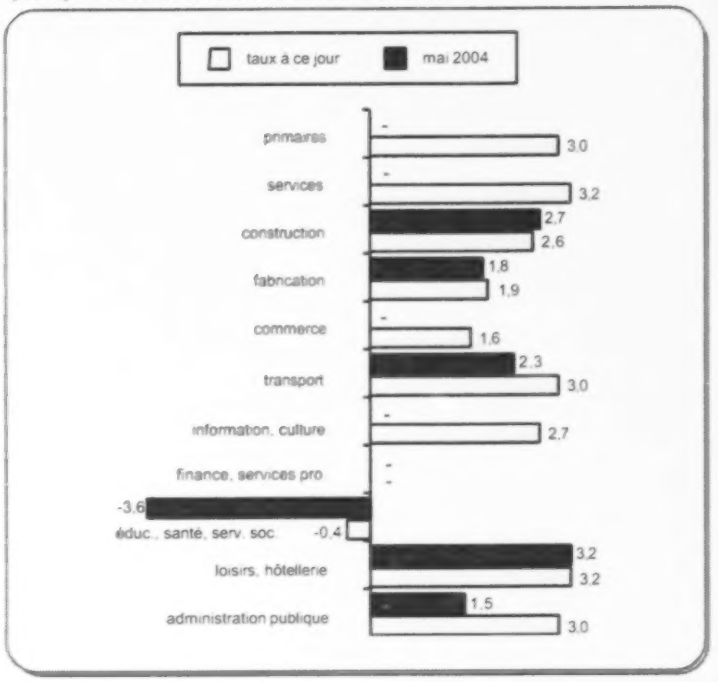

Répartition en pourcentage des travailleurs visés par les principales ententes, selon l'augmentation salariale

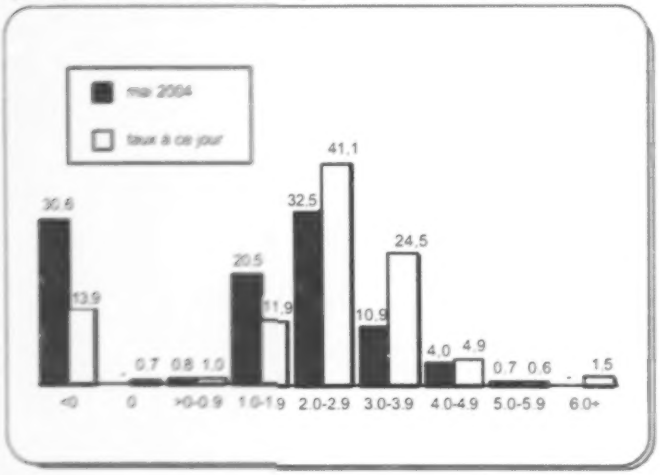

Ventilation des conventions et des employés par région et par sphère de compétence, mai 2004

	Conv.	Employés
Provinces de l'Atlantique	9	16 830
Québec	1	890
Ontario	20	49 740
Provinces des Prairies	10	15 220
Colombie-Britannique	3	54 500
Multiprovince	1	2 000
Compétence fédérale	2	1 190

LES RAJUSTEMENTS SALARIAUX ISSUS DES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS
(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	2001	2002	2003	2003				2004	Taux à	2004		
				1	2	3	4	1	ce jour	mars	avr	mai
Toutes les industries/compétences												
Rajustements annuels moyens	3,2	2,8	2,6	2,8	2,5	3,1	2,0	2,7	1,5	2,3	2,4	-0,6
Sans clause d'IVC	3,2	2,8	2,6	2,8	2,5	3,3	2,0	2,6	1,4	2,3	2,4	-0,7
Avec clause d'IVC	3,3	3,5	2,5	1,9	2,5	2,9	2,1	3,8	3,4	4,4	1,9	2,9
Moy. ann. de 1ère année	3,5	3,0	2,5	3,0	2,4	3,3	1,8	2,8	0,2	2,1	0,8	-2,9
Sans clause d'IVC	3,4	2,9	2,6	3,1	2,4	3,6	1,9	2,6	0,0	2,1	0,7	-3,0
Avec clause d'IVC	3,7	4,2	2,2	1,8	1,6	2,8	1,5	4,2	3,7	4,4	2,0	3,0
Industries												
Primaires	2,6	2,1	2,7	1,5	3,8	-	-	3,0	3,0	-	-	-
Services publics	2,5	2,4	2,4	3,6	2,2	2,4	2,4	3,2	3,2	3,0	-	-
Construction	3,2	1,2	2,7	-	2,4	1,8	3,5	2,6	2,6	-	2,6	2,7
Fabrication	2,6	3,5	2,4	2,4	2,5	2,3	2,6	2,3	1,9	2,8	1,8	1,8
Commerce	1,6	1,8	1,3	-	1,0	3,1	1,3	2,7	1,6	2,7	1,3	-
Transport	2,9	2,4	2,0	2,5	0,4	2,9	2,5	2,9	3,0	3,0	3,2	2,3
Information et culture	3,2	3,0	2,2	1,4	2,6	3,0	2,8	2,7	2,7	-	-	-
Finances, services professionnels	2,0	2,1	2,5	2,3	2,0	2,5	3,1	-	-	-	-	-
Education, santé, services sociaux	3,5	3,0	3,4	2,9	3,4	4,3	3,6	2,4	-0,4	1,4	2,0	-3,6
Loisirs et hôtellerie	4,0	2,5	2,6	2,8	3,3	1,8	2,6	-	3,2	-	-	3,2
Administration publique	3,1	2,6	2,3	2,7	2,9	3,0	1,2	3,4	3,0	3,5	0,0	1,5
Secteurs de compétence												
Terre-Neuve-et-Labrador	5,0	6,6	3,1	3,0	-	5,0	2,2	-	1,2	-	-	1,2
Île-du-Prince-Édouard	3,1	4,9	3,2	3,6	-	-	3,0	3,2	3,2	3,2	-	-
Nouvelle-Écosse	3,7	2,4	3,3	3,4	3,1	3,3	2,0	3,3	3,5	-	2,0	5,7
Nouveau-Brunswick	3,4	2,7	2,8	2,3	3,8	-	2,9	3,4	3,0	-	2,1	-
Québec	2,7	2,1	2,2	1,7	2,5	1,9	2,3	3,0	2,6	4,1	2,5	1,9
Ontario	2,9	3,0	3,3	3,0	3,5	3,7	2,9	3,1	3,1	3,3	3,4	2,9
Manitoba	2,5	4,0	2,8	3,0	2,0	3,8	2,7	3,2	2,9	3,2	1,6	3,5
Saskatchewan	2,9	4,0	3,0	3,6	2,6	3,1	-	-	1,1	-	2,2	0,5
Alberta	5,1	4,5	3,0	3,5	2,5	3,3	3,6	3,7	3,5	3,4	2,0	2,5
Colombie-Britannique	3,3	1,9	1,3	2,3	1,5	2,5	0,8	-1,2	-3,6	-2,1	0,9	-5,6
Multiprovince	3,0	3,3	2,5	-	2,7	1,8	2,5	-	2,3	-	-	2,3
Compétence fédérale	3,0	2,7	2,1	2,1	0,8	3,1	3,0	3,0	3,0	3,0	3,2	2,3
Secteur public	3,4	2,9	2,9	2,9	3,1	3,2	2,2	2,8	0,4	2,2	1,9	-2,9
Secteur privé	3,0	2,5	1,5	2,3	0,8	2,3	1,6	2,7	2,6	3,2	2,5	2,5
Indice des prix à la consom.	2,6	2,2	2,8	4,5	2,8	2,1	1,7	0,9	1,3	0,7	1,6	2,5

Les données de mai sont préliminaires.

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN MAI 2004

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Construction (14 conventions)	**14 950**	**2,7**	**2,9**	**38,1**	
Agence des employeurs de charpentiers, charpentiers, à l'échelle de la province, Ont.	12 000	2,9	4,2	36	2007-04-30
Construction Labour Relations Association of Manitoba, charpentiers, à l'échelle de la province, Man.	500	1,7	1,5	36	2007-04-30
Construction Labour Relations-Alberta Association, charpentiers, à l'échelle de la province, Alb.	4 500	2,3	0,0	48	2007-04-30
Construction Labour Relations-Alberta Association, ingénieurs des opérations, à l'échelle de la province, Alb.	600	2,3	0,0	48	2007-04-30
Construction Labour Relations-Alberta Association, sidérurgistes, à l'échelle de la province, Alb.	800	2,3	0,0	48	2007-04-30
Electrical Contractors Association of Toronto, électriciens, Toronto, Ont.	750	4,2	4,2	36	2007-04-30
Greater Toronto Sewer and Watermain Contractors Association, opérateurs de machines lourdes, Toronto, Ont.	800	3,2	3,3	36	2007-04-30
Greater Toronto Sewer and Watermain Contractors Association, ouvriers, Toronto, Ont.	1 000	3,3	3,4	36	2007-04-30
Mechanical Contractors Association Ontario, plombiers et tuyauteurs, à l'échelle de la province, Ont.	12 000	2,5	2,5	36	2007-04-30
Ontario Erectors Association Incorporated, sidérurgistes, à l'échelle de la province, Ont.	4 000	2,7	2,7	36	2007-04-30
Ontario Refrigeration and Air Conditioning Contractors Association, employés des services et préposés à l'entretien, à l'échelle de la province, Ont.	1 500	2,8	3,6	36	2007-04-30
Operating Engineers Employer Bargaining Agency, ingénieurs des opérations, à l'échelle de la province, Ont.	3 000	2,7	3,0	36	2007-04-30
Pipe Line Contractors Association of Canada, ingénieurs des opérations, à l'échelle du Canada	2 000	2,3	2,0	48	2007-04-30
Rodworker Employer Bargaining Agency, poseurs d'armatures métalliques, à l'échelle de la province, Ont.	1 500	2,8	2,8	36	2007-04-30
Fabrication (5 conventions)	**14 090**	**1,8**	**0,4**	**49,1**	
Bombardier Transport, production, La Pocatière, Qc	890	1,9	0,0	48	2007-09-30
Canadian Forest Products Ltd., employés de moulin, Prince George, C.-B.	1 500	1,8	0,0	72	2009-06-30
Forest Industrial Relations Limited, employés de moulin, région côtière, C.-B.	10 000	1,5	0,0	48	2007-06-14
H.J. Heinz Company of Canada Ltd., employés d'usine et préposés à l'entretien, Leamington, Ont.	600	3,3 *	2,7	36	2007-04-30
Maple Leaf Pork, division of Maple Leaf Meats Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Burlington, Ont.	1 100	3,1	3,2	36	2007-03-31
Transport (1 convention)	**540**	**2,3**	**2,0**	**36**	
Saskatchewan Wheat Pool, employés des élévateurs à grain, à l'échelle de la province, Sask.	540	2,3	2,0	36	2006-01-31
Éducation, santé et services sociaux (21 conventions)	**70 680**	**-3,6**	**-8,0**	**30,5**	
Diversicare I Limited Partnership, employés non-médicaux, Toronto, Ont.	700	3,2	4,3	40	2007-04-30
Extendicare (Canada) Inc., employés non-médicaux, Scarborough, Ont.	620	3,1	4,1	40	2007-04-30
Extendicare (Canada) Inc., employés non-médicaux, Scarborough, Ont.	860	3,1	4,1	40	2007-04-30

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN MAI 2004 (suite)

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1ère année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, chargés de cours, à l'échelle de la province, T.-N.-L.	760	1.2	0.0	48	2008-03-31
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, personnel de soutien, à l'échelle de la province, T.-N.-L.	2 000	1.2	0.0	48	2008-03-31
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, personnel de soutien, à l'échelle de la province, T.-N.-L.	6 580	1.2	0.0	48	2008-03-31
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, professionnels des soins de santé, à l'échelle de la province, Terre-Neuve-et-Labrador	590	1.2	0.0	48	2008-03-31
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, techniciens de laboratoire, à l'échelle de la province, T.-N.-L.	860	1.2	0.0	48	2008-03-31
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, employé(e)s de bureau, à l'échelle de la province, T.-N.-L.	790	1.2	0.0	48	2008-03-31
Greater Essex County District School Board, enseignants à l'élémentaire, Windsor, Ont.	1 380	3.4	2.0	36	2004-08-31
Health Employers Association of British Columbia, employés non-médicaux, à l'échelle de la province, C.-B.	43 000	-7.6	-15.0	24	2006-03-31
Kawartha Pine Ridge District School Board, enseignants à l'élémentaire, Peterborough, Ont.	1 490	3.5	2.4	36	2004-08-31
Leisureworld Inc., employés non-médicaux, Toronto, Ont.	1 350	3.2	4.4	40	2007-04-30
Municipalité régionale de Niagara, employés non-médicaux, région de Niagara, Ont.	750	3.0	3.0	36	2006-12-31
Northern Alberta Institute of Technology, chargés de cours, Edmonton, Alb.	950	4.0	4.0	36	2007-06-30
Regional Health Authorities of Manitoba (rural coverage), professionnels des soins de santé et de bien-être, à l'échelle de la province, Man.	780	4.5	5.0	36	2006-03-31
Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology, chargés de cours, à l'échelle de la province, Sask.	1 140	0.5	0.0	36	2006-06-30
Université Memorial de Terre-Neuve, employés des services administratifs, St. John's, T.-N.-L.	850	1.2	0.0	48	2008-03-31
Université de Dalhousie, chargés de cours, Halifax, N.-É.	930	5.7	12.0	36	2006-08-31
Université du Manitoba, professeurs, Winnipeg, Man.	1 150	3.0	3.0	36	2007-03-31
Winnipeg School Division No. 1, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Winnipeg, Man.	3 150	4.0	5.1	24	2005-06-30
Loisirs et hôtellerie (2 conventions)	**5 150**	**3.2**	**3.8**	**44.2**	
Manitoba Lotteries Corporation, employés des casinos, Winnipeg, Man.	1 650	2.7 *	3.0	36	2006-09-30
Windsor Casino Limited, employés des casinos, Windsor, Ont.	3 500	3.4	4.2	48	2008-04-03
Administration publique (3 conventions)	**4 960**	**1.5**	**0.5**	**44.4**	
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, employés des services généraux, à l'échelle de la province, T.-N.-L.	3 470	1.2	0.0	48	2008-03-31
Gouvernement du Canada, entretien de navire, région côtière, C.-B.	650	2.2	2.5	36	2006-09-30
Niagara Parks Commission, employés des services récréatifs, Niagara Falls, Ont.	840	2.0	1.0	36	2006-10-31
Conventions avec clause IVC (2 conventions)	**2 250**	**2.9 ***	**3.0**	**36**	
Conventions sans clause IVC (44 conventions)	**138 120**	**-0.7**	**-3.0**	**35.8**	
Toutes les conventions (46 conventions)	**140 370**	**-0.6**	**-2.9**	**35.8**	

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2.0 %.*

CONVENTIONS CLÉS EN COURS DE NÉGOCIATION

Employeur	Syndicat	Nombre d'employés	Statut*	Date d'expiration
•Gouvernement du Canada	divers syndicats	112 830	N/CO/ARB	mai 02/avr.04
•Agence canadienne d'inspection des aliments	AFPC et IPFPC	4 350	N/CO	déc.02-sept.03
•Agence du revenu du Canada	AFPC et IPFPC	41 480	N/CO	oct.03/déc.03
•Abitibi Consolidated (T.-N. et L., Qc, Ont.)	CEP	4 830	PR	avril 04
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	SCFP (travaux publics)	1 600	NPC	oct. 02
•Capital District Health	NSGEU	7 800	N/ARB	oct. 03
•Nova Scotia Health Organizations	SCFP	3 000	N	mars 04
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	SCFP (santé)	5 800	CO	juin 03
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	infirmiers(ères)	5 000	CO	déc. 03
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	enseignants	7 600	CO	fév. 04
•Aliant Telecom inc. (Atlantique)	SCEP et ACTWU	4 500	AT	divers
•Gouvernement du Québec	divers syndicats	323 470	N	juin 02/ 03
•Société des alcools du Québec	Synd. des empls. de la SAQ	3 500	N/CO	déc. 02
•Ville de Montréal	SCFP	6 860	ARB	avril 02
•Ontario Nursing Homes	SEIU	3 200	N	déc. 03
•Bruce Power (Ont.)	SCFP	2 750	CO	déc. 03
•Algoma Steel Inc. (Ont.)	Métallos	3 780	CO	juil. 04
•Industrie de la Construction en Ontario	divers syndicats	12 030	N/NPC/PR	avril 04
•Ontario Hospital Association	infirmiers(ères)	40 000	N	août 04
•Industrie de la Construction au Manitoba	divers syndicats	1 000	N	avril 04
•Regional Health Authorities of Manitoba	SCFP	11 000	N	juin 04
•Gouvernement de la Saskatchewan	Sask. Govt. and Gen. Empls. Union	9 860	N	août 03
•Gouvernement de la Saskatchewan	enseignants	12 400	N	août 04
•Saskatchewan Assn. of Health Orgs.	divers syndicats	24 530	N	mar. 04
•Sask Power	FIOE	1 340	N/MED	déc. 03
•Alberta Boards of Education/Trustees (Calgary et Edmonton)	ATA (enseignants)	13 360	N	août 03
•Health Authorities of Alberta	AUPE	9 500	N	mar. 04
•Gouvernement de l'Alberta	AUPE	18 360	N	août 04
•Industrie de la Construction en Alberta	divers syndicats	11 500	N/MED	avril 03
•TELUS (C.-B. et Alb.)	TWU	10 500	ARB	déc. 00
•B.C. Ferry Corp.	B.C. Ferry and Marine Workers	4 400	ARB	déc. 03
•Health Employers of British Columbia	divers syndicats	39 000	N	mar. 04
•Industrie de la Construction en C.-B.	divers syndicats	26 160	N	avril 04
•CP / CN / VIA Rail	divers syndicats	17 310	N/CO	déc. 02/ 03
•Bell Canada	SCEP	7 200	PR	nov. 03

Statut* :

ARB	arbitrage	MPAT	médiation après un arrêt de travail	NPC	négociation postérieure à la conciliation
AT	arrêt de travail	N	négociation	NPM	négociation postérieure à la médiation
CO	conciliation	NPA	négociation postérieure à l'arbitrage	PR	projet de règlement
MED	médiation	NPAT	négociation après un arrêt de travail		

Données enregistrées par les petites, moyennes et grandes unités de négociation depuis janvier 2004

Depuis le début de l'année 2004, soit de janvier à mai, 199 conventions collectives ont été ratifiées et se répartissent comme suit : 46 ont été signées dans les petites unités de négociation (100 à 499 employés); 114 dans les unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés) et 39 conventions dans les grandes unités de négociation (2 000 employés et plus).

Les **PETITES** unités de négociation enregistrent une augmentation de **2,7%** en moyenne. Le **secteur public** enregistre une augmentation de **3,0 %** en moyenne, comparativement au **secteur privé** qui affiche des rajustements moins élevés, soit **2,4 %.** Si l'on observe les secteurs d'activité, le secteur de la **finance et de services professionnels** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **4,7 %,** tandis que le secteur du **commerce degros et de détail** affiche le plus faible rajustement, soit **2,0 %.** Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **3,2 %** dans les provinces de l'**Atlantique** et **2,5 %** en **Colombie-Britannique** et en **Ontario.**

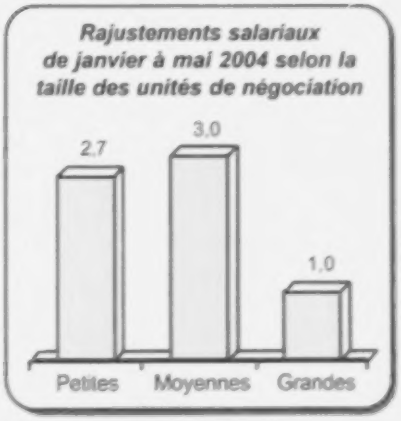

Les unités **MOYENNES** enregistrent, dans l'ensemble, une augmentation salariale de **3,0 %.** Dans le **secteur public,** les conventions donnent lieu à une augmentation de **3,2 %** en moyenne, en comparaison à la hausse de **2,7 %** enregistrée par le **secteur privé.** Si l'on examine les secteurs d'activité, le secteur de **l'éducation, santé et services sociaux** et celui des **services publics** enregistrent le rajustement salarial le plus élevé au taux de **3,3 %** , tandis que le secteur de la **fabrication** affiche le plus faible rajustement, soit **2,1 %.** Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales vont de **3,3 %** dans la province de **Québec,** à **1,8 %** en **Colombie-Britannique.**

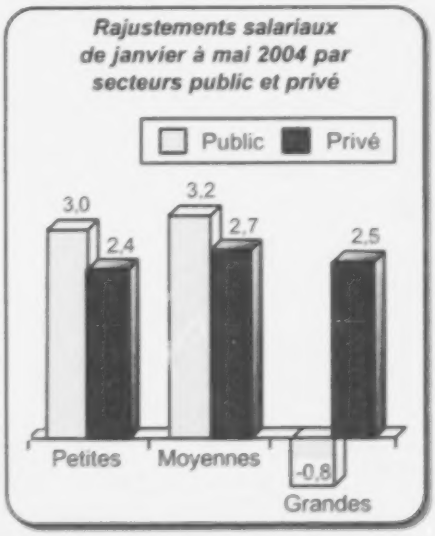

Les **GRANDES** unités de négociation enregistrent une augmentation salariale de **1,0 %** en moyenne. Le **secteur public** enregistre des augmentations de **moins 0,8 %** en moyenne, comparativement au **secteur privé** qui affiche une moyenne de **2,5 %.** Si l'on observe les secteurs d'activité, le secteur des **loisirs et hôtellerie** enregistre les rajustements salariaux les plus élevés au taux de **3,4 %** , tandis que le secteur de **l'éducation, santé et services sociaux** affiche la plus faible augmentation salariale, soit **moins 2,0 %.** Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **3,4 %** dans les **Prairies** et **moins 4,0 %** en **Colombie-Britannique.** La diminution salariale constatée en Colombie-Britannique est due à la convention entre la *Health Employers Association of British Columbia* (employés non-médicaux) et le Syndicat canadien de la fonction publique résultant en un rajustement salarial de moins 7,6 % pour 43 000 employés.

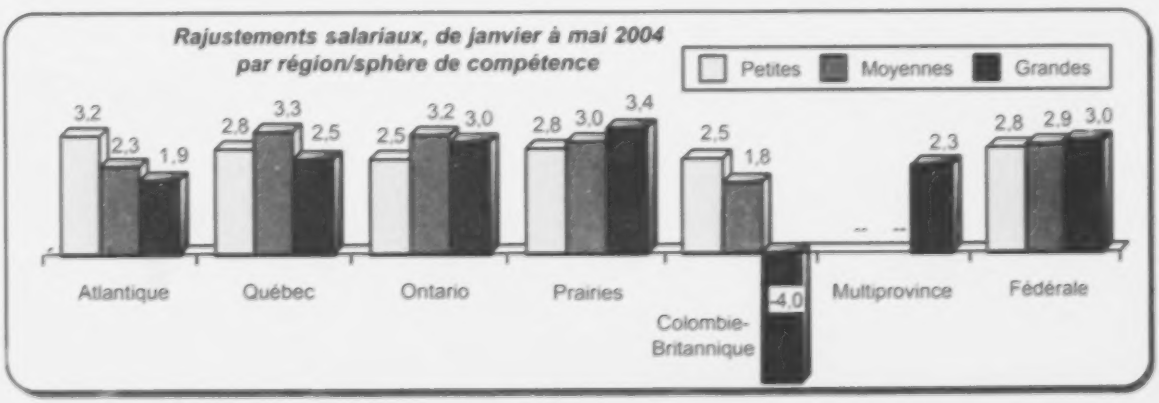

Rajustements salariaux de janvier à mai 2004 en pourcentage et par industrie

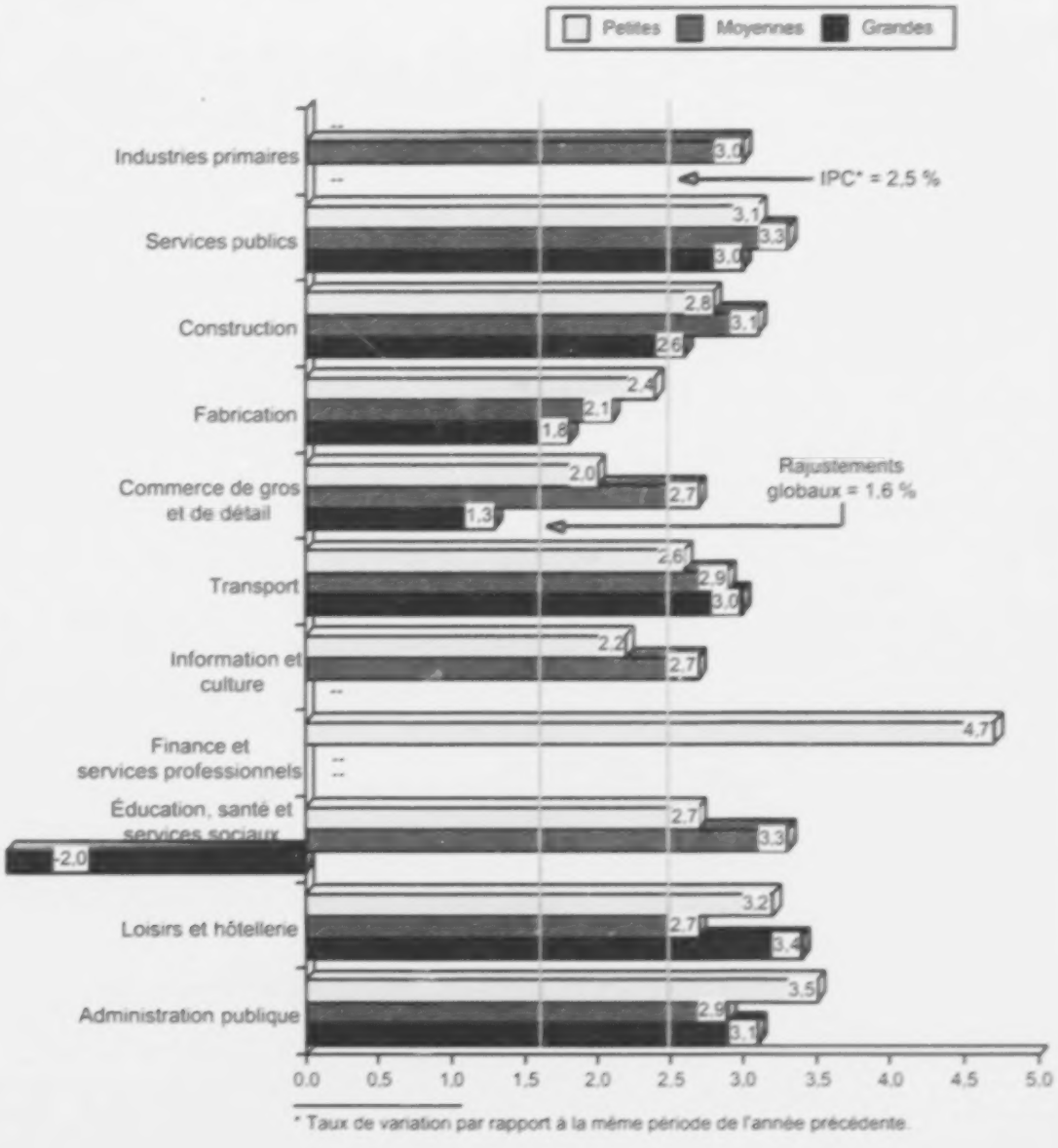

* Taux de variation par rapport à la même période de l'année précédente.

LES ENTENTES CONCLUES DANS LES PETITES UNITÉS DE NÉGOCIATION EN MAI 2004

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Construction (1 convention)					
Manitoba Masonry Contractors Association, maçons, à l'échelle de la province, Man.	130	2,8	2,3	36	2007-04-30
Fabrication (3 conventions)					
La-Z-Boy Canada Limited, employés d'usine et préposés à l'entretien, Waterloo, Ont.	380	1,4	2,0	34	2007-03-23
Noranda inc. - Affinerie CCR, production, Montréal-est, Qc	400	2,5 *	2,7	36	2007-05-30
Petro-Canada, employés d'usine et préposés à l'entretien, Oakville, Ont.	140	4,6	6,6	17	2005-09-30
Transport (2 conventions)					
Macdonalds Consolidated (Distribution Centre), employés de centres de distribution alimentaire, Calgary, Alb.	230	1,2	1,1	48	2007-03-31
Westcoast Energy Inc., employés des services techniques, Fort St. John, C.-B.	200	2,4	3,0	15	2005-03-31
Finance, services professionnels (1 convention)					
Securicor Cash Services, camionneurs, à l'échelle de la province, Ont.	490	4,7	6,7	36	2007-04-30
Éducation, santé et services sociaux (3 conventions)					
Catholic Children's Aid Society of Toronto, professionnels des soins de santé et de bien-être, Toronto, Ont.	360	3,3	3,8	36	2007-03-31
Heritage Nursing Home Ltd., empls. de service de santé, Toronto, Ont.	140	3,2	4,3	40	2007-04-30
Ottawa-Carleton Association for Persons Developmental Disabilities, professionnels des soins de santé et de bien-être, Ottawa et ses environs, Ont.	350	1,2	1,3	24	2006-03-31
Loisirs et hôtellerie (1 convention)					
Corp. hôtelière Canadien Pacifique (Château Montebello), personnel hôtelier et de restaurant, Montebello, Qc	240	3,3	3,0	36	2006-12-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2.0 %.*

NOTES EXPLICATIVES

Sources : les renseignements sur la négociation collective et sur les règlements salariaux présentés dans ce bulletin sont produits par la Direction de l'information sur les milieux de travail. Les données sur l'indice des prix à la consommation proviennent de *L'indice des prix à la consommation* (Cat. 62-001-XPB) de Statistique Canada.

Population ciblée dans les principales conventions : les renseignements sur les ententes conclues dans le cadre de la négociation collective touchent les unités de négociation de 500 travailleurs et plus et englobent tous les secteurs d'activité et toutes les sphères de compétence au Canada. La Direction suit l'évolution de près de 1 070 conventions visant 2,5 millions de travailleurs. Ces travailleurs forment environ 60 % de la main-d'oeuvre syndiquée et 20 % de la main-d'oeuvre salariée non agricole. Pour fins d'analyse, ces unités de négociation sont divisées en grandes unités (2 000 employés et plus) et en unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés).

Population ciblée dans les petites unités de négociation : l'information relative aux petites unités de négociation introduites en janvier 2000 concerne un échantillon d'unités composées de 100 à 499 travailleurs, réparties dans tous les secteurs d'activité et sphères de compétence. Le taux d'échantillonnage de ces unités est de 1 sur 10 dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux passe de 1 sur 8 dans les grandes sphères de compétence à 1 sur 2 dans les petites sphères. Toutes les unités de la sphère de compétence fédérale constituées de 200 à 499 travailleurs sont incluses (1/1), et le taux d'échantillonnage est établi à 1 sur 8 conventions pour les unités qui comptent entre 100 et 199 employés.

Rajustements des taux de base : le «taux de base» qui est utilisé dans tous les calculs est le taux de salaire de la catégorie la plus faiblement rémunérée dans le groupe de négociation qui comprend un nombre important de travailleurs qualifiés. Le rajustement de salaire correspond au rajustement annuel moyen du taux de base en pourcentage pour toute la durée de la convention dans les ententes conclues au cours de la période indiquée. La moyenne est une pondération de chacune des ententes par le nombre de travailleurs touchés. Le rajustement comprend les paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.

Secteurs industriels : le *Bulletin des règlements salariaux* et la *Gazette du travail* présentent et publient des données provenant des secteurs restructurés dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un système de classification conçu par les agences de statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'élaborer des définitions communes en ce qui concerne la structure industrielle des trois économies. Pour fins d'analyse, les 20 plus grandes divisions industrielles basées sur la structure du SCIAN de Statistique Canada sont regroupées pour former les 11 secteurs industriels actuels. Les secteurs public et privé sont définis selon les caractéristiques des employeurs, les termes «unités institutionnelles» ou «entités» étant employés conformément à l'usage en vigueur à Statistique Canada.

Pour plus de renseignements communiquez avec :
Service à la clientèle au 1-800-567-6866
Région d'Ottawa-Gatineau (819) 997-3117
http://www.rhdcc.gc.ca/fr/pt/imt/info.shtml

Publié en vertu de l'autorisation du ministre du Travail, Gouvernement du Canada
© Ministre des Travaux publics et services gouvernementaux Canada 2004. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autres, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre du Travail.

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Information sur les milieux de travail
Workplace Information

Le Bulletin des règlements salariaux

Août 2004
Volume 15, numéro 8

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

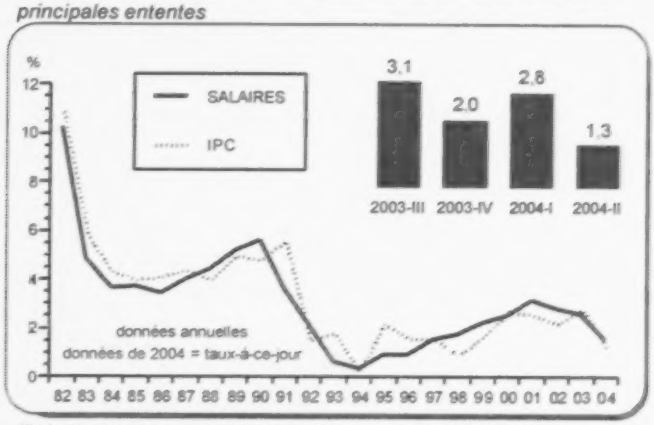

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

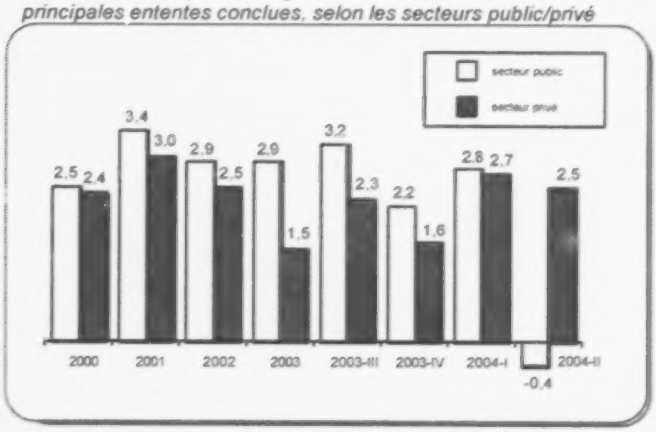

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

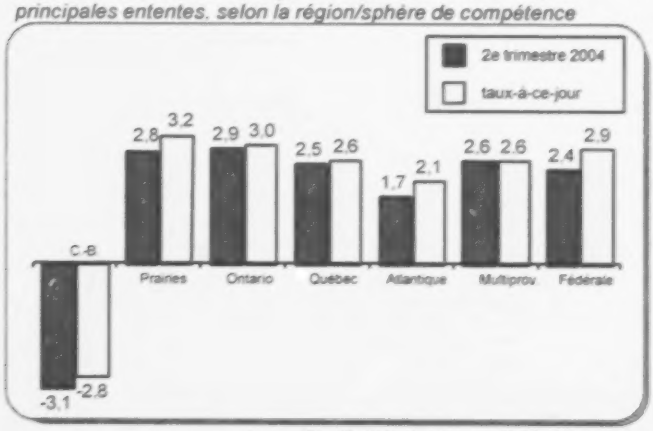

The Bulletin is also available in English.

Les données salariales du deuxième trimestre 2004

Les principales conventions collectives ratifiées au cours du **deuxième trimestre 2004** ont donné lieu à une augmentation moyenne du taux de salaire de base de **1,3 %** par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une baisse par rapport à la moyenne de 2,8 % enregistrée durant le trimestre précédent et celle de 2,6 % affichée pour l'ensemble de l'année 2003. Les données du deuxième trimestre 2004 sont basées sur l'examen de 122 conventions visant 360 260 employés.

Lors des précédentes négociations, le rajustement salarial s'établissait à 3,0 % en moyenne, soit un taux supérieur à celui établi au cours des ententes courantes. Durant le deuxième trimestre 2004, la durée des conventions était de 36,9 mois, comparativement à 35,5 mois au cours des ententes précédentes.

Ce rajustement relativement faible est dû en grande partie à la convention signée en mai 2004 par Health Employers Association de la Colombie-Britannique qui a donné lieu à une réduction salariale globale de 15 % visant 43 000 employés des services de santé (l'unité de négociation, B.C. Facilities Subsector Bargaining Association, a déclenché une grève à l'échelle de la province et les employés ont reçu l'ordre de reprendre le travail trois jours après, suite à l'adoption de la loi *Health Sector Collective Agreement Act* (Bill 37) par l'assemblée législative provinciale de la Colombie-Britannique). Si l'on exclut la convention de Health Employers Association de la Colombie-Britannique, les 121 principales conventions restantes, ratifiées au cours du deuxième trimestre, donnent lieu à des augmentations de 2,5 % en moyenne, soit une hausse par rapport à la moyenne nationale de 1,3 % mentionnée plus haut.

Dans le secteur privé, 209 790 employés obtiennent des rajustements salariaux de 2,5 % dans le cadre de 68 conventions. Dans le **secteur public**, 150 470 employés reçoivent des rajustements de **-0,4 %** à l'issue de 54 conventions. Si l'on exclut la convention de Health Employers Association de la Colombie-Britannique, les 53 principales conventions restantes, ratifiées dans le **secteur public**, donnent lieu à des augmentations de **2,5 %** en moyenne, soit une

(suite à la page 4)

Canada

Les données salariales de juin 2004

Les principales conventions collectives ratifiées en **juin 2004** ont donné lieu à un rajustement moyen du taux de salaire de base de **2,6 %** par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une moyenne identique à celle affichée pour l'ensemble de l'année 2003 mais d'une hausse par rapport à la moyenne de -0,6 % enregistrée en mai et celle de 2,4 % affichée en avril. Les données de juin 2004 sont basées sur l'examen de 41 conventions visant 91 660 employés.

Lors des précédentes négociations, la durée moyenne des conventions était de 33,4 mois et le rajustement salarial s'établissait à 2,8 %, comparativement à 2,6 % au cours des ententes courantes, la durée moyenne des conventions étant de 40,6 mois.

Les rajustements salariaux issus des principales conventions collectives ratifiées en juin vont d'un gel de salaire touchant 2 500 enseignants de l'Université de la Colombie-Britannique et 740 employés du Centre Visa de CIBC, à un rajustement substantiel de 6,4 % accordé à 750 enseignants de l'Université Laval au Québec.

En juin 2004, dans le **secteur public**, 48 910 employés reçoivent **2,8 %** de gains salariaux dans le cadre de 19 conventions; tandis que dans le **secteur privé**, 42 750 employés obtiennent **2,4 %** de gains salariaux à l'issue de 22 conventions.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, la Nouvelle-Écosse enregistre les rajustements salariaux les plus élevés au taux de 3,6 % en moyenne à l'issue d'une seule convention signée par Nova Scotia Power Inc. La Colombie-Britannique affiche les plus faibles rajustements, soit 1,7 % en moyenne. La plus forte concentration d'employés se trouve en Alberta qui compte 30 690 employés qui obtiennent 3,1 % de rajustements ainsi qu'en Ontario qui comprend 30 050 employés qui reçoivent 2,5 % de rajustements. La sphère de compétence fédérale enregistre des augmentations salariales de 1,9 % en moyenne. Les autres augmentations salariales sont représentées dans le graphique adjacent.

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

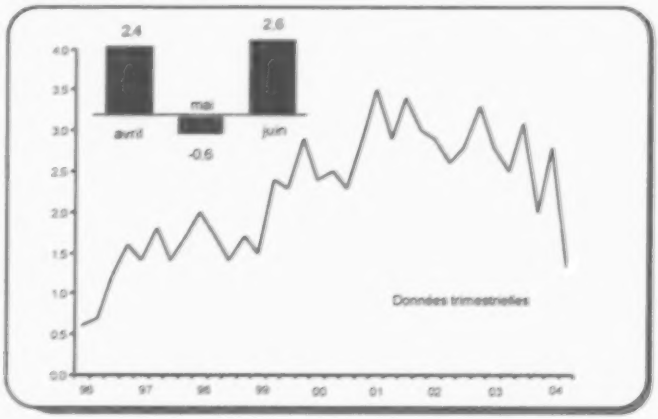

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

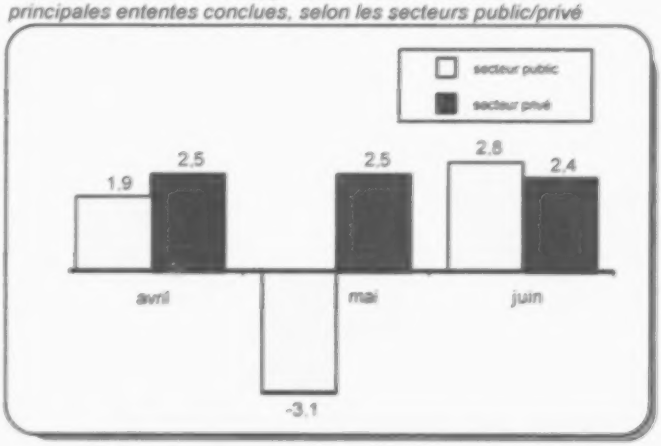

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

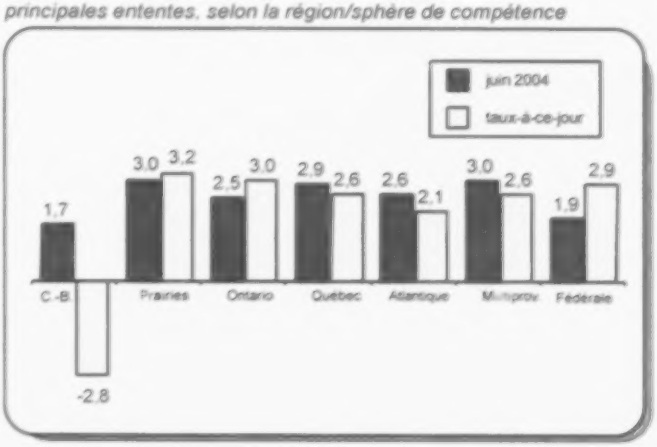

Si l'on observe les secteurs d'activité, en juin 2004, les rajustements salariaux vont d'un gel de salaire dans le **secteur des finances** (en raison de la convention duVisa Centre de CIBC) à un rajustement de **3,6 %** enregistré par le secteur des **services publics** dans le cadre de l'unique convention de Nova Scotia Power Inc. Le **secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux** qui compte la plus importante concentration d'employés (35,7 %) affiche des rajustements salariaux de **2,9 %** en moyenne. Le **secteur de la fabrication** enregistre des augmentations salariales de **1,8 %** qui restent inférieures à la moyenne nationale. Voici, par ordre décroissant, les augmentations salariales enregistrées par les autres secteurs d'activité : le secteur de la **construction** affiche **2,9 %**; le secteur des **industries primaires, 2,8 % l'administration publique, 2,4 %**; le secteur du **transport, 2,2, %** et le secteur du **commerce** enregistre **1,7 %** d'augmentation.

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité

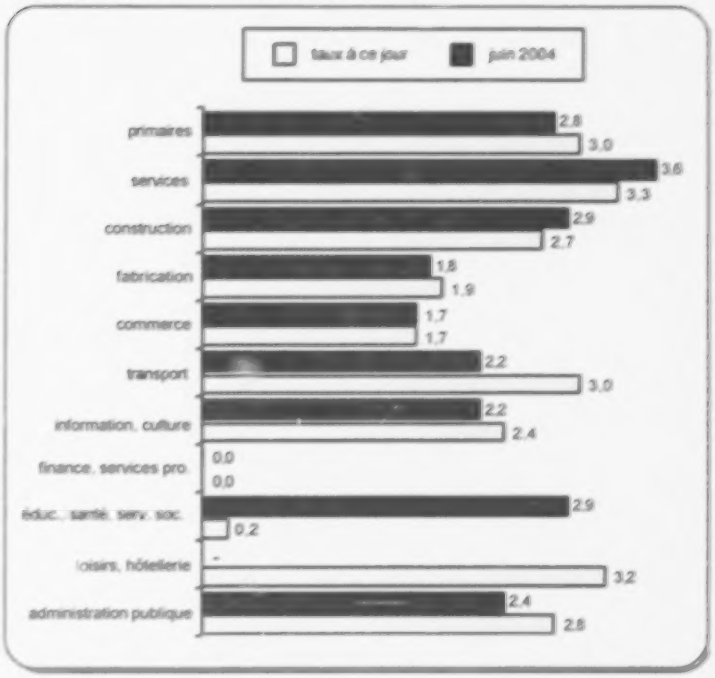

Répartition en pourcentage des travailleurs visés par les principales ententes, selon l'augmentation salariale

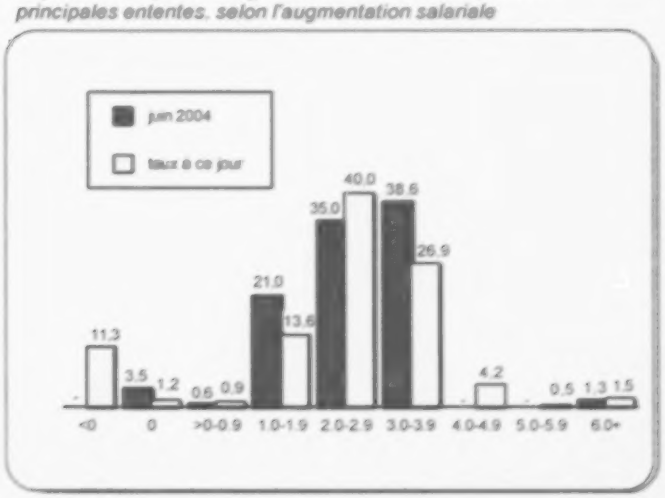

Ventilation des conventions et des employés par région et par sphère de compétence, juin2004

	Conv.	Employés
Provinces de l'Atlantique	2	2 380
Québec	6	6 680
Ontario	14	30 050
Provinces des Prairies	8	31 910
Colombie-Britannique	5	14 390
Multiprovince	1	1 750
Compétence fédérale	5	4 500

LES RAJUSTEMENTS SALARIAUX ISSUS DES PRINCIPALES ENTENTES
(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	2001	2002	2003	2003		2004		2004			Taux à
				3	4	1	2	avr	mai	juin	ce jour
Toutes les industries/compétences											
Rajustements annuels moyens	3,2	2,8	2,6	3,1	2,0	2,8	1,3	2,4	-0,6	2,6	1,7
Sans clause d'IVC	3,2	2,8	2,6	3,3	2,0	2,6	1,2	2,4	-0,7	2,6	1,6
Avec clause d'IVC	3,3	3,5	2,5	2,9	2,1	3,8	2,3	1,8	2,9	2,3	3,1
Moy. ann. de 1ère année	3,5	3,0	2,5	3,3	1,8	2,8	-0,3	0,8	-2,9	2,4	0,6
Sans clause d'IVC	3,4	2,9	2,6	3,6	1,9	2,6	-0,3	0,7	-3,0	2,4	0,4
Avec clause d'IVC	3,7	4,2	2,2	2,8	1,6	4,2	2,3	2,0	3,0	2,3	3,4
Industries											
Primaires	2,6	2,1	2,7	-	-	3,1	2,8	-	-	2,8	3,0
Services publics	2,5	2,4	2,4	2,6	2,6	3,2	3,6	-	-	3,6	3,3
Construction	3,2	1,2	2,7	1,8	3,5	2,6	2,7	2,6	2,7	2,9	2,7
Fabrication	2,6	3,5	2,4	2,3	2,6	2,3	1,8	1,8	1,8	1,8	1,9
Commerce	1,6	1,8	1,3	3,1	1,3	2,7	1,6	1,3	-	1,7	1,7
Transport	2,9	2,4	2,0	2,9	2,5	3,1	2,7	3,2	2,3	2,2	3,0
Information, culture	3,2	3,0	2,2	3,0	2,8	2,7	2,2	-	-	2,2	2,4
Finance, services professionnels	2,0	2,1	2,5	2,5	3,1	-	0,0	-	-	0,0	0,0
Education, santé, services sociaux	3,5	3,0	3,4	4,3	3,6	2,4	-0,9	2,0	-3,6	2,9	0,2
Loisirs, hôtellerie	4,0	2,5	2,6	1,8	2,6	-	3,2	-	3,2	-	3,2
Administration publique	3,1	2,6	2,3	3,0	1,2	3,4	2,0	0,0	1,5	2,4	2,8
Sphères de compétence											
Terre-Neuve-et-Labrador	5,0	6,6	3,1	5,0	2,2	-	1,2	-	1,2	-	1,2
Île-du-Prince-Édouard	3,1	4,9	3,2	-	3,0	3,2	2,0	-	-	2,0	2,4
Nouvelle-Écosse	3,7	2,4	3,3	3,3	2,0	3,3	4,0	2,0	5,7	3,6	3,5
Nouveau-Brunswick	3,4	2,7	2,8	-	2,9	3,4	2,1	2,1	-	-	3,0
Québec	2,7	2,1	2,2	1,9	2,3	3,0	2,5	2,5	1,9	2,9	2,6
Ontario	2,9	3,0	3,3	3,7	2,9	3,1	2,9	3,4	2,9	2,5	3,0
Manitoba	2,5	4,0	2,8	3,8	2,7	3,2	2,7	1,5	3,5	-	2,9
Saskatchewan	2,9	4,0	3,0	3,1	-	-	1,4	2,2	0,5	1,8	1,4
Alberta	5,1	4,5	3,0	3,3	3,6	3,7	2,9	2,0	2,5	3,1	3,3
Colombie-Britannique	3,3	1,9	1,3	2,5	0,8	-1,2	-3,1	0,9	-5,6	1,7	-2,8
Multiprovince	3,0	3,3	2,5	1,8	2,5	-	2,6	-	2,3	3,0	2,6
Compétence fédérale	3,0	2,7	2,1	3,1	3,0	3,1	2,4	3,2	2,3	1,9	2,9
Secteur public	3,4	2,9	2,9	3,2	2,2	2,8	-0,4	1,9	-3,1	2,8	0,9
Secteur privé	3,0	2,5	1,5	2,3	1,6	2,7	2,5	2,5	2,5	2,4	2,5
Indice des prix à la consom.	2,6	2,2	2,8	2,1	1,7	0,9	2,2	1,6	2,5	2,5	1,5

Les données de juin sont préliminaires.

(suite de la page 1)

moyenne identique à celle du **secteur privé** durant la même période.

Si l'on observe les sphères de compétence, au cours du deuxième trimestre 2004, la Nouvelle-Écosse enregistre le plus important gain salarial au taux de 4,0 % en raison de la convention des auxiliaires à l'enseignement de l'Université Dalhousie qui obtiennent une augmentation de 5,7 %. La Colombie-Britannique affiche le plus faible rajustement au taux de -3,1 %, et la sphère de compétence fédérale enregistre des augmentations de 2,4 % en moyenne.

Si l'on examine les secteurs d'activité, au cours du deuxième trimestre 2004, les rajustements salariaux se situent entre la moyenne de 3,6 % enregistrée par le secteur des services publics dans le cadre d'une seule convention signée par Nova Scotia Power Inc., et la moyenne de -0,9 % affichée par le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux.

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN JUIN 2004

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1ère année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Industries primaires (1 convention)	**660**	**2,8**	**2,7**	**36**	
IMC Esterhazy Canada Limited Partnership, mineurs, Esterhazy, Sask.	660	2,8	2,7	36	2007-01-31
Services publics (1 convention)	**900**	**3,6**	**5,1**	**52**	
Nova Scotia Power Incorporated, ouvriers des services publics, à l'échelle de la province, N.-É.	900	3,6	5,1	52	2007-07-31
Construction (8 conventions)	**21 400**	**2,9**	**2,4**	**38,9**	
Agence de négociation des employeurs de main-d'oeuvre générale, ouvriers, à l'échelle de la province, Ont.	10 000	2,9	3,1	36	2007-04-30
Architectural Glass and Metal Contractors Association, vitriers, à l'échelle de la province, Ont.	1 200	2,8	2,8	36	2007-04-30
Association of Millwrighting Contractors of Ontario, Inc., mécaniciens-monteurs, à l'échelle de la province, Ont.	2 000	3,1	3,0	36	2007-04-30
Construction Labour Relations-Alberta Association, isolateurs, à l'échelle de la province, Alb.	1 500	2,3	0,0	48	2007-04-30
Construction Labour Relations-Alberta Association, ouvriers, à l'échelle de la province, Alb.	3 200	2,5	0,0	48	2007-04-30
Construction Labour Relations-Alberta Association, travailleurs du métal en feuille, à l'échelle de la prov., Alb.	500	2,2	0,0	48	2007-04-30
Ontario Industrial Roofing Contractors' Association, couvreurs, à l'échelle de la province, Ont.	1 000	3,5	4,1	36	2007-04-30
Toronto and Area Road Builders' Association, ouvriers, Toronto, Ont.	2 000	3,4	3,5	36	2007-04-30
Fabrication (7 conventions)	**10 570**	**1,8**	**0,4**	**63**	
Bacon América Inc., production, Drummondville, Qc	510	3,0	3,0	36	2007-03-01
Bayer Inc. (Lanxess), employés d'usine et préposés à l'entretien, Sarnia, Ont.	500	2,2	0,0	36	2007-01-31
Conifer (Council on Northern Interior Forest Employment Relations), employés de moulin, région nord de l'intérieur, C.-B.	2 500	1,8	0,0	72	2009-06-30
Dana Canada Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Thorold, Ont.	860	1,6 *	2,3	36	2007-05-31
Interior Forest Labour Relations Association, employés de moulin, région sud, C.-B.	5 000	1,8	0,0	72	2009-06-30
Navistar International Corporation Canada, production, Chatham, Ont.	650	1,0 *	0,8	29	2009-06-30
Weldwood of Canada Limited, Cariboo Division, employés de moulin, Quesnel, C.-B.	550	1,8	0,0	72	2009-06-30
Commerce de gros et de détail (2 conventions)	**7 180**	**1,7**	**1,8**	**36**	
Great Atlantic & Pacific Company of Canada Limited (Food Basics), commis de détail, à l'échelle de la prov., Ont.	6 300	1,7	1,8	36	2007-01-31
Valumart and Independent Grocers, commis de détail, à l'échelle de la province, Ont.	880	1,6	1,7	36	2007-01-31
Transport (3 conventions)	**2 210**	**2,2**	**0,9**	**39,2**	
GO Transit, chauffeurs d'autobus, Toronto, Ont.	910	2,2	0,0	48	2007-06-01
Globeground North America, préposés à l'entretien d'aéronefs, Toronto, Ont.	650	1,2	0,0	30	2006-06-30

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN JUIN 2004 (suite)

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1ère année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Le conseil des transporteurs maritimes, personnel breveté, région côtière, C.-B.	650	3,0	3,0	36	2006-09-30
Information et culture (1 convention)	**1 460**	**2,2**	**2,5**	**24**	
Société Radio-Canada, reporters, à l'échelle de la prov.	1 460	2,2	2,5	24	2006-03-28
Finances et services professionnels (1 convention)	**740**	**0,0**	**0,0**	**28**	
Centre Visa Banque Canadienne Impériale de Commerce, employé(é)s de bureau, Toronto, Ont.	740	0,0	0,0	28	2006-06-30
Éducation, santé et services sociaux (9 conventions)	**32 760**	**2,9**	**3,2**	**33,6**	
Board of Trustees of the Edmonton Catholic Reg. Div. No 40, employés de bureau et techniciens, Edmonton, Alb.	750	3,5	3,0	24	2004-12-31
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, enseignants à l'élémentaire et secondaire, à l'échelle de la prov., Î.-P.-É.	1 480	2,0	2,0	36	2007-06-30
Governors of the University of Calgary, chargés de cours, Calgary, Alb.	2 360	3,3	4,0	36	2007-06-30
Hamilton-Wentworth District School Board, employés de bureau et techniciens, Hamilton, Ont.	500	2,3	3,0	36	2006-08-31
Provincial Health Authorities of Alberta, infirmiers(ières), à l'échelle de la province, Alb.	22 380	3,2	3,5	36	2006-03-31
Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology, employés des services administratifs, à l'échelle de la province, Sask.	560	0,5	0,0	36	2006-06-30
University of Western Ontario, employé(é)s de bureau, London, Ont.	1 050	3,0	3,0	24	2006-06-30
Université Laval, professeurs, Québec, Qc	1 180	6,4	6,4	12	2005-05-31
Université de la Colombie-Britannique, professeurs, Vancouver, C.-B.	2 500	0,0	0,0	24	2006-06-30
Administration publique (8 conventions)	**13 780**	**2,4**	**2,3**	**47,1**	
Centre de la sécurité des télécommunications, employés des services administratifs, Ottawa, Ont.	1 000	2,7	3,0	48	2006-02-09
City of Hamilton, employé(es) d'intérieur & d'extérieur, Hamilton, Ont.	2 200	2,2	2,0	36	2006-12-31
Gouvernement du Nunavut, employés de bureau et techniciens, Iqaluit, Nunavut	1 750	3,0	2,9	42	2006-09-30
Ville de Montréal (traverses école), brigadiers, Qc	650	1,7	2,0	63	2007-08-14
Ville de Montréal, employés professionnels, Qc	1 240	1,8	2,0	60	2006-12-31
Ville de Québec (cols bleu), employés d'extérieur, Qc	1 400	2,2	2,0	48	2006-12-31
Ville de Québec, employé(é)s de bureau, Qc	1 700	2,3	2,0	48	2006-12-31
Ville de Vancouver, employés d'intérieur, C.-B.	3 840	2,6 *	2,5	48	2006-12-31
Conventions avec clause IVC (3 conventions)	**5 350**	**2,3 ***	**2,3**	**43,8**	
Conventions sans clause IVC (38 conventions)	**86 310**	**2,6**	**2,4**	**40,4**	
Toutes les conventions (41 conventions)	**91 660**	**2,6**	**2,4**	**40,6**	

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

CONVENTIONS CLÉS EN COURS DE NÉGOCIATION

Employeur	Syndicat	Nombre d'employés	Statut*	Date d'expiration
•Gouvernement du Canada	divers syndicats	112 830	N/CO/ARB	mai 02/avr.04
•Agence canadienne d'inspection des aliments	AFPC et IPFPC	4 350	N	déc.02-sept.03
•Agence du revenu du Canada	AFPC et IPFPC	41 480	N/CO	oct.03/déc.03
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	SCFP (travaux publics)	1 600	NPC	oct. 02
•Capital District Health	NSGEU	7 800	N/ARB	oct. 03
•Nova Scotia Health Organizations	SCFP	3 300	N	mars 04
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	SCFP (santé)	5 800	CO	juin 03
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	infirmiers(ères)	5 000	CO	déc. 03
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	enseignants	7 600	CO	fév. 04
•Aliant Telecom inc. (Atlantique)	SCEP et ACTWU	4 500	AT	divers
•Gouvernement du Québec	divers syndicats	323 470	N/MED	juin 02/ 03
•Société des alcools du Québec	Synd. des empls. de la SAQ	3 500	N/CO	déc. 02
•Ville de Montréal	SCFP	6 860	ARB	avril 02
•Ontario Nursing Homes	SEIU	3 200	N	déc. 03
•Bruce Power (Ont.)	SCFP	2 750	PR	déc. 03
•Industrie de la Construction en Ontario	divers syndicats	8 000	N	avril 04
•Ontario Hospital Association	infirmiers(ères)	40 000	N	mars 04
•Gouvernement de l'Ontario	AMAPECO	6 000	N	mars04
•Industrie de la Construction au Manitoba	divers syndicats	1 000	N	avril 04
•Regional Health Authorities of Manitoba	SCFP	11 000	N	juin 04
•Gouvernement de la Saskatchewan	Sask. Govt. and Gen. Empls. Union	9 860	N	août 03
•Gouvernement de la Saskatchewan	enseignants	12 400	N	août 04
•Saskatchewan Assn. of Health Orgs.	divers syndicats	24 530	N	mar. 04
•Sask Power	FIOE	1 340	MED	déc. 03
•Alberta Boards of Education/Trustees (Calgary et Edmonton)	ATA (enseignants)	13 360	N	août 03
•Health Authorities of Alberta	AUPE	20 000	N	mar. 04
•Gouvernement de l'Alberta	AUPE	20 000	N	août 04
•Industrie de la Construction en Alberta	divers syndicats	11 500	N/MED	avril 03
•TELUS (C.-B. et Alb.)	TWU	10 500	ARB	déc. 00
•B.C. Ferry Corp.	B.C. Ferry and Marine Workers	4 400	ARB	déc. 03
•Health Employers of British Columbia	divers syndicats	39 000	PR	mar. 04
•Industrie de la Construction en C.-B.	divers syndicats	26 160	N	avril 04
•CP / CN / VIA Rail	divers syndicats	17 310	N/CO/PR	déc. 02/ 03
•Bell Canada	SCEP	7 200	PR	nov. 03

Statut* :

ARB	arbitrage	MPAT	médiation après un arrêt de travail	NPC	négociation postérieure à la conciliation
AT	arrêt de travail	N	négociation	NPM	négociation postérieure à la médiation
CO	conciliation	NPA	négociation postérieure à l'arbitrage	PR	projet de règlement
MED	médiation	NPAT	négociation après un arrêt de travail		

Données enregistrées au cours du deuxième trimestre 2004 par les petites, moyennes et grandes unités de négociation

Au cours du deuxième trimestre 2004, au total 160 conventions collectives ont été ratifiées et se répartissent comme suit : 38 ont été signées dans les petites unités de négociation (100 à 499 employés); 88 dans les unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés) et 34 conventions dans les grandes unités de négociation (2 000 employés ou plus).

Les **PETITES** unités de négociation enregistrent une augmentation de **2,8 %** en moyenne. Le **secteur public** enregistre une hausse de **3,0 %** en moyenne, comparativement au **secteur privé** qui affiche un rajustement moins élevé, soit **2,6 %.** Si l'on observe les secteurs d'activité, le secteur de la **finance et les services professionnels** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **3,6 %**, tandis que le secteur du **commerce de gros et de détail** affiche le plus faible rajustement, soit **1,3 %.** Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **3,1 %** dans les **Prairies** et **1,5 %** en **Colombie-Britannique.**

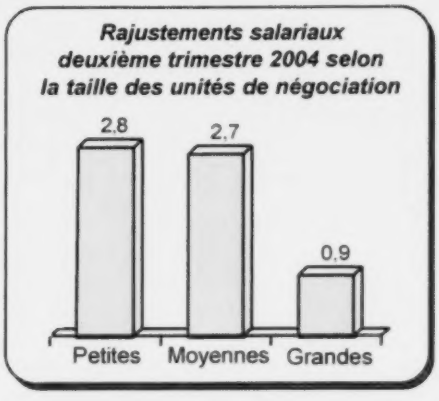

Les unités **MOYENNES** enregistrent une augmentation salariale moyenne de **2,7 %.** Dans le **secteur public,** les conventions donnent lieu à une augmentation de **2,8 %** en moyenne. Par comparaison, la moyenne enregistrée par le **secteur privé** est de **2,6 %.** Si l'on examine les secteurs d'activité, le secteur des **services publics** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **3,6 %**, tandis que le secteur du **commerce de gros et de détail** enregistre le plus faible rajustement, soit **1,6 %.** Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales vont de **3,2 %** en **Ontario**, à **1,1 %** en **Colombie-Britannique.**

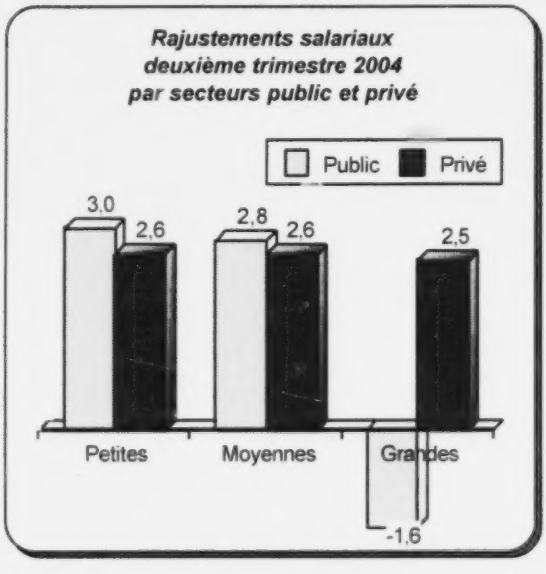

Les **GRANDES** unités de négociation enregistrent une augmentation salariale de **0,9 %** en moyenne. Le **secteur public** enregistre des diminutions de **moins 1,6 %** en moyenne, comparativement au **secteur privé** qui affiche une moyenne de **2,5 %.** Si l'on observe les secteurs d'activité, celui des **loisirs et de l'hôtellerie** enregistre les rajustements salariaux les plus élevés au taux de **3,4 %**, tandis que le secteur de l'**éducation, santé et services sociaux** affiche la plus faible augmentation salariale, soit **moins 2,1 %.** Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **2,9 %** dans les **Prairies** et **moins 3,3 %** en **Colombie-Britannique.**

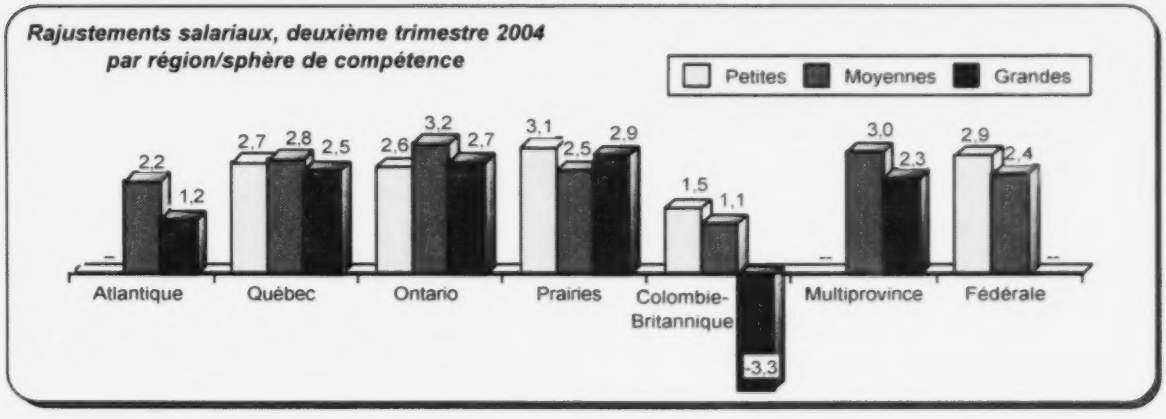

Rajustements salariaux
deuxième trimestre 2004
en pourcentage et par industrie

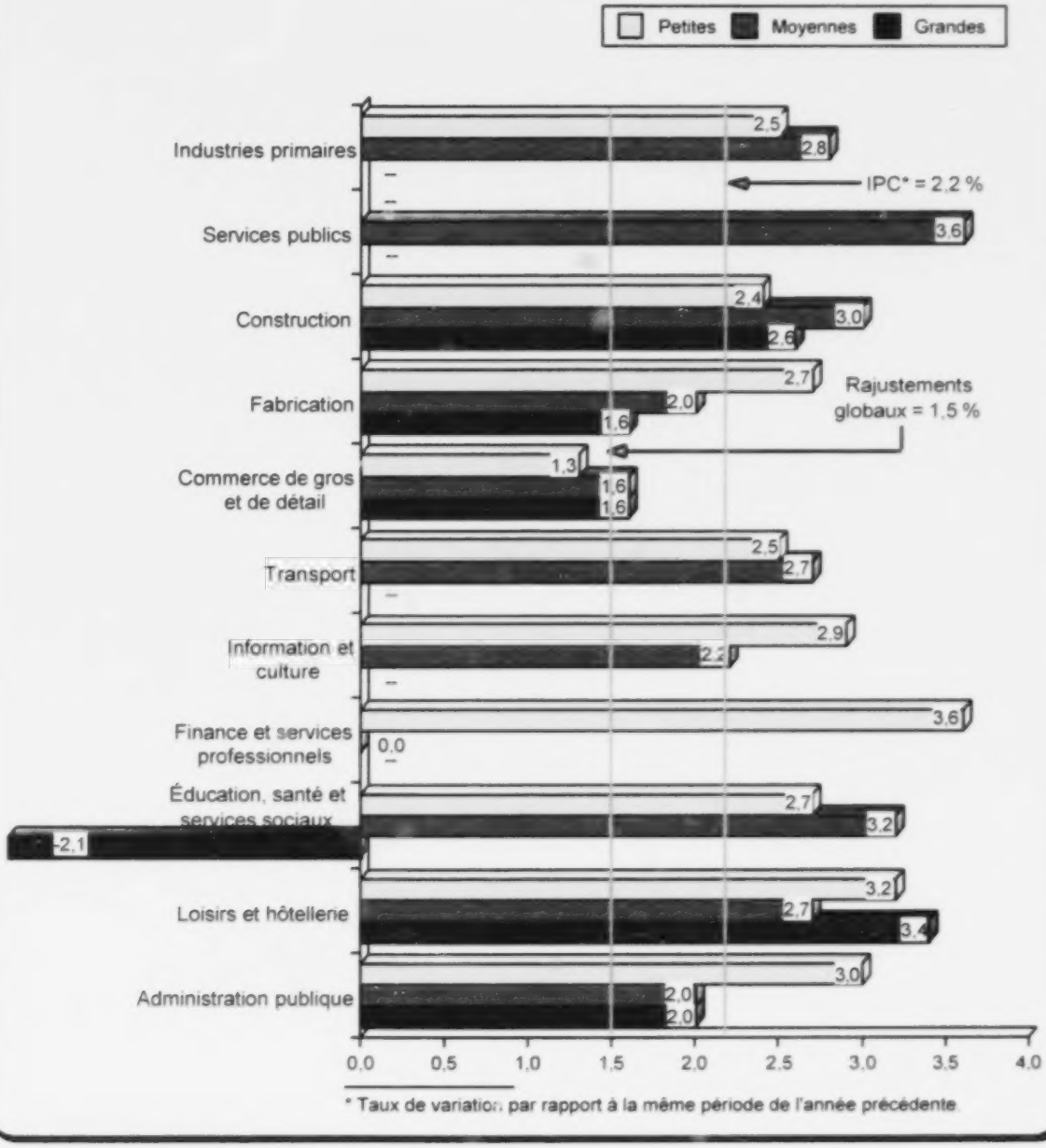

* Taux de variation par rapport à la même période de l'année précédente.

LES ENTENTES CONCLUES DANS LES PETITES UNITÉS DE NÉGOCIATION EN JUIN 2004

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Industries primaires (1 convention)					
Services Minéraux Industriels Inc., mineurs, Saint-Honoré, Qc	140	2,5 *	2,3	48	2008-04-30
Construction (1 convention)					
Industrial Contractors Association of Alberta, camionneurs, à l'échelle de la province, Alb.	350	2,3	0,0	48	2007-04-30
Fabrication (2 conventions)					
Datamark Systems, employés de l'imprimerie, Lasalle, Qc	230	3,5	3,6	48	2007-12-31
Exeltor Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Bedford, Qc	180	1,9	1,2	36	2007-05-02
Transport (5 conventions)					
Aéroports de Montréal, employés des services administratifs, Montréal, Qc	160	2,1	2,0	48	2007-12-19
Calgary Handi-Bus Association, chauffeurs d'autobus, Calgary, Alb.	210	3,4	3,5	36	2006-12-31
Chemins de fer nationaux du Canada, empl. d'exploitation, à l'échelle du réseau	200	3,0	3,0	36	2006-12-31
First Bus Canada Limited, chauffeurs d'autobus, Ottawa, Ont.	230	3,0	3,0	36	2005-12-31
Saskatchewan Wheat Pool, employé(é)s de bureau, Regina	180	2,3	2,0	36	2006-01-31
Information et culture (4 conventions)					
CFCF inc. (div. CFCF-TV), employés de radiodiffusion-télévision, Montréal, Qc	130	4,7 *	4,4	60	2007-12-31
Global Communications Limited, Global Television News, employés de radiodiffusion-télévision, Toronto, Ont.	120	2,0	2,0	36	2006-09-30
La Presse ltée, empl. de la presse écrite, Montréal, Qc	120	1,8	0,0	84	2008-12-31
Musée des beaux-arts du Canada, employé(é)s de bureau, Ottawa, Ont.	220	3,0	4,5	36	2006-06-30
Finances et services professionnels (1 convention)					
Canadian Press and Broadcast News Limited, service de reportage, Toronto, Ont.	300	1,7	2,0	14	2005-02-14
Éducation, santé et services sociaux (2 conventions)					
Governors of The University of Lethbridge, employé(é)s de bureau, Lethbridge, Alb.	350	3,8	3,8	12	2005-06-30
Peace River School Division No. 10, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Peace River, Alb.	210	2,3	2,3	12	2004-08-31
Loisirs et hôtellerie (1 convention)					
Delta Meadowvale Resort and Conference Centre, personnel hôtelier et de restaurant, Mississauga, Ont.	250	3,3	4,7	48	2008-05-05
Administration publique (1 convention)					
Ville de Calgary,para-médicaux techniques, Calgary, Alb.	350	3,0	3,7	30	2006-06-30

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %*

NOTES EXPLICATIVES

Sources : les renseignements sur la négociation collective et sur les règlements salariaux présentés dans ce bulletin sont produits par la Direction de l'information sur les milieux de travail. Les données sur l'indice des prix à la consommation proviennent de *L'indice des prix à la consommation* (Cat. 62-001-XPB) de Statistique Canada.

Population ciblée dans les principales conventions : les renseignements sur les ententes conclues dans le cadre de la négociation collective touchent les unités de négociation de 500 travailleurs et plus et englobent tous les secteurs d'activité et toutes les sphères de compétence au Canada. La Direction suit l'évolution de près de 1 070 conventions visant 2,5 millions de travailleurs. Ces travailleurs forment environ 60 % de la main-d'oeuvre syndiquée et 20 % de la main-d'oeuvre salariée non agricole. Pour fins d'analyse, ces unités de négociation sont divisées en grandes unités (2 000 employés et plus) et en unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés).

Population ciblée dans les petites unités de négociation : l'information relative aux petites unités de négociation introduites en janvier 2000 concerne un échantillon d'unités composées de 100 à 499 travailleurs, réparties dans tous les secteurs d'activité et sphères de compétence. Le taux d'échantillonnage de ces unités est de 1 sur 10 dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux passe de 1 sur 8 dans les grandes sphères de compétence à 1 sur 2 dans les petites sphères. Toutes les unités de la sphère de compétence fédérale constituées de 200 à 499 travailleurs sont incluses (1/1), et le taux d'échantillonnage est établi à 1 sur 8 conventions pour les unités qui comptent entre 100 et 199 employés.

Rajustements des taux de base : le «taux de base» qui est utilisé dans tous les calculs est le taux de salaire de la catégorie la plus faiblement rémunérée dans le groupe de négociation qui comprend un nombre important de travailleurs qualifiés. Le rajustement de salaire correspond au rajustement annuel moyen du taux de base en pourcentage pour toute la durée de la convention dans les ententes conclues au cours de la période indiquée. La moyenne est une pondération de chacune des ententes par le nombre de travailleurs touchés. Le rajustement comprend les paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.

Secteurs industriels : le *Bulletin des règlements salariaux* et la *Gazette du travail* présentent et publient des données provenant des secteurs restructurés dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un système de classification conçu par les agences de statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'élaborer des définitions communes en ce qui concerne la structure industrielle des trois économies. Pour fins d'analyse, les 20 plus grandes divisions industrielles basées sur la structure du SCIAN de Statistique Canada sont regroupées pour former les 11 secteurs industriels actuels. Les secteurs public et privé sont définis selon les caractéristiques des employeurs, les termes «unités institutionnelles» ou «entités» étant employés conformément à l'usage en vigueur à Statistique Canada.

Pour plus de renseignements communiquez avec :
Service à la clientèle au 1-800-567-6866
Région d'Ottawa-Gatineau (819) 997-3117
http://www.rhdcc.gc.ca/fr/pt/imt/info.shtml

Publié en vertu de l'autorisation du ministre du Travail, Gouvernement du Canada
© Ministre des Travaux publics et services gouvernementaux Canada 2004. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autres, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre du Travail.

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Information sur les milieux de travail | Workplace Information

Le Bulletin des règlements salariaux

Septembre 2004
Volume 15, numéro 9

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

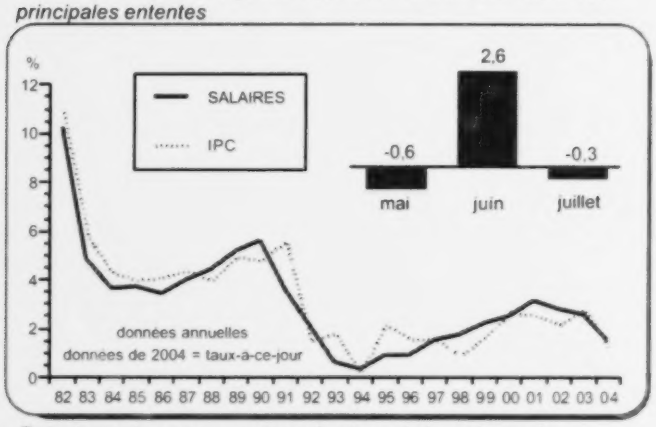

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

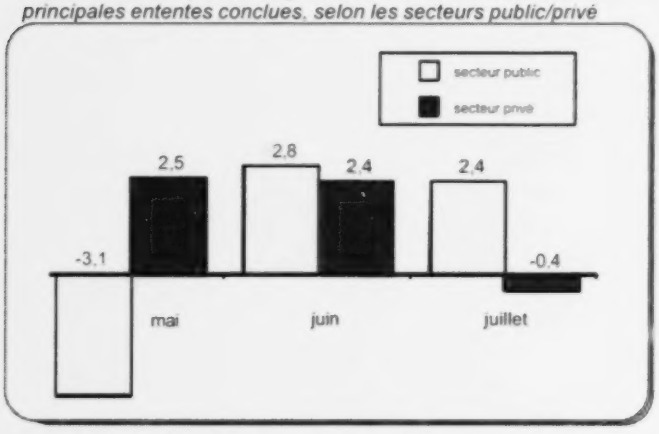

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

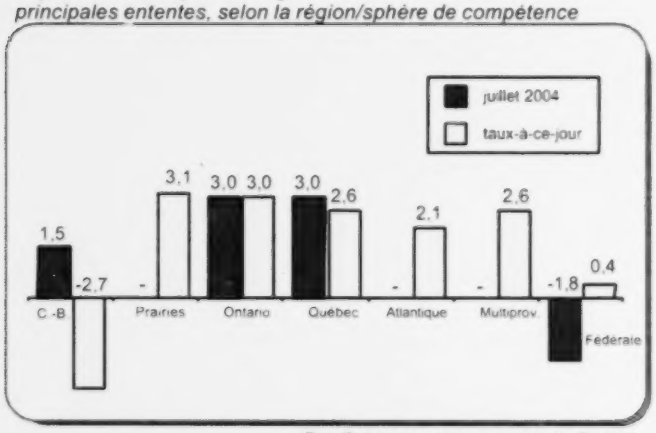

The Bulletin is also available in English.

Les données salariales de juillet 2004

Les principales conventions collectives ratifiées en **juillet 2004** ont donné lieu à un rajustement moyen du taux de salaire de base de **-0,3 %** par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une baisse par rapport à la moyenne de 2,6 % enregistrée en juin 2004 et celle de 2,5 % affichée pour l'ensemble de l'année 2003. Les données de juillet 2004 sont basées sur l'examen de 18 conventions visant 45 420 employés.

Lors des précédentes négociations, la durée des conventions était de 21,9 mois et le rajustement salarial s'établissait à -0,2 % en moyenne, comparativement à -0,3 % au cours des ententes courantes, la durée des conventions étant de 33,5 mois.

Le très faible rajustement salarial courant provient en grande partie de plusieurs conventions signées par Air Canada et Air Canada Jazz qui ont donné lieu à des gels de salaire et des réductions allant jusqu'à 10 %. Les taux de rajustements négatifs enregistrés lors de précédentes negociations étaient également dûs aux réductions salariales à Air Canada au cours des conventions ratifiées l'an dernier.

La plus forte concentration d'employés (94,4 %) se trouve dans le **secteur privé** où 42 880 employés visés par 15 conventions obtiennent des augmentations de **-0,4 %** en moyenne. Dans le **secteur public,** 2 540 employés visés par trois conventions reçoivent des rajustements de **2,4 %** en moyenne.

Si l'on exclut les conventions d'Air Canada, les principales conventions restantes du **secteur privé** donnent lieu à des augmentations de **2,7 %** en moyenne, et la moyenne globale nationale passe de -0,3 % à 2,6 % en moyenne.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, en juillet 2004, les provinces de l'Ontario et du Québec enregistrent les rajustements les plus élevés au taux de 3,0 %; la sphère de compétence fédérale

Canada

affiche le plus faible rajustement, soit -1,8 %, et la Colombie-Britannique enregistre des augmentations de 1,5 % en moyenne.

Si l'on examine les secteurs d'activité, en juillet 2004, les rajustements salariaux vont de **-1,8 %** dans le secteur du **transport,** qui comporte également la plus forte concentration d'employés (64,9 %, la plupart provenant du sous-secteur du transport aérien), à **3,7 %** dans le secteur de la **fabrication**. Dans le secteur du **commerce**, 4 000 employés obtiennent des rajustements de **1,5 %** en moyenne dans le cadre d'une seule convention signée par Westfair Foods. Dans le secteur de l'**administration publique**, 1 300 employés reçoivent des augmentations salariales de **2,2 %** à l'issue d'une seule convention; dans le **secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux**, 1 240 employés obtiennent des gains salariaux de **2,5 %** au terme de deux conventions, et dans le secteur de la **construction**, 4 810 employés obtiennent des augmentations de **2,6 %** en moyenne dans le cadre de trois conventions.

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité

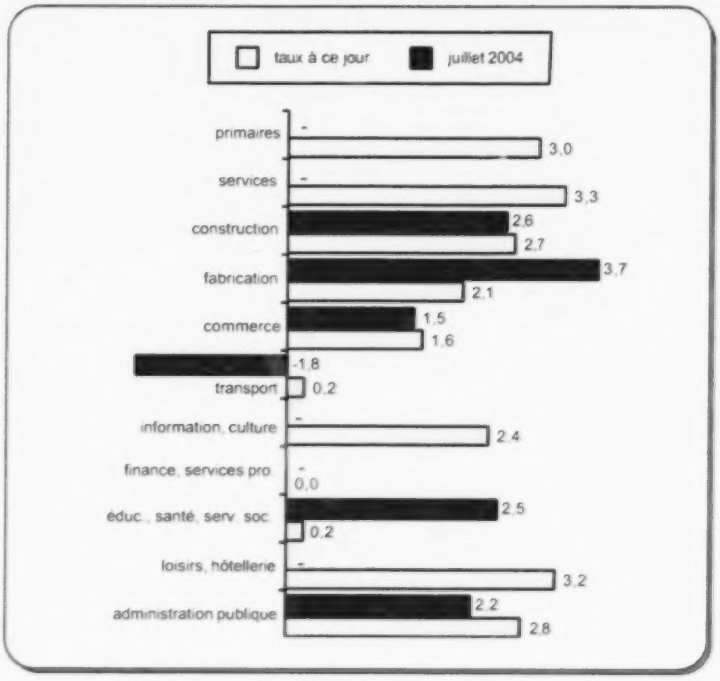

Répartition en pourcentage des travailleurs visés par les principales ententes, selon l'augmentation salariale

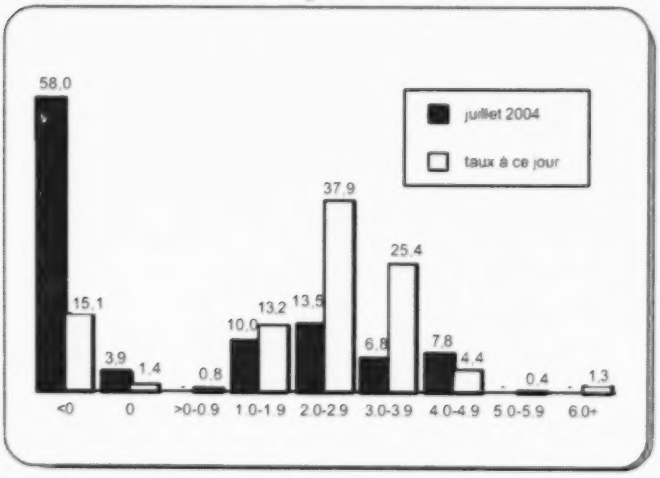

Ventilation des conventions et des employés par région et par sphère de compétence, juillet 2004

	Conv.	Employés
Provinces de l'Atlantique	-	-
Québec	1	500
Ontario	10	11 430
Provinces des Prairies	-	-
Colombie-Britannique	1	4 000
Multiprovince	-	-
Compétence fédérale	6	29 490

LES RAJUSTEMENTS SALARIAUX ISSUS DES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS
(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	2001	2002	2003	2003		2004		Taux à	2004		
				3	4	1	2	ce jour	mai	juin	juil
Toutes les industries/compétences											
Rajustements annuels moyens	3,2	2,8	2,5	3,1	2,0	2,8	1,3	1,5	-0,6	2,6	-0,3
Sans clause d'IVC	3,2	2,8	2,5	3,3	2,0	2,6	1,3	1,4	-0,6	2,6	-0,7
Avec clause d'IVC	3,3	3,5	2,5	2,9	2,1	3,8	2,3	3,2	2,9	2,3	3,5
Moy. ann. de 1ère année	3,5	3,0	2,5	3,3	1,8	2,8	-0,2	0,4	-2,9	2,3	-1,7
Sans clause d'IVC	3,5	3,0	2,6	3,6	1,9	2,6	-0,3	0,2	-3,0	2,3	-2,4
Avec clause d'IVC	3,7	4,2	2,2	2,8	1,6	4,2	2,3	3,5	3,0	2,3	3,9
Industries											
Primaires	2,6	2,1	2,7	-	-	3,1	2,8	3,0	-	2,8	-
Services publics	2,5	2,4	2,4	2,6	2,6	3,2	3,6	3,3	-	3,6	-
Construction	3,2	1,2	2,7	1,8	3,5	2,6	2,7	2,7	2,7	2,8	2,6
Fabrication	2,6	3,5	2,4	2,3	2,6	2,3	1,8	2,1	1,8	1,8	3,7
Commerce	1,6	1,8	1,3	3,1	1,3	2,7	1,6	1,6	-	1,7	1,5
Transport	2,9	2,8	1,6	2,9	2,5	3,1	2,8	0,2	2,3	2,5	-1,8
Information, culture	3,2	3,0	2,2	3,0	2,8	2,7	2,2	2,4	-	2,2	-
Finance, services professionnels	2,0	2,1	2,5	2,5	3,1	-	0,0	0,0	-	0,0	-
Education, santé, services sociaux	3,5	3,0	3,4	4,3	3,6	2,4	-0,9	0,2	-3,6	2,9	2,5
Loisirs, hôtellerie	4,0	2,5	2,6	1,8	2,6	-	3,2	3,2	3,2	-	-
Administration publique	3,1	2,6	2,3	3,0	1,2	3,4	2,0	2,8	1,5	2,4	2,2
Secteurs de compétence											
Terre-Neuve-et-Labrador	5,0	6,6	3,1	5,0	2,2	-	1,2	1,2	1,2	-	-
Île-du-Prince-Édouard	3,1	4,9	3,2	-	3,0	3,2	2,0	2,4	-	2,0	-
Nouvelle-Écosse	3,7	2,4	3,3	3,3	2,0	3,3	4,0	3,5	5,7	3,6	-
Nouveau-Brunswick	3,4	2,7	2,8	-	2,9	3,4	2,1	3,0	-	-	-
Québec	2,7	2,1	2,2	1,9	2,3	3,0	2,5	2,6	1,9	2,9	3,0
Ontario	2,9	3,0	3,3	3,7	2,9	3,1	2,9	3,0	2,9	2,5	3,0
Manitoba	2,5	4,0	2,8	3,8	2,7	3,2	2,7	2,9	3,5	-	-
Saskatchewan	2,9	4,0	3,0	3,1	-	-	1,4	1,4	0,5	1,8	-
Alberta	5,1	4,5	3,0	3,3	3,6	3,7	2,9	3,3	2,5	3,0	-
Colombie-Britannique	3,3	1,9	1,3	2,5	0,8	-1,2	-3,1	-2,7	-5,6	1,7	1,5
Multiprovince	3,0	3,3	2,5	1,8	2,5	-	2,6	2,6	2,3	3,0	-
Compétence fédérale	3,0	2,8	1,8	3,1	3,0	3,1	2,4	0,4	2,3	1,9	-1,8
Secteur public	3,4	2,9	2,9	3,2	2,2	2,8	-0,4	0,9	-3,1	2,8	2,4
Secteur privé	3,0	2,6	1,2	2,3	1,6	2,7	2,5	2,1	2,5	2,4	-0,4
Indice des prix à la consom.	2,6	2,2	2,8	2,1	1,7	0,9	2,2	1,6	2,5	2,5	2,3

Les données de juillet sont préliminaires.

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN JUILLET 2004

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1ère année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Construction (3 conventions)	**4 810**	**2,6**	**2,5**	**36**	
National Capital Road Builders Association, ouvriers, Ottawa, Ont.	1 210	3,1	3,4	36	2007-04-30
Ontario Painting Contractors Association, peintres, à l'échelle de la province, Ont.	3 000	2,4	2,0	36	2007-04-30
Terrazzo, Tile and Marble Guild of Ontario Inc., maçons, à l'échelle de la province, Ont.	600	2,7	3,1	36	2007-04-30
Fabrication (5 conventions)	**4 580**	**3,7**	**4,5**	**36**	
Aciers Canam (div. de le Groupe Canam Manac Inc.), production, St-Gédéon-de-Beauce, Qc	500	3,0	3,0	36	2007-01-31
Algoma Steel Inc., employés des services administratifs, Sault Ste. Marie, Ont.	500	4,3*	6,2	36	2007-07-31
Algoma Steel Inc., production, Sault Ste. Marie, Ont.	2 500	4,0*	4,5	36	2007-07-31
Siemens Automotive Inc., North American Operations Div., employés d'usine et préposés à l'entretien, London, Ont.	530	1,6*	0,8	36	2007-07-15
TDS Automotive, production, Whitby, Ont.	550	4,4	8,0	36	2007-07-09
Commerce de gros et de détail (1 convention)	**4 000**	**1,5**	**0,0**	**75**	
Westfair Foods Ltd., commis de détail, à l'échelle de la province, C.-B.	4 000	1,5	0,0	75	2009-07-31
Transport (6 conventions)	**29 490**	**-1,8**	**-3,9**	**26,4**	
Air Canada Regional Inc., préposés à l'entretien d'aéronefs, à l'échelle du réseau	870	0,0	0,0	24	2006-07-31
Air Canada, agents de bord, à l'échelle du réseau	7 110	-4,9	-10,0	25	2006-06-29
Air Canada, préposés aux passagers, à l'échelle du réseau	6 200	-1,3	-2,5	24	2006-06-04
Air Canada, préposés à l'entretien d'aéronefs, à l'échelle du réseau	13 040	-1,2	-2,4	25	2006-06-30
Jazz Air Inc., (Air Canada Jazz), service à la clientèle, à l'échelle du réseau	900	0,0	0,0	24	2006-07-31
Transport CANPAR ltée, camionneurs, à l'échelle du réseau	1 370	3,0*	3,0	60	2009-10-31
Éducation, santé et services sociaux (2 conventions)	**1 240**	**2,5**	**2,7**	**36**	
Board of Governors of Ryerson Polytechnic University, employés de bureau, Toronto Métropolitain, Ont.	690	2,7	2,5	36	2007-06-30
Hamilton-Wentworth District School Board, concierges, Hamilton, Ont.	550	2,3	3,0	36	2006-08-31
Administration publique (1 convention)	**1 300**	**2,2**	**0,0**	**48**	
Municipalité régionale de Durham, employés d'intérieur, Whitby, Ont.	1 300	2,2	0,0	48	2008-03-31
Conventions avec clause IVC (4 conventions)	**4 900**	**3,5***	**3,9**	**42,7**	
Conventions sans clause IVC (14 conventions)	**40 520**	**-0,7**	**-2,4**	**32,4**	
Toutes les conventions (18 conventions)	**45 420**	**-0,3**	**-1,7**	**33,5**	

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

CONVENTIONS CLÉS EN COURS DE NÉGOCIATION

Employeur	Syndicat	Nombre d'employés	Statut*	Date d'expiration
•Gouvernement du Canada	divers syndicats	113 000	N/CO/ARB	mai 02/août04
•Agence canadienne d'inspection des aliments	AFPC et IPFPC	4 350	N/CO	déc.02-sept.03
•Agence du revenu du Canada	AFPC et IPFPC	41 480	N/CO/AT	oct.03/déc.03
•Compagnie minière IOC (T.-N.-L.)	métallurgistes	1 100	AT	février 04
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	SCFP (travaux publics)	1 600	NPC	oct. 02
•Capital District Health	NSGEU	4 800	N	oct. 03
•Nova Scotia Health Organizations	SCFP	3 300	N	mars 04
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	SCFP (santé)	5 800	CO	juin 03
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	infirmiers(ères)	5 000	PR	déc. 03
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	enseignants	7 600	CO	fév. 04
•Aliant Telecom inc. (Atlantique)	SCEP et ACTWU	4 300	PR	divers
•Gouvernement du Québec	divers syndicats	323 470	N/MED	juin 02/ 03
•Société des alcools du Québec	Synd. des empls. de la SAQ	3 500	N/CO	déc. 02
•Aluminerie de Bécancour	Synd. des employés de l'Aluminerie de Bécancour	800	AT	juin 04
•Ville de Montréal	SCFP	6 860	ARB	avril 02
•Ontario Nursing Homes	SEIU	3 200	N	déc. 03
•Industrie de la construction en Ontario	divers syndicats	7 000	N/CO	avril 04
•Ontario Hospital Association	infirmiers(ères)	40 000	N	mars 04
•Gouvernement de l'Ontario	AEEGAPCO	6 000	N	mars04
•Industrie de la construction au Manitoba	divers syndicats	1 000	AT	avril 04
•Regional Health Authorities of Manitoba	SCFP	11 000	N	juin 04
•Gouvernement de la Saskatchewan	Sask. Govt. and Gen. Empls. Union	9 860	N	août 03
•Gouvernement de la Saskatchewan	enseignants	12 400	N	août 04
•Saskatchewan Assn. of Health Orgs.	divers syndicats	24 530	N	mar. 04
•Sask Power	SCEP et FIOE	1 980	N/MED	déc. 03
•Alberta Boards of Education/Trustees (Calgary et Edmonton)	ATA (enseignants)	13 360	N/PR	août 03
•Health Authorities of Alberta	AUPE	20 000	N	mar. 04
•Gouvernement de l'Alberta	AUPE	20 000	N	août 04
•Industrie de la construction en Alberta	divers syndicats	6 500	MED	avril 03
•TELUS (C.-B. et Alb.)	TWU	10 500	ARB	déc. 00
•B.C. Ferry Corp.	B.C. Ferry and Marine Workers	4 400	ARB	déc. 03
•Health Employers of British Columbia	infirmiers(ères) et professionels para-medicaux	39 000	PR	mar. 04
•Industrie de la Construction en C.-B.	divers syndicats	26 000	MED	avril 04
•CP / CN	divers syndicats	15 380	N	déc. 02/ 03
•Entourage	SCEP	2 480	B	sept. 04

Statut* :

ARB	arbitrage	MPAT	médiation après un arrêt de travail	NPC	négociation postérieure à la conciliation
AT	arrêt de travail	N	négociation	NPM	négociation postérieure à la médiation
CO	conciliation	NPA	négociation postérieure à l'arbitrage	PR	projet de règlement
MED	médiation	NPAT	négociation après un arrêt de travail		

Données enregistrées par les petites, moyennes et grandes unités de négociation depuis janvier 2004

Depuis le début de l'année 2004, soit de janvier à juillet, 290 conventions collectives ont été ratifiées et se répartissent comme suit : 76 ont été signées dans les petites unités de négociation (100 à 499 employés); 157 dans les unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés) et 57 conventions dans les grandes unités de négociation (2 000 employés et plus).

Les **PETITES** unités de négociation enregistrent une augmentation de **2,7%** en moyenne. Le **secteur public** enregistre une augmentation de **3,0 %** en moyenne, comparativement au **secteur privé** qui affiche des rajustements moins élevés, soit **2,5 %**. Si l'on observe les secteurs d'activité, le secteur de l'**administration publique** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **3,3 %**, tandis que le secteur du **commerce de gros et de détail** affiche le plus faible rajustement, soit **2,0 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **3,0 %** dans les provinces des **Prairies** et **2,2 %** en **Colombie-Britannique.**

Les unités **MOYENNES** enregistrent, dans l'ensemble, une augmentation salariale de **2,9 %**. Dans le **secteur public**, les conventions donnent lieu à une augmentation de **3,0 %** en moyenne, en comparaison à la hausse de **2,6 %** enregistrée par le **secteur privé**. Si l'on examine les secteurs d'activité, le secteur des **services publics** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **3,4 %**, tandis que le secteur du **commerce de gros et de détail** affiche le plus faible rajustement, soit **2,1 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales vont de **3,1 %** au **Québec** et en **Ontario**, à **1,8 %** en **Colombie-Britannique.**

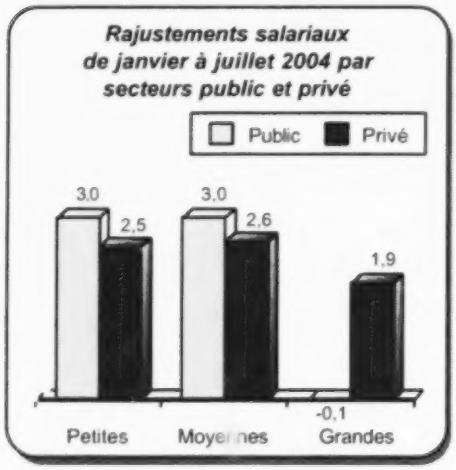

Les **GRANDES** unités de négociation enregistrent une augmentation salariale de **1,1 %** en moyenne. Le **secteur public** enregistre des augmentations de **moins 0,1 %** en moyenne, comparativement au **secteur privé** qui affiche une moyenne de **1,9 %**. Si l'on observe les secteurs d'activité, le secteur des **loisirs et hôtellerie** enregistre les rajustements salariaux les plus élevés au taux de **3,4 %**, tandis que le secteur de l'**éducation, de la santé et des services sociaux** affiche la plus faible augmentation salariale, soit **moins 1,0 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **3,3 %** dans les provinces des **Prairies** et **moins 2,9 %** en **Colombie-Britannique.**

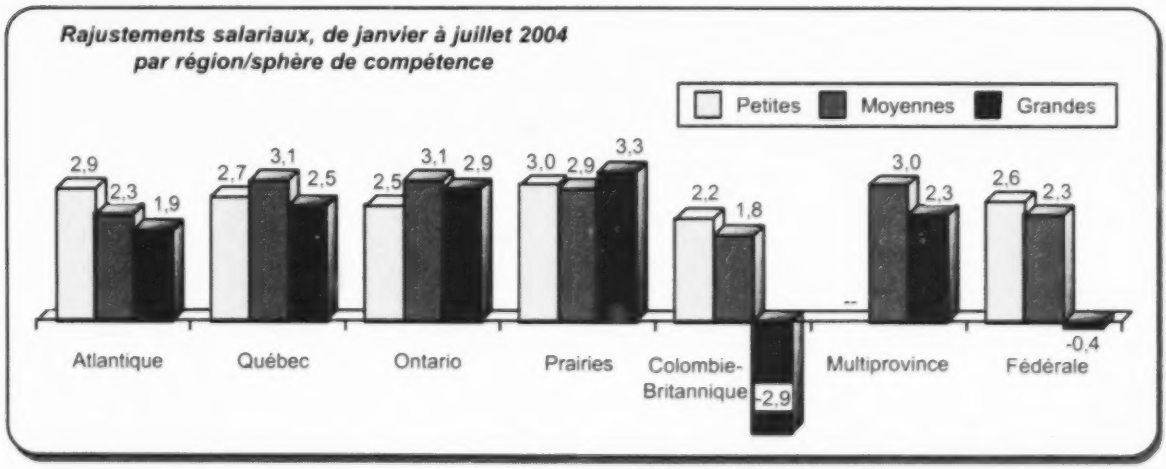

Rajustements salariaux de janvier à juillet 2004
en pourcentage et par industrie

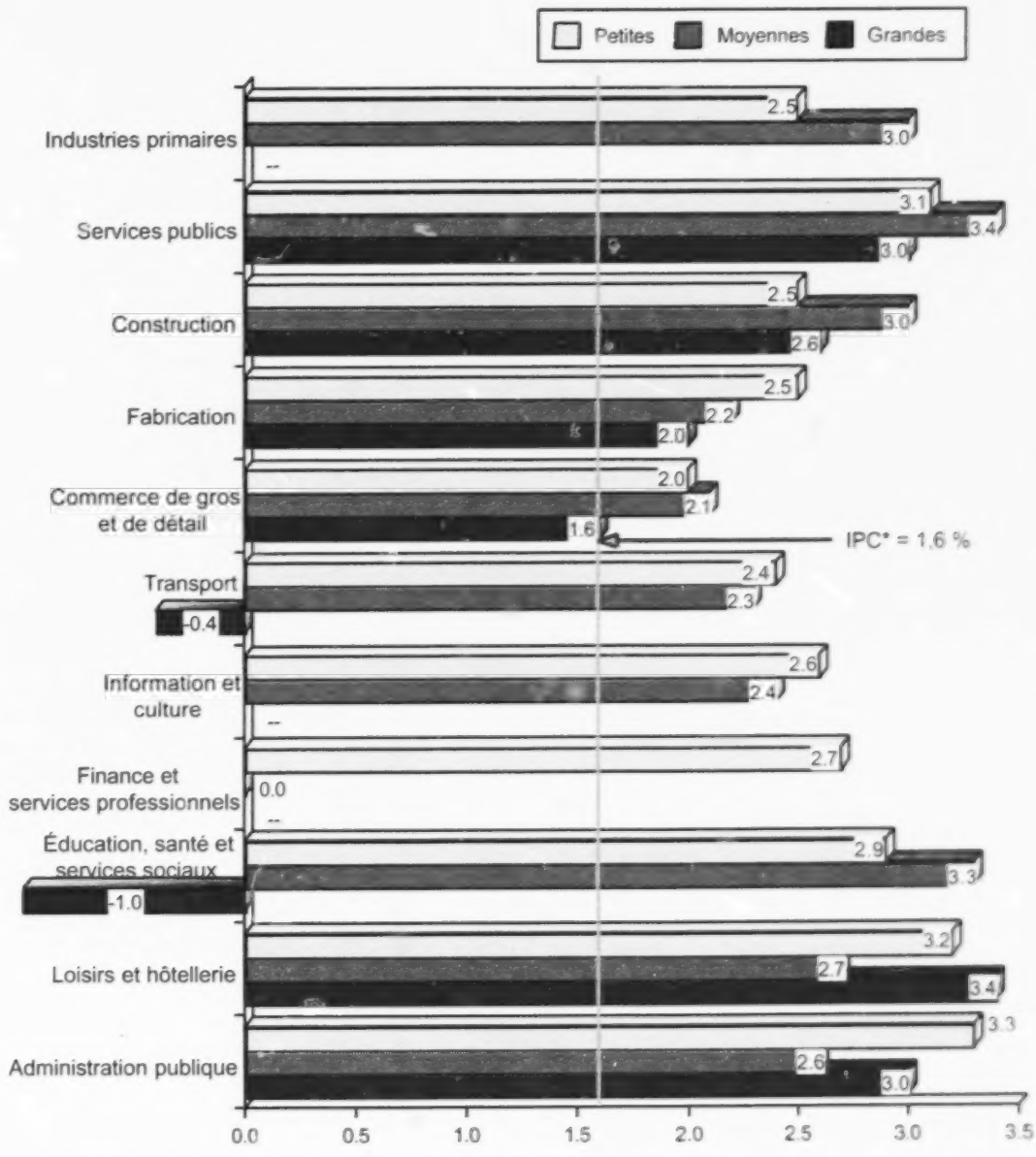

* Taux de variation par rapport à la même période de l'année précédente.

LES ENTENTES CONCLUES DANS LES PETITES UNITÉS DE NÉGOCIATION EN JUILLET 2004

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Construction (2 conventions)					
Construction Labour Relations-Alberta Association, travailleurs du métal en feuille, à l'échelle de la province, Alb.	200	2,3	0,0	48	2007-04-30
Electrical Contractors Association of New Brunswick Inc., électriciens, à l'échelle de la province, N.-B.	350	2,7	2,2	24	2005-12-31
Fabrication (6 conventions)					
Canadian Forest Products Ltd. (Mackenzie Sawmill), employés de moulin, Mackenzie, C.-B.	390	1,8	0,0	72	2009-06-30
Canadian Forest Products Ltd., North Central Plywoods Div., employés de moulin, Prince George, C.-B.	230	1,8	0,0	72	2009-06-30
Compagnie Abitibi-Consolidated du Canada (Belgo Div.), employés d'usine et préposés à l'entretien, Shawinigan, Qc	490	2,5	3,2	60	2009-04-30
Compagnie Abitibi-Consolidated du Canada, employés des services et préposés à l'entretien, Beaupré, Qc	260	2,5	3,2	60	2009-04-30
Compagnie Abitibi-Consolidated du Canada, production, Grand-Mère, Qc	430	2,5	3,2	60	2009-04-30
J.S. McMillan Fisheries Ltd., employés d'usine et préposés à l'entretien, Prince Rupert, C.-B.	100	1,7	0,0	36	2006-12-31
Transport (1 convention)					
Air Canada, employés de bureau, à l'échelle du réseau	380	-1,9	-4,0	25	2006-06-30
Finances et services professionnels (1 convention)					
Desjardins Sécurité Financière, employés de bureau, Montréal, Qc	160	2,0	2,0	36	2006-12-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

NOTES EXPLICATIVES

Sources : les renseignements sur la négociation collective et sur les règlements salariaux présentés dans ce bulletin sont produits par la Direction de l'information sur les milieux de travail. Les données sur l'indice des prix à la consommation proviennent de *L'indice des prix à la consommation* (Cat. 62-001-XPB) de Statistique Canada.

Population ciblée dans les principales conventions : les renseignements sur les ententes conclues dans le cadre de la négociation collective touchent les unités de négociation de 500 travailleurs et plus et englobent tous les secteurs d'activité et toutes les sphères de compétence au Canada. La Direction suit l'évolution de près de 1 070 conventions visant 2,5 millions de travailleurs. Ces travailleurs forment environ 60 % de la main-d'oeuvre syndiquée et 20 % de la main-d'oeuvre salariée non agricole. Pour fins d'analyse, ces unités de négociation sont divisées en grandes unités (2 000 employés et plus) et en unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés).

Population ciblée dans les petites unités de négociation : l'information relative aux petites unités de négociation introduites en janvier 2000 concerne un échantillon d'unités composées de 100 à 499 travailleurs, réparties dans tous les secteurs d'activité et sphères de compétence. Le taux d'échantillonnage de ces unités est de 1 sur 10 dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux passe de 1 sur 8 dans les grandes sphères de compétence à 1 sur 2 dans les petites sphères. Toutes les unités de la sphère de compétence fédérale constituées de 200 à 499 travailleurs sont incluses (1/1), et le taux d'échantillonnage est établi à 1 sur 8 conventions pour les unités qui comptent entre 100 et 199 employés.

Rajustements des taux de base : le «taux de base» qui est utilisé dans tous les calculs est le taux de salaire de la catégorie la plus faiblement rémunérée dans le groupe de négociation qui comprend un nombre important de travailleurs qualifiés. Le rajustement de salaire correspond au rajustement annuel moyen du taux de base en pourcentage pour toute la durée de la convention dans les ententes conclues au cours de la période indiquée. La moyenne est une pondération de chacune des ententes par le nombre de travailleurs touchés. Le rajustement comprend les paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.

Secteurs industriels : le *Bulletin des règlements salariaux* et la *Gazette du travail* présentent et publient des données provenant des secteurs restructurés dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un système de classification conçu par les agences de statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'élaborer des définitions communes en ce qui concerne la structure industrielle des trois économies. Pour fins d'analyse, les 20 plus grandes divisions industrielles basées sur la structure du SCIAN de Statistique Canada sont regroupées pour former les 11 secteurs industriels actuels. Les secteurs public et privé sont définis selon les caractéristiques des employeurs, les termes «unités institutionnelles» ou «entités» étant employés conformément à l'usage en vigueur à Statistique Canada.

Pour plus de renseignements communiquez avec :
Service à la clientèle au 1-800-567-6866
Région d'Ottawa-Gatineau (819) 997-3117
http://www.rhdcc.gc.ca/fr/pt/imt/info.shtml

Publié en vertu de l'autorisation du ministre du Travail, Gouvernement du Canada
© Ministre des Travaux publics et services gouvernementaux Canada 2004. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autres, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre du Travail.

Ressources humaines et Développement des compétences Canada
Human Resources and Skills Development Canada

Information sur les milieux de travail
Workplace Information

Le Bulletin des règlements salariaux

Octobre 2004
Volume 15, numéro 10

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

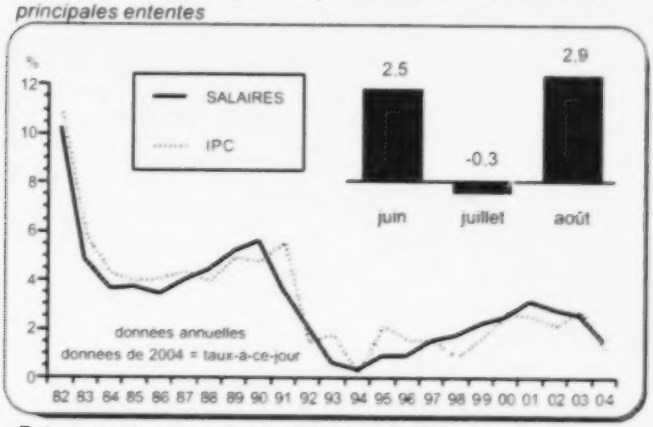

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

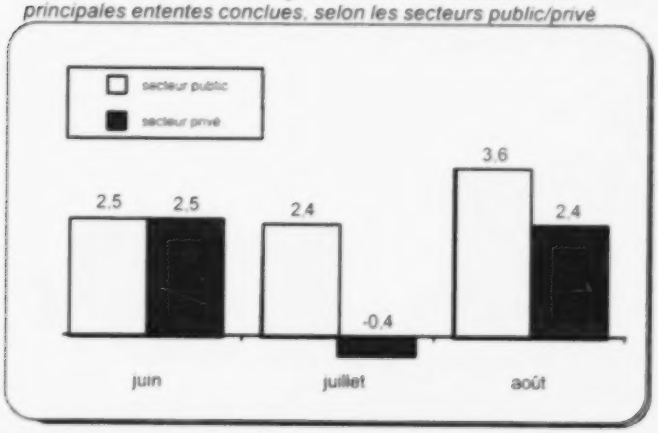

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

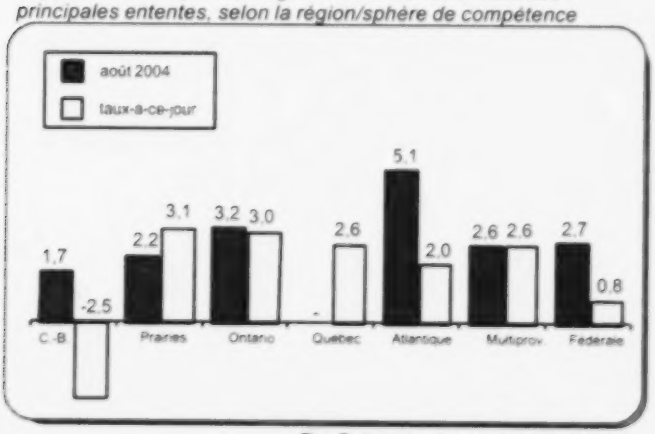

The Bulletin is also available in English.

Les données salariales d'août 2004

Les principales conventions collectives ratifiées en **août 2004** ont donné lieu à un rajustement moyen du taux de salaire de base de **2,9 %** par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une hausse par rapport à la moyenne de -0,3 % enregistrée le mois précédent et celle de 2,6 % affichée pour l'ensemble de l'année 2003. Les données d'août 2004 sont basées sur l'examen de 22 conventions visant 35 050 employés.

Lors des précédentes négociations, la durée des conventions était de 37,9 mois et le rajustement salarial s'établissait à 3,6 %, comparativement à 2,9 % au cours des ententes courantes, la durée des conventions étant de 37,8 mois.

Les rajustements enregistrés en août 2004 vont d'un gel de salaire visant 570 employés de Globeground North America, en Colombie-Britannique, à un rajustement de 5,1 % accordé à 3 100 travailleurs de la santé de Capital District Health Authority en Nouvelle-Écosse. La majorité des employés (53,4 %) visés par les conventions ratifiées en août 2004 a reçu des augmentations situées entre 2,0 et 2,9 %.

Dans le **secteur privé**, 20 610 employés obtiennent des augmentations de **2,4 %** dans le cadre de huit conventions. Dans le **secteur public**, 14 440 employés reçoivent des augmentations de **3,6 %** à l'issue de 14 conventions.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, la Nouvelle-Écosse enregistre en août l'augmentation salariale la plus élevée au taux de 5,1 % en moyenne. La Colombie-Britannique affiche le rajustement le plus faible, soit 1,7 % en moyenne. Les provinces des Prairies enregistrent des augmentations salariales de 2,2 % en moyenne; les sphères relevant de la catégorie Multiprovince, 2,6 %; la sphère de compétence fédérale affiche des rajustements de 2,7 % et l'Ontario enregistre des augmentations de 3,2 % en moyenne.

Canada

Si l'on observe les secteurs d'activité, les rajustements enregistrés en août 2004 se situent entre le faible taux de **1,4 %** affiché par le **secteur de la fabrication**, et le taux substantiel de **4,0 %** enregistré par le **secteur de la santé, de l'éducation et des services sociaux** qui compte également la plus importante concentration d'employés (20,9 %). Le **secteur des loisirs et de l'hôtellerie** enregistre des rajustements salariaux de **1,7 %** ; dans le **secteur des finances**, 540 employés obtiennent des augmentations de **2,2 %** dans le cadre d'une seule convention; dans le **secteur de l'information et de la culture**, 7 190 employés reçoivent des augmentations de **2,9 %** à l'issue d'une seule convention; dans le **secteur de la construction**, 6 600 employés obtiennent des gains salariaux de **2,3 %** au terme de deux conventions; dans le **secteur du transport**, 4 200 employés reçoivent des augmentations de **2,5 %** à l'issue de cinq conventions; dans le secteur de l'**administration publique**, 2 950 employés obtiennent **3,6 %** d'augmentation dans le cadre de trois conventions.

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité

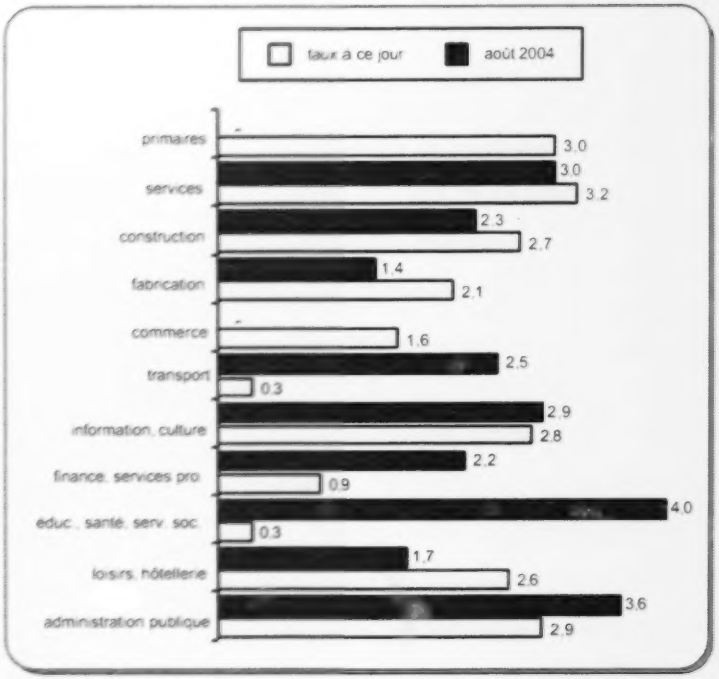

Répartition en pourcentage des travailleurs visés par les principales ententes, selon l'augmentation salariale

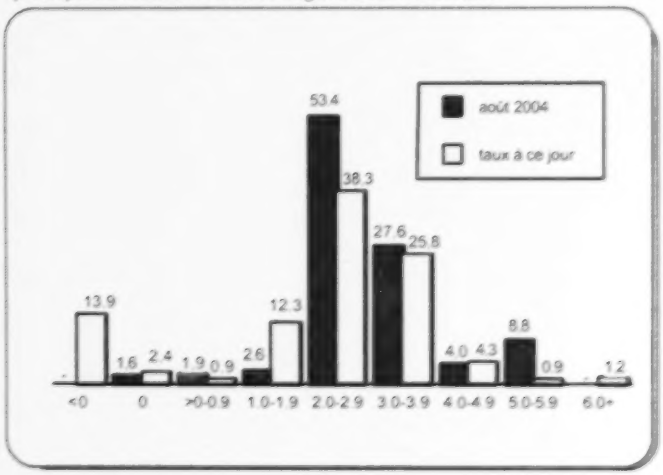

Ventilation des conventions et des employés par région et par sphère de compétence, août 2004

	Conv.	Employés
Provinces de l'Atlantique	1	3 100
Québec	-	-
Ontario	9	9 930
Provinces des Prairies	2	5 640
Colombie-Britannique	2	2 850
Multiprovince	1	1 600
Compétence fédérale	7	11 930

LES RAJUSTEMENTS SALARIAUX ISSUS DES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS
(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	2001	2002	2003	2003		2004		Taux à	2004		
				3	4	1	2	ce jour	juin	juil	août
Toutes les industries/compétences											
Rajustements annuels moyens	3,2	2,8	2,5	3,1	2,0	2,8	1,3	1,6	2,5	-0,3	2,9
Sans clause d'IVC	3,2	2,8	2,5	3,3	2,0	2,6	1,3	1,5	2,5	-0,7	2,9
Avec clause d'IVC	3,3	3,5	2,5	2,9	2,1	3,8	2,3	3,1	2,3	3,5	2,8
Moy. ann. de 1ère année	3,5	3,0	2,5	3,3	1,8	2,8	-0,2	0,6	2,3	-1,7	2,5
Sans clause d'IVC	3,5	3,0	2,6	3,6	1,9	2,6	-0,3	0,3	2,3	-2,4	2,4
Avec clause d'IVC	3,7	4,2	2,2	2,8	1,6	4,2	2,3	3,2	2,2	3,9	2,6
Industries											
Primaires	2,6	2,1	2,7	-	-	3,1	2,8	3,0	2,8	-	-
Services publics	2,5	2,4	2,4	2,6	2,6	3,2	3,6	3,2	3,6	-	3,0
Construction	3,2	1,2	2,7	1,8	3,5	2,6	2,7	2,7	2,9	2,6	2,3
Fabrication	2,6	3,5	2,4	2,3	2,6	2,3	1,8	2,1	1,9	3,7	1,4
Commerce	1,6	1,8	1,3	3,1	1,3	2,7	1,6	1,6	1,7	1,5	-
Transport	2,9	2,8	1,6	2,9	2,5	3,1	2,8	0,3	2,5	-1,8	2,5
Information, culture	3,2	3,0	2,2	3,0	2,8	2,7	2,2	2,8	2,2	-	2,9
Finance et services professionnels	2,0	2,0	2,5	2,5	3,1	-	0,0	0,9	0,0	-	2,2
Education, santé, services sociaux	3,5	3,0	3,4	4,3	3,6	2,4	-0,9	0,3	2,5	2,5	4,0
Loisirs, hôtellerie	4,0	2,5	2,6	1,8	2,6	-	3,2	2,6	-	-	1,7
Administration publique	3,1	2,6	2,3	3,0	1,2	3,4	2,1	2,9	2,4	2,2	3,6
Secteurs de compétence											
Terre-Neuve-et-Labrador	5,0	6,6	3,1	5,0	2,2	-	0,9	0,9	0,0	-	-
île-du-Prince-Édouard	3,1	4,9	3,2	-	3,0	3,2	2,0	2,4	2,0	-	-
Nouvelle-Écosse	3,7	2,4	3,3	3,3	2,0	3,3	4,0	4,0	3,6	-	5,1
Nouveau-Brunswick	3,4	2,7	2,8	-	2,9	3,4	2,1	3,0	-	-	-
Québec	2,7	2,1	2,2	1,9	2,3	3,0	2,5	2,6	2,9	3,0	-
Ontario	2,9	3,0	3,3	3,7	2,9	3,1	2,9	3,0	2,6	3,0	3,2
Manitoba	2,5	4,0	2,8	3,8	2,7	3,2	2,7	2,9	-	-	-
Saskatchewan	2,9	4,0	3,0	3,1	-	-	1,4	1,4	1,8	-	-
Alberta	5,1	4,5	3,0	3,3	3,6	3,7	2,9	3,2	3,0	-	2,2
Colombie-Britannique	3,3	1,9	1,3	2,5	0,8	-1,2	-3,1	-2,5	1,7	1,5	1,7
Multiprov.	3,0	3,3	2,5	1,8	2,5	-	2,6	2,6	3,0	-	2,6
Compétence fédérale	3,0	2,8	1,8	3,1	3,0	3,1	2,4	0,8	1,9	-1,8	2,7
Secteur public	3,4	2,9	2,9	3,2	2,2	2,8	-0,4	1,0	2,5	2,4	3,6
Secteur privé	3,0	2,6	1,2	2,3	1,6	2,7	2,5	2,1	2,5	-0,4	2,4
Indice des prix à la consom.	2,6	2,2	2,8	2,1	1,7	0,9	2,2	1,7	2,5	2,3	1,9

Les données d'août sont préliminaires.

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN AOÛT 2004

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1ère année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Services publics (1 convention)	**2 480**	**3,0**	**3,0**	**36**	
Bruce Power LP (General Partner Bruce Power Inc.), gens de métier, à l'échelle de la province, Ont.	2 480	3,0 *	3,0	36	2006-12-31
Construction (2 conventions)	**6 600**	**2,3**	**0,6**	**45,1**	
Canadian Automatic Sprinkler Association, plombiers et tuyauteurs, à l'échelle du Canada	1 600	2,6	2,6	36	2007-04-30
Construction Labour Relations-Alberta Association, plombiers et tuyauteurs, à l'échelle de la province, Alb.	5 000	2,2	0,0	48	2007-04-30
Fabrication (1 convention)	**920**	**1,4**	**0,1**	**26**	
Uniroyal Goodrich Tire Manufacturing, production, Kitchener, Ont.	920	1,4 *	0,1	26	2006-07-22
Transport (5 conventions)	**4 200**	**2,5**	**2,5**	**32,7**	
Globeground North America, Vancouver Airport, bagagistes et agents des services au sol, Aéroport int'l. de Vancouver, C.-B.	570	0,0	0,0	12	2005-08-31
Gouvernement du Canada, officiers de navire, à l'échelle du Canada	950	2,5	2,5	36	2006-03-31
Via Rail Canada Inc., empl. des chemins de fer, à l'échelle du réseau	1 110	3,0	3,0	36	2006-12-31
Via Rail Canada Inc., employés d'atelier, à l'échelle du réseau	710	3,0	3,0	36	2006-12-31
Via Rail Canada inc., employés de wagons-lits et à la salle à manger, à l'échelle du réseau	860	3,0	3,0	36	2006-12-31
Information et culture (1 convention)	**7 190**	**2,9**	**2,8**	**48**	
Bell Canada, techniciens et employés auxiliaires, Ont. et Qc.	7 190	2,9 *	2,8	48	2007-11-30
Finances et services professionnels (1 convention)	**540**	**2,2**	**2,5**	**24**	
Conseil national de recherches du Canada, personnel de soutien, à l'échelle du Canada	540	2,2	2,5	24	2005-04-30
Éducation, santé et services sociaux (6 conventions)	**7 320**	**4,0**	**3,8**	**31**	
Capital District Health Authority, professionnels des soins de santé et de bien-être, Halifax et région, N.-É.	3 100	5,1	5,1	36	2006-10-31
Central Care Corporation Limited (Nursing Home), employés non-médicaux, Sarnia, Ont.	600	2,1	2,9	39	2007-03-31
Chinook's Edge School Division No. 73, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Red Deer, Alb.	640	2,3	2,3	12	2004-08-31
Toronto District School Board, gens de métier, Toronto, Ont.	700	3,0	3,0	12	2004-08-31
University of Western Ontario, auxiliaires à l'enseignement, London, Ont.	1 400	4,1	3,0	24	2006-08-31
Université de Windsor, personnel d'enseignants(es), Windsor, Ont.	880	3,4	3,0	48	2008-06-30
Loisirs et hôtellerie (2 conventions)	**2 850**	**1,7**	**1,5**	**36**	
Cara Operations Ltd., personnel hôtelier et de restaurant, Aéroport int'l. de Vancouver, C.-B.	650	0,7	0,0	36	2007-07-31
Pacific National Exhibition, employés des services et préposés à l'entretien, Vancouver, C.-B.	2 200	2,0	2,0	36	2006-12-31
Administration publique (3 conventions)	**2 950**	**3,6**	**3,9**	**30,5**	
Commission de police de la municipalité régionale de Durham, agents de police, Oshawa, Ont.	840	3,9	4,3	24	2005-12-31
Conseil des commissaires de police de la municipalité rég. de Peel, agents de police, Brampton, Ont.	1 600	3,4	3,5	36	2006-12-31
Service de police de la Ville de London, agents de police, London, Ont.	510	3,9	4,3	24	2005-12-31
Conventions avec clause IVC (3 conventions)	**10 590**	**2,8 ***	**2,6**	**43,3**	
Conventions sans clause IVC (19 conventions)	**24 460**	**2,9**	**2,4**	**35,5**	
Toutes les conventions (22 conventions)	**35 050**	**2,9**	**2,5**	**37,8**	

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

CONVENTIONS CLÉS EN COURS DE NÉGOCIATION

Employeur	Syndicat	Nombre d'employés	Statut*	Date d'expiration
•Gouvernement du Canada	divers syndicats	120 830	N/CO/ ARB/PR	mai 02/déc.04
•Agence canadienne d'inspection des aliments	AFPC et IPFPC	4 350	N/CO	déc.02-sept.03
•Agence du revenu du Canada	AFPC et IPFPC	41 480	CO/PR	oct.03/déc.03
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	SCFP (travaux publics)	1 600	NPC	oct. 02
•Capital District Health	NSGEU	4 800	N	oct. 03
•Nova Scotia Health Organizations	SCFP	3 300	N	mars 04
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	SCFP (santé)	5 800	AT	juin 03
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	enseignants	7 600	CO	fév. 04
•Gouvernement du Québec	divers syndicats	323 470	N/MED	juin 02/ 03
•Société des alcools du Québec	Synd. des empls. de la SAQ	3 500	N/CO	déc. 02
•Aluminerie de Bécancour	Synd. des employés de l'Aluminerie de Bécancour	800	AT	juin 04
•Ontario Nursing Homes	SEIU	3 200	N	déc. 03
•Industrie de la construction en Ontario	divers syndicats	7 000	N/CO	avril 04
•Ontario Hospital Association	infirmiers(ères)	40 000	N	mars 04
•Gouvernement de l'Ontario	AEEGAPCO	6 000	N	mars 04
•Regional Health Authorities of Manitoba	SCFP, infirmiers(ères)	22 000	N	juin/sept. 04
•Gouvernement de la Saskatchewan	Sask. Govt. and Gen. Empls. Union	9 860	PR	août 03
•Gouvernement de la Saskatchewan	enseignants	12 400	N	août 04
•Saskatchewan Assn. of Health Orgs.	divers syndicats	24 530	N	mar. 04
•Sask Power	SCEP et FIOE	1 980	N/NPM	déc. 03
•Health Authorities of Alberta	AUPE	20 000	N	mar. 04
•Gouvernement de l'Alberta	AUPE	19 500	N	août 04
•Industrie de la construction en Alberta	divers syndicats	4 500	MED	avril 03
•TELUS (C.-B. et Alb.)	TWU	10 500	ARB	déc. 00
•B.C. Ferry Corp.	B.C. Ferry and Marine Workers	4 400	ARB	déc. 03
•Industrie de la Construction en C.-B.	divers syndicats	26 000	NPM	avril 04
•CP / CN	divers syndicats	15 380	N	déc. 02/ 03
•Entourage	SCEP	2 480	B	sept. 04

Statut* :

ARB	arbitrage	MPAT	médiation après un arrêt de travail	NPC	négociation postérieure à la conciliation
AT	arrêt de travail	N	négociation	NPM	négociation postérieure à la médiation
CO	conciliation	NPA	négociation postérieure à l'arbitrage	PR	projet de règlement
MED	médiation	NPAT	négociation après un arrêt de travail		

Données enregistrées par les petites, moyennes et grandes unités de négociation depuis janvier 2004

Depuis le début de l'année 2004, soit de janvier à août, 326 conventions collectives ont été ratifiées et se répartissent comme suit : 85 ont été signées dans les petites unités de négociation (100 à 499 employés); 177 dans les unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés) et 64 conventions dans les grandes unités de négociation (2 000 employés et plus).

Les **PETITES** unités de négociation enregistrent une augmentation de **2,7%** en moyenne. Le **secteur public** enregistre une augmentation de **3,0 %** en moyenne, comparativement au **secteur privé** qui affiche des rajustements moins élevés, soit **2,5 %**. Si l'on observe les secteurs d'activité, le secteur de l'**administration publique** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **3,3 %**, tandis que le secteur du **commerce de gros et de détail** affiche le plus faible rajustement, soit **2,0 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **3,0 %** dans **Multiprovince** et **2,2 %** en **Colombie-Britannique.**

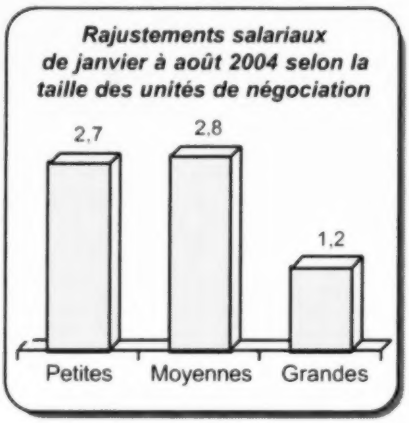

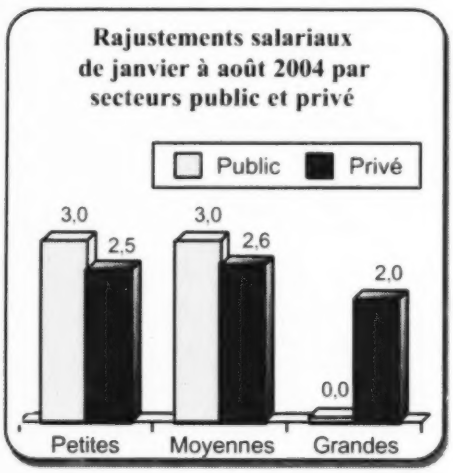

Les unités **MOYENNES** enregistrent, dans l'ensemble, une augmentation salariale de **2,8 %**. Dans le **secteur public**, les conventions donnent lieu à une augmentation de **3,0 %** en moyenne, en comparaison à la hausse de **2,6 %** enregistrée par le **secteur privé.** Si l'on examine les secteurs d'activité, le secteur des **services publics** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **3,4 %**, tandis que le secteur de la **finance et des services professionnels** affiche le plus faible rajustement, soit **0,9 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales vont de **3,1 %** au **Québec** et en **Ontario**, à **1,7 %** en **Colombie-Britannique.**

Les **GRANDES** unités de négociation enregistrent une augmentation salariale de **1,2 %** en moyenne. Le **secteur public** enregistre en moyenne un **gel salarial,** comparativement au **secteur privé** qui affiche une moyenne de **2,0 %**. Si l'on observe les secteurs d'activité, les secteurs de l'**administration publique** et des **services publics** enregistrent les rajustements salariaux les plus élevés au taux de **3,0 %**, tandis que le secteur de l'**éducation, de la santé et des services sociaux** affiche la plus faible augmentation salariale, soit **-0,9 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **3,2 %** dans les provinces des **Prairies** et **-2,8 %** en **Colombie-Britannique.**

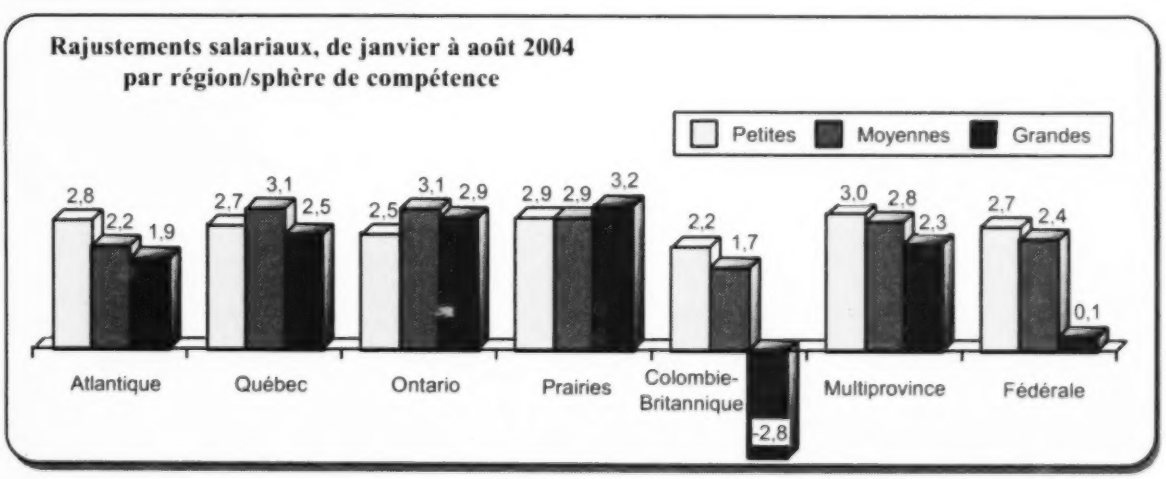

Rajustements salariaux de janvier à août 2004
en pourcentage et par industrie

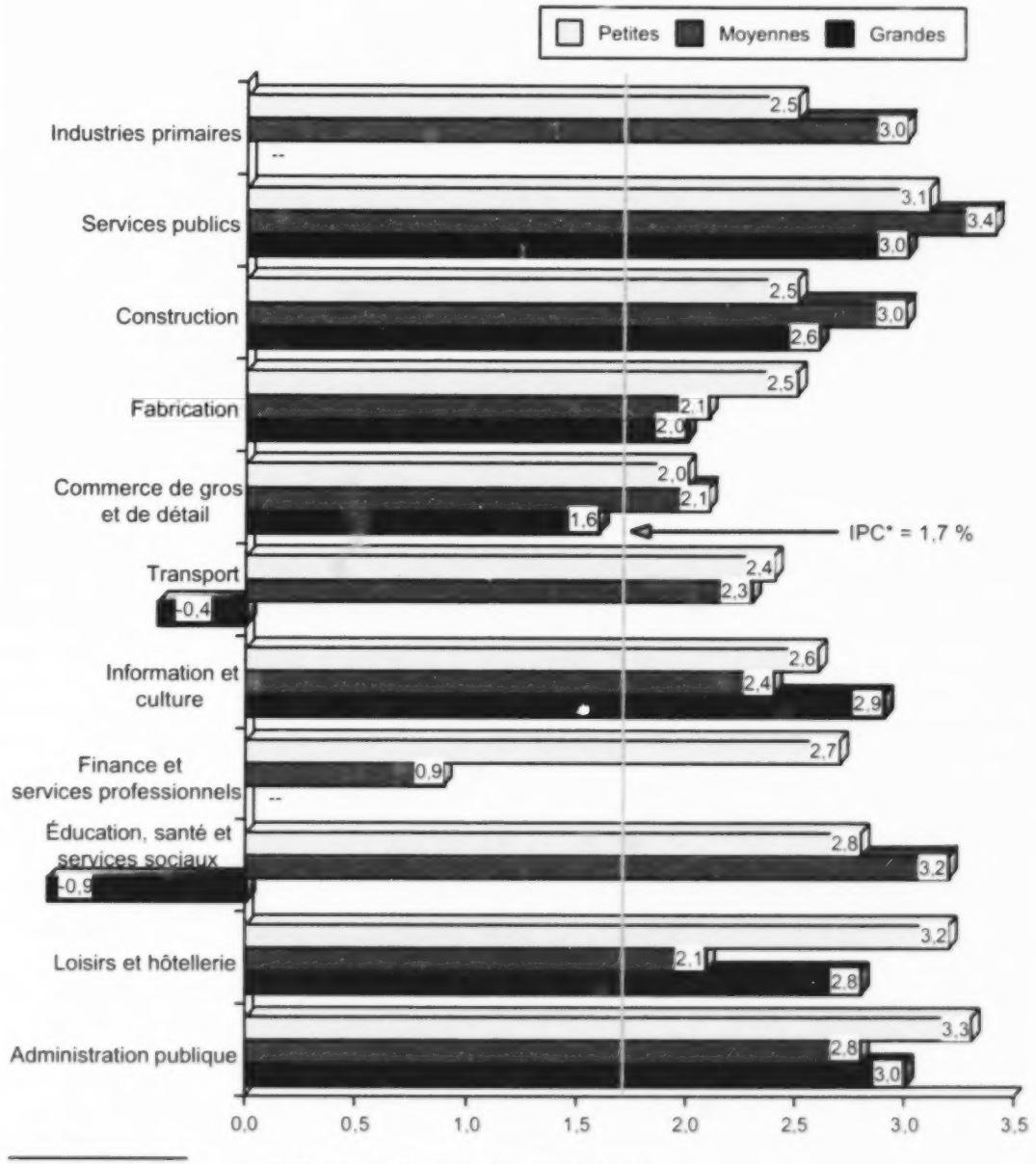

* Taux de variation par rapport à la même période de l'année précédente.

LES ENTENTES CONCLUES DANS LES PETITES UNITÉS DE NÉGOCIATION EN AOÛT 2004

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1ère année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Construction (1 convention)					
Construction Labour Relations-Alberta Association, poseurs de lattes, Medicine Hat, Alb.	150	2,3	0,0	48	2007-04-30
Fabrication (4 conventions)					
Abitibi Consolidated of Canada, employés de moulin, Senneterre, Qc	110	2,2	2,0	72	2008-11-04
CKF Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Hantsport, N.-É.	190	2,5*	2,7	24	2005-12-31
Shermag inc. (division Mobilier HPL ltée), production, Arthabasca, Qc	170	2,4	2,4	36	2006-11-16
Spar Aerospace Limited, préposés à l'entretien d'aéronefs, Edmonton, Alb.	350	2,7	2,5	36	2007-03-31
Éducation, santé et services sociaux (1 convention)					
Living Waters Catholic Regional District No. 42, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Whitecourt, Alb.	140	2,1	2,1	12	2004-08-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2.0 %.*

NOTES EXPLICATIVES

Sources : les renseignements sur la négociation collective et sur les règlements salariaux présentés dans ce bulletin sont produits par la Direction de l'information sur les milieux de travail. Les données sur l'indice des prix à la consommation proviennent de *L'indice des prix à la consommation* (Cat. 62-001-XPB) de Statistique Canada.

Population ciblée dans les principales conventions : les renseignements sur les ententes conclues dans le cadre de la négociation collective touchent les unités de négociation de 500 travailleurs et plus et englobent tous les secteurs d'activité et toutes les sphères de compétence au Canada. La Direction suit l'évolution de près de 1 070 conventions visant 2,5 millions de travailleurs. Ces travailleurs forment environ 60 % de la main-d'oeuvre syndiquée et 20 % de la main-d'oeuvre salariée non agricole. Pour fins d'analyse, ces unités de négociation sont divisées en grandes unités (2 000 employés et plus) et en unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés).

Population ciblée dans les petites unités de négociation : l'information relative aux petites unités de négociation introduites en janvier 2000 concerne un échantillon d'unités composées de 100 à 499 travailleurs, réparties dans tous les secteurs d'activité et sphères de compétence. Le taux d'échantillonnage de ces unités est de 1 sur 10 dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux passe de 1 sur 8 dans les grandes sphères de compétence à 1 sur 2 dans les petites sphères. Toutes les unités de la sphère de compétence fédérale constituées de 200 à 499 travailleurs sont incluses (1/1), et le taux d'échantillonnage est établi à 1 sur 8 conventions pour les unités qui comptent entre 100 et 199 employés.

Rajustements des taux de base : le «taux de base» qui est utilisé dans tous les calculs est le taux de salaire de la catégorie la plus faiblement rémunérée dans le groupe de négociation qui comprend un nombre important de travailleurs qualifiés. Le rajustement de salaire correspond au rajustement annuel moyen du taux de base en pourcentage pour toute la durée de la convention dans les ententes conclues au cours de la période indiquée. La moyenne est une pondération de chacune des ententes par le nombre de travailleurs touchés. Le rajustement comprend les paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.

Secteurs industriels : le *Bulletin des règlements salariaux* et la *Gazette du travail* présentent et publient des données provenant des secteurs restructurés dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un système de classification conçu par les agences de statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'élaborer des définitions communes en ce qui concerne la structure industrielle des trois économies. Pour fins d'analyse, les 20 plus grandes divisions industrielles basées sur la structure du SCIAN de Statistique Canada sont regroupées pour former les 11 secteurs industriels actuels. Les secteurs public et privé sont définis selon les caractéristiques des employeurs, les termes «unités institutionnelles» ou «entités» étant employés conformément à l'usage en vigueur à Statistique Canada.

Pour plus de renseignements communiquez avec :
Service à la clientèle au 1-800-567-6866
Région d'Ottawa-Gatineau (819) 997-3117
http://www.rhdcc.gc.ca/fr/pt/imt/info.shtml

Publié en vertu de l'autorisation du ministre du Travail, Gouvernement du Canada
© Ministre des Travaux publics et services gouvernementaux Canada 2004. Tous droits reservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autres, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre du Travail.

Ressources humaines et Développement des compétences Canada
Human Resources and Skills Development Canada

Information sur les milieux de travail
Workplace Information

Le Bulletin des règlements salariaux

Novembre 2004
Volume 15, numéro 11

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

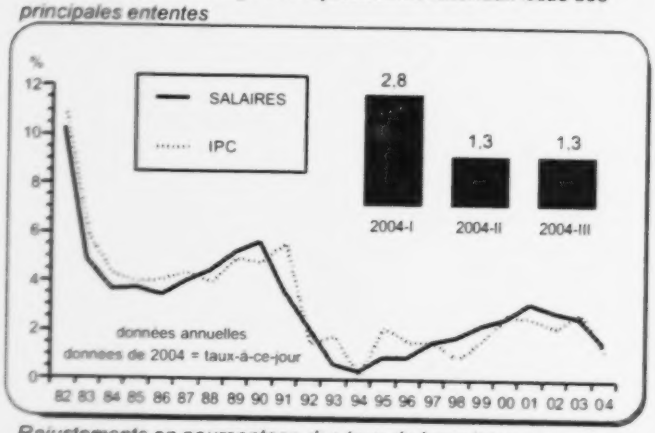

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

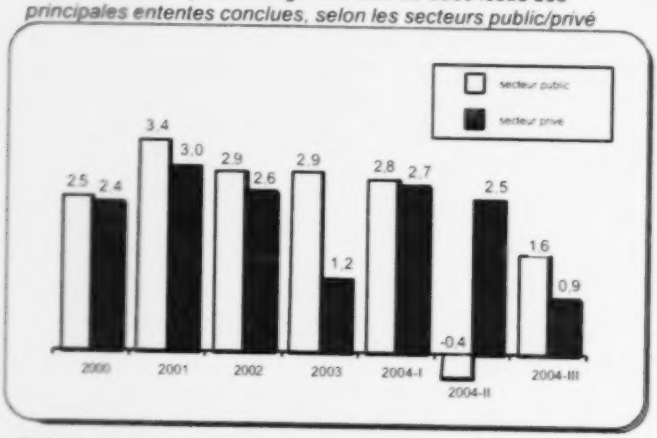

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

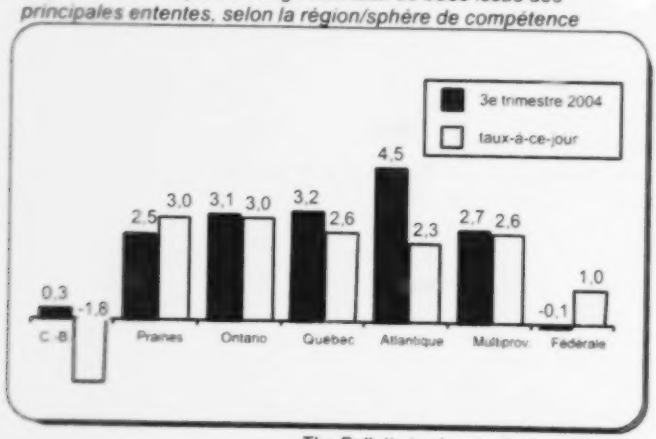

The Bulletin is also available in English

Les données salariales du troisième trimestre 2004

Les principales conventions collectives ratifiées au cours du troisième **trimestre 2004** ont donné lieu à une augmentation moyenne du taux de salaire de base de **1,3 %** par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une moyenne identique à celle enregistrée au cours du deuxième trimestre mais d'une baisse par rapport à celle de 2,5 % affichée pour l'ensemble de l'année 2003. Les données du troisième trimestre 2004 sont basées sur l'examen de 66 conventions visant 159 190 employés.

Lors des précédentes négociations, la durée des conventions était de 31,8 mois, et le rajustement salarial s'établissait à 2,9 % en moyenne, comparativement à 1,3 % au cours des ententes courantes, la durée des conventions étant de 33,2 mois.

Dans le **secteur public**, 84 270 employés obtiennent des rajustements de **1,6 %** dans le cadre de 36 conventions; tandis que dans le **secteur privé**, 74 920 employés reçoivent des rajustements de **0,9 %** en moyenne à l'issue de 30 conventions.

Le secteur public enregistre des rajustements relativement faibles en raison de deux conventions signées par Health Employers Association de la Colombie-Britannique. Ces deux conventions donnent lieu à un gel de salaire visant 39 070 infirmières et employés paramédicaux. Les très faibles rajustements affichés par le secteur privé sont dus en grande partie à plusieurs conventions ratifiées par Air Canada et Air Canada Jazz qui donnent lieu à des rajustements allant de réductions de 10 % à des gels salariaux.

Si l'on exclut les deux conventions de Health Employers Association de la Colombie-Britannique, les 34 principales conventions collectives restantes du *secteur*

(suite à la page 6)

Canada

Les données salariales de Septembre 2004

Les principales conventions collectives ratifiées en **septembre 2004** ont donné lieu à un rajustement moyen du taux de salaire de base de **1,5 %** par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une baisse par rapport à la moyenne de 2,9 % affichée en août, mais d'une hausse comparativement à la moyenne de -0,2 % enregistrée en juillet. Les données de septembre 2004 sont basées sur l'examen de 25 conventions visant 77 420 employés.

Lors des précédentes négociations, la durée des conventions était de 35,3 mois et le rajustement salarial s'établissait à 4,7 %, comparativement à 1,5 % au cours des ententes courantes, la durée des conventions étant de 31,0 mois.

Les rajustements salariaux enregistrés en septembre 2004 vont d'un gel de salaire visant 39 070 employés de Health Employers Association de la Colombie-Britannique, à un rajustement de 4,7 % accordé à 700 auxiliaires à l'enseignement de Brock University en Ontario.

En septembre 2004, le **secteur public**, qui compte 66 190 employés visés par 18 conventions, enregistre des gains salariaux de **1,2 %**, inférieurs à ceux du **secteur privé (3,1 %)** qui comprend 11 230 employés visés par sept conventions. Si l'on exclut les deux conventions de Health Employers Association de la Colombie-Britannique en septembre, les 16 principales conventions restantes du *secteur public* donnent lieu à des augmentations de *2,9 %* en moyenne, et le résultat global augmente à *3,0 %*.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, les provinces de l'Atlantique enregistrent la moyenne de rajustements la plus élevée au taux de 4,1 %. La Colombie-Britannique affiche les plus faibles rajustements, soit 0,0 %; les deux conventions de Health Employers Association touchent le plus grand nombre d'employés visés par les conventions ratifiées en septembre (39 070 employés ou 50,5 % de l'ensemble). Les autres augmentations salariales enregistrées par les diverses régions/sphères de compétence sont répertoriées dans le graphique ci-joint.

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

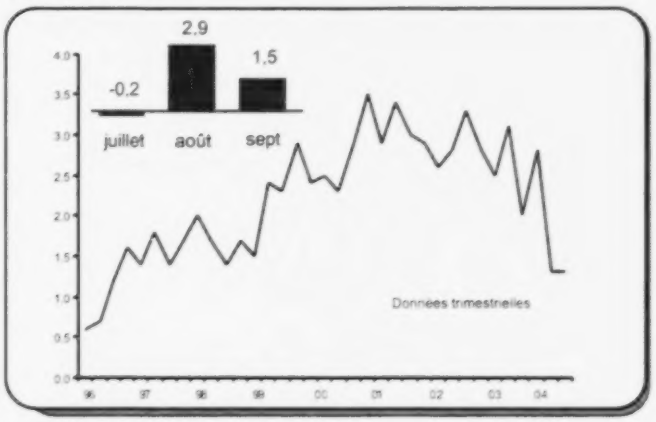

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

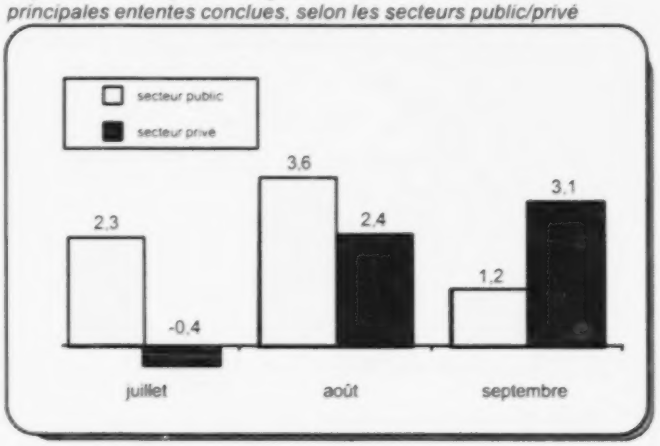

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

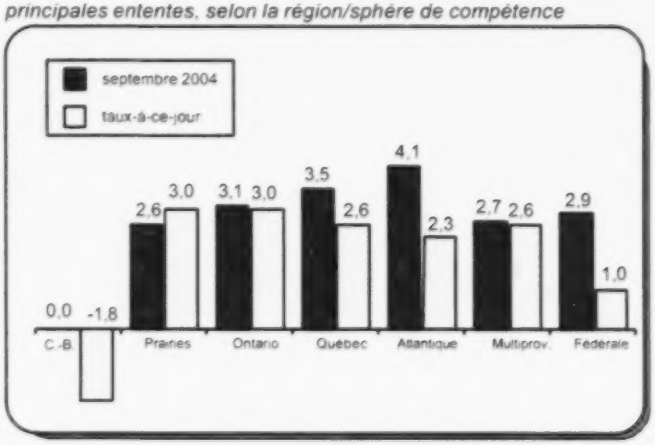

Si l'on observe les secteurs d'activité, en septembre 2004, les rajustements salariaux se situent entre la faible moyenne de **1,1 %** affichée par le secteur de l'**éducation, de la santé et des services sociaux**, et la moyenne substantielle de **4,1 %** enregistrée par le secteur des **services professionnels** (dans le cadre d'une seule convention ratifiée par Initial Security Services au Manitoba); le **secteur de la fabrication** affiche la deuxième plus importante augmentation salariale au taux de **4,0 %**. Dans le secteur des **services publics**, 1 560 employés reçoivent des augmentations de **3,3 %** en moyenne à l'issue de deux conventions. Dans le **secteur du transport**, 810 employés obtiennent des augmentations de **3,0 %** au terme d'une seule convention. Dans le **secteur de l'information et de la culture**, 4 500 employés reçoivent des augmentations de **2,9 %** en moyenne dans le cadre d'une seule convention. Dans le secteur de la **construction**, 2 000 employés obtiennent un gain salarial de **2,7 %** à l'issue d'une seule convention. Les secteurs de l'**industrie primaire** et de **l'administration publique** enregistrent respectivement des augmentations de **2,5 %** et **1,7 %** dans le cadre d'une seule convention.

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité

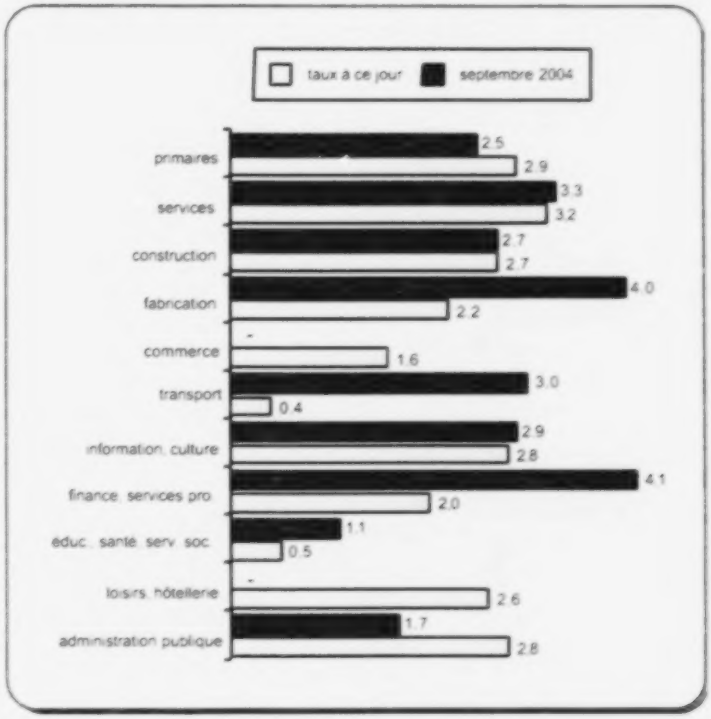

Répartition en pourcentage des travailleurs visés par les principales ententes, selon l'augmentation salariale

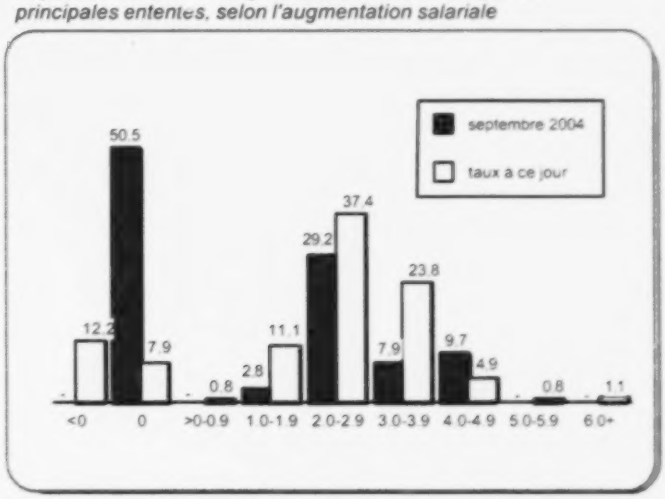

Ventilation des conventions et des employés par région et par sphère de compétence, septembre 2004

	Conv.	Employés
Provinces de l'Atlantique	2	5 390
Québec	1	500
Ontario	8	9 200
Provinces des Prairies	9	15 950
Colombie-Britannique	2	39 070
Multiprovince	1	2 000
Compétence fédérale	2	5 310

LES AUGMENTATIONS SALARIALES ISSUES DES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS
(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	2001	2002	2003	2004			2004			Taux à
				1	2	3	juil	août	sept	ce jour*
Toutes les industries/compétences										
Rajustements annuels moyens	3,2	2,8	2,5	2,8	1,3	1,3	-0,2	2,9	1,5	1,6
Sans clause d'IVC	3,2	2,8	2,5	2,6	1,3	1,0	-0,7	2,9	1,4	1,5
Avec clause d'IVC	3,3	3,6	2,5	3,7	2,3	2,9	3,2	2,8	2,9	3,0
Moy. ann. de 1re année	3,5	3,0	2,5	2,8	-0,1	1,0	-1,6	2,5	1,8	0,7
Sans clause d'IVC	3,5	3,0	2,6	2,6	-0,2	0,6	-2,4	2,4	1,7	0,5
Avec clause d'IVC	3,7	4,2	2,2	4,1	2,3	3,0	3,5	2,6	3,3	3,2
Industries										
Primaires	2,6	2,1	2,7	3,1	2,8	2,5	-	-	2,5	2,9
Services publics	2,5	2,4	2,4	3,2	3,6	3,1	-	3,0	3,3	3,2
Construction	3,2	1,2	2,7	2,6	2,7	2,5	2,6	2,3	2,7	2,7
Fabrication	2,6	3,5	2,4	2,3	1,8	3,5	3,7	1,4	4,0	2,2
Commerce	1,6	1,8	1,3	2,7	1,6	1,5	1,5	-	-	1,6
Transport	2,9	2,8	1,7	3,1	2,8	-1,2	-1,8	2,5	3,0	0,4
Information, culture	3,2	3,0	2,2	2,7	2,2	2,9	-	2,9	2,9	2,8
Finance, services professionnels	2,0	2,0	2,6	-	0,0	3,2	-	2,2	4,1	2,0
Education, santé, services sociaux	3,5	3,0	3,4	2,4	-0,9	1,4	2,5	4,0	1,1	0,5
Loisirs, hôtellerie	4,0	2,5	2,6	-	3,2	1,7	-	1,7	-	2,6
Administration publique	3,1	2,6	2,3	3,4	2,1	2,7	2,1	3,6	1,7	2,8
Sphères de compétence										
Terre-Neuve-et-Labrador	5,0	6,6	3,1	-	0,9	2,5	-	-	2,5	1,0
Île-du-Prince-Édouard	3,1	4,9	3,2	3,2	2,0	-	-	-	-	2,4
Nouvelle-Écosse	3,7	2,4	3,3	3,3	4,0	5,1	-	5,1	-	4,0
Nouveau-Brunswick	3,4	2,7	2,8	3,4	2,1	4,5	-	-	4,5	4,1
Québec	2,7	2,1	2,2	3,0	2,5	3,2	3,0	-	3,5	2,6
Ontario	2,9	3,0	3,3	3,1	2,9	3,1	3,0	3,2	3,1	3,0
Manitoba	2,5	4,0	2,8	3,2	2,7	3,3	-	-	3,3	2,9
Saskatchewan	2,9	4,0	3,0	-	1,4	1,7	-	-	1,7	1,5
Alberta	5,1	4,5	3,0	3,7	2,9	2,4	-	2,2	2,5	3,1
Colombie-Britannique	3,3	1,9	1,3	-1,0	-3,1	0,3	1,6	1,7	0,0	-1,8
Multiprov.	3,0	3,3	2,5	-	2,6	2,7	-	2,6	2,7	2,6
Compétence fédérale	3,0	2,8	1,8	3,1	2,4	-0,1	-1,8	2,7	2,9	1,0
Secteur public	3,4	2,9	2,9	2,8	-0,4	1,6	2,3	3,6	1,2	1,1
Secteur privé	3,0	2,6	1,2	2,7	2,5	0,9	-0,4	2,4	3,1	2,2
Indice des prix à la consom.	2,6	2,2	2,8	0,9	2,2	2,0	2,3	1,9	1,8	2,8

Les données de septembre sont préliminaires.

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN SEPTEMBRE 2004

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1ère année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Industries primaires (1 convention)	**1 000**	**2,5**	**4,6**	**36**	
Cie minière IOC, production, Labrador City, T.-N.-L.	1 000	2,5 *	4,6	36	2007-02-28
Services publics (2 conventions)	**1 560**	**3,3**	**3,5**	**36**	
Epcor Utilities Inc., employé(é)s de bureau, Edmonton, Alb.	910	3,3	3,5	36	2006-12-23
Epcor Utilities Inc., ouvriers des services publics, Edmonton, Alb.	650	3,3	3,5	36	2006-12-23
Construction (1 convention)	**2 000**	**2,7**	**2,2**	**48**	
Pipe Line Contractors Association of Canada, ouvriers, à l'échelle du Canada	2 000	2,7	2,2	48	2007-04-30
Fabrication (2 conventions)	**2 270**	**4,0**	**4,0**	**38,6**	
CAMI Automotive Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Ingersoll, Ont.	1 770	4,2 *	3,9	36	2007-09-16
SNC Technologies inc., production, Le Gardeur, Qc	500	3,5	4,5	48	2008-05-31
Transport (1 convention)	**810**	**3,0**	**3,0**	**24**	
DHL Express (Canada) Ltd., camionneurs, à l'échelle de la province, C.-B.	810	3,0	3,0	24	2005-12-31
Information et culture (1 convention)	**4 500**	**2,9**	**3,0**	**36**	
Aliant Telecom Inc., employés de bureau et techniciens, côte de l'Atlantique	4 500	2,9	3,0	36	2007-12-31
Finances et services professionnels (1 convention)	**650**	**4,1**	**5,1**	**36**	
Initial Security Services, agents de sécurité, à l'échelle de la province, Man.	650	4,1	5,1	36	2007-06-30
Éducation, santé et services sociaux (15 conventions)	**63 250**	**1,1**	**1,5**	**29,6**	
Black Gold Regional Division No. 18, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Nisku, Alb.	510	2,0	2,0	12	2004-08-31
Board of Trustees of Edmonton School District No. 7, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Edmonton, Alb.	4 560	2,3	2,0	36	2006-08-31
Brock University, auxiliaires à l'enseignement, St. Catharines, Ont.	700	4,7	5,0	36	2007-06-30
Conseil des commissaires des écoles de Calgary, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Calgary, Alb.	5 680	2,5	2,0	48	2007-08-31
Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est, enseignants à l'élémentaire, Ottawa et ses environs, Ont.	750	1,9	1,8	24	2006-08-31
Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Timmins, Ont.	750	2,0	2,0	24	2006-08-31
Conseil scolaire de district catholique de l'Est Ontarien, enseignants à l'élémentaire, L'Orignal, Ont.	630	2,0	2,0	24	2006-08-31
Division scolaire no. 2 St. James-Assiniboia, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, St. James-Assiniboia, Man.	610	3,0	3,0	24	2005-06-30

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN SEPTEMBRE 2004

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1ère année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Gouvernement du Nouveau-Brunswick, infirmiers(ières), à l'échelle de la province, N.-B.	4 390	4,5	11,1	48	2007-12-31
Health Employers Association of British Columbia, employés para-médicaux professionnels, à l'échelle de la province, C.-B.	13 000	0,0	0,0	24	2006-03-31
Health Employers Association of British Columbia, infirmiers(ières), à l'échelle de la province, C.-B.	26 070	0,0	0,0	24	2006-03-31
Hôpital d'Ottawa, employés non-médicaux, Ottawa, Ont.	3 000	2,8	2,5	36	2004-09-28
Louis Riel School Division, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Winnipeg, Man.	1 000	3,0	3,0	24	2006-06-30
University of Windsor, auxiliaires à l'enseignement, Windsor, Ont.	900	3,0	3,0	36	2007-08-31
Université Carleton, personnel de soutien, Ottawa, Ont.	700	3,0	3,0	36	2007-06-30
Administration publique (1 convention)	**1 380**	**1,7**	**1,7**	**36**	
Ville de Saskatoon, employé(es) d'intérieur et d'extérieur, Saskatoon, Sask.	1 380	1,7 *	1,7	36	2006-12-31
Conventions avec clause IVC (3 conventions)	**4 150**	**2,9 ***	**3,3**	**36**	
Conventions sans clause IVC (22 conventions)	**73 270**	**1,4**	**1,7**	**30,7**	
Toutes les conventions (25 conventions)	**77 420**	**1,5**	**1,8**	**31**	

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

(suite de la page 1)

public donnent lieu à des augmentations de *3,1 %* en moyenne. Si l'on exclut les cinq conventions d'Air Canada, les 25 principales conventions collectives restantes du *secteur privé* donnent lieu à des augmentations de *2,7 %* en moyenne. Finalement, si l'on exclut les conventions de Health Employers Association et celles d'Air Canada, les 59 principales conventions collectives restantes, dans *tous les secteurs d'activité* au Canada, donnent lieu à des augmentations de *2,9 %* en moyenne comparativement à la moyenne courante de 1,3 %.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, au cours du troisième trimestre 2004, la Nouvelle-Écosse enregistre la plus forte augmentation au taux de 5,1 % en moyenne. La *sphère de compétence fédérale* affiche la plus faible moyenne de rajustement au taux de -0,1 % en raison des conventions d'Air Canada; la Colombie-Britannique enregistre la deuxième plus faible moyenne, soit 0,3 % en raison des conventions signées par Health Employers Association de la Colombie-Britannique.

CONVENTIONS CLÉS EN COURS DE NÉGOCIATION

Employeur	Syndicat	Nombre d'employés	Statut*	Date d'expiration
•Gouvernement du Canada	divers syndicats	118 470	N/CO/ ARB/PR	mai 02/déc.04
•Agence canadienne d'inspection des aliments	AFPC et IPFPC	4 350	PR/N	déc.02-sept.03
•Agence du revenu du Canada	AFPC et IPFPC	41 480	CO/N	oct.03/déc.03
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	SCFP (travaux publics)	1 600	NPC	oct. 02
•Capital District Health	NSGEU	4 800	N	oct. 03
•Nova Scotia Health Organizations	SCFP	3 300	N	mars 04
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	enseignants	7 600	CO	fév. 04
•Gouvernement du Québec	divers syndicats	323 470	N/MED	juin 02/ 03
•Société des alcools du Québec	Synd. des empls. de la SAQ	3 500	CO/WS	déc. 02
•Aluminerie de Bécancour	Synd. des employés de l'Aluminerie de Bécancour	800	AT	juin 04
•Ontario Nursing Homes	SEIU	3 200	N	déc. 03
•Industrie de la construction en Ontario	divers syndicats	2 500	N/CO	avril 04
•Ontario Hospital Association	divers syndicats	74 170	N	mars04/oct.04
•Gouvernement de l'Ontario	AEEGAPCO	6 000	N	mars 04
•Regional Health Authorities of Manitoba	SCFP, infirmiers(ères)	22 000	N	juin/sept. 04
•Gouvernement de la Saskatchewan	Sask. Govt. and Gen. Empls. Union	9 860	PR	août 03
•Gouvernement de la Saskatchewan	enseignants	12 400	CO	août 04
•Saskatchewan Assn. of Health Orgs.	divers syndicats	24 530	N	mar. 04
•Sask Power	SCEP et FIOE	1 980	N/NPM	déc. 03
•Health Authorities of Alberta	AUPE	20 000	N	mar. 04
•Gouvernement de l'Alberta	AUPE	19 500	N	août 04
•Industrie de la construction en Alberta	divers syndicats	4 500	MED	avril 03
•TELUS (C.-B. et Alb.)	TWU	10 500	ARB	déc. 00
•Industrie de la Construction en C.-B.	divers syndicats	26 000	NPM	avril 04
•CP / CN	divers syndicats	18 280	N/CO	déc. 02/ 04
•Entourage	SCEP	2 480	N	sept. 04
•CBC	CMG	5 320	N	mars 04
•Hydro-Québec	SCFP	2 800	N	déc. 04
•New Dominion Stores	TCA	6 500	CO	juil. 04

Statut* :

ARB	arbitrage	MPAT	médiation après un arrêt de travail	NPC	négociation postérieure à la conciliation
AT	arrêt de travail	N	négociation	NPM	négociation postérieure à la médiation
CO	conciliation	NPA	négociation postérieure à l'arbitrage	PR	projet de règlement
MED	médiation	NPAT	négociation après un arrêt de travail		

Données enregistrées au cours du troisième trimestre 2004 par les petites, moyennes et grandes unités de négociation

Au cours du troisième trimestre 2004, au total 94 conventions collectives ont été ratifiées et se répartissent comme suit : 28 ont été signées dans les petites unités de négociation (100 à 499 employés); 47 dans les unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés) et 19 conventions dans les grandes unités de négociation (2 000 employés ou plus).

Les **PETITES** unités de négociation enregistrent une augmentation de **2,4 %** en moyenne. Le **secteur public** enregistre une hausse de **2,7 %** en moyenne, comparativement au **secteur privé** qui affiche un rajustement moins élevé, soit **2,3 %.** Si l'on observe les secteurs d'activité, les secteurs de l'**information et culture** et de l'**éducation, santé et services sociaux** enregistrent les rajustements salariaux les plus élevés au taux de **2,7 %**, tandis que le secteur du **transport** affiche le plus faible rajustement, soit **0,7 %.** Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **3,0%** en **Ontario** (et pour une entente dans la catégorie **Multiprovince)** et **1,5 %** en **Colombie-Britannique.**

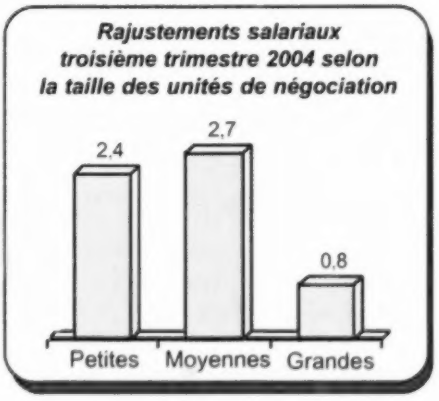

Les unités **MOYENNES** enregistrent une augmentation salariale moyenne de **2,7 %.** Dans le **secteur public,** les conventions donnent lieu à une augmentation de **2,9 %** en moyenne. Par comparaison, la moyenne enregistrée par le **secteur privé** est de **2,5 %.** Si l'on examine les secteurs d'activité, les secteurs des **services publics** et de la **fabrication** enregistrent les rajustements salariaux les plus élevés au taux de **3,3 %**, tandis que le secteur des **loisirs et hôtellerie** enregistre le plus faible rajustement, soit **0,7 %.** Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales vont de **3,2 %** au **Québec**, à **1,5 %** en **Colombie-Britannique.**

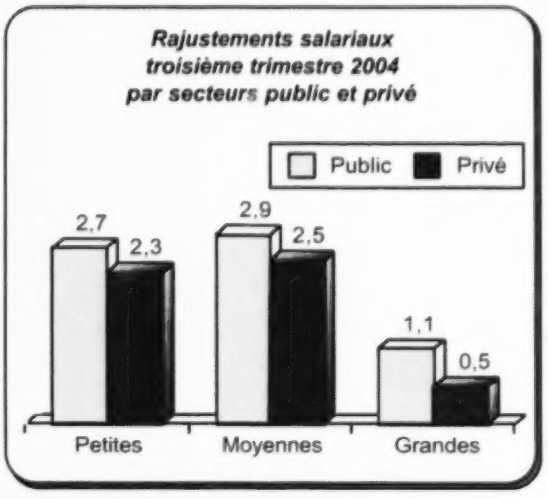

Les **GRANDES** unités de négociation enregistrent une augmentation salariale de **0,8 %** en moyenne. Le **secteur public** enregistre des diminutions de **1,1 %** en moyenne, comparativement au **secteur privé** qui affiche une moyenne de **0,5%.** Si l'on observe les secteurs d'activité, celui de la **fabrication** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **4,0%,** tandis que le secteur du **transport** affiche le plus faible rajustement salarial, soit **-2,2%.** Cette baisse est principalement due aux réductions salariales négociées au sein de 3 ententes visant 26 350 employés d'Air Canada au mois de juillet. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **4,7 %** dans les **Prairies** et **-0,6 %** dans la **compétence fédérale.**

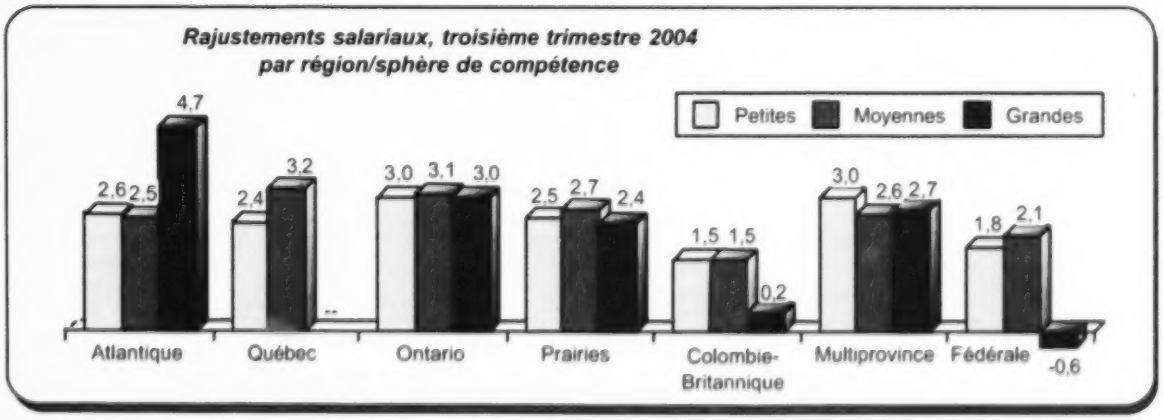

Rajustements salariaux
troisième trimestre 2004
en pourcentage et par industrie

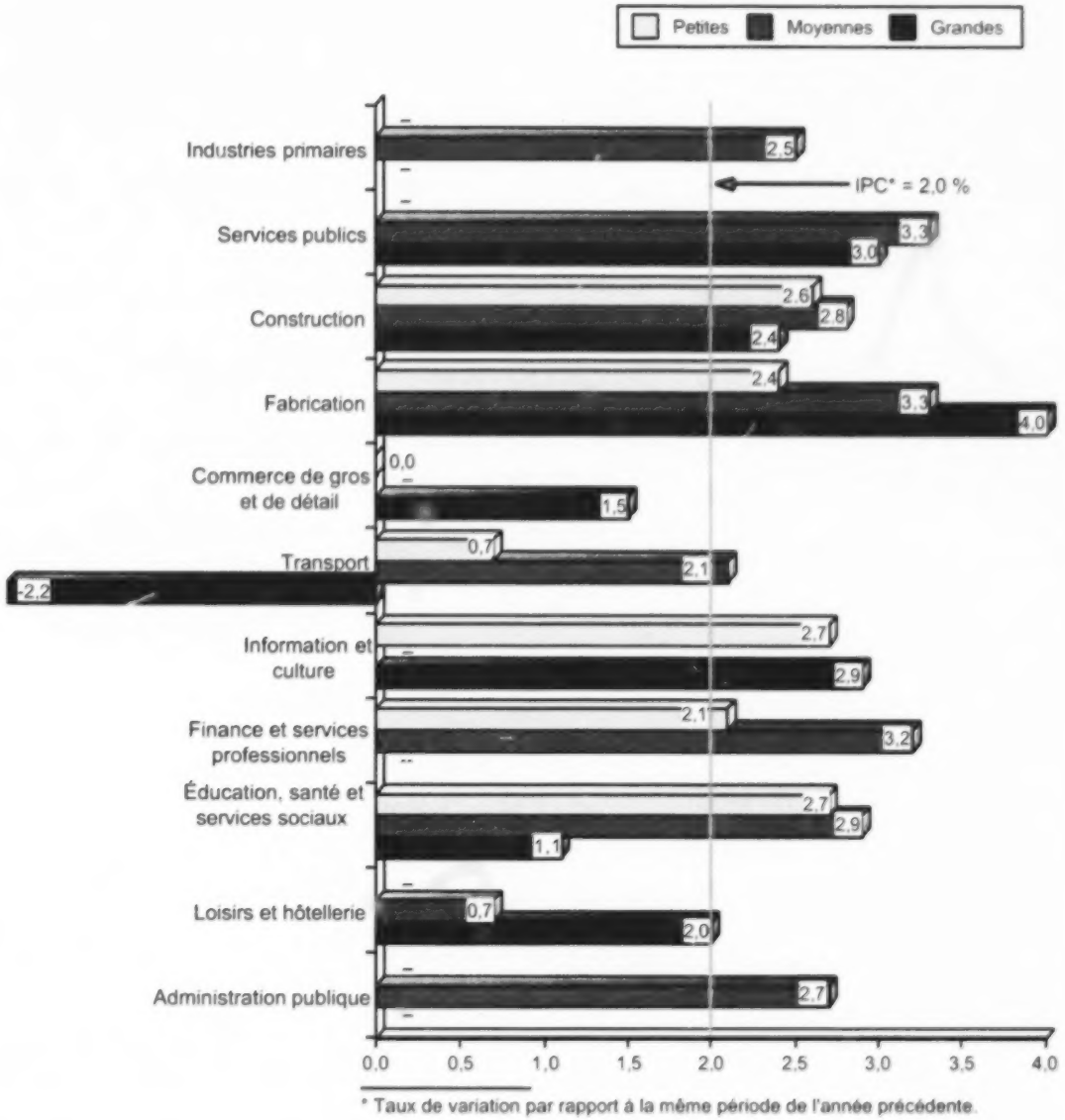

* Taux de variation par rapport à la même période de l'année précédente.

LES ENTENTES CONCLUES DANS LES PETITES UNITÉS DE NÉGOCIATION EN SEPTEMBRE 2004

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Fabrication (2 conventions)					
Field Aviation West (Division of Field Aviation Company Inc.), préposés à l'entretien d'aéronefs, Calgary, Alb.	180	2,0	2,0	36	2007-04-21
Waiward Steel Fabricators Ltd., production, Edmonton, Alb.	150	2,8	2,4	48	2008-05-31
Commerce de gros et de détail (1 convention)					
Canada Bread Company Ltd. (Venice Bakery), employés de boulangerie, Langley, C.-B.	180	0,0	0,0	36	2007-03-31
Transport (2 conventions)					
Chemin de fer QNS&L, empl. d'exploitation, à l'échelle du réseau	280	2,1 *	4,0	36	2007-02-28
Council of Marine Carriers, personnel non breveté, région côtière, C.-B.	250	3,0	3,0	36	2006-09-30
Finances et services professionnels (1 convention)					
Cameco Corporation, employés d'usine et préposés à l'entretien, Port Hope, Ont.	200	2,9	2,9	36	2007-06-30
Éducation, santé et services sociaux (3 conventions)					
Division scolaire no. 39 Rolling River, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Minnedosa, Man.	170	3,0	3,0	24	2005-06-30
Peace Wapiti Regional Division No. 33, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Grande Prairie, Alb.	350	2,5	2,5	12	2005-08-31
Université de Windsor, personnel de soutien, Windsor, Ont.	290	3,0	3,0	36	2007-07-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

NOTES EXPLICATIVES

Sources : les renseignements sur la négociation collective et sur les règlements salariaux présentés dans ce bulletin sont produits par la Direction de l'information sur les milieux de travail. Les données sur l'indice des prix à la consommation proviennent de *L'indice des prix à la consommation* (Cat. 62-001-XPB) de Statistique Canada.

Population ciblée dans les principales conventions : les renseignements sur les ententes conclues dans le cadre de la négociation collective touchent les unités de négociation de 500 travailleurs et plus et englobent tous les secteurs d'activité et toutes les sphères de compétence au Canada. La Direction suit l'évolution de près de 1 070 conventions visant 2,5 millions de travailleurs. Ces travailleurs forment environ 60 % de la main-d'oeuvre syndiquée et 20 % de la main-d'oeuvre salariée non agricole. Pour fins d'analyse, ces unités de négociation sont divisées en grandes unités (2 000 employés et plus) et en unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés).

Population ciblée dans les petites unités de négociation : l'information relative aux petites unités de négociation introduites en janvier 2000 concerne un échantillon d'unités composées de 100 à 499 travailleurs, réparties dans tous les secteurs d'activité et sphères de compétence. Le taux d'échantillonnage de ces unités est de 1 sur 10 dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux passe de 1 sur 8 dans les grandes sphères de compétence à 1 sur 2 dans les petites sphères. Toutes les unités de la sphère de compétence fédérale constituées de 200 à 499 travailleurs sont incluses (1/1), et le taux d'échantillonnage est établi à 1 sur 8 conventions pour les unités qui comptent entre 100 et 199 employés.

Rajustements des taux de base : le «taux de base» qui est utilisé dans tous les calculs est le taux de salaire de la catégorie la plus faiblement rémunérée dans le groupe de négociation qui comprend un nombre important de travailleurs qualifiés. Le rajustement de salaire correspond au rajustement annuel moyen du taux de base en pourcentage pour toute la durée de la convention dans les ententes conclues au cours de la période indiquée. La moyenne est une pondération de chacune des ententes par le nombre de travailleurs touchés. Le rajustement comprend les paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.

Secteurs industriels : le *Bulletin des règlements salariaux* et la *Gazette du travail* présentent et publient des données provenant des secteurs restructurés dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un système de classification conçu par les agences de statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'élaborer des définitions communes en ce qui concerne la structure industrielle des trois économies. Pour fins d'analyse, les 20 plus grandes divisions industrielles basées sur la structure du SCIAN de Statistique Canada sont regroupées pour former les 11 secteurs industriels actuels. Les secteurs public et privé sont définis selon les caractéristiques des employeurs, les termes «unités institutionnelles» ou «entités» étant employés conformément à l'usage en vigueur à Statistique Canada.

Pour plus de renseignements communiquez avec :
Service à la clientèle au 1-800-567-6866
Région d'Ottawa-Gatineau (819) 997-3117
http://www.rhdcc.gc.ca/fr/pt/imt/info.shtml

Publié en vertu de l'autorisation du ministre du Travail, Gouvernement du Canada
© Ministre des Travaux publics et services gouvernementaux Canada 2004. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autres, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre du Travail.

Ressources humaines et Développement des compétences Canada
Human Resources and Skills Development Canada

Information sur les milieux de travail
Workplace Information

Le Bulletin des règlements salariaux

Décembre 2004
Volume 15, numéro 12

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

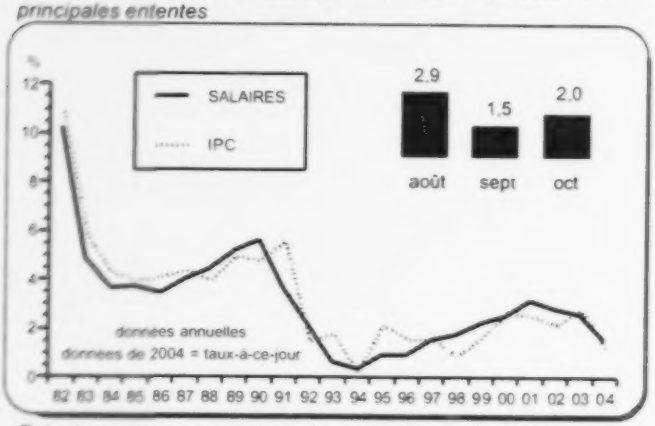

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

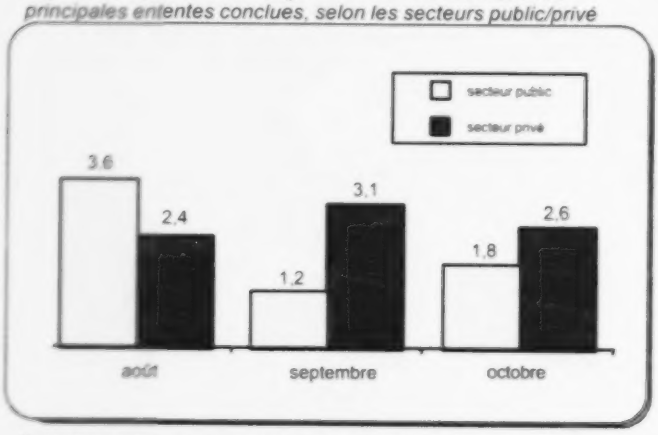

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

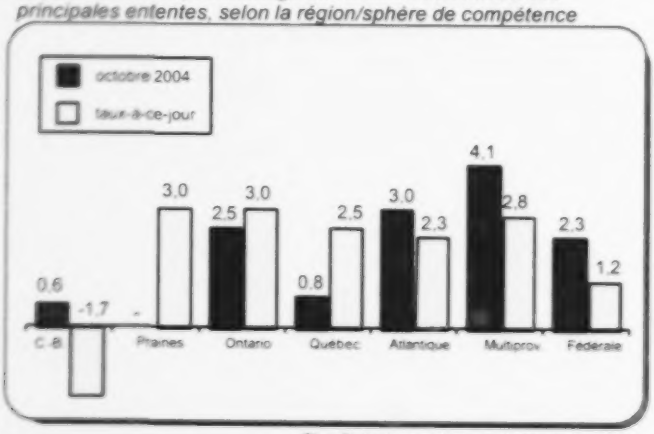

The Bulletin is also available in English.

Les données salariales d'octobre 2004

Les principales conventions collectives ratifiées en **octobre 2004** ont donné lieu à une augmentation moyenne du taux de salaire de base de **2,0 %** par année pendant la durée des conventions. Ces données sont basées sur l'examen de 20 conventions visant 44 140 employés.

Lors des précédentes négociations, le rajustement salarial s'établissait à 2,7 % en moyenne; il s'agit d'une hausse comparativement au taux de 2,0 % enregistré au cours des ententes courantes. En octobre 2004, la durée des conventions était de 44,5 mois, comparativement à 40 mois lors des ententes précédentes.

Au cours des 10 premiers mois de l'année 2004 (de janvier à octobre), 722 780 employés obtiennent des augmentations de 1,6 % dans le cadre de 290 conventions.

Dans le **secteur public**, 33 540 employés reçoivent des augmentations de **1,8 %** à l'issue de neuf conventions. Dans le **secteur privé**, 10 600 employés obtiennent des augmentations de **2,6 %** dans le cadre de 11 conventions.

Si l'on observe les sphères de compétence, l'Ontario qui compte la plus forte concentration d'employés (29 % de l'ensemble) et signe la majorité des conventions (60 %) affiche des augmentations salariales de 2,5 % en moyenne. La catégorie Multiprovince enregistre l'augmentation la plus élevée au taux de 4,1 % dans le cadre d'une seule convention négociée avec Canadian Automatic Sprinkler Association. Les provinces de l'Atlantique affichent 3,0 % d'augmentation; le Québec, 0,8 %, la Colombie-Britannique enregistre la plus faible moyenne d'augmentation au taux de 0,6 % et les provinces des Prairies ne signent aucune convention collective.

Canada

Si l'on examine les secteurs d'activité, la plus importante concentration d'employés se trouve dans le secteur de l'**administration publique** où 19 450 employés (44,1 % de l'ensemble) obtiennent la deuxième plus faible augmentation, soit **1,9 %**, dans le cadre de quatre conventions. Le secteur du **transport** affiche la plus faible moyenne d'augmentation au taux de **0,4 %** à l'issue d'une seule convention ratifiée avec B.C. Ferry Services Inc. Dans le secteur de la **construction**, 3 900 employés reçoivent la plus forte moyenne d'augmentation au taux de **3,3 %** dans le cadre de trois conventions. Voici, par ordre croissant, les résultats affichés par les autres secteurs d'activité : le secteur des **finances et des services professionnels, 2,0 %**; le secteur de la **fabrication, 2,4 %**; celui de **l'hôtellerie et des loisirs, 2,5 %**, et le secteur **de l'éducation, de la santé et des services sociaux, 2,5 %**.

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité

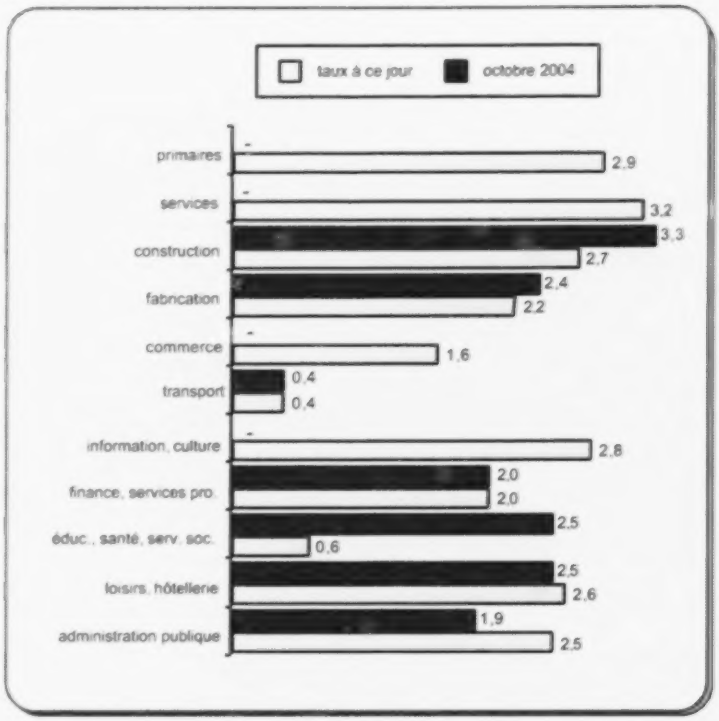

Répartition en pourcentage des travailleurs visés par les principales ententes, selon l'augmentation salariale

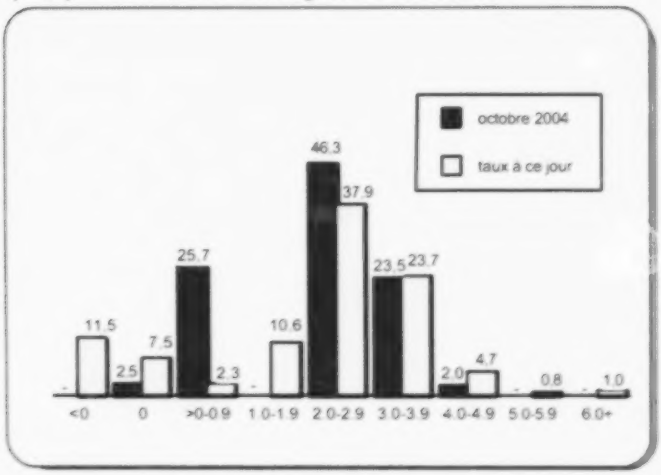

Ventilation des conventions et des employés par région et par sphère de compétence, octobre 2004

	Conv.	Employés
Provinces de l'Atlantique	1	5 760
Québec	1	6 860
Ontario	12	12 820
Provinces des Prairies	-	-
Colombie-Britannique	3	6 300
Multiprovince	1	900
Compétence fédérale	2	11 500

LES AUGMENTATIONS SALARIALES ISSUES DES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS
(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	2001	2002	2003	2004			Taux à	2004		
				1	2	3	ce jour	août	sept	oct
Toutes les industries/compétences										
Rajustements annuels moyens	3,2	2,8	2,5	2,8	1,3	1,3	1,6	2,9	1,5	2,0
Sans clause d'IVC	3,2	2,8	2,5	2,6	1,3	1,0	1,5	2,9	1,4	2,0
Avec clause d'IVC	3,3	3,6	2,5	3,7	2,2	2,9	3,0	2,8	2,9	2,0
Moy. ann. de 1ère année	3,5	3,0	2,5	2,8	-0,1	1,0	0,8	2,5	1,8	2,0
Sans clause d'IVC	3,5	3,0	2,6	2,6	-0,2	0,6	0,6	2,4	1,7	2,0
Avec clause d'IVC	3,7	4,2	2,2	4,1	2,3	3,0	3,2	2,6	3,3	3,7
Industries										
Primaires	2,6	2,1	2,7	3,1	2,8	2,5	2,9	-	2,5	-
Services publics	2,5	2,4	2,4	3,2	3,6	3,1	3,2	3,0	3,3	-
Construction	3,2	1,2	2,7	2,6	2,7	2,5	2,7	2,3	2,7	3,3
Fabrication	2,6	3,5	2,4	2,3	1,8	3,5	2,2	1,4	4,0	2,4
Commerce	1,6	1,8	1,3	2,7	1,6	1,5	1,6	-	-	-
Transport	2,9	2,8	1,7	3,1	2,8	-1,2	0,4	2,5	3,0	0,4
Information, culture	3,2	3,0	2,2	2,7	2,2	2,9	2,8	2,9	2,9	-
Finance, services professionnels	2,2	2,0	2,5	-	0,0	3,2	2,0	2,2	4,1	2,0
Education, santé, services sociaux	3,5	3,0	3,4	2,4	-0,9	1,4	0,6	4,0	1,1	2,5
Loisirs, hôtellerie	4,0	2,5	2,6	-	3,2	1,7	2,6	1,7	-	2,5
Administration publique	3,1	2,6	2,3	3,4	2,0	2,7	2,5	3,6	1,7	1,9
Sphères de compétence										
Terre-Neuve-et-Labrador	5,0	6,6	3,1	-	0,9	2,5	1,0	-	2,5	-
Île-du-Prince-Édouard	3,1	4,9	3,2	3,2	2,0	-	2,4	-	-	-
Nouvelle-Écosse	3,7	2,4	3,3	3,3	4,0	5,1	4,0	5,1	-	-
Nouveau-Brunswick	3,4	2,7	2,8	3,4	2,1	4,5	3,6	-	4,5	3,0
Québec	2,7	2,1	2,2	3,0	2,5	3,2	2,5	-	3,5	0,8
Ontario	2,9	3,0	3,3	3,1	2,9	3,1	3,0	3,2	3,1	2,5
Manitoba	2,5	4,0	2,8	3,2	2,7	3,3	2,9	-	3,3	-
Saskatchewan	2,9	4,0	3,0	-	1,4	1,7	1,5	-	1,7	-
Alberta	5,1	4,5	3,0	3,7	2,9	2,4	3,1	2,2	2,5	-
Colombie-Britannique	3,3	1,9	1,3	-1,0	-3,1	0,3	-1,7	1,7	0,0	0,6
Multiprovince	3,0	3,3	2,5	-	2,6	2,7	2,8	2,6	2,7	4,1
Compétence fédérale	3,0	2,8	1,8	3,1	2,4	-0,1	1,2	2,7	2,9	2,3
Secteur public	3,4	2,9	2,9	2,8	-0,3	1,6	1,1	3,6	1,2	1,8
Secteur privé	3,0	2,6	1,2	2,7	2,5	0,9	2,2	2,4	3,1	2,6
Indice des prix à la consom.	2,6	2,2	2,8	2,7	0,9	2,2	1,7	1,9	1,8	2,3

Les données d'octobre sont préliminaires.

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN OCTOBRE 2004

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Construction (3 conventions)	**3 900**	**3,3**	**4,4**	**36,0**	
Canadian Automatic Sprinkler Association, plombiers et tuyauteurs, à l'échelle du Canada	900	4,1	4,1	36,0	2007-09-30
Masonry Industry Employers Council of Ontario, briqueteurs, à l'échelle de la province, Ont.	2 000	3,0	4,9	36,0	2007-04-30
Utility Contractors' Association of Ontario Incorporated, ouvriers, à l'échelle de la province, Ont.	1 000	3,3	3,4	36,0	2007-04-30
Fabrication (3 conventions)	**1 750**	**2,4**	**2,4**	**42,9**	
Imperial Tobacco (division d'Imasco limitée), employés d'usine et préposés à l'entretien, Guelph, Ont.	510	3,0	2,9	36,0	2007-04-08
John Deere Welland Works of John Deere Limited, employés d'usine et préposés à l'entretien, Welland, Ont.	740	2,0*	3,7	36,0	2007-09-30
Northern Sawmills Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Thunder Bay, Ont.	500	2,4	-0,0	60,0	2008-08-31
Transport (1 convention)	**4 500**	**0,4**	**-0,0**	**60,0**	
BC Ferry Services Inc., personnel du navire, région côtière, C.-B.	4 500	0,4	-0,0	60,0	2008-10-31
Finance et services professionnels (4 conventions)	**4 250**	**2,0**	**2,0**	**36,0**	
Rentokil Initial Canada Limited, c.o.b. as Initial Security, agents de sécurité, à l'échelle de la province, Ont.	1 400	2,0	2,0	36,0	2007-06-30
Securitas Canada Limited, agents de sécurité, Toronto, Ont.	1 070	2,0	2,0	36,0	2007-05-31
Securitas Canada Limited, agents de sécurité, région est, Ont.	950	2,0	2,0	36,0	2007-05-31
Securitas Canada Limited, agents de sécurité, région sud-ouest, Ont.	830	2,0	2,0	36,0	2007-05-31
Éducation, santé et services sociaux (4 conventions)	**9 590**	**2,5**	**2,4**	**40,9**	
Conseil des commissaires d'école du district d'école no. 39, employé(e)s de bureau, Vancouver, C.-B.	1 100	0,0	0,0	24,0	2005-06-30
Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Toronto, Ont.	730	2,0	2,0	24,0	2006-08-31
Gouvernement du Nouveau-Brunswick, employés non-médicaux, à l'échelle de la province, N.-B.	5 760	3,0	3,0	48,0	2007-06-30
Hôpital d'Ottawa, professionnels des soins de santé et de bien-être, Ottawa, Ont.	2 000	2,3	2,0	36,0	2005-03-31
Loisirs et hôtellerie (1 convention)	**700**	**2,5**	**2,5**	**36,0**	
White Spot Limited, personnel hôtelier et de restaurant, Vancouver, C.-B.	700	2,5	2,5	36,0	2007-01-15
Administration publique (4 conventions)	**19 450**	**1,9**	**1,7**	**46,6**	
Commission de services policiers d'Ottawa, agents de police, Ottawa, Ont.	1 090	3,8	3,9	24,0	2004-12-31
Gouvernement du Canada, personnel en sciences sociales, à l'échelle du Canada	8 770	2,3	2,5	36,0	2006-06-21
Gouvernement du Canada, scientifiques et autres professionnels, à l'échelle du Canada	2 730	2,3	2,5	36,0	2006-09-30
Ville de Montréal, employés d'extérieur, Montréal, Qc	6 860	0,8	-0,0	68,0	2007-08-31
Conventions avec clause IVC (1 convention)	**740**	**2,0***	**3,7**	**36,0**	
Conventions sans clause IVC (19 conventions)	**43 400**	**2,0**	**2,0**	**44,6**	
Toutes les conventions (20 conventions)	**44 140**	**2,0**	**2,0**	**44,5**	

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

CONVENTIONS CLÉS EN COURS DE NÉGOCIATION

Employeur	Syndicat	Nombre d'employés	Statut*	Date d'expiration
•Gouvernement du Canada	divers syndicats	120 730	N/CO/ ARB/PR	mai 02/déc.04
•Agence canadienne d'inspection des aliments	AFPC et IPFPC	4 350	PR/N	déc.02-sept.03
•Agence du revenu du Canada	AFPC et IPFPC	41 480	CO/N	oct.03/déc.03
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	SCFP (travaux publics)	1 600	NPC	oct. 02
•Capital District Health (N.-É.)	NSGEU	4 800	N	oct. 03
•Nova Scotia Health Organizations	SCFP	3 300	N	mars 04
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	enseignants	7 600	CC	fév. 04
•Gouvernement du Québec	divers syndicats	323 470	N/MED	juin 02/ 03
•Société des alcools du Québec (SAQ)	Synd. des empls. de la SAQ	3 500	CO/WS	déc. 02
•Hydro-Québec	SCFP	2 800	N	déc. 04
•Entourage (Ont. et Qc.)	SCEP	2 480	N	sept. 04
•Ontario Nursing Homes	SEIU	3 200	N	déc. 03
•Industrie de la construction en Ontario	divers syndicats	1 600	N/PR	avril 04
•Ontario Hospital Association	divers syndicats	74 170	N	mars/oct.04
•Gouvernement de l'Ontario	AEEGAPCO	6 000	N	mars 04
•New Dominion Stores (Ont.)	TCA	6 500	CO	juil. 04
•Regional Health Authorities of Manitoba	SCFP, infirmiers(ères)	22 000	N	juin/sept. 04
•Gouvernement de la Saskatchewan	enseignants	12 400	CO	août 04
•Saskatchewan Assn. of Health Orgs.	divers syndicats	24 530	N	mar. 04
•Sask Power	SCEP et FIOE	1 980	N/NPM	déc. 03
•Health Authorities of Alberta	AUPE	20 000	N	mar. 04
•Gouvernement de l'Alberta	AUPE	19 500	N	août 04
•Industrie de la construction en Alberta	divers syndicats	4 500	PR	avril 03
•TELUS (C.-B. et Alb.)	TWU	10 500	ARB	déc. 00
•Industrie de la Construction en C.-B.	divers syndicats	26 000	NPM	avril 04
•CP / CN	divers syndicats	18 280	N/CO/PR	déc. 02/ 04
•CBC	CMG	5 320	N	mars 04

Statut* :

ARB	arbitrage	MPAT	médiation après un arrêt de travail	NPC	négociation postérieure à la conciliation
AT	arrêt de travail	N	négociation	NPM	négociation postérieure à la médiation
CO	conciliation	NPA	négociation postérieure à l'arbitrage	PR	projet de règlement
MED	médiation	NPAT	négociation après un arrêt de travail		

Données enregistrées pa. les petites, moyennes et grandes unités de négociation depuis janvier 2004

Depuis le début de l'année 2004, soit de janvier à octobre, 391 conventions collectives ont été ratifiées et se répartissent comme suit : 101 ont été signées dans les petites unités de négociation (100 à 499 employés); 211 dans les unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés) et 79 conventions dans les grandes unités de négociation (2 000 employés et plus).

Les **PETITES** unités de négociation enregistrent une augmentation de **2,6%** en moyenne. Le **secteur public** enregistre une augmentation de **2,9 %** en moyenne, comparativement au **secteur privé** qui affiche des rajustements moins élevés, soit **2,5 %**. Si l'on observe les secteurs d'activité, le secteur de l'**administration publique** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **3,3 %**, tandis que le secteur du **commerce de gros et de détail** affiche le plus faible rajustement, soit **1,5 %**. Par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **3,0 %** dans la catégorie **Multiprovince** et **2,1 %** en **Colombie-Britannique.**

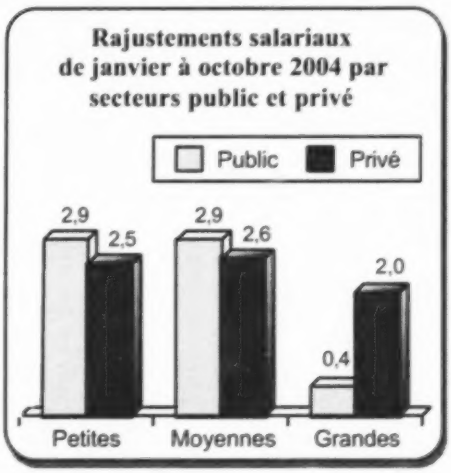

Les unités **MOYENNES** enregistrent, dans l'ensemble, une augmentation salariale de **2,8 %**. Dans le **secteur public**, les conventions donnent lieu à une augmentation de **2,9 %** en moyenne, en comparaison à la hausse de **2,6 %** enregistrée par le **secteur privé**. Si l'on examine les secteurs d'activité, le secteur des **services publics** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **3,4 %**, tandis que le secteur de la **finance et des services professionnels** affiche le plus faible rajustement, soit **2,0 %**. Par sphère de compétence, les augmentations salariales vont de **3,1 %** au **Québec** et dans la catégorie **Multiprovince** à **1,7 %** en **Colombie-Britannique.**

Les **GRANDES** unités de négociation enregistrent une augmentation salariale de **1,2 %** en moyenne. Le **secteur public** enregistre une augmentation moyenne de **0,4 %**, comparativement au **secteur privé** qui affiche une moyenne de **2,0 %**. Si l'on observe les secteurs d'activité, le secteur des **services publics** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **3,0 %**, tandis que le secteur du **transport** affiche le taux le plus faible, soit **-0,3 %**. Par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **3,1 %** dans les provinces des **Prairies** et **-2,0 %** en **Colombie-Britannique.**

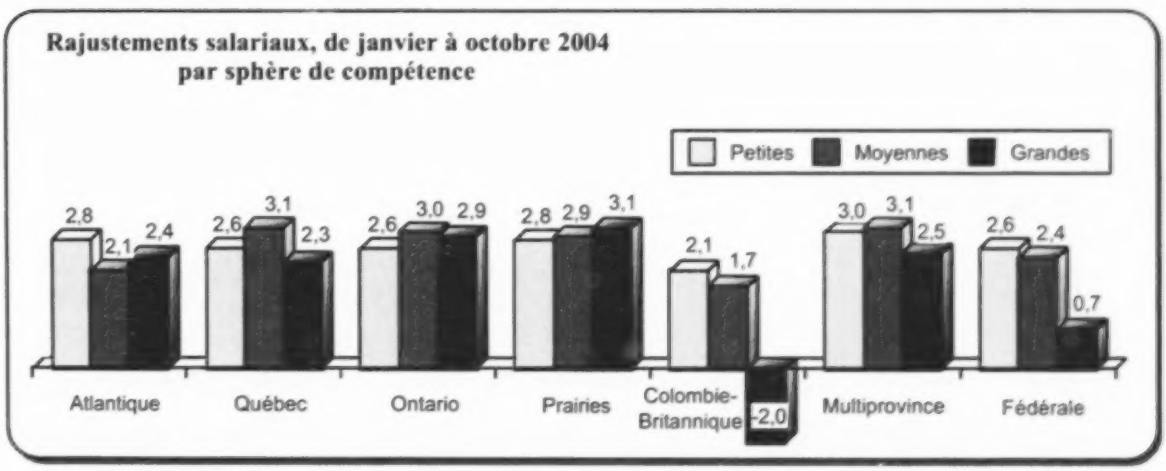

Rajustements salariaux de janvier à octobre 2004 en pourcentage et par industrie

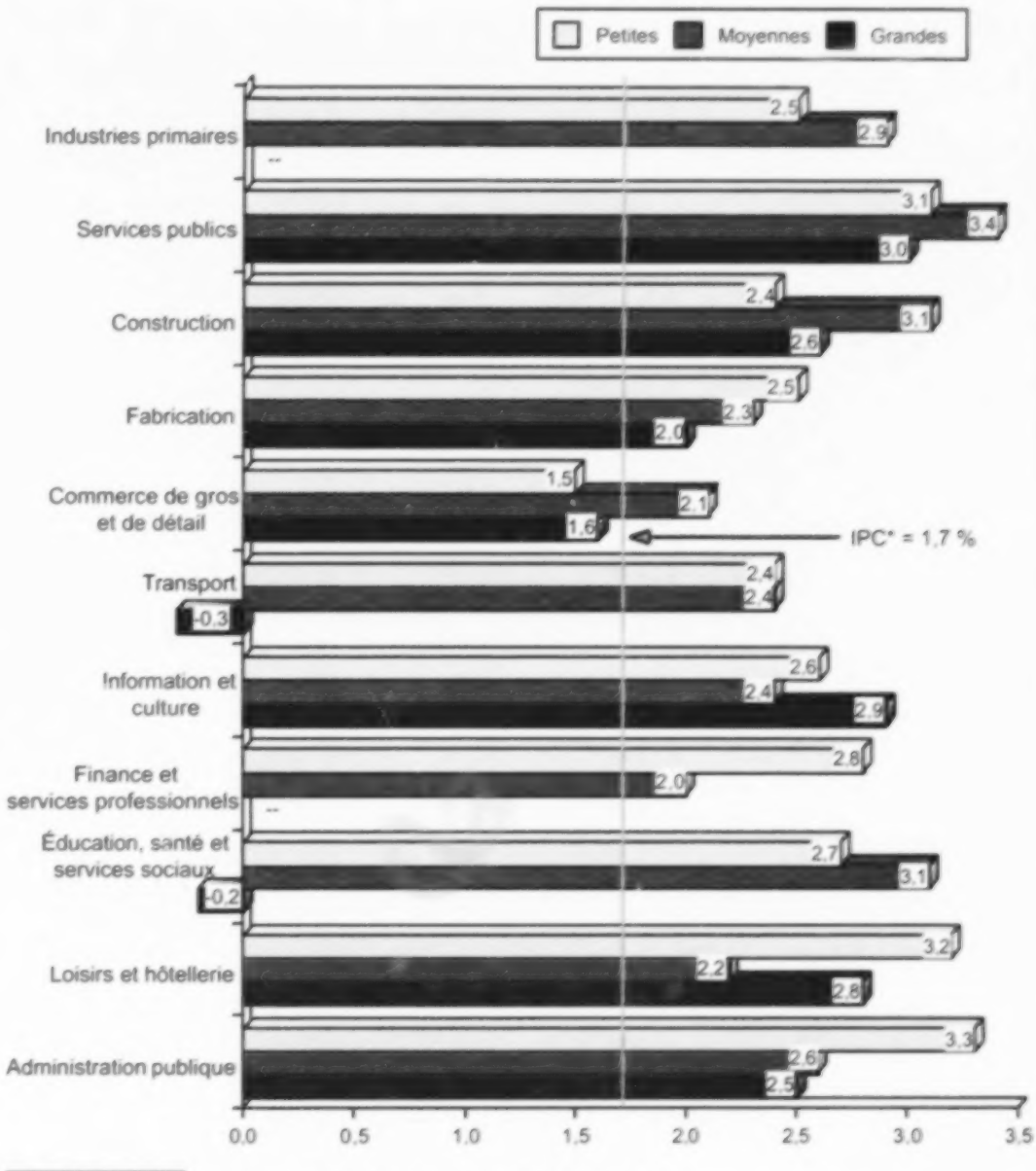

* Taux de variation par rapport à la même période de l'année précédente.

LES ENTENTES CONCLUES DANS LES PETITES UNITÉS DE NÉGOCIATION EN OCTOBRE 2004

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Fabrication (2 conventions)					
Cascades, Groupe Papiers fins, production, Saint-Jérôme, Qc	320	2,3	-0,0	72,0	2009-04-30
Celanese Canada Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Clover Bar, Alb.	250	3,2	3,0	36,0	2007-02-28
Éducation, santé et services sociaux (1 convention)					
Conseil scolaire de district du Grand Nord de l'Ontario, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Sudbury, Ont.	270	2,0	2,0	24,0	2006-08-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

NOTES EXPLICATIVES

Sources : les renseignements sur la négociation collective et sur les règlements salariaux présentés dans ce bulletin sont produits par la Direction de l'information sur les milieux de travail. Les données sur l'indice des prix à la consommation proviennent de *L'indice des prix à la consommation* (Cat. 62-001-XPB) de Statistique Canada.

Population ciblée dans les principales conventions : les renseignements sur les ententes conclues dans le cadre de la négociation collective touchent les unités de négociation de 500 travailleurs et plus et englobent tous les secteurs d'activité et toutes les sphères de compétence au Canada. La Direction suit l'évolution de près de 1 070 conventions visant 2,5 millions de travailleurs. Ces travailleurs forment environ 60 % de la main-d'oeuvre syndiquée et 20 % de la main-d'oeuvre salariée non agricole. Pour fins d'analyse, ces unités de négociation sont divisées en grandes unités (2 000 employés et plus) et en unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés).

Population ciblée dans les petites unités de négociation : l'information relative aux petites unités de négociation introduites en janvier 2000 concerne un échantillon d'unités composées de 100 à 499 travailleurs, réparties dans tous les secteurs d'activité et sphères de compétence. Le taux d'échantillonnage de ces unités est de 1 sur 10 dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux passe de 1 sur 8 dans les grandes sphères de compétence à 1 sur 2 dans les petites sphères. Toutes les unités de la sphère de compétence fédérale constituées de 200 à 499 travailleurs sont incluses (1/1), et le taux d'échantillonnage est établi à 1 sur 8 conventions pour les unités qui comptent entre 100 et 199 employés.

Rajustements des taux de base : le «taux de base» qui est utilisé dans tous les calculs est le taux de salaire de la catégorie la plus faiblement rémunérée dans le groupe de négociation qui comprend un nombre important de travailleurs qualifiés. Le rajustement de salaire correspond au rajustement annuel moyen du taux de base en pourcentage pour toute la durée de la convention dans les ententes conclues au cours de la période indiquée. La moyenne est une pondération de chacune des ententes par le nombre de travailleurs touchés. Le rajustement comprend les paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.

Secteurs industriels : le *Bulletin des règlements salariaux* et la *Gazette du travail* présentent et publient des données provenant des secteurs restructurés dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un système de classification conçu par les agences de statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'élaborer des définitions communes en ce qui concerne la structure industrielle des trois économies. Pour fins d'analyse, les 20 plus grandes divisions industrielles basées sur la structure du SCIAN de Statistique Canada sont regroupées pour former les 11 secteurs industriels actuels. Les secteurs public et privé sont définis selon les caractéristiques des employeurs, les termes «unités institutionnelles» ou «entités» étant employés conformément à l'usage en vigueur à Statistique Canada.

Pour plus de renseignements communiquez avec :
Service à la clientèle au 1-800-567-6866
Région d'Ottawa-Gatineau (819) 997-3117
http://www.rhdcc.gc.ca/fr/pt/imt/info.shtml

Publié en vertu de l'autorisation du ministre du Travail, Gouvernement du Canada
© Ministre des Travaux publics et services gouvernementaux Canada 2004. Tous droits reservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autres, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre du Travail.